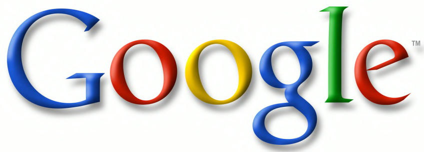
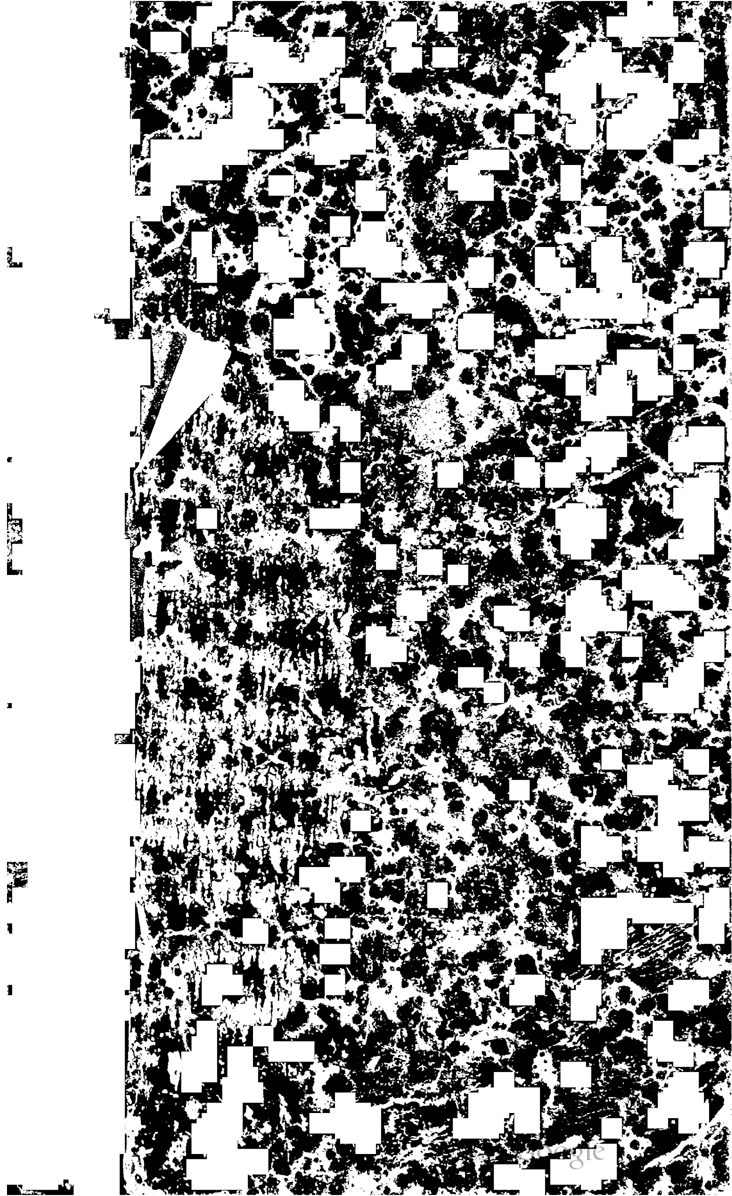
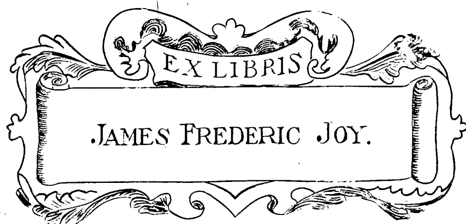
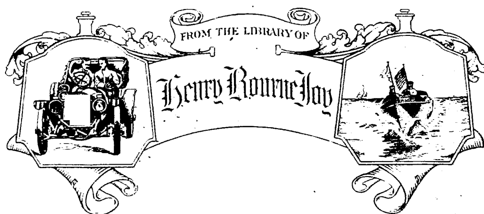





EX LIBRIS
JAMES FREDERIC JOY.


FROM THE LIBRARY OF
Henry Bourne Joy

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE.

TOME II.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE.

PAR P. DARU,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Troisième Édition.

TOME II.



A PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT, PÈRE ET FILS,

LIBRAIRES, RUE JACOB, N° 24.

M. DCCC. XXVI.

HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE VI.

Élection de Pierre Gradenigo.—Désastres en Orient.—Guerre contre les Génois.—1289—1299.—Considérations sur les gouvernements d'Italie au XIV[e] siècle.—Révolutions dans le gouvernement de Venise.—Clôture du grand-conseil.—Établissement de l'aristocratie.—1289—1319.

I. On a vu par quels procédés le gouvernement de Venise avait peu-à-peu diminué l'influence populaire. Ce gouvernement purement démocratique dans son origine, était devenu tout-à-coup monarchique, par l'institution d'un prince à vie, qui disposait de toutes les places, et qui souvent désignait son successeur. Mais les monarchies sont de ces grands édifices qui veulent être vus de loin, pour conserver tous leurs droits au respect des hommes. Quand tous les intérêts de l'état, et tout l'état même, sont concentrés dans une seule ville, il est impossible que la population n'ait pas mille occasions de juger ce qui se passe sous ses

yeux, de s'opposer à ce qu'elle censure, et de se croire capable de faire mieux, parce qu'elle a assez de discernement pour être mécontente. Il est impossible que le chef du gouvernement ne soit pas souvent irrité par la résistance, tenté de la surmonter, et quelquefois victime de ses efforts pour y parvenir. Vingt doges massacrés, ou précipités du trône, attestent combien ce trône était un poste périlleux.

Quand les hommes du peuple concouraient à la nomination du prince, il était naturel qu'ils se crussent en droit de le punir.

Quand le doge ne leur demanda plus que d'applaudir à son élection, ils se baissèrent pour ramasser l'argent qu'il leur faisait jeter.

Lorsqu'il ne fut plus du tout leur ouvrage, ils courbèrent leur tête sous ses pieds pour le porter en triomphe.

Après qu'on eut établi que la nomination serait faite par un petit nombre d'électeurs, on ne crut cependant pas pouvoir se dispenser de faire agréer leur choix par la multitude assemblée. On proclamait devant le peuple le résultat de l'élection, et il le confirmait par ses acclamations. Jamais il ne s'était permis de désapprouver un choix; mais ces acclamations, si faciles à obtenir, étaient un exercice de son ancien droit. Sous prétexte que ces assemblées générales étaient nécessairement tumultueuses, on en était venu à faire représenter le peuple par un syndic, qui d'abord don-

nait sa sanction au choix, qui plus tard était réduit à reconnaître le doge nommé, qui enfin n'était plus admis que pour prêter, au nom de tous, le serment d'obéissance.

La nation avait été dépouillée de ses droits, mais ce n'était pas au profit du prince, dont le pouvoir éprouvait tous les jours quelques nouvelles restrictions; c'était au profit de cette partie de la population ancienne, illustre, riche, éclairée, et par conséquent influente, qui remplissait le grand-conseil, le sénat, et toutes les places de l'administration.

Ces usurpations successives avaient humilié le peuple. Un impôt, qui pesait principalement sur lui, l'avait irrité, une famine récente lui avait donné le droit d'accuser son gouvernement. Il voyait des divisions parmi ceux qui voulaient retenir le pouvoir. Quelques revers inévitables à la guerre fournissaient un prétexte pour dire que les affaires étaient mal conduites. Les peuples voisins faisaient fréquemment l'essai de leurs forces contre leurs magistrats. L'esprit de révolte qui s'était manifesté dans Venise, à l'occasion de l'impôt sur les farines, avait été puni, mais non pas éteint. Il n'y avait pas jusqu'aux calamités naturelles, aux tremblements de terre, aux inondations, dont on ne pût tirer avantage. Le malheur affaiblit et déconsidère les particuliers; il n'en est pas de même du peuple pris collectivement; plus il a de quoi gémir, plus il a de forces. Le droit de se plaindre lui rend tous ses droits.

1289 II. Le parti qu'on pouvait tirer de toutes ces circonstances n'était pas analysé, mais senti par la masse de la population mécontente. Ce mécontentement éclata après la mort de Jean Dandolo: des deux factions qui s'agitaient dans Venise, l'une avait fait porter au trône, quelques années auparavant, Laurent Thiepolo, le soutien du parti aristocratique; l'autre venait d'y appeler Jean Dandolo, que la faction contraire reconnaissait pour son chef. Il paraît que les Thiepolo ne tardèrent pas à changer de parti; car pendant la pompe des funérailles du doge, au moment où les électeurs venaient de se réunir, pour procéder à un nouveau choix, le peuple répandu plutôt que rassemblé sur la place publique, annonça par ses cris qu'il voulait pour doge Jacques Thiepolo, accompagnant cette proclamation tumultueuse d'injures, d'imprécations contre le gouvernement actuel. Ce mouvement était si spontané qu'aucune mesure n'avait été préparée pour en assurer le résultat; s'il y eût eu là un homme pour le diriger, pour intimider et disperser les conseils, Venise courait la chance d'avoir un gouvernement populaire, si elle n'avait pas un tyran. Mais Jacques Thiepolo fut plus effrayé que tout autre de ces cris qui l'appelaient au trône, que son père et son aïeul avaient occupé. Les qualités populaires qui lui avaient concilié la bienveillance de la multitude n'étaient point celles d'un chef de parti. Loin de se montrer infidèle envers l'ordre de citoyens auquel il appartenait par

sa naissance, il se jeta dans leurs bras, épouvanté de l'idée de s'attirer de si puissantes haines, et tâcha même de négocier, pour apaiser ce tumulte élevé en sa faveur. Ne pouvant y réussir, il prit le parti le plus propre à jeter le peuple dans l'irrésolution, et à donner aux conseils le temps de se reconnaître; il s'évada pour ne point régner, et se réfugia dans le Trévisan.

Il serait difficile de juger si Thiepolo avait eu connaissance de ce dessein qu'il fit lui-même avorter: on serait tenté de le croire, aux regrets qu'en témoigna sa famille, et aux entreprises qu'elle hasarda quelque temps après, pour réparer ce mauvais succès; mais dans toute conspiration la première condition est le choix d'un bon chef. On avait compté sur Jacques Thiepolo, on l'avait mal connu; s'il abandonna ceux qu'il avait compromis, il ne fut qu'un lâche: appelé au trône sans son aveu, s'il sacrifia les intérêts de son ambition à la tranquillité de sa patrie, ce fut l'acte d'un noble et digne citoyen : tant il est difficile quelquefois d'apprécier la conduite des hommes à travers les incertitudes de l'histoire.

La multitude cherchait vainement celui qu'elle voulait couronner. Quand on veut la tenir pendant quelque temps en effervescence, il faut que cet état lui soit profitable par le pillage, ou qu'au moins elle ne soit pas rappelée par le besoin à de paisibles travaux. Rien de tout cela n'avait été prévu : cette flamme, n'ayant plus d'aliment, s'éteignit au bout de huit à dix jours;

et les électeurs, qui avaient fait semblant de délibérer pendant qu'ils temporisaient, proclamèrent le nouveau prince qu'ils avaient donné à la république.

1289 III. C'eût été une faiblesse de nommer Jacques Thiepolo. La faveur du peuple, et peut-être sa propre connivence, lui donnaient évidemment l'exclusion pour toujours. On ne pouvait pas non plus, comme cela arrive souvent dans les élections où l'on est embarrassé par des ambitions rivales, ne hasarder qu'un choix provisoire, en le faisant tomber sur un vieillard. La place de doge, que la politique du conseil avait amoindrie, reprenait en ce moment toute son importance. Il fallait un chef d'une capacité éprouvée, plein de courage et de vigueur, et surtout imbu, dès sa jeunesse, de toutes les maximes du patriciat. Cet homme se trouvait dans Pierre Gradenigo, alors gouverneur de la colonie de Capo-d'Istria, et qui n'était pas encore âgé de quarante ans. Il est toujours beau, aux yeux d'un homme courageux, d'être choisi pour être à la tête des affaires de sa patrie dans un temps d'orage. Dix galères, envoyées au-devant de Gradenigo, le ramenèrent dans Venise, où son entrée fut un triomphe, mais un triomphe incomplet; car le morne silence du peuple condamnait cette élection.

Ce règne commençait sous de sinistres présages. Le patriarche d'Aquilée défit complètement l'armée chargée de défendre Trieste; il poursuivit sa victoire, pilla Caorlo, et vint jusqu'à Malamocco, où il mit tout à

feu et à sang, insultant ainsi la république jusque dans ses faubourgs; et, après avoir déployé ses bannières à la vue de la capitale, il embarqua paisiblement son butin, et se retira dans ses ports sans être poursuivi. C'était une médiocre gloire pour un archevêque de faire une guerre de pirate; mais c'était une honte pour la république d'être bravée par un tel voisin.

IV. Les affaires des chrétiens en Orient étaient ruinées. Une flotte de vingt galères, que les Vénitiens avaient envoyée en Syrie, pour secourir la ville de Tripoli, n'avait pu empêcher cette place de succomber. Le soudan d'Égypte, après l'avoir prise d'assaut, l'avait réduite en cendres, et les chrétiens n'avaient conservé que par une trève incertaine un reste d'établissement précaire sur la côte de la Palestine : ils avaient perdu Antioche; ils étaient réduits aux villes de Sidon, de Bérythe et de Ptolémaïs.

Cette dernière ville était partagée entre des Européens de diverses nations, non-seulement insubordonnés, indisciplinables, mais divisés entre eux, ayant des intérêts divers, des passions opposées. Les Génois, les Pisans, les Vénitiens, hasardaient leurs spéculations commerciales, à la faveur d'une trève momentanée, et chacune de ces trois colonies cherchait surtout à nuire à ses rivales. Les rois de Chypre et de Jérusalem, le prince d'Antioche, les comtes de Tyr et de Tripoli, étaient venus chercher un asyle et porter leurs prétentions à Ptolémaïs; un légat du pape compliquait

encore les difficultés en réclamant l'autorité. Les chevaliers du Temple, les hospitaliers de Saint-Jean, des aventuriers de toutes les nations, fort peu occupés de l'intérêt des marchands, ne songeaient qu'à acquérir des possessions où ils pussent dominer. Quelques-uns n'étaient que des turbulents, d'autres des fanatiques. Ils n'étaient venus que pour s'enrichir en tuant des infidèles, et ils prétendaient accomplir leur vœu, expier leurs péchés, en commettant d'horribles désordres, en portant le ravage sur les terres des Sarrasins, au mépris de la trève à laquelle ils devaient eux-mêmes un reste de sûreté.

Les conseils, les prières de ceux qui avaient quelque chose à perdre, ne purent les retenir. Ces imprudents, s'autorisant de cette maxime du droit public d'alors, qu'on n'était pas obligé de tenir une trève que le pape avait désapprouvée, se répandirent dans les campagnes, interceptèrent les caravanes, dévastèrent les villages voisins, et signalèrent leur zèle par le pillage et le massacre.

V. Le soudan irrité se borna cependant à demander
1290 qu'on lui livrât les principaux coupables. On voulut qu'il se contentât de quelques explications, de mauvaises excuses; mais il n'en tint aucun compte, et il marcha en Syrie, sur la fin de l'année 1290, avec une armée, que des récits, vraisemblablement exagérés, font monter à plus de cent cinquante mille hommes d'infanterie, et à soixante mille chevaux.

Quelle que pût être la force de cette armée, Ptolémaïs n'aurait pas été dans l'impuissance de résister, si ses défenseurs eussent été capables de s'entendre. Il y avait, dit-on, dans la ville dix-huit mille croisés, et une population qui pouvait fournir trente mille soldats. Une telle garnison, bien conduite, aurait pu défendre de bonnes murailles, dans lesquelles le soudan ne pouvait l'affamer, ni la bloquer par mer, n'ayant point de flotte.

On sentit cependant la nécessité de se donner un chef, et le grand-maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, fut chargé de ce difficile emploi; mais il fut tué dans une des premières attaques, et on ne songea point ou on ne parvint pas à le remplacer. Dès-lors ce ne fut plus dans la ville qu'une horrible anarchie; les ennemis poussèrent si vivement leurs attaques, que
le 18 mai 1291, après un siége d'environ quarante 1291
jours, ils livrèrent un assaut général, auquel les assiégés ne purent résister.

Le jour qui vit l'irruption des Sarrasins dans cette dernière retraite de la chrétienté, fut marqué par un des plus épouvantables carnages dont l'histoire fasse mention. Les fortifications renversées, les magasins pillés, toutes les richesses dispersées, la ville en flammes de tous côtés, tous les asyles souillés, trente mille personnes égorgées, et le reste de la population réduit en esclavage; tels furent les résultats de l'inconduite et de la discorde des chrétiens.

Tandis que des malheureux de toutes nations se précipitaient vers le rivage pour échapper au massacre, que le roi de Jérusalem se sauvait honteusement sur une galère, et que le patriarche se noyait dans une barque surchargée de monde, au milieu du port; d'autres se réfugiaient dans le temple, et l'abbesse de Sainte-Claire, assemblant ses chastes filles, leur disait: « Méprisons cette vie pour nous conserver pures à notre « divin époux. » A son exemple, toutes se coupèrent le nez, se mutilèrent, et offrirent à des vainqueurs furieux le spectacle horrible d'un dévouement dont le martyre fut la récompense.

Ce désastre fit perdre totalement le courage au peu de chrétiens qui restaient encore sur cette côte désolée; ils abandonnèrent Bérythe et Sidon. Il ne paraît pas que les Vénitiens aient eu une part plus considérable que les autres dans ce siége mémorable; mais je n'ai pu passer sous silence un événement qui, en renversant pour jamais cet empire, que les chrétiens avaient fondé et défendu, au prix de tant de sang, sur la côte de Syrie, détruisit les établissements de commerce que la république y avait formés.

On vit arriver à Venise quelques vaisseaux chargés de fugitifs et de débris, qui annoncèrent à cette capitale qu'elle venait de perdre un grand nombre de ses citoyens, et ses comptoirs, la source de tant de richesses depuis deux siècles. Les principaux de ces fugitifs furent admis dans le grand-conseil.

Ces nouvelles, qui devaient répandre une désolation générale, ne produisirent qu'une médiocre consternation. On apprenait ces désastres au moment où l'on se promettait d'en faire éprouver de pareils à d'irréconciliables ennemis. La trève avec Gênes venait d'expirer; tout Venise retentissait du bruit des armes; la haine imposait silence à toutes les autres passions. Serait-il vrai qu'elle en fût la plus violente?

VI. Les Génois étant alors en guerre avec les Pisans, 1293
leurs voisins, leurs rivaux, et par conséquent leurs ennemis naturels, Venise devenait nécessairement l'alliée de ceux-ci. C'était sous le commandement d'un de ses citoyens, alors podestat de Pise, que les Pisans, quelques années auparavant, avaient disputé aux Génois, sans succès à la vérité, l'empire de la mer de Ligurie.

Gènes, quoique sa dernière guerre contre Venise eût été malheureuse, avait alors une puissance maritime égale, ou peut-être même supérieure, à celle des Vénitiens. Elle renversait son gouvernement aristocratique pour revenir à la démocratie. Dans Venise, au contraire, l'aristocratie faisait continuellement des progrès. Les deux républiques avaient au loin des colonies considérables. Les Vénitiens étaient maîtres de la côte orientale de l'Adriatique, de toute l'île de Candie, d'une partie de celle de Négrepont et de plusieurs ports de la Morée. Les Génois avaient battu complètement les Pisans, et comblé la passe du port

de Livourne : ils étaient alliés avec l'empereur grec, maîtres de l'île de Scio, établis dans le faubourg de Péra, de l'autre côté du port de Constantinople : ils possédaient plusieurs comptoirs sur les côtes de la mer Noire, et avaient conquis depuis trente ans, sur les Tartares, ou acheté la ville de Théodosie, aujourd'hui Caffa, à l'entrée du canal qui communique de la mer Noire aux Palus-Méotides. Ils avaient, comme on voit, succédé à toute la puissance des Vénitiens dans les mers qui sont au-delà du Bosphore. Ils ne possédaient Péra que comme fief : ils n'avaient pas le titre de maîtres du quart de l'empire romain ; mais ils étaient parvenus à en faire exclusivement le commerce, et ces audacieux marchands finirent par être les maîtres d'affamer ou d'approvisionner Constantinople, par s'en approprier la pêche, les douanes, par faire la guerre à l'empereur grec, et par lui interdire le droit de mettre à la mer un seul vaisseau.

Pour se faire une juste idée du commerce de la mer Noire, il faut considérer que les fleuves qui s'y jettent, le Tanaïs, le Borysthène, le Niester, le Danube, traversent dans leur cours immense des pays fertiles, qui alors n'avaient que très-peu de débouchés pour l'écoulement de leurs productions. La ville la plus populeuse de l'Europe se trouvait située à l'embouchure de cette mer ; elle avait droit d'être la capitale du commerce du monde ; mais il n'y a point de commerce là où l'on dispute sur des dogmes et sur la lumière incréée du

mont Thabor. Cette capitale déchirée par des guerres civiles et religieuses, avait besoin de grains, de bois, de bestiaux. Ses habitants professaient un culte qui, dans certain temps, fait du poisson une nourriture nécessaire; l'embouchure du Tanaïs en fournit une quantité inépuisable. Le luxe de Constantinople appelait toutes les marchandises de l'Asie; la Perse les fournissait aux vaisseaux qui venaient les recevoir au fond de la mer Noire. Ces vaisseaux appartenaient aux Génois; le port de Théodosie était leur entrepôt.

C'était à la faveur d'un commerce si étendu, qu'une petite république, assise sur d'arides rochers, au bord de la Méditerranée, entretenait une quantité innombrable de marins, couvrait les mers de ses navires, en promettait cent à l'empereur grec, en fournissait deux cents à saint Louis, et cela après une guerre de dix ans, dans laquelle elle avait vu plusieurs de ses flottes détruites. Cette puissance du commerce, qui renouvelle sans cesse les capitaux et qui multiplie les hommes, se développa dans la guerre que les Génois recommencèrent contre les Vénitiens, en 1293. Les deux républiques firent des armements, que tous leurs contemporains ensemble n'auraient pu égaler, et dont l'appareil n'était ni moins dispendieux ni moins formidable, sauf les différences qui résultent de l'état de l'art, que les flottes des plus puissantes nations de nos jours.

Les Vénitiens prirent l'avantage de l'offensive.

Soixante galères sorties de leurs ports firent voile vers l'Archipel, sous le commandement de Roger Morosini. Au mépris de l'empire grec, cette flotte passa les Dardanelles, traversa la Propontide, et vint jeter l'ancre dans la baie de Constantinople, pour attaquer le faubourg de Péra. Cet établissement n'était pas fortifié; les Génois se jetèrent dans Constantinople, abandonnant leurs comptoirs et leurs magasins à l'ennemi, qui, après le pillage, signala son départ par un incendie. Michel Paléologue n'eut pas assez d'énergie pour témoigner son ressentiment de cet outrage autrement que par les plaintes de ses ambassadeurs.

Les Génois surent tirer un grand avantage de leur désastre. La conquête trop facile de Péra leur fournit un prétexte pour demander et obtenir de l'empereur grec la permission de s'y fortifier; et ce poste, mis à l'abri de toute attaque avec une étonnante diligence, devint le boulevard de leur puissance, la clef du Bosphore, et bientôt après l'effroi de Constantinople.

Cependant la flotte vénitienne entra dans la mer Noire, renversa les établissements que les Génois avaient sur ces côtes, et reprit ensuite la route de l'Archipel, après avoir détaché, sous les ordres de Jean Soranzo, une escadre de vingt-cinq galères, chargée de détruire Théodosie. Cette ville n'était pas plus en état de défense que Péra. Les Vénitiens s'en emparèrent facilement; mais l'hiver surprit leur escadre au fond de cette mer; les glaces fermèrent le bosphore Cim-

mérien, le froid fit périr plus de la moitié des équipages, et Jean Soranzo eut plus de peine à en ramener les restes, au retour de la belle saison, qu'il n'en avait eu à ruiner l'établissement des Génois.

Ceux-ci venaient de mettre à la mer une flotte de cent soixante galères, dont chacune, dit-on, était montée par deux cent vingt matelots ou soldats. C'était une armée de trente-cinq mille hommes, et on ajoute qu'on n'y avait admis que des Génois. Mais cet armement si formidable avait inutilement cherché l'ennemi dans les mers de la Sicile.

VII. Soixante-six galères de cette armée, sous le commandement de Lamba Doria, vinrent attaquer Venise dans cette mer dont elle se disait souveraine. Charles et André Dandolo allèrent à sa rencontre avec une flotte de quatre-vingt-quinze bâtiments. Les deux armées combattirent devant Corcyre-la-Noire, ou Curzola, l'une des îles de la Dalmatie. Malgré l'infériorité du nombre de ses vaisseaux, Lamba Doria en détacha quinze, qui devaient s'élever au vent de la flotte vénitienne, et fondre sur elle pendant l'action. Avec le reste il n'hésita point à engager le combat, qui fut long et vivement soutenu. Le choc des quinze galères qui avaient pris le vent détermina la victoire. Jamais il n'y en eut de plus complète. Le feu couvrit et dévora en un instant toute la flotte de Venise; douze vaisseaux seulement parvinrent à s'échapper, soixante-cinq furent brûlés, et dix-huit tombèrent au pouvoir du

vainqueur, avec sept mille prisonniers, au nombre desquels étaient un fameux voyageur vénitien nommé Marc Pol, qui avait parcouru l'Asie pendant un grand nombre d'années, et l'amiral André Dandolo lui-même. Ce malheureux général, assis sur le banc d'une galère, les mains enchaînées, se voyait conduire à Gènes. Mais il ne voulut pas servir au triomphe de son ennemi, et, montrant qu'un homme de cœur a toujours des ressources contre la honte, il se fracassa la tête contre le bord du navire, et déroba au peuple de Gènes le cruel plaisir de voir un amiral vénitien chargé de fers.

Lorsque les douze vaisseaux échappés de ce combat entrèrent dans Venise, on craignit de voir paraître presque aussitôt la flotte des Génois; mais elle n'était pas en état de tenir la mer. Deux de leurs galères osèrent venir seules jusqu'à Malamocco, et braver la flotte de la république. On commença une information contre les officiers qu'on accusait de n'avoir pas fait leur devoir à la bataille de Curzola. Les historiens ne sont pas d'accord sur le résultat de cette procédure. Il y en a qui disent que plusieurs coupables furent punis du dernier supplice, d'autres prétendent que tous les accusés furent absous. La première version serait plus conforme aux maximes des républiques, maximes qui ne doivent jamais être plus inflexibles que dans l'adversité.

1294 VIII. La campagne suivante, la fortune ne cessa pas d'être contraire aux Vénitiens. Marc Baseio, leur ami-

ral, rencontra et combattit la flotte ennemie devant Gallipoli, à l'entrée des Dardanelles. De vingt-cinq galères qu'il commandait, seize furent prises ou détruites; les autres allèrent répandre la consternation dans leurs ports, et laissèrent la mer libre aux Génois. Ils en profitèrent pour faire une descente en Candie, et pillèrent encore une fois la ville de la Canée.

Déja, dans cette guerre, Venise avait perdu plus de cent vaisseaux, et nécessairement un grand nombre de marins et de soldats. La principale de ses colonies était ravagée, les autres pouvaient l'être; cependant les négociants couvraient encore les mers de bâtiments armés en course, désolaient le commerce de l'ennemi, insultaient ses côtes; et on cite un capitaine Sclavoni, qui, avec quatre galères, eut l'audace d'aller brûler un vaisseau dans le port même de Gènes.

Cette ville, qui soutenait depuis six ans une guerre si terrible, était alors déchirée par les factions. Les Gibelins en avaient expulsé les Guelfes. Venise n'était pas moins agitée par des passions rivales. Les deux républiques, sous la médiation de Mathieu Visconti, duc de Milan, consentirent, en 1299, à une paix qui n'était qu'une suspension d'armes, pour faire les préparatifs d'une nouvelle guerre. Par ce traité, la mer Noire et la mer de Syrie furent interdites, pendant treize ans, aux bâtiments armés des Vénitiens.

L'empereur grec Andronic Paléologue devait à la république une somme assez considérable, dont il

éludait depuis long-temps le paiement, sous divers prétextes. Ce prince était à bon droit irrité contre les Vénitiens, qui étaient venus attaquer les Génois, ses alliés, jusque dans les faubourgs de sa capitale. Le gouvernement de Venise le jugea assez faible ou assez timide pour ne pas être ménagé. Une flotte de trente-sept galères vint bloquer le détroit des Dardanelles, désola le commerce des Grecs, mit tout à feu et à sang, depuis Péra jusqu'à Argire, et s'empara d'un grand nombre de vaisseaux, dont tous les équipages furent impitoyablement massacrés. L'auteur de cette abominable exécution se nommait Bellet, et était de l'illustre famille des Justiniani. Un de ses parents, qui a écrit l'histoire de Venise, dépose de ce crime, qu'il rapporte avec la plus froide indifférence. Il dit que Bellet Justiniani rentra vainqueur à Venise, c'est-à-dire qu'il y revint avec la somme que l'empereur Paléologue s'était empressé de faire porter sur cette flotte dévastatrice.

IX. Je n'ai pas cru devoir interrompre le récit des événements militaires, pour raconter une partie des événements bien autrement importants qui se préparaient dans l'intérieur, et qui changèrent définitivement la constitution de la république. Quelques écrivains, jaloux de frapper l'imagination de leur lecteur, ont raconté que ces institutions inattendues, qui opérèrent une révolution dans l'essence du gouvernement de Venise, furent conçues, proposées, arrêtées tout à la fois

par le doge Gradenigo. Mais ce n'est point ainsi que s'opèrent les révolutions politiques quand elles doivent être durables. Il faut, lorsqu'on veut profiter de l'histoire et comprendre les événements, tenir compte des circonstances qui les ont préparés, et suivre attentivement toutes les mesures qui les ont graduellement amenés.

Le moyen âge vit se former et se détruire en Italie une multitude de gouvernements; mais on n'avait nullement étudié la théorie de leur organisation. On ignorait presque généralement alors la langue et l'existence des philosophes de l'antiquité, qui avaient cherché à concilier l'indépendance naturelle de l'homme avec l'ordre de la société. Le droit public se composait de quelques traces des institutions romaines, et des usages apportés par des conquérants barbares. On en faisait l'application suivant les intérêts locaux ou les circonstances, et les passions turbulentes venaient tour-à-tour les modifier.

Quand la théorie de l'organisation des sociétés n'aurait pas été presque généralement inconnue, la pratique du gouvernement aurait été fort difficile. On conçoit que, dans un temps où les routes étaient à peu près impraticables, où les postes, les lettres de change, l'imprimerie, n'étaient pas encore inventées, où peu de gens même savaient lire et écrire, il devait être impossible de gouverner, et surtout d'administrer un état de quelque étendue. Faute de pouvoir l'exploiter

soi-même, on l'affermait à des vassaux. L'ignorance des grands et des peuples fit la fortune des clercs. L'impuissance de correspondre rapidement et de se faire obéir au loin, fut une des causes de l'anarchie féodale. Les communications rapides sont le meilleur moyen de gouvernement; les réunions faciles sont le plus sûr garant de la liberté des peuples.

La force tendit toujours à s'arroger du pouvoir, ou au moins des priviléges; la force, la supériorité des talents, ont dû assurer partout et toujours une supériorité sociale; mais ces circonstances sont passagères de leur nature, et il n'y aurait jamais eu de classes privilégiées, si, pour y être admis ou s'y maintenir, on n'eût pu trouver hors de soi l'origine de son droit. La domination du fort, de l'habile n'est qu'un fait; c'est dans le droit de jouir par représentation que consiste le privilége. Ce droit, qui n'est point en nous, ne peut donc avoir de réalité qu'à proportion de l'assentiment plus ou moins général qu'y donnent les autres.

Toutes les circonstances d'où l'on peut faire découler la possession des priviléges, se réduisent à celles-ci, la conquête, la propriété territoriale, la richesse, et l'ancienne illustration par les fonctions publiques.

La conquête n'est que le droit de la force; ce droit a pour limite ce qu'exige la conservation et le juste intérêt du vainqueur, et pour terme la durée de la force.

La propriété territoriale donne deux sortes de droits, celui qui résulte de l'intérêt qu'a le propriétaire à l'administration des affaires générales, et celui qui dérive de ses rapports soit avec le souverain, soit avec le colon de la terre. S'il doit service à l'un et protection à l'autre, il faut bien qu'il commande à celui-ci pour servir celui-là; il faut bien que l'un s'acquitte des services qu'on lui rend par des priviléges, et que l'autre paie la protection qu'il reçoit par des soumissions. Cet état de choses est l'intermédiaire entre l'esclavage et la liberté; cette condition fut celle d'une partie des peuples de l'Europe, lorsqu'ils eurent reçu le christianisme, qui n'est guère compatible avec l'esclavage, tel que les anciens le connaissaient. On vit des serfs plus ou moins assujettis, des seigneurs plus ou moins privilégiés; mais, d'une part, les vassaux tendaient à s'affranchir, et de l'autre, s'établissait la maxime qu'il ne pouvait y avoir de terre sans seigneur.

L'application de cette maxime et l'exercice des droits féodaux éprouvèrent de plus grandes difficultés dans les villes, et surtout lorsqu'elles devinrent riches et populeuses. Les hommes rassemblés sont toujours tentés de profiter du moment où leurs forces se trouvent réunies, pour réclamer les concessions qu'ils croient leur être dues. De là l'affranchissement des communes, qui fut le premier pas de l'Europe moderne vers la liberté.

Dès le milieu du douzième siècle, on avait vu pres-

que toutes les villes du nord de l'Italie secouer le joug des empereurs. Vers la fin du treizième, l'empereur Rodolphe, au lieu de chercher à leur disputer leur indépendance, avait consenti à la leur vendre pour de l'argent.

Dans ces communes affranchies, on ne put plus avouer la prétention d'asservir ses concitoyens, mais on conserva celle de les gouverner. Les richesses devinrent un titre pour prendre part à l'autorité, à raison du plus grand intérêt qu'avait le riche à la conservation et à l'ordre de la société.

On voit que le droit qui résulte de la richesse est moins étendu que celui qui dérive de la propriété territoriale. Or, dans les villes, il ne peut y avoir de propriété territoriale proprement dite. On y occupe un toit, mais on ne peut y conserver de ces domaines qui, par leur étendue, leur position, et le nombre des hommes qui les cultivent, donnent de la puissance à leur possesseur. Aussi les privilégiés des villes se distinguaient-ils de ceux des campagnes par la modération de leurs prétentions. Ceux-ci se montraient à cheval, la cuirasse sur le corps, le heaume en tête, avec des armes dont ils s'étaient réservé l'usage. Ils rappelaient toujours que leur droit était fondé sur leur force, sur leur vaillance. Dans les villes, cet appareil ne pouvait être d'aucun usage; c'était par la richesse qu'on se faisait des clients, et par la séduction qu'on gagnait des amis.

Peu à peu l'exercice de l'autor[illegible] mesure qu'elle avait été prolongée, heureuse [illegible]ndie, devenait un droit à de nouvelles marques de confiance, parce qu'elle supposait une dette des administrés envers l'administrateur, et dans celui-ci un accroissement d'expérience, une transmission de lumières, de bonnes maximes, et la juste ambition d'ajouter à l'illustration de son nom.

C'est de toutes ces choses que s'est composée l'idée de ce qu'on a appelé la noblesse.

Mais remarquons que, soit qu'elle dérive de la propriété territoriale ou des richesses, soit qu'elle ait été acquise par les fonctions, la noblesse ne peut se séparer de l'idée de services rendus à la société dont on est membre. Si cette circonstance ne lui concilie le respect des peuples, elle n'est plus que tyrannie. A Rome, les nobles étaient ceux qui pouvaient montrer les portraits de leurs ancêtres revêtus des charges curules.

Une des folies des hommes est de vouloir lier aux institutions anciennes leurs institutions nouvelles, et d'exiger que celles-ci obtiennent, dès l'origine, tout le respect que les siècles avaient imprimé à celles-là. On ne tient point compte de la différence des temps; on veut concilier à la dignité qu'on possède tous les droits possibles à la considération, anciens et nouveaux. Une fois en possession de quelques avantages, les hommes qui avaient su s'en saisir voulurent en-

vahir tous les [illegible]léges dont avaient joui dans les temps passés, [illegible] des gouvernements divers, ceux dont ils se croyaient les pareils. Ils voulurent réunir dans leur personne les honneurs de l'ancien patriciat, et la puissance féodale, et la souveraineté aristocratique, et jusqu'à la faveur du courtisan. Ils ne voyaient pas que toutes ces prétentions étaient contradictoires; qu'on ne peut être à la fois sujet, souverain, courtisan et magistrat; qu'à la cour des despotes, il n'y a point de noblesse; que la noblesse qui résulte de la force, de la conquête, est la moins pure, la moins légitime de toutes. La véritable grandeur est celle qui n'a pas besoin de l'abaissement des autres. Ils ne voyaient pas que la domination féodale est de la puissance, mais n'est pas de la noblesse; qu'il est de la nature de la puissance de résider dans le fait plus que dans le droit, et que la conservation d'une grandeur qui n'existe qu'aux dépens d'autrui tient à la durée de la force. Leur puissance, incommode à ce qui était au-dessus d'elle, devint encore plus odieuse à qui se trouvait au-dessous.

De là cette ligue qui a souvent existé entre le plus puissant et les plus petits, pour se débarrasser de toutes les puissances intermédiaires. Cette ligue produisit des effets fort différents.

Dans le midi de l'Europe, les rois finirent par affranchir les communes, pour diminuer le pouvoir de la noblesse féodale; dans les états du Nord, les

peuples, pour faire descendre les nobles à leur niveau, conjurèrent le souverain de prendre en main le pouvoir absolu. Ils se jetèrent dans les bras du despotisme, pour échapper à la tyrannie des seigneurs.

Peu de temps après l'époque de cette histoire à laquelle nous sommes parvenus, deux grandes découvertes vinrent diminuer considérablement les moyens de puissance de la noblesse. Les armes à feu rendirent inutiles tous les avantages qu'elle s'était réservés dans le combat. L'imprimerie, en facilitant l'instruction, rapprocha les classes inférieures de la classe opulente et privilégiée; il ne put plus y avoir de noblesse que dans les faits et dans les souvenirs; mais n'anticipons pas sur les événements.

Au commencement du quatorzième siècle, on pouvait remarquer dans les états d'Italie, la condition fort diverse de la noblesse, fondée sur la puissance féodale, sur la richesse, ou sur les magistratures, et trouver dans les circonstances locales l'explication de l'influence à laquelle chacune de ces classes privilégiées était parvenue, ou de la nullité à laquelle elle était réduite.

Dans les pays restés monarchiques, la noblesse s'était soutenue, grace à son alliance naturelle avec le souverain. Elle avait conservé des priviléges, mais sans obtenir aucune part au gouvernement. Dans les communes qui non-seulement s'étaient affranchies de la servitude, mais qui avaient même secoué l'autorité

d'un monarque, les classes privilégiées avaient accommodé leurs prétentions, comme elles l'avaient pu, avec la volonté du reste de la population. Il y avait en cela des nuances infinies.

Le territoire offrait-il par sa richesse de grandes ressources aux propriétaires? la ville n'était-elle que d'une médiocre importance? les seigneurs territoriaux y dominaient, parce qu'ils pouvaient affamer et assiéger la commune. Les barons se fortifiaient dans leurs châteaux; les moins forts devenaient les auxiliaires des plus puissants, pour avoir part au droit d'oppression. Telle était la situation des républiques de la marche Trévisane. L'autorité y était oligarchique, et devenait tyrannique par intervalles, lorsqu'un de ces petits souverains se trouvait assez fort pour réduire tous les autres à la condition de ses auxiliaires. Ce fut l'histoire de Padoue, de Trévise, de Vérone, de Mantoue, de Ferrare, de Vicence; toutes se qualifiaient de républiques, mais les trois premières étaient sous l'autorité des seigneurs de la maison de Romano; Mantoue sous l'influence du comte de Saint-Boniface; les deux dernières étaient opprimées par le marquis d'Este: la plupart de ces pays étaient sans gouvernement; ils n'avaient que des maîtres.

Ces succès de quelques seigneurs avaient excité l'ambition de tous. Mais, dans les grandes villes, la masse de la population leur opposait une forte résistance. Milan obligeait ses patriciens à se contenter

d'une part dans la magistrature, après avoir excité, par l'envahissement de tous les emplois, une indignation générale, les nobles milanais se virent réduits à signer avec les plébéiens un traité, par lequel ceux-ci étaient admis au partage égal de toutes les fonctions publiques, depuis la charge d'ambassadeur jusqu'à l'emploi de trompette de la communauté. Les plus fiers se retiraient dans leurs châteaux, et se vengeaient de leur nullité en dévastant les campagnes; mais ces dévastations même augmentaient la force des villes, c'est-à-dire leur population. Les habitants dispersés dans un pays ouvert aux ravages des seigneurs, couraient chercher, dans une enceinte de murailles, un asyle pour leur famille et pour leurs biens. C'est la tyrannie des seigneurs féodaux qui a peuplé les villes, où tant de ressentiments fermentaient contre eux, et où les progrès de l'industrie et des richesses fournirent enfin les moyens d'écraser ces petits tyrans.

Lorsque la translation du saint-siége à Avignon laissa Rome livrée à elle-même, le tocsin du Capitole obligea les barons à quitter leurs retraites fortifiées, pour venir s'humilier devant le tribun populaire; et l'histoire nous représente les Savelli, les Frangipani, les Colonne, les Ursins, debout, tête nue, dans l'attitude de la soumission, prêtant, en tremblant, le serment de fidélité à la loi de *bon état*, entre les mains du fils d'un cabaretier.

Leurs palais n'étaient plus des asyles, leurs excès

n'avaient plus le privilége de l'impunité : une tentative de révolte les réduisit à entendre leur condamnation comme les plus vils criminels, et à recevoir une grace plus humiliante encore.

Dans la plupart des républiques, où la guerre demandait un chef, mais où l'abus du pouvoir avait rendu odieux tous les nobles indigènes, les factions rivales appelaient au gouvernement un magistrat étranger. On vit Rome demander un chef à Bologne, et Venise en fournir à Padoue, à Pise, à Milan.

Dans les états où un sol peu fertile n'invitait qu'une faible partie de la population à l'agriculture, et n'offrait pas de grands moyens de puissance aux seigneurs territoriaux, ils virent leur influence décroître, à mesure que d'autres fortunes s'élevaient, à la faveur du commerce. Ils eurent cependant, pour se maintenir, la ressource du service militaire, et surtout les factions. Cette condition était celle des nobles de Gènes, de Pise et de Florence. Lorsqu'ils voulurent ressaisir violemment le pouvoir, ils furent comprimés, punis ; leurs forteresses furent rasées, et on porta la haine contre eux jusqu'à l'injustice, en les dépouillant des droits communs à tous.

Ce fut dans ces villes commerçantes que des citoyens, enrichis rapidement par d'heureuses entreprises, commencèrent à se comparer à ces anciens possesseurs de priviléges, et à en réclamer le partage. Une noblesse s'éleva qui avait une origine toute différente

de la première, et qui lui disputait l'autorité, disposée, comme l'autre, à la retenir et à en abuser.

On voit que l'influence des classes privilégiées se modifiait selon les circonstances. Les seigneurs établis en Italie par le droit de la conquête, au temps de l'invasion des Goths et des autres étrangers, cessèrent d'être des dominateurs, et ne furent plus que de puissants vassaux, lorsque des monarchies régulières s'élevèrent.

Après que les communes se furent affranchies de la domination des empereurs, les seigneurs féodaux conservèrent du pouvoir là où la possession territoriale suffisait pour leur conserver la prééminence; ils la partagèrent ou la perdirent là où d'autres causes, et surtout le commerce, firent naître d'autres moyens de puissance qui rivalisaient avec les leurs.

Quand ces deux espèces de noblesse cessèrent d'être rivales, elles s'accordèrent pour dominer. La haine du peuple contre les nobles précipitait les villes sous le joug de quelques-uns de ces hommes puissants, qui avaient su faire croire qu'ils embrassaient sincèrement le parti populaire; ce fut ce qui coûta à la république de Milan son orageuse liberté.

A Gênes, quelques nobles ambitieux prirent le même moyen, pour conserver de l'influence. Les Doria, les Spinola, contractèrent une alliance avec le peuple, et concoururent, avec un zèle peu sincère, à l'introduction des formes démocratiques dans le gouvernement.

D'autres républiques, qui ne se jetaient pas dans les bras d'un maître, tombaient dans l'excès de la méfiance; l'injustice nourrissait d'éternelles haines, et privait l'état de ses plus illustres citoyens.

A Florence, il fallait être marchand, être inscrit parmi ceux qui professaient un art, ou qui exerçaient un métier, pour avoir part au gouvernement de la république. Les anciens nobles qui s'y étaient livrés au commerce, et ceux qui, pour conserver leurs droits de citoyens, se firent inscrire sur le contrôle des artisans, n'en devinrent pas moins l'objet de la jalousie, et les victimes d'une injuste exclusion. Par une inconséquence ordinaire chez les hommes, les marchands voulurent être ennoblis par leur profession même. On vit *la noblesse de soie*, *la noblesse de laine;* et celle-là se crut bientôt en droit de mépriser celle-ci.

A Sienne, les marchands exclurent non-seulement les nobles, mais le peuple. Ce fut une oligarchie d'une nouvelle espèce, qui devint à son tour suspecte, tyrannique et odieuse, comme celle qu'elle avait remplacée.

A Pistoia, les gentilshommes furent déclarés pour toujours inhabiles à gouverner; et la peine des roturiers qui encouraient la dégradation consista à être inscrit sur le registre de la noblesse.

Pise, en se vengeant cruellement du cruel Ugolin, dont un poète contemporain a rendu le supplice si célèbre, montra la même partialité contre l'ordre privilégié.

Gènes, Bologne, Modène, Padoue et Brescia, finirent par adopter ce système de législation. Cette haine contre la noblesse fut, en Italie, le trait caractéristique de l'esprit du treizième siècle.

L'ouvrage des passions est rarement durable : cette autorité arrachée aux uns pour être concentrée dans la main de quelques autres, mérita et excita de nouveaux mécontentements ; et comme les hommes, quand ils souffrent dans une situation, se jettent toujours imprudemment dans une situation opposée, on ne voulut point se rappeler que le gouvernement oligarchique des marchands avait fait fleurir l'agriculture, l'industrie, les arts, enrichi et embelli les cités ; on ne se souvint que de l'insolence de ces parvenus, et presque toutes ces républiques tendaient à se rapprocher des formes monarchiques.

X. Venise n'avait jamais été conquise ; aucun droit, par conséquent, ne pouvait y dériver de la force. Venise n'avait point de territoire ; le système féodal ne pouvait y être connu. Point de seigneurs, point de vassaux, point de serfs, point de droits résultants de la propriété territoriale. Les biens que les citoyens pouvaient posséder, soit dans les colonies, soit en Italie, ne leur donnaient dans la capitale aucune autre influence que celle des richesses. Mais Venise existait depuis neuf cents ans ; pendant ce long intervalle, un grand nombre de ses citoyens avait été appelé successivement aux fonctions publiques. Plusieurs avaient

fait de grandes choses, beaucoup avaient acquis une grande opulence.

Cette administration qui offrait tant d'occasions de s'illustrer, cet immense commerce, qui fournissait tant de moyens de s'enrichir, avaient créé une noblesse la plus respectable de l'Europe, parce que sa source était pure, son origine antique, sa filiation constatée, ses services connus, ses honneurs mérités. Elle était digne de la liberté qu'elle avait su défendre. Chaque fois que le peuple, ou l'un des corps de l'état, élevait d'anciens citoyens à une place éminente, cette nomination semblait rappeler les services de leurs aïeux, et renouer les liens d'une famille avec la république. Si la situation de Venise se fût trouvée telle qu'il eût pu y avoir une noblesse oisive, puissante, orgueilleuse de ses possessions, de ses vassaux, de ses priviléges, la république n'aurait pas subsisté. Un doge ambitieux se serait servi de ces auxiliaires pour changer l'état en monarchie; ou bien la masse des habitants aurait expulsé la classe privilégiée. Mais les principaux citoyens de cette république avaient des richesses mobilières, du crédit, de la gloire, sans aucun appareil de force qui avertît de se méfier d'eux. Ce fut la modération qui les maintint, et qui leur donna le temps de prendre des mesures pour s'emparer de la souveraineté.

C'eût été exiger des illustres citoyens de Venise plus qu'on ne doit attendre de l'espèce humaine, que

de leur demander d'oublier la gloire et la splendeur de leur maison, pour s'élever au-dessus des intérêts domestiques, pour ne voir que la grandeur de l'état, et faire consister cette grandeur dans l'égalité de tous les citoyens.

La tendance à l'aristocratie ne fut pendant long-temps que le résultat de l'influence donnée par les richesses, par les emplois, par le souvenir des services rendus, par le respect qui s'attache naturellement à un nom illustre. Cette espèce d'aristocratie exista long-temps avant l'aristocratie légale. Dans l'ordre politique, on ne distinguait pas les citoyens en nobles et plébéiens; et quand on admettait un étranger, un prince même, à la qualité de Vénitien, on lui disait: «*Te civem nostrum creamus*,» nous vous faisons notre concitoyen.

Mais les nobles vénitiens avaient fréquenté les hauts barons de France, et avaient dû prendre quelques-unes de leurs opinions. De leur côté, le peuple et la classe mitoyenne avaient le sentiment de leur intérêt, comme les nobles. Si la fierté très-légitime de ceux-ci les portait à envahir le pouvoir, le bon sens des autres leur conseillait d'en réclamer le partage. C'est de la lutte de ces intérêts opposés que résulta une forme de gouvernement nouvelle. Un historien s'est oublié jusqu'à dire que cette révolution ramena les choses *à l'ordre naturel, qui veut que la partie haute*

domine sur la partie basse. Ce langage n'a pas plus de sens que de dignité (1).

Les désastres éprouvés en Orient, la défaite totale de l'armée vénitienne à Curzola, étaient des circonstances peu favorables au gouvernement pour dépouiller le peuple d'un reste d'autorité; cependant Gradenigo suivit ce projet avec une invariable constance. Au milieu des malheurs publics, qui fournissent toujours

---

(1) L'abbé LAUGIER, *Hist. de Venise*, liv. 10. « Le gouvernement vénitien qui faisait poursuivre l'ouvrage d'Amelot de la Houssaye en 1700, montra toujours beaucoup de ménagements pour l'abbé Laugier, qui, en effet, les méritait bien. Victor Sandi, auteur d'une Histoire civile de Venise, ayant remarqué un grand nombre d'erreurs dans celle de l'ex-jésuite, fit imprimer, en 1769, un livre intitulé: *Estratti della Storia veneziana del signor abbate Laugier, ed osservazioni sopra gli stessi.* Les inquisiteurs d'état firent supprimer l'ouvrage : *ove di troppo offendevasi un uomo sempre bene merito della veneta storia.*

Je tire ce fait de l'*Histoire de la littérature vénitienne*, pendant le XVIIe siècle, par M. l'abbé MOSCHINI, tome II, p. 205. Au reste, malgré tout son dévouement à l'aristocratie, l'abbé Laugier laisse parfois échapper d'étranges naïvetés; par exemple, en parlant du conseil des Dix, il dit (Discours sur les magistratures de Venise): « Lorsque l'accusé est manifestement convaincu, il est exécuté à la manière des criminels ordinaires; *hors le cas d'une pleine conviction*, l'exécution se fait secrètement, ou en jetant les criminels à la mer, ou en les faisant pendre la nuit. »

tant de moyens d'accuser le gouvernement, l'autorité se montra fière et ambitieuse; mais, ce qui n'est pas moins remarquable, elle se montra prudente dans son ambition.

Le pouvoir ne résidait plus dans la personne du doge depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis qu'on lui avait donné des conseillers qui n'étaient pas de son choix, et qu'on l'avait environné de deux assemblées, à qui appartenait la décision absolue de toutes les affaires. Ces assemblées étaient le grand-conseil et le sénat; mais le sénat n'était qu'une émanation du grand-conseil: de sorte que celui-ci était le véritable dépositaire de la souveraineté.

On n'avait pas pris, pour l'élection de ce conseil, des précautions telles qu'en lui transmettant le pouvoir, on lui transmît les sentiments qui devaient en diriger l'emploi. Douze magistrats de la commune nommaient, chacun dans leur quartier, une quarantaine de citoyens. Il est probable, mais il n'est pas certain, que ces douze électeurs étaient désignés par le peuple. Au reste, quelle que fût l'origine de leur mandat, on voit combien il devait être facile à un homme jouissant de quelque influence, d'obtenir d'être porté sur une liste de quarante personnes faite par un seul citoyen. On conçoit combien celui-ci devait craindre de se faire des ennemis, surtout dans un corps qui nommait à tous les emplois, et qui exerçait l'autorité principale dans la république. Les familles considéra-

bles avaient entre elles des liens de parenté ou d'intérêt : la seule précaution que l'on prit contre leur trop grande influence, fut de régler qu'une même maison ne pourrait avoir à la fois plus de quatre de ses membres dans le grand-conseil.

Cette assemblée, qui disposait de toutes les charges, finit par s'arroger jusqu'à la nomination des électeurs qui devaient la renouveler elle-même. Du moment que les douze électeurs ne furent plus que les mandataires, les créatures du grand-conseil, il dut en résulter deux choses : l'une, que ces électeurs se crurent obligés de faire leur choix dans l'esprit du corps dont ils tenaient leur mission ; l'autre, que ce corps ne dut pas se considérer comme soumis à ses mandataires. Quelque soin que pussent prendre les électeurs de faire des choix agréables au grand-conseil, ces choix ne purent plus être considérés comme une élection définitivement consommée, mais comme une désignation soumise à l'approbation de l'assemblée. Ainsi, dès le XIIIe siècle, le grand-conseil se renouvelait lui-même.

On ne doit pas s'étonner, après cela, du retour fréquent des mêmes noms, et de voir les personnages distingués se perpétuer dans cette assemblée, qui représentait la nation. Mais enfin, c'était l'autorité nationale qu'elle était censée exercer ; c'était au nom de la nation qu'elle faisait des lois. Aucun des plus illustres citoyens de Venise ne s'était encore avisé de prétendre qu'il prenait séance au conseil pour lui-

même, et non pour ses commettants; aucun des membres du conseil n'était inamovible; personne n'était exclu du droit de le devenir.

XI. L'an 1286, ou à peu près, car la circonspec- 1286
tion des historiens vénitiens a laissé beaucoup de ténèbres sur les détails de ces évènements, les trois chefs de la quarantie criminelle proposèrent de donner pour règle aux électeurs chargés de renouveler la liste du grand-conseil, de n'y admettre que ceux qui y auraient déja siégé, ou dont les ancêtres y auraient pris place. Cette proposition créait un privilége exclusif en faveur des familles admises au grand-conseil depuis sa création, c'est-à-dire depuis 1172.

Jean Dandolo, qui régnait alors, et qui n'était pas du parti aristocratique, s'opposa à l'introduction de ce privilége.

On ne jugea pas les circonstances favorables pour hasarder une pareille innovation.

Mais, dix ans après, le doge Pierre Gradenigo, dont le caractère se distinguait par cette fermeté qui sait mépriser les clameurs populaires, et braver même des ennemis puissants, réalisa le projet conçu, comme on voit, depuis long-temps, de concentrer et de perpétuer le pouvoir dans les principales familles. Il serait difficile de dire quels sentiments l'y déterminèrent. Comme doge, il n'avait nul intérêt d'accroître la puissance et l'indépendance du conseil. Les populaires et les nobles étaient divisés; c'était une occasion favora-

ble pour dominer les uns et les autres. Mais on ne s'élève pas facilement au-dessus des maximes qu'on a sucées avec le lait. Gradenigo ne voyait rien au-dessus d'un illustre Vénitien. L'intérêt de son ordre prévalut sur celui de sa maison et de sa patrie; il aima mieux être le mandataire de ses pareils, que le prince d'une nation ou le chef d'une multitude. Peut-être aussi, car il faut toujours faire une part à la faiblesse humaine, peut-être le refus constant de la faveur populaire exalta-t-il dans ce cœur altier l'orgueil et les préjugés du patriciat.

1296 XII. Le 28 février 1296, Léonard Bembo et Marc Badouer, alors chefs des quarante juges criminels, après s'être concertés avec le doge, exposèrent dans le grand-conseil que, depuis un siècle, cette assemblée se recrutait presque généralement dans les mêmes familles. Il ne leur fut pas difficile de persuader à ceux qui les écoutaient, que la continuation de cet ordre de choses était désirable. Ils proposèrent de le consolider, en restreignant, pour l'avenir, le droit d'éligibilité à ceux qui étaient actuellement membres du grand-conseil, ou qui l'avaient été dans les quatre années précédentes.

Il ne s'agissait plus d'admettre de nouveaux citoyens à l'exercice du pouvoir, mais de choisir entre ceux qui en étaient seuls susceptibles. Tout ce qui n'avait pas fait partie des quatre dernières assemblées, se trouvait frappé d'incapacité; les membres actuels, et

ceux qui l'avaient été depuis quatre ans, composaient désormais ce corps privilégié, auquel allait appartenir exclusivement l'administration de la république.

Il n'y avait plus lieu de leur conférer ce droit par une élection, ce droit leur était acquis; mais, pour éviter de former une assemblée trop nombreuse, pour exciter une utile émulation, on pouvait suspendre momentanément l'exercice de ce droit. En conséquence de ces principes, qui furent adoptés, on décida qu'on formerait la liste de ceux qui avaient pris place dans l'assemblée depuis quatre ans, que la quarantie criminelle ballotterait leurs noms l'un après l'autre, et que ceux qui obtiendraient douze suffrages sur les quarante seraient membres du grand-conseil pour un an; après quoi on procéderait à un nouveau scrutin: de sorte que le nombre des membres n'était point fixe, il pouvait y en avoir autant que d'éligibles; et, pour s'y perpétuer, il suffisait d'obtenir douze suffrages dans l'élection annuelle.

Cependant on sentait qu'il était rigoureux de prononcer l'exclusion perpétuelle de tous les autres citoyens de l'assemblée qui représentait le corps de l'état. Pour ne pas décourager leur ambition, et pour en obtenir une soumission plus facile, on ajouta que trois membres du grand-conseil formeraient une liste de citoyens, non compris sur le tableau de ceux qu'on venait de déclarer perpétuellement éligibles; et que ceux de ces citoyens désignés, qui obtiendraient douze

voix dans le ballottage de la quarantie, prendraient place parmi les autres membres du conseil.

Il importait de limiter le nombre de ceux à qui, par ce moyen, on conférait l'éligibilité; ce soin fut laissé au doge et à ses six conseillers intimes.

Du moment que cette loi fut rendue, il y eut deux classes de citoyens; les uns ayant par eux-mêmes le droit de faire partie du corps souverain de la république, les autres ne pouvant y être admis que sur la proposition de trois électeurs, qui sûrement n'useraient de ce droit qu'avec beaucoup de sobriété.

Mais cependant l'exclusion absolue, perpétuelle, n'était pas prononcée contre la masse des citoyens. Ceux qui avaient composé le conseil pendant les quatre dernières années venant à s'éteindre, il faudrait remplir les places vacantes, et ce remplacement laissait des espérances au reste de la population.

On demeura pendant trois ans sous l'empire de cette nouvelle loi. La quarantie confirma deux fois de suite tous ceux qu'elle avait élus d'abord. Le pouvoir se perpétuait; il y avait encore à le concentrer.

1298 XIII. Un décret de 1298 prescrivit aux électeurs chargés de former la liste supplémentaire des éligibles de n'y comprendre que des personnes ayant anciennement fait partie du grand-conseil, ou dont les ancêtres y auraient siégé. Cette disposition complétait le système. La liste des membres du conseil, depuis 1172, devenait le nobiliaire de Venise.

Une loi de 1300 défendit formellement l'admission de ce qu'on appela, pour la première fois, les hommes nouveaux. 1300

Pour mettre des obstacles à leur introduction, on ouvrit, en 1315, un registre où tous les citoyens qui avaient appartenu au grand-conseil, par eux-mêmes ou par leurs ancêtres, se firent inscrire. Les notaires du conseil furent chargés de la tenue de ce registre; les avocats de la commune eurent ordre d'en vérifier l'exactitude. 1315

XIV. Enfin, en 1319, le doge proposa et fit décréter que désormais il n'y aurait plus d'élection, plus de renouvellement de l'assemblée, par conséquent plus de liste d'éligibles. Les membres du conseil actuel conservèrent seuls le droit d'y siéger pour toujours, et le transmirent à perpétuité à leurs descendants; et, pour marquer encore mieux que c'était un droit personnel, les enfants furent admis à prendre séance dans ce conseil, même du vivant de leurs pères, pourvu qu'ils eussent atteint leur vingt-cinquième année. 1310

Ainsi tout ce qui dans le moment ne faisait point partie du conseil, quelle que fût d'ailleurs son illustration, se trouva exclu de la souveraine puissance, et rentra dans la classe populaire. Un registre de ceux qui composaient le conseil fut ouvert; ce fut le livre d'or.

Dès ce jour fut consommée la sujétion de presque toute la population de Venise, la création d'une no-

blesse héréditaire, privilégiée, souveraine, et l'organisation de l'aristocratie.

Si le peuple devait se débattre avec fureur dans de pareilles chaînes, quels ne devaient pas être la surprise et le ressentiment des citoyens illustres, qui, faute de se trouver membres de l'assemblée actuelle, se voyaient exclus pour toujours de l'autorité, par conséquent de presque toutes les charges, sacrifiés à des hommes obscurs, et sujets d'une assemblée dont lès membres les plus distingués n'étaient que leurs égaux ?

Des familles entières, des familles qui remontaient jusqu'aux anciens tribuns, c'est-à-dire déja honorées avant l'existence des doges, se trouvaient rejetées hors d'un gouvernement qu'elles avaient contribué à fonder. On remarquait parmi ces familles, les Bérengues, les Bedelotes, les Balachins, les Verardes, les Dentes; d'autres, n'ayant que quelques-uns de leurs membres dans le conseil, se trouvaient partagées entre l'exclusion et le privilége, comme les Mini, les Nani, les Malipiers, les Pasqualigo, les Navagiers, les Darduini, les Bons, les Trevisans, les Zacaries.

Il paraît que le nombre des nobles, composant à cette époque le conseil, et destinés par conséquent à réunir tous les droits de la souveraineté, ne s'élevait pas à plus de six cents.

C'est cette révolution qu'on a désignée à Venise par le nom de *serrar del consiglio*, que je ne puis tra-

duire qu'imparfaitement par clôture du grand-conseil.

XV. Il est inutile d'en discuter la justice. Il est évident que les nobles, malgré leur richesse, leur influence, n'étaient pas propriétaires de Venise; le plus pauvre pêcheur était peut-être établi sur les lagunes plusieurs siècles avant eux. Rien ne donne le droit de s'arroger la suzeraineté, là où l'on a reçu un asyle. Il n'existait ni contrat, ni possession antérieure, ni droit dérivant de la protection. Chacun avait son industrie, sa propriété; chacun avait supporté sa part des charges publiques, contribué de son sang à la défense et à la gloire de la patrie. Des familles anciennes, opulentes, illustrées par des services, souvent honorées des premières magistratures, se trouvaient, parce qu'elles avaient remis leurs dignités au terme prescrit, sujettes de mandataires infidèles, qui retenaient un pouvoir usurpé, en le déclarant absolu, perpétuel et héréditaire. Un patricien vénitien, de famille ducale, le cavalier Soranzo, a consigné l'aveu de l'illégitimité de cette révolution, dans un écrit qui aussi n'a jamais été imprimé, à ce que je crois. « Cette nouvelle forme de gouvernement, dit-il, ne fut point établie d'un consentement unanime, ni par une délibération légitime et régulière; ce fut l'ouvrage des puissants, et le résultat de la subordination. Il en est des gouvernements comme de l'or, on n'en trouve point qui soit absolument pur; l'autorité souveraine est toujours, dans son origine, entachée de quelque usurpation. »

On a dit que, si le succès pouvait justifier une usurpation, celle-ci serait légitimée par sa longue durée et par les effets qu'elle a produits.

On pouvait dès-lors voir dans ce système de gouvernement deux inconvénients; l'un que la puissance des patriciens n'y était balancée par aucun contrepoids; l'autre, que cet état de choses interdisait pour jamais toute espérance au mérite.

Nous verrons dans la suite de cette histoire quels furent les effets de cette révolution.

Le premier fut de dénaturer entièrement le pouvoir du doge. La veille, il était le magistrat de la république, le chef d'un gouvernement représentatif; le lendemain, quand le grand-conseil se fut emparé de la souveraineté, le doge ne fut plus que le mandataire d'un souverain héréditaire.

Le second résultat fut d'amener l'institution d'un tribunal terrible, soupçonneux, affranchi de toutes les formalités protectrices de l'accusé, et qui, pour assurer l'existence des usurpateurs de l'autorité, les réduisit eux-mêmes à vivre dans une crainte continuelle. Ce gouvernement devint, si je l'ose dire, un être idéal, qui pénétrait dans l'intérieur des familles, dans le secret des cœurs, et qui, non moins redoutable pour les maîtres que pour les sujets, ne permettait ni les jouissances du pouvoir, ni aucun sentiment de dignité, ni cette sécurité due à tous les citoyens qui ne troublent pas l'ordre public.

LIVRE VII.

Conjuration de Marin Bocconio.—Affaires de Ferrare.—La république usurpe cette ville.—Excommunication des Vénitiens.—1302—1309.—Conjuration de Thiepolo.—Établissement du Conseil des Dix.—1309.

I. On ne peut reconnaître dans la société qu'un homme ou plusieurs aient, par le seul acte de leur volonté, le droit de se déclarer les maîtres des autres. On ne peut exiger que les autres souffrent qu'on donne à leur résistance le titre de rébellion. Quels que soient les raisonnements, les succès, les bons effets même, qui justifient une usurpation, elle ne change pas de nature; elle est vicieuse dans son origine. Il ne peut y avoir de légitime dans la société, que ce qui se fait pour elle et de son aveu. Abuser de sa force, c'est donner aux autres la tentation et le droit d'essayer la leur; se livrer à sa passion, c'est provoquer les passions contraires. Telle était la situation où la réforme du grand-conseil venait de placer le nouveau gouvernement et la population de Venise.

Les plus imprudents furent ceux qui les premiers laissèrent éclater leurs ressentiments. Les nobles, rejetés dans la classe des sujets, cherchaient à se mettre

l'ennemi le plus dangereux de la liberté; et son patriotisme, ou son zèle populaire, se confondit avec la haine irréconciliable qu'il nourrissait contre le prince. Déterminé à en délivrer la république, il fallut chercher des complices. Entre ceux qui prirent part à son dessein, l'histoire ne nomme qu'un Jean Baudoin. Il paraît qu'ils n'attendirent pas, pour éclater, que la révolution aristocratique fût entièrement consommée. On ne trouve, dans les récits qui sont venus jusqu'à nous, aucun détail sur le plan et les moyens de cette conjuration. Elle était assez nombreuse, puisqu'on convient généralement qu'elle mit l'état en péril. Mais il ne faut pas s'attendre à trouver ces sortes de faits bien éclaircis dans l'histoire d'un gouvernement aussi ténébreux que celui de Venise. On dit que Bocconio voulait forcer les portes du grand-conseil et massacrer le doge; c'eût été ramener la république à ces temps de violence, où le peuple se faisait justice par lui-même: mais il y avait plus de cent ans que l'habitude en était perdue; et, le pouvoir ne résidant plus sur une seule tête, un projet de révolution devenait un problème plus compliqué. C'est apparemment à celui-ci que l'auteur de la chronique fait allusion, lorsqu'il raconte que plusieurs des nobles, exclus du grand-conseil, vinrent quelques jours après frapper tumultuairement à la porte de cette assemblée, que le doge les fit introduire, arrêter, et qu'ils furent pendus le lendemain.

L'imprudence des conjurés, ou la vigilance du gouvernement, ne permit pas que cette entreprise fût conduite jusqu'au jour de son exécution. Bocconio et ses complices furent arrêtés, interrogés et exécutés dans l'intervalle de quelques heures. Une conspiration découverte affermit le gouvernement qui la punit, mais ne le réconcilie pas avec ceux dont il s'est attiré la haine.

III. Dans l'aperçu que nous avons tracé des gouvernements qui se partageaient à cette époque l'Italie septentrionale, nous avons fait remarquer que les seigneurs avaient conservé la principale influence dans les villes de la Lombardie et de la marche Trévisane, et que la maison d'Este avait acquis peu à peu un pouvoir souverain sur quelques-unes de ces villes, notamment sur Ferrare. Il y avait soixante ans qu'elle y dominait, lorsque Azon d'Este mourut, laissant deux concurrents à l'héritage de son autorité, François son frère, et Frisque son fils naturel.

Celui-ci implora le secours des Vénitiens, qui n'hésitèrent pas à appuyer ses prétentions, dans la vue de conserver ou d'étendre les priviléges qui avaient été accordés à leur commerce par cette maison. Ce fils était en horreur aux Ferrarais, et à juste titre, puisqu'il avait emprisonné et assassiné son père. Déterminés par leur intérêt, les Vénitiens aidèrent le bâtard parricide à recueillir le fruit de son crime.

Leurs troupes, au nombre d'à peu près six mille

hommes, vinrent assiéger la ville dont Frisque n'occupait que la moitié, et la citadelle qui tenait encore pour l'oncle. Le légat du pape à Bologne voulut interposer sa médiation, ou plutôt faire valoir d'anciennes prétentions que le saint-siége avait sur cette place. On n'en tint aucun compte. Les attaques furent pressées; on donna l'assaut, une partie de la ville fut brûlée, le château fut emporté; mais cet incendie, cette violence, rendirent Frisque tellement odieux, que, tout vainqueur qu'il était, il fut obligé de sortir de Ferrare, et ses alliés se hâtèrent de prendre sous leur protection une ville qui était si fort à leur bienséance.

Le sénateur Paul Morosini cherche à justifier l'usurpation des Vénitiens, en disant dans son histoire que Frisque était né d'une Vénitienne, et qu'ayant perdu l'espoir de régner, il avait cédé ses droits à la république pour une pension de mille ducats.

Mais les habitants de cette malheureuse ville, parmi lesquels le saint-siége comptait beaucoup de partisans, députèrent à Clément V, qui résidait alors à Avignon, pour être délivrés de leurs nouveaux maîtres. Le pape ne laissa point échapper une si belle occasion de faire une acquisition importante. Il écrivit aux Ferrarais pour les exhorter à se jeter entre les bras de l'église leur mère, et envoya deux nonces pour recevoir leur serment.

Ce pape, qui se nommait auparavant Bertrand de Got, était un Français, ancien archevêque de Bor-

deaux. Quant à ses droits sur la ville de Ferrare, je ne puis mieux faire que de laisser le pontife les exposer lui-même. Voici la bulle qu'il adressa à la commune de Ferrare.

IV. « Quoique les soins pieux de l'église, et sa tendre sollicitude pour ses enfants, s'étendent généralement sur tous, sa bénignité s'attache plus particulièrement à ceux que le malheur opprime, et que l'injustice veut arracher des bras de leur mère. Elle ne pourrait voir d'un œil d'indifférence leur misère, leurs tribulations et leur servitude. C'est sur vous qu'elle a eu surtout des larmes amères à verser, depuis que vous êtes devenus la proie de la persécution et de la tyrannie. Cependant le malheur des temps et la malice qui règne dans le monde n'ont pas interdit toutes les consolations à l'épouse de Jésus-Christ. Ni les artifices de Pharaon, ni la persécution d'Hérode, n'ont pu parvenir à éteindre toute la race d'Israël; et, malgré la haine des tyrans, l'église de Jésus-Christ, battue par les orages, mais établie sur la pierre de la foi, n'a point été ébranlée de ses fondements.

« Le monde sait que, depuis son origine, la ville de Ferrare avait été soumise à des tributs envers le saint-siége apostolique, et avait reconnu pleinement sa juridiction temporelle, au milieu des tempêtes et des divisions qui la troublaient.

« Échappée à l'oppression du sacrilége Didier, roi des Lombards, par la protection de Charlemagne de

glorieuse mémoire, elle revint sous la domination de l'église, qui avait sollicité pour elle ce puissant secours. Depuis elle éprouva jusqu'à nos jours une longue succession de diverses tyrannies. Enfin la droite du Seigneur s'est étendue sur elle, et, par la sollicitude de l'église, elle s'est vue affranchie d'un dur esclavage. Cette tendre mère lui a ouvert son sein.

« Mais Léviathan, ce serpent tortueux qui ne cherche que les voies obliques, l'auteur de tout mal, a empoisonné les cœurs des Vénitiens, et les a excités à assiéger, à renverser cette malheureuse ville. L'église, dans sa tendre sollicitude, est accourue, et a déployé sa puissance pour arracher ses enfants désolés à l'ennemi rugissant, prêt à les dévorer.

« C'est pourquoi, pleins d'une fervente dévotion et d'une foi sincère, touchés du souvenir de tant d'amour et de tant de bienfaits, vous éprouvez humblement le désir de rentrer sous cet empire de bénignité, et vous avez chargé notre vénérable frère, votre évêque, vos syndics et vos envoyés, de reconnaître en votre nom que votre ville, vos personnes, vos biens, votre territoire, appartiennent et ont appartenu de tout temps à la sainte église romaine, avec haute et basse juridiction, et que vous nous les soumettez pleinement et sans restriction. »

On voit que, si le droit des papes sur Ferrare avait existé, ce droit remontait à un temps où les papes n'étaient pas encore investis du caractère de souverains,

et que, dans tous les cas, cette possession avait éprouvé une interruption de cinq cents ans; mais l'obscurité des droits de l'église ne rendait pas les prétentions des Vénitiens moins injustes : aussi les envoyés de Ferrare, en parlant de l'occupation de leur ville par l'armée de la république, disaient-ils formellement qu'elle ne lui appartenait, ni ne lui avait appartenu, ni ne lui appartiendrait jamais.

V. L'un des nonces se rendit à Venise pour obtenir que le gouvernement se désistât de ce système d'usurpation. Dans le conseil où on délibéra sur cette affaire, Jacques Querini s'éleva contre l'injustice et la honte de cette conquête. Il y avait un noble courage à parler ainsi; car non-seulement le doge et la majorité du conseil étaient déterminés à la retenir, mais le peuple lui-même était fort animé contre l'ambassadeur qui venait en réclamer la restitution. L'avis de Jacques Querini ne laissa pas d'être soutenu par les politiques consciencieux, par tous ceux à qui leurs scrupules, ou leur prudence, faisaient redouter une brouillerie avec la cour de Rome, et surtout par les censeurs déterminés de l'administration du doge actuel. Ils ne manquèrent pas de prédire tous les malheurs que cette guerre pouvait attirer sur la république. Ils rappelèrent avec complaisance les désastres de la guerre précédente; ils insinuèrent assez clairement que l'intérêt de la patrie ne conseillait pas de se déshonorer par une usurpation, de courir les chances d'une guerre,

de s'attirer les censures ecclésiastiques, de jeter le trouble dans les consciences de tous les citoyens, pour servir l'ambition imprudente du chef de l'état. Ces craintes étaient manifestées par des hommes du plus grand nom, dont les ancêtres avaient occupé plusieurs fois le rang suprême, par les Badouer, les Thiepolo: on pouvait leur supposer autant de jalousie que de scrupule; mais ils n'en avaient pas moins raison, et leur influence devait entraîner ceux qui craignaient de devenir rebelles à l'église.

Beaucoup de ces hommes nouveaux, qui devaient au doge leur existence politique, soutinrent un chef sans doute infiniment sage, au moins à leurs yeux, puisqu'il était l'auteur de leur élévation. Il s'ensuivit des altercations très-vives entre eux et les Querini, les Tiepolo, les Badouer; et, comme dans les discussions, où les passions s'exaltent et s'aigrissent, on en vient toujours à des dénominations injurieuses, on se qualifia réciproquement de papistes et d'antipapistes, c'est-à-dire de guelfes et de gibelins. Ce fut pour la première fois que ces noms de partis furent prononcés à Venise. Ils furent bientôt en usage ailleurs que dans le conseil; ils attestèrent l'existence de deux factions ennemies; on vit des hommes en armes se rallier sous l'une ou l'autre de ces bannières, parcourir les rues, et insulter ceux qui se déclaraient pour le parti contraire au leur.

Gradenigo n'en persistait pas moins dans le dessein

de retenir Ferrare. « A Dieu ne plaise, dit-il, que je « propose de nous écarter jamais des égards que nos « pères ont constamment manifestés pour le saint-siége; « il n'est point ici question de l'église, mais des inté- « rêts de la patrie, intérêts que le ciel a commis à ceux « qui sont appelés au gouvernement. Il s'agit de Fer- « rare ; nous ne l'avons point enlevée au pape, car il « ne la possédait pas ; ni à la maison d'Este, car elle « l'avait déja perdue, et c'est parce qu'elle l'avait per- « due qu'elle a desiré nous voir hériter de ses droits, « nous ses amis, ses soutiens, ses bienfaiteurs, plutôt « qu'un prince ennemi. Cette cité elle-même s'est mise « spontanément sous notre tutelle; c'est elle qui nous « a appelés. Si, aussitôt après, elle s'est montrée n- « constante, si elle s'est repentie, personne n'ignore « que ce changement dans ses affections n'est dû qu'aux « suggestions de François d'Este. Elle s'était donnée, « elle s'était soumise, elle ne pouvait plus se croire « indépendante ; nous ne pouvions plus varier dans « nos desseins au gré de l'inconstance populaire ; il « n'est pas de la nature de la souveraineté de se donner « et se reprendre tour-à-tour. Se soumettre spontané- « ment, c'est se démettre du pouvoir, même de celui « de changer ; c'est un acte irrévocable. Quel peut être « le motif de l'indignation dont le saint-père nous me- « nace ? Voudrait-il voir Ferrare dans les mains d'un « autre souverain ? N'a-t-il pas souffert pendant long- « temps qu'elle restât sous la domination de la maison

« d'Este ? Sommes-nous moins puissants ? Avons-nous « moins mérité par nos services ? La comparaison serait « injurieuse. Ferrare est éloignée de Rome. Le souve- « rain pontife, mieux informé et plus sagement con- « seillé, sentira qu'il importe que cette ville reste, au « moins à titre de dépôt, entre les mains d'une nation « voisine, puissante, et dévouée au saint-siége : et nous, « nous aurons montré que nous sommes incapables « d'inconstance, de faiblesse, en ne laissant point échap- « per l'occasion que la Providence nous offrait d'a- « grandir le domaine et d'affermir l'indépendance de « la république. »

Après avoir cherché à prouver que la république possédait cette ville en vertu d'une cession ; que sa reddition avait été volontaire, il fut moins difficile à Gradenigo de démontrer tous les avantages que le commerce de Venise retirerait de la possession d'une place qui lui assurait la domination du Pô, et lui ouvrait une communication facile avec tout le nord de l'Italie. Ces raisons prévalurent ; on énonça dans la délibération que la république n'avait consenti à occuper Ferrare qu'à titre de secours, et à la sollicitation des habitants ; qu'on y avait envoyé des troupes pour la protéger, et pour empêcher d'autres princes, qui la convoitaient, de s'en rendre maîtres ; que l'urgence des circonstances n'avait pas permis d'en référer à sa sainteté ; que la résidence d'un magistrat vénitien dans cette ville n'était pas une chose nouvelle, que cela s'était

vu après qu'elle avait été délivrée de la tyrannie d'Erzelin par les armes de la république; que l'on continuerait en conséquence de la garder, mais à titre de dépôt, et comme place de sûreté.

VI. La demande du nonce fut rejetée; et lui-même, 1309
au mépris de son caractère, se vit outragé par le peuple, assailli de coups de pierres, et obligé de quitter Venise, sur laquelle, en fuyant, il lança l'excommunication.

Le pape fulmina aussitôt une bulle où l'on retrouve le successeur de ce Boniface VIII, qui disait qu'il avait le pouvoir de gouverner les rois avec la verge de fer, et de les briser comme des vases d'argile.

Après avoir reproché aux Vénitiens leur ingratitude, le pontife les comparait à Dathan, à Abiron, à Absalon, à Lucifer; leur ordonnait d'évacuer Ferrare dans un mois, sous peine, pour le doge et le gouverneur, d'encourir l'excommunication, et, pour la république, de voir tout son territoire mis en interdit. Il serait défendu, sous les mêmes peines, à toutes les nations d'entretenir aucun commerce avec les Vénitiens, de leur rien acheter, de leur vendre ni marchandises ni provisions d'aucune espèce. Le doge et la république seraient dépouillés de tous les priviléges, de tous les fiefs que le saint-siége leur avait accordés. Tous leurs sujets seraient déliés du serment de fidélité. Les Vénitiens seraient déclarés infâmes, incapables d'exercer, même chez eux, aucunes fonctions publiques, de

comparaître en justice, soit comme demandeurs, soit comme défendeurs; de tester et d'hériter. Leurs enfants, jusqu'à la quatrième génération, seraient exclus de toutes les dignités ecclésiastiques et séculières. Telle était la peine de la désobéissance après un mois de délai. Que s'ils y persistaient un second mois, le pape déposait de leurs charges le doge et tous les officiers de la république, affranchissait leurs débiteurs de leurs obligations, cassait tous les contrats, confisquait les biens meubles et immeubles de tous les Vénitiens, requérait toutes les puissances de leur courir sus, et de réduire leurs personnes en esclavage.

Ce monument de délire porte la date du 27 mars 1309.

Ce scandaleux abus de l'autorité spirituelle, dans une cause toute mondaine, n'ébranlà point les Vénitiens; ils persistèrent dans leur injuste détention, et le pape dans ses fureurs.

VII. L'évêque, le clergé, les moines de Venise, abandonnèrent une terre frappée de malédiction; le service divin fut interrompu dans tout l'état de la république, les fidèles furent privés de la parole de Dieu et de tous les sacrements; on n'obtenait qu'avec peine le baptême pour les nouveau-nés. Une croisade fut prêchée; le trésor des indulgences fut ouvert à ceux qui se dévoueraient pour la délivrance de Ferrare, comme s'il se fût agi de la délivrance des lieux saints. Un cardinal vint se mettre à la tête des croisés, dont les Florentins

renforcèrent l'armée par une nombreuse cavalerie. Les 1309
troupes vénitiennes, sous les ordres de Marc Querini, étaient campées à Francolino, entre les deux bras du Pô, qui se séparent au-dessus de Ferrare. Cette position n'était que défensive; mais outre que les Vénitiens ne se jugeaient pas assez forts pour attaquer, ils avaient à garder la citadelle qui était leur point d'appui, à surveiller une ville populeuse dont les habitants ne leur étaient pas affectionnés; et ils ne pouvaient perdre de vue leur flottille stationnée sur le fleuve. Les chaleurs de l'été rendirent très-pénible à tenir cette position déja malsaine naturellement: les subsistances devinrent rares, les maladies firent des progrès, l'armée demanda des renforts. Il n'y avait que la population de Venise qui pût les fournir; on y concourut avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Le sort désignait les citoyens qui devaient marcher; on les relevait tous les quinze jours. Jean Soranzo était le capitaine de cette milice; mais quelque diligence qu'on pût faire, des secours suffisants n'arrivèrent pas à temps pour prendre part à un combat que le cardinal vint livrer à l'armée vénitienne. Celle-ci, complètement défaite, se retira vers Ferrare. Les habitants, la voyant revenir en désordre, saisirent ce moment pour éclater. Les troupes papales arrivèrent au même instant; les bourgeois leur ouvrirent les portes; beaucoup de Vénitiens furent égorgés; on porte le nombre de leurs morts à quinze mille: le reste se réfugia dans la citadelle, où le cardinal se

disposait à les forcer; mais, au lieu de se déterminer à y soutenir un siége, et à attendre des secours, à la vérité fort incertains, André Vitturi et Raymond Dardi, qui y commandaient, se hâtèrent de sauver les débris de l'armée et la flottille. Ils s'embarquèrent le 28 août 1309, abandonnant la forteresse, et descendirent le Pô jusqu'à la mer, non sans encourir le reproche d'avoir manqué de constance dans une de ces occasions périlleuses que la fortune offre aux chefs pour que leur courage se distingue de celui des soldats.

VIII. Pendant que les Vénitiens perdaient cette ville fatale à leur gloire et à leur repos, le pape avait écrit partout pour leur susciter des ennemis. Les rois de France, d'Angleterre, d'Arragon et de Sicile avaient reçu ordre de mettre à exécution les menaces de la bulle dans toute leur rigueur. Dans presque toute l'Europe, on eut la honteuse faiblesse de violer le droit des gens, et l'asyle dû à des étrangers. Les gouvernements eurent la mauvaise politique de consacrer par leur obéissance une autorité si dangereuse pour eux-mêmes; mais il y avait des jalousies à satisfaire, et des rapines à exercer.

En Angleterre, on confisqua les biens des excommuniés, on pilla les comptoirs, on dépouilla les voyageurs. En France, ceux qui avaient porté des marchandises pour les vendre dans les foires, les virent saisies et dispersées par ordre du gouvernement. Leurs vaisseaux furent arrêtés dans les ports. Ce fut bien pis

sur toutes les côtes d'Italie, dans la Romagne, en Calabre, en Toscane, à Gènes surtout. Non-seulement tous les Vénitiens furent ruinés, mais il y en eut de massacrés. Un grand nombre d'entre eux se virent réduits en esclavage; et, devenus un objet de commerce, en vertu d'une bulle du pape, des chrétiens furent vendus par des chrétiens à d'autres barbares. Ce fut un grand bonheur pour nous, dit un historien vénitien, que les Sarrasins ne fussent pas baptisés. Venise, isolée de toute l'Europe par l'anathème, encore plus que par sa position, était comme une plage empestée au milieu de la mer ; nul ne pouvait en sortir, et aucune voile amie n'osait y aborder.

IX. Gradenigo ne comptait pas seulement pour ennemis ceux que ses nouvelles lois avaient exclus de toute participation au pouvoir ; il en avait aussi parmi les personnages qui, accoutumés à une longue possession de l'autorité, étaient irrités de la partager avec des hommes nouveaux. Outre cela, tout ce qui pouvait frapper l'opinion populaire se réunissait contre lui. Son règne n'avait eu d'éclat que par de grands revers, et l'interdit jeté par le pape mettait le comble à toutes les calamités publiques. La disette, la cessation absolue du commerce, la difficulté de gagner sa vie, la privation de toutes les consolations que la religion peut offrir aux malheureux, étaient de tristes résultats, dont la classe indigente devait surtout se ressentir, et qu'elle devait attribuer à la juste sévérité de la Provi-

dence, provoquée par les fautes du gouvernement. C'est une situation bien déplorable que d'avoir appelé à la fois sur sa tête la haine qui s'attache naturellement au pouvoir, et le blâme qui suit toujours le malheur. Il est moins permis aux princes qu'aux particuliers de braver la haine, parce qu'ils ne règnent que par une espèce de concession, et pour mériter l'amour des peuples. Le mépris de l'opinion publique est en contradiction avec les sentiments qu'ils doivent manifester : c'est toujours une faute de le laisser apercevoir : mais la nature avait donné à Gradenigo une de ces ames inébranlables, sur lesquelles la fortune et la contradiction ne peuvent rien.

C'était personnellement contre lui qu'étaient dirigées les imprécations. Il avait amené les choses à ce point que l'on pouvait croire faire un acte de patriotisme en renversant le chef de l'état. Quoique la révolution aristocratique ne fût pas entièrement consommée, car on n'était encore qu'en 1310, et elle ne le fut qu'en 1319, cette animadversion, qui avait coûté la vie à Bocconio et à ses complices, était partagée par des hommes bien plus dangereux.

Trois familles, non-seulement patriciennes, mais des plus illustres, et que le sort n'avait pas exclues du conseil, devinrent des points de ralliement autour desquels se groupèrent tous ceux qui désiraient un nouvel ordre de choses. Elles ne laissaient pas échapper une occasion de susciter des embarras au doge, et de porter

atteinte à sa considération. Le doge, de son côté, se servit de son influence pour leur faire subir plusieurs mortifications, même des condamnations pécuniaires. Plus d'une fois les rixes du conseil furent sur le point de devenir sanglantes.

Les Querini étaient une maison puissante. Ils se prétendaient issus de l'illustre famille romaine des Sulpiciens; et, comme tels, ils comptaient parmi leurs aïeux l'empereur Galba, dont le nom avait été porté par trois membres de cette famille, élevés au dogat dès le huitième siècle (1).

Les Badouer, qui sont les mêmes que les Participatio, avaient été élevés sept fois à cette suprême dignité.

Les Tiepolo comptaient deux princes qui avaient occupé le trône pendant une partie du siècle qui venait de finir; mais le plus fort de leurs droits, ou du moins le plus juste sujet de leur ressentiment, ils le tiraient de ce Tiepolo qui n'avait point régné, quoique appelé au dogat par le suffrage du peuple. Si l'élévation des uns leur enflait le cœur, l'exclusion de l'autre les blessait encore plus sensiblement.

Ce Jacques Tiepolo, qui avait manqué à sa fortune, en ne secondant pas le mouvement du peuple déclaré en sa faveur, avait un fils nommé Boémont Tiepolo: celui-ci, marié à la fille de Marc Querini,

---

(1) Maurice Galbaio, doge en 764; Jean Galbaio, son fils, en 779; et Maurice Galbaio, fils de Jean, associé au dogat en 796.

trouvait dans son beau-père l'ambition et le courage que son père n'avait pas su montrer. Querini avait commandé pendant quelque temps la flotte de Venise, et quoiqu'il n'eût rien fait de bien remarquable, il avait reçu quelque lustre de ce commandement, parce qu'on le lui avait ôté, et que son successeur, André Dandolo, avait eu le malheur de perdre contre les Génois la désastreuse bataille de Curzola.

X. Ce fut chez Marc Querini que se tinrent les premières conférences, où l'on s'occupa de remédier aux maux de l'état; car c'est toujours sous ce prétexte que se trament les conjurations. Ce patricien était le chef d'une nombreuse maison, dans laquelle il trouva beaucoup d'hommes qu'il jugea dignes d'être admis à la confidence de ses desseins. Outre son fils Benoît et un de ses petits-fils, Boémont Tiepolo son gendre, et Jacques Querini son frère, le même que nous avons vu si animé dans le conseil contre l'usurpation de Ferrare, il initia dans ses projets huit autres personnages de son nom, dont un était procurateur de S. Marc. On voyait dans cette conspiration trois générations à la fois, le fils, le père et l'aïeul; deux Badouer et plusieurs autres hommes, presque tous considérables, entre lesquels l'histoire nomme André Dauro, Jean Maffei, Pierre Beccario, Marin Baffo, Marc Venier, dont la famille, depuis la prise de Constantinople, possédait l'île de Paros, Borsellino, Babilone, Michel Tetolo, Nicolas Vandalin, François Basilio, Nicolas

Barbaro, et plusieurs membres de la famille Barozzi.

XI. Dans une de leurs assemblées, Marc Querini fit à ses amis un exposé rapide de la situation de Venise depuis l'élection du doge régnant. Cette république, accoutumée à dominer sur les mers, avait vu son armée battue par les troupes d'Aquilée. Les barques du patriarche avaient porté la désolation dans l'île de Caorlo, et emmené le gouverneur prisonnier. Enfin de Venise on avait vu flotter sur Malamocco l'étendard d'un ennemi qui devait être si peu redoutable, et on n'avait pas tiré vengeance de pareils affronts.

Une flotte avait été envoyée à Ptolémaïs, mais elle n'avait fait que s'y montrer, et était revenue, laissant cette ville en proie à des dissensions, qui avaient amené bientôt après la perte des précieux établissements de la république en Syrie, la ruine, la captivité ou la mort de presque tous les Vénitiens qui s'y trouvaient. Les vaisseaux avaient manqué à ces malheureux, non-seulement pour se défendre, mais même pour se sauver.

Dans la guerre contre les Génois, on avait commencé par des dévastations qui n'étaient pas plus profitables que glorieuses. L'escadre engagée si imprudemment dans les glaces de la mer Noire avait perdu la moitié de ses équipages, et on avait fini par éprouver les plus honteuses défaites. Deux des plus belles flottes que la république eût jamais mises en mer avaient été anéanties.

Bellet Justiniani avait déshonoré les armes vénitiennes par ses pirateries dans l'Archipel, et par le massacre des prisonniers.

Enfin venait la guerre de Ferrare. On avait soutenu un usurpateur pour usurper ses prétendus droits. Et quels étaient-ils ces droits? d'être bâtard et parricide. A quel titre Venise devait-elle en hériter? parce que ce monstre était né d'une courtisane vénitienne. Quels étaient les fruits de cette criminelle entreprise? la haine de Ferrare, la honte d'une injustice et d'une défaite, la perte d'une armée, la guerre contre tous les peuples, l'interdit, l'isolement de Venise d'avec tout le reste de l'Europe : au-dehors les propriétés saisies, les citoyens massacrés ou vendus comme esclaves; au-dedans la disette, la misère, l'excommunication, et les factions.

Et c'était au milieu de tant de circonstances désastreuses que le doge, n'écoutant que son orgueil, comme aurait pu le faire un prince couvert de gloire, dépouillait le peuple de ses droits les plus sacrés, outrageait d'illustres familles, en les déclarant sujettes, dans un état où la souveraineté était l'apanage de tous, et cimentait ses odieuses usurpations par le sang du généreux Bocconio.

« Ce doge, s'écria Querini, ce doge animé de l'esprit « infernal, a dégradé tous les bons citoyens ; il a semé « la division dans les familles, en en réduisant les « membres à des conditions inégales. Il a foulé aux

« pieds les droits de ceux dont les glorieux ancêtres
« ont élevé la puissance de cet état. Il a oublié le cou-
« rage des Vénitiens, qui n'hésitèrent jamais à hasar-
« der leur vie pour le salut de la patrie. Aussi a-t-il
« encouru la haine de tous. Grands et petits ont à lui
« reprocher le deuil de leurs familles, l'envahissement
« de leurs droits, la décadence, le péril de la répu-
« blique. Ce péril est imminent; mais le remède est
« dans nos mains. »

Là-dessus Tiepolo, prenant la parole, se livra à toute sa haine contre le doge, et prouva qu'on ne pouvait sauver l'état qu'en arrachant le pouvoir aux mains qui en abusaient. Il ne manqua pas, en accusant l'ambition du prince actuel, de rappeler la modération du sage Jacques Tiepolo, qui, un siècle auparavant, avait abdiqué cette dignité. Il compara les désastres dont on avait à gémir avec le règne glorieux de Laurent Tiepolo, son aïeul, vainqueur des Génois en Syrie, et qui avait forcé l'Italie à reconnaître la souveraineté de Venise sur l'Adriatique. « Si mon trisaïeul,
« dit-il, s'est dépouillé volontairement du pouvoir,
« après avoir donné de sages lois; si son fils a péri sur un
« glorieux échafaud, victime de la haine de l'empereur,
« qu'il avait encourue par son dévouement à la répu-
« blique; si mon aïeul a illustré Venise par des victoires,
« j'ai vu ces éminents services noblement récompensés
« par l'amour de tous les bons citoyens, lorsque leurs
« suffrages unanimes appelaient mon père à la dignité

« suprême. Les ambitieux qui conspiraient dès-lors « contre vos droits, sentirent que, sous un pareil doge, « ils ne pourraient consommer leur usurpation. Il leur « fallait un esprit dur, altier, opiniâtre, pour favoriser « l'établissement de la tyrannie, et Gradenigo fut élu « au mépris de la voix publique.

« Cette exclusion de mon père ne fut pas seulement « une insulte à ma famille; ce fut un outrage pour tous « les citoyens. J'ignore quels nouveaux malheurs peu- « vent menacer la patrie après son asservissement et « sa ruine; mais je sais qu'il m'est réservé, pour prix « des services de mes aïeux, de passer honteusement « ma vie sous les lois d'un maître insolent. Si je m'y « résignais, je ne me souviendrais pas de ma naissance, « et je ne serais pas digne de me trouver ici. »

Il n'y avait que la perte du doge qui pût sauver l'honneur des familles, et assurer la paix de l'état. Tiepolo proposa d'attaquer Gradenigo, de le renverser, d'arracher le pouvoir à tous ses adhérents, et de massacrer quiconque entreprendrait de faire résistance.

Jacques Querini, le frère de celui chez qui se tenait l'assemblée, trouva que son neveu avait laissé percer dans son discours trop d'emportement et surtout trop d'ambition. Ce patricien était un esprit sage et modéré, qui, par la même raison qu'il s'était opposé à l'imprudente usurpation de Ferrare, croyait devoir écarter tous les partis violents. « Sans doute, dit-il, il serait

« à désirer que les chefs du gouvernement montrassent « plus de sagesse, plus de modération, plus d'abnégation de leurs intérêts personnels; mais est-ce en imi- « tant leurs excès qu'on espère en trouver le remède? « Un ancien a dit que les hommes doivent révérer le « passé, se soumettre au présent, désirer de bons « princes, et supporter les leurs tels qu'ils sont. Je ne « sais rien de si fatal à un état que les commotions, « les changements de gouvernement : ces révolutions « ne laissent pas même à ceux qui en sont les auteurs « le pouvoir d'en arrêter les funestes conséquences. « Entraînés imprudemment par leur patriotisme, ils de- « viennent bientôt les instruments des pervers, qui se sont « réunis à eux. Je vous conjure de vous défier de votre « zèle, de ne pas prendre la passion, la vengeance pour « un sentiment plus noble. Vous voulez sauver l'état : « est-ce qu'il n'y a pas d'autre moyen que de le déchirer ? « Ne vaudrait-il pas mieux s'unir pour faire prévaloir « dans les conseils tout ce que réclame le véritable in- « térêt de la république? Venise est divisée par des « factions; mais si nous cédons à nos ressentiments, « quelque justes qu'ils puissent être, ne rendons-nous « pas le retour de la paix plus difficile? Je vois ici des « hommes dont les noms rappellent les actions les plus « glorieuses et les plus utiles à la patrie; qu'ils daignent « se souvenir de ce qu'ont fait leurs aïeux, et qu'ils « n'exposent pas cet illustre héritage au gré d'une pas-

« sion qui conseille la révolte et le meurtre pour ra-
« mener l'ordre et la paix. »

« Mon frère, reprit Marc Querini, vous avez dit « qu'il n'y avait rien de si fatal à un état que les révo- « lutions : tout le monde le sent comme vous; mais « c'est précisément ce que nous avons à reprocher au « gouvernement actuel de notre république. Il déplace « et dénature le pouvoir; il nous fatigue par ses usur- « pations, il nous plonge dans une inquiétude humi- « liante sur la stabilité de notre condition. Vous se- « riez-vous attendu que les hommes les plus honorables « fussent rejetés dans la classe des sujets; qu'il leur fût « interdit même de mériter à l'avenir un rang déja si « noblement acquis? C'est là cependant ce que nous « voyons; et au profit de qui se sont opérés ces chan- « gements? Le peuple a été dépouillé de tous ses droits. « Les citadins ont été réduits à la condition des po- « pulaires, et sont plutôt blessés que dédommagés par « l'élévation de quelques-uns des leurs. Les anciennes « familles sont divisées en trois classes; les unes sont « sujettes, les autres en proie à la discorde. Les plus « favorisées sont celles qui ont été maintenues dans un « rang où elles auront désormais des inconnus pour « égaux. On a dit peut-être que ces changements avaient « pour objet le maintien de l'ordre dans la république; « mais depuis cent cinquante ans, depuis qu'un doge « fut massacré pour avoir perdu une armée, et apporté

« la peste, l'ordre public n'a été troublé que deux fois :
« en 1268, lorsqu'au milieu de la disette on voulut
« établir un impôt sur le pain, et, dans ces derniers
« temps, lorsque le peuple voulut recouvrer son droit
« de nommer le doge. La république ne peut pas trou-
« ver un avantage là où aucun de ses citoyens ne trouve
« le sien. Cette révolution n'a donc favorisé aucun in-
« térêt. Je me trompe ; elle a servi la passion de Gra-
« denigo, son ressentiment contre le peuple, et sa haine
« contre les nobles qui n'avaient pas partagé ses pro-
« jets criminels. Il n'y a plus de nobles que ceux qu'il
« a bien voulu choisir ; désormais nous datons tous de
« son règne. Maintenant, je le demande, croyez-vous
« qu'il soit possible de le ramener à des sentiments plus
« justes, à cette modération que nous devons tous nous
« proposer ? Espérez-vous acquérir assez d'influence
« dans les conseils pour la faire prévaloir ? Est-ce avec
« de la modération qu'on réprime la violence ?

« Sans doute nos aïeux nous ont frayé un honorable
« chemin ; mais ils rougiraient de nous si nous con-
« sentions lâchement à être dépouillés des prérogatives
« qu'ils nous ont acquises, et de la liberté qui appar-
« tient au moindre citoyen de cet état. Nous tirons au-
« jourd'hui de l'illustration de nos ancêtres, ce pré-
« cieux avantage qu'on ne peut nous supposer aucune
« ambition personnelle, lorsque nous réclamons la
« conservation des droits de tous. Le trône même n'a
« rien qui puisse ajouter à la grandeur de nos familles,

« vos aïeux et les miens l'ont occupé dans un temps « où la couronne était plus indépendante ; les Badouer « ont fourni sept doges, aux premiers siècles de la ré- « publique ; les Thiepolo y sont montés avec gloire, « et ont su en descendre. Qu'auraient fait nos ancêtres « si on eût tenté de leur ravir leurs droits ? L'histoire « nous répond en nommant vingt doges chassés du trône ; « précipitons-en celui-ci, et que sa chute, vengeant le « peuple et nos familles, rende à la république la paix « et la splendeur qu'elle a perdues sous le règne et « par la faute de Gradenigo. Son insolence nous met « dans la nécessité de tout souffrir ou de tout oser. »

Après ce discours, ce ne fut qu'un cri dans l'assemblée contre le doge. On résolut de tout hasarder pour sa perte, et le sage Jacques Querini, en déplorant les suites que pouvait avoir cette résolution, resta fidèle à un parti dans lequel il comptait presque tous les siens.

XII. Il ne fut pas difficile aux conjurés de faire entrer dans leur projet beaucoup de citadins. Chacun de ces personnages disposait d'un grand nombre de populaires, et ils s'étaient associé une vingtaine de prêtres. Quand ils firent le recensement de leurs forces, ils se jugèrent en état d'attaquer à main armée un gouvernement qui, dans un moment de surprise, n'avait que peu de troupes à appeler à son secours.

Cependant Badouer leur fit observer qu'au moment de l'exécution on ne trouverait peut-être pas prêts tous

ceux sur lesquels on aurait compté. Il proposa de s'assurer, dans tous les cas, la supériorité des forces, en appelant du secours de Padoue, qui pourrait fournir un renfort considérable.

Padoue était une cité jalouse dans laquelle il ne devait pas être difficile de trouver des ennemis du gouvernement vénitien. Badouer y exerçait une grande influence; cette ville avait été le berceau de sa maison; quoique Vénitien, il en était dans ce moment le premier magistrat. Il s'offrit à négocier pour l'envoi de ce secours, dont on reconnut unanimement l'utilité.

Toutes les confidences délicates, qui pouvaient lier à ce grand dessein ceux qui devaient concourir à son exécution, furent faites avec la prudence et l'adresse convenables. Chacun s'assura, par divers moyens, du dévouement des prolétaires qu'il comptait parmi ses clients. Quant à ceux avec qui on ne pouvait se dispenser de quelque révélation, on ne leur fit entrevoir que le projet de réclamer des droits que tout le monde regrettait, mais de les réclamer assez hautement pour obtenir justice.

Pendant que tout cela se tramait, la conduite de chacun des principaux conjurés fut tellement circonspecte, que pas un n'attira sur lui le moindre soupçon, et ne fournit à la fortune l'occasion de le trahir.

Badouer réussit complètement à s'assurer d'un puissant secours qu'on ferait venir de Padoue.

Il fallait se pourvoir des armes que l'on mettrait à

la main de tous les prolétaires réunis au moment de l'exécution. Les armes étaient alors conservées dans les anciennes maisons, comme objet de luxe ou comme trophée. Tous ces nobles guerriers en avaient une grande quantité; la fréquence des armements pour le commerce maritime, donnait beaucoup de prétextes et de moyens pour en rassembler. On en fit venir du dehors, et les palais des principaux conjurés devinrent des arsenaux, où se préparait en silence la perte du gouvernement et du doge.

Quand toutes ces dispositions furent terminées, on se réunit pour arrêter le plan et le jour de l'exécution. On vit avec joie qu'on avait des forces suffisantes pour compter sur le succès; tout l'avait secondé, rien ne l'avait compromis.

XIII. Venise est divisée en deux parties principales par un grand canal, sur lequel il n'y a qu'un pont. Ce pont joint la petite île de Rialte au quartier qu'on appelle la Mercerie, quartier populeux, rempli de boutiques, et dont les rues conduisent à la place Saint-Marc, où est le palais ducal. Le palais Querini était situé sur la place de Rialte. On conçoit de quelle importance était l'occupation de ce pont qui établissait la communication entre les deux moitiés de la ville, et quel avantage les rues étroites, qui forment le labyrinthe de Venise, offraient à des conjurés. Maîtres du pont de Rialte, ils pouvaient se porter partout, et l'ennemi, en supposant qu'il eût des forces, ne pouvait

les déployer que sur un seul point, sur la place Saint-Marc. Il fallait donc le prévenir dans cette position; et s'il y était prévenu, ses troupes ne pouvaient plus qu'errer sans se réunir, exposées à être arrêtées, dans chaque rue, par une poignée d'hommes.

On était alors au mois de juin 1310. On convint que les principaux conjurés rassembleraient pendant la nuit tous ceux qu'ils avaient engagés dans le parti, qu'avant le jour ils les conduiraient sur la place de Rialte, devant le palais Querini; que là, Boémond Tiepolo prendrait le commandement, qu'il traverserait rapidement le pont, se porterait avec sa troupe sur la place Saint-Marc, investirait le palais ducal, en forcerait l'entrée, et s'emparerait du doge, sans hésiter à le massacrer en cas de résistance; qu'on proclamerait sur-le-champ la révolution opérée dans le gouvernement, c'est-à-dire le retour de l'ancien ordre de choses existant avant la réforme du grand-conseil, et qu'on resterait sous les armes dans la place Saint-Marc, jusqu'à l'arrivée des Padouans amenés par Badouer. Ce renfort arrivé, les diverses troupes des conjurés devaient se répandre dans les quartiers de la ville, se rendre maîtresses de tous les établissements publics, notamment de l'arsenal, et agir selon les occurrences contre ceux qui voudraient s'opposer à la révolution. Tel était le plan; l'exécution en fut fixée au 15 juin.

XIV. Le 14, Badouer partit pour Padoue, où il alla 1310
se mettre à la tête de ceux qu'il avait gagnés. Dans la

soirée et pendant la nuit, tous ceux qui devaient prendre part à cette grande entreprise, se glissèrent sans affectation, en silence, et par diverses issues, dans les maisons où des armes avaient été préparées. La nuit avançait; ces troupes de conjurés se mirent en marche avant le jour, et se rendirent sur la place de Rialte; là, Querini sortit de son palais avec Tiepolo; les principaux chefs de l'entreprise se répandirent dans les rangs, exaltèrent l'imagination de leurs gens par tout ce qu'il y a de plus puissant sur les hommes; le butin, la gloire, la vengeance, la patrie et la liberté. Tiepolo et son beau-père portaient sur le front une noble assurance. Tous étaient également déterminés à délivrer Venise de la tyrannie.

Au lever du soleil, un de ces violents orages, qui sont assez fréquents dans cette saison, vint retarder ce jour si impatiemment attendu, et qui allait être si terrible. Le tonnerre, l'obscurité, la pluie qui tombait par torrents, mirent quelque désordre parmi les troupes des conjurés, ou ralentirent les dispositions que leurs chefs avaient à faire. Le vent soufflait avec impétuosité, les vagues en fureur assiégeaient Venise, sinistres avant-coureurs d'une autre tempête qui allait éclater. Les conjurés virent, dans ce désordre de la nature, un favorable présage. Tiepolo, pour occuper cette multitude, lui laissa brûler les archives d'un tribunal qui se trouvait dans ce quartier; de cette expédition on

passa au pillage d'un grenier public, et du pillage du grenier à celui des boutiques voisines. Cependant la tempête continuait, il était impossible qu'un rassemblement si tumultueux, qui avait déja éveillé une partie de la ville, n'eût pas répandu l'effroi dans d'autres quartiers, le doge devait en être déja informé; on ne pouvait guère espérer de le surprendre; il avait eu le temps de se dérober à la recherche des conjurés.

Tiepolo se décida à se mettre en marche au milieu de cet épouvantable orage. Sa troupe se divisa en deux parts : Marc Querini et son fils Benoît conduisaient l'une; Tiepolo prit l'autre sous son commandement. Ces longues files de gens armés traversaient des rues étroites, en agitant leurs épées et leurs drapeaux, sur lesquels on lisait le mot LIBERTÉ : cette ville, toujours si silencieuse, retentissait du bruit des armes. Ce fut la troupe de Querini qui déboucha la première sur la place Saint-Marc. Quel fut l'étonnement de ce chef des conjurés d'y voir une ligne d'hommes sous les armes, qui n'étaient ni la troupe de Tiepolo, ni les Padouans que devait amener bientôt Badouer!

XV. Voici ce qui s'était passé pendant la nuit. Aucune imprudence, aucune indiscrétion, n'avait été commise dans une affaire qui exigeait le concours de tant de personnes; mais le doge était aussi vigilant que hardi. La réunion des conjurés dans les maisons où on leur avait donné rendez-vous pendant la soirée du quatorze, n'avait pu se faire sans être remarquée. Il en avait été

rendu compte à Gradenigo, qui sur-le-champ avait pénétré l'objet de ces rassemblements, et vu toute l'étendue du péril sans s'en laisser effrayer.

D'une part, il avait dépêché des agents pour observer les maisons qu'on lui avait désignées; de l'autre, il avait envoyé aux gouverneurs des îles les plus voisines, notamment à Ugolin Justiniani, qui commandait à Chiozza, l'ordre de venir en toute diligence à Venise, avec le plus de troupes qu'ils pourraient rassembler. En même temps il avait appelé auprès de lui ses conseillers, les officiers de nuit, les chefs de la quarantie, les avogadors, et plusieurs des nobles qu'il connaissait pour dévoués à son parti. Là, il leur avait déclaré ce qu'il venait d'apprendre, et ce qu'il jugeait qu'on avait à craindre : à chaque instant, les agents qu'il avait répartis dans la ville venaient lui rapporter qu'on avait remarqué pendant toute la nuit du mouvement dans telle maison ; qu'on y distribuait des armes ; puis, qu'une troupe s'était mise en marche, et se dirigeait vers la place de Rialte, vers le palais Querini. On vit clairement que cette place était le point principal de ralliement, et que cette entreprise avait pour chefs les Querini et les Tiepolo. On n'avait que le reste d'une nuit très-courte pour se préparer à la défense.

Sur-le-champ on dégarnit les postes les moins importants de Venise, pour porter sur la place Saint-Marc toutes les troupes dont on pouvait disposer. On fit venir des ouvriers de l'arsenal. Tous les membres du

conseil furent avertis, chacun amena ce qu'il avait de gens sûrs. Marc Justiniani, à qui, dans cette importante conjoncture, le commandement fut confié, se trouvait à la tête d'une force déjà imposante, lorsque Marc Querini déboucha sur la place suivi de tous les siens.

XVI. Dès qu'elles se virent, les deux troupes n'hésitèrent pas à se charger, et ce fut avec la fureur qui caractérise les guerres civiles. Elles criaient l'une et l'autre Vive Saint-Marc; on combattait sans pouvoir juger encore pour quel parti la fortune allait se déclarer. Dans cet instant les troupes que le gouverneur de Chiozza amenait, d'après l'ordre que le doge lui avait expédié dans la nuit, arrivèrent sur le champ de bataille, et prirent part à l'action. La partie devint inégale; cependant Querini soutenait le combat, mais avec désavantage. Tiepolo, Badouer, ne paraissaient point.

La marche du premier avait été retardée par le désordre que le pillage avait mis dans sa troupe; enfin il déboucha sur la place par la rue de l'Horloge, et le doge en personne s'avança pour le repousser avec ce qui restait de troupes disponibles, et les nobles qui formaient un corps de réserve.

Pendant ce combat général, le bruit se répandit que Querini venait de voir tomber son fils à ses côtés; un moment après on dit qu'il était lui-même frappé d'un coup mortel. Cet évènement exalta les uns, jeta du

découragement ou de l'hésitation parmi les autres. La troupe de Querini mit en effet moins de vigueur dans sa résistance. Marc Justiniani sut en profiter, redoubla vivement ses attaques et refoula cette partie des assaillants dans les rues voisines, où les moins déterminés profitèrent de quelques détours pour s'échapper.

Tiepolo, voyant qu'il restait seul à combattre sur la place Saint-Marc, désespéra du succès de son attaque; il replia sa troupe sans beaucoup de désordre, ce qui est assez difficile dans de telles occasions et avec de tels soldats, et opéra sa retraite vers le pont. Comme il passait dans la rue de la Mercerie, suivi d'un page à cheval qui portait un étendard, une femme du peuple lui lança du haut d'une fenêtre une énorme pierre, qui n'atteignit que le page, qu'elle ecrasa.

Arrivé au pont du grand canal, le chef des conjurés s'empara de toutes les barques, les fit passer sur l'autre bord, coupa le pont, garnit de soldats une maison qui le dominait et se fortifia dans Rialte. Cela prouve que sa troupe n'était pas en désordre, et qu'il n'était pas vivement poursuivi.

Pendant ce temps-là Badouer débarquait dans Venise avec les Padouans; mais au même instant arrivaient des troupes que François Dandolo et Marin Delfino amenaient des îles voisines. Elles chargèrent ces étrangers qui croyaient venir au pillage et non pas au combat. Badouer, mal secondé par ses soldats, se vit

environné et tomba vivant entre les mains de ceux qu'il venait détrôner.

Tiepolo, retiré dans Rialte, pouvait y prolonger sa résistance : il paraît qu'il s'y maintint pendant quelques jours ; mais cette résistance n'avait plus d'objet, il devait être forcé dans ce poste tôt ou tard : il ne pouvait pas se flatter de retenir plus long-temps, dans une cause si périlleuse et désormais désespérée, une multitude à qui il suffisait de se débander pour être à peu près sûre de l'impunité.

Le doge, pour hâter la défection des conjurés, fit annoncer une amnistie. Il envoya même des parlementaires à Tiepolo pour l'exhorter à faire cesser l'effusion du sang vénitien. Tiepolo comprit qu'il n'y avait point de résultat à espérer d'une négociation, ni de foi à faire sur de telles promesses. Les troupes marchaient pour l'assaillir ; on allait lui couper la retraite. Il s'embarqua avec quelques amis, et se réfugia hors du territoire de la république.

Telle fut l'issue de cette mémorable journée, de cette grande entreprise conduite avec tant de prudence, et déjouée par le courage et l'activité d'un homme. Querini avait médité ses moyens à loisir et les avait disposés habilement. Gradenigo créa les siens en quelques heures. On ne peut reprocher qu'une faute aux conjurés, ce fut le pillage qui leur fit perdre du temps ; mais quand Tiepolo serait arrivé sur la place Saint-Marc aussitôt que son beau-père, ils n'en auraient

pas moins trouvé les troupes du doge prêtes à les recevoir; les gouverneurs des îles voisines n'en seraient pas moins arrivés avec des renforts. Il aurait fallu combattre là où l'on s'était flatté de surprendre; le reste aurait été remis à la fortune. Les conjurations étant en général une entreprise du faible contre le fort, le mérite de celui qui les conçoit n'est pas de risquer un combat où l'on ne puisse espérer le succès que du courage ou du hasard, mais de faire des dispositions telles, que l'ennemi n'ait pas le temps ou les moyens de déployer ses forces : l'habileté, surtout quand on est le plus faible, consiste à attaquer avec avantage.

XVIII. Après la victoire on s'occupa non moins vivement de la punition des conjurés. Marc Querini, Benoît son fils, furent trouvés parmi les morts, ainsi que Jean Maffei et Pierre Beccario. Badouer et Marin Barozzi, qui avaient été faits prisonniers dans le combat, furent décapités; la corde fit justice de tous les populaires pris les armes à la main. La république ne connaissait pas cette maxime, que, dans les temps postérieurs, Élisabeth reine d'Angleterre recommandait à Henri IV : Après une conspiration découverte, le moyen le plus sûr de disperser ou de ramener les complices, c'est de n'avoir pas l'air de les connaître; au lieu que les poursuites les obligent à se tenir unis et à chercher de nouveaux partisans. Plusieurs conjurés qui s'étaient soustraits au supplice, et dont la tête avait été mise à prix, furent assassinés. Les his-

toriens ajoutent que les autres se virent relégués à Milan, à Parme, à Gènes, à Trévise, avec défense de rompre leur ban, sous peine de la vie. Je ne saurais comprendre comment la république les aurait exilés dans des pays où son pouvoir et sa surveillance ne s'étendaient pas. Cette clémence n'était pas dans le caractère des hommes qui gouvernaient alors. Il est plus vraisemblable que ces conjurés ne durent la vie qu'à l'asyle qu'ils trouvèrent chez l'étranger. Jacques Querini porta sa tête sur l'échafaud, victime de sa fidélité dans une entreprise dont il avait combattu le projet.

Les palais des Querini et des Tiepolo furent rasés; on effaça partout leurs noms et leurs armes; leurs biens et ceux de beaucoup d'autres furent confisqués; on assigna une pension à la femme qui avait voulu écraser Tiepolo, et un service solennel fut institué pour rendre graces à la Providence et perpétuer le souvenir de la victoire remportée sur ceux qu'on était désormais en droit de qualifier de rebelles.

XIX. Quand on revint sur toutes les circonstances de ce grand évènement, on frémit du danger qu'on avait couru. Si une conjuration dans laquelle étaient entrés tant de personnages, qui avait mis en mouvement une partie de la population et appelé du secours d'une ville voisine, avait pu être tramée dans Venise sans qu'on en soupçonnât même l'existence; que n'avait-on pas à craindre encore tous les jours, surtout

tant qu'il existerait quelques restes de ce levain qui avait occasioné une si grande fermentation? La terreur dure plus que le danger, et souvent nous précipite dans un autre.

Les membres du grand-conseil encore épouvantés crurent qu'ils ne pourraient jouir avec sécurité de leur nouvelle puissance, qu'après qu'une commission aurait découvert et signalé tout ce qui restait d'ennemis secrets du gouvernement, comme si une autorité qui tend à s'agrandir ne s'en faisait pas tous les jours de nouveaux.

On jugea le péril encore tellement imminent que l'on créa une autorité dictatoriale après la victoire.

Un conseil de dix membres fut nommé pour veiller à la sûreté de l'état. On l'arma de tous les moyens; on l'affranchit de toutes les formes, de toute responsabilité; on lui soumit toutes les têtes.

Il est vrai que sa durée ne devait être que de dix jours, puis de dix encore, puis de vingt, puis de deux mois, mais il fut prolongé six fois de suite pour le même temps. Au bout d'un an d'existence, il se fit confirmer pour cinq. Alors il se trouva assez fort pour se proroger lui-même pendant dix autres années. Tout ce qu'on put obtenir à l'expiration de ce terme, ce fut que la nouvelle prorogation serait prononcée par le grand-conseil; enfin, en 1325, cette terrible magistrature fut déclarée perpétuelle.

Ce qu'elle avait fait pour prolonger sa durée, elle

le fit pour étendre ses attributions. Institué seulement pour connaître des crimes d'état, ce tribunal s'était emparé de l'administration. Sous prétexte de veiller à la sûreté de la république, il s'immisça dans la paix et dans la guerre, disposa des finances, fit des traités avec l'étranger, et finit par s'arroger le pouvoir souverain, puisqu'il en vint jusqu'à casser même les délibérations du grand-conseil, à en dégrader les membres de leur droit de souveraineté, à les faire rentrer à son gré dans la classe des sujets, et à destituer un doge. Nous verrons successivement ces envahissements sur l'autorité.

Enfin ce tribunal en créa dans la suite un autre plus terrible que lui-même.

Cependant, pour ôter tout sujet de ressentiment aux anciennes familles patriciennes que le hasard avait exclues du grand-conseil, on y admit toutes celles qui n'avaient pris aucune part à la conjuration.

Pierre Gradenigo mourut deux mois après son triomphe. Il n'avait pas encore cinquante ans. Sa mort fut attribuée au poison, mais on n'a acquis à cet égard aucune certitude, et ce soupçon prouve seulement la haine dont il était l'objet.

LIVRE VIII.

Levée de l'interdit.—Expédition contre les Génois. —Révolte de Candie.—Guerre contre le seigneur de Vérone.—Acquisition de Trévise et de Bassano, 1310 — 1343. — Croisade de Smyrne.— Septième révolte de Zara. — Peste à Venise, 1343—1348.—Nouvelle guerre contre les Génois, 1348—1354. — Changements dans l'organisation du conseil du doge. — Élection et conjuration de Marin Falier, 1354 — 1355.

1310 I. Après la mort de Pierre Gradenigo, on mit à sa place un vieillard de quatre-vingts ans, ce qui annonçait l'existence de plusieurs factions rivales qui se balançaient. Marin Giorgi n'occupa le trône que quelques mois ; son règne ne fut signalé que par une entreprise infructueuse contre la ville de Zara, qui s'était révoltée pour la sixième fois, s'autorisant de la bulle par laquelle les sujets de la république étaient déliés de leur serment de fidélité.

1311 Sous le règne de Jean Soranzo, successeur de Marin Giorgi, on entama une négociation avec les rebelles, et on les ramena dans le devoir par la persuasion.

Il était important de se réconcilier avec le pape, dont la malédiction avait de si dangereuses conséquences. Déja la république lui avait envoyé des ambassadeurs

qui n'avaient pu même être admis. On fit partir une seconde ambassade à la tête de laquelle était François Dandolo. Il se rendit à la cour de Clément V, et après avoir sollicité une audience, qui lui fut refusée, il se présenta tout-à-coup pendant que le pontife était à table, se jeta à ses pieds, demandant, avec beaucoup de larmes, la grace des Vénitiens. On a écrit que l'ambassadeur, pour rendre cette action plus touchante, s'était revêtu des habits d'un suppliant, qu'il avait une corde au cou. Cela peut être; ces marques extérieures de soumission n'avaient rien denouveau dans ce siècle, et avaient exalté dès long-temps l'orgueil de l'autorité pontificale. On ajoute que les cardinaux qui étaient présents oublièrent la charité chrétienne jusqu'à traiter Dandolo de chien, et que cet ambassadeur, prosterné aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, ne murmura point d'un si indigne outrage. La plupart des historiens racontent que Dandolo, ayant réussi dans sa négociation, devint l'objet de la reconnaissance publique, et que ce nom injurieux de chien, qui lui avait été donné par des prêtres insolents, devint un sobriquet honorable, parce qu'il attestait le souvenir que conservaient ses concitoyens de l'important service qu'il avait rendu à sa patrie. Cette anecdote, peu digne de la gravité de l'histoire, est démentie par un auteur d'un grand poids, par le doge Foscarini qui démontre que plusieurs ancêtres de Dandolo avaient porté le surnom de *Cane*.

Le pape, après avoir joui quelque temps de l'humiliation des Vénitiens, écouta leurs prières et leva l'excommunication. Une paix de douze ans succéda enfin à tant d'orages. Le commerce ramena l'abondance; on fit des travaux pour diriger les eaux de la Brenta, qui, en ensablant les lagunes, diminuaient la sûreté de Venise et la salubrité de l'air. L'arsenal dévasté par des incendies, épuisé par des guerres malheureuses, s'agrandit et reprit une nouvelle activité. Aussi, lorsqu'en 1324 quelques entreprises des Génois rallumèrent momentanément la guerre, vit-on quarante vaisseaux sortir du port et forcer, par une victoire, les négociants de Péra à payer les frais de cette expédition.

II. Cette époque fut celle d'une nouvelle révolte en Candie. Le gouverneur obtint quelques avantages assez signalés, sans cependant se rendre maître du chef des rebelles. Pour y parvenir, il lui écrivit en termes flatteurs, lui annonçant le projet de le réconcilier avec la république, lui faisant même entrevoir des récompenses, des honneurs. L'exemple d'Alexis Calerge, que la république avait reçu en grace, séduisit ce nouveau chef; il oublia qu'un rebelle ne doit jamais se fier à ceux contre qui il a pris les armes; il se rendit auprès du gouverneur, qui, sans autre forme de procès, le fit lier dans un sac et jeter à la mer. Cette perfidie ralluma la guerre, et il fallut encore répandre du sang pendant deux ans, pour recouvrer sur ces peuples une autorité si souvent méconnue.

Jean Soranzo mourut en 1327. Ce doge, qui, avant de monter sur le trône, avait paru à la tête des armées de la république, fut un de ceux qui méritèrent le mieux de la patrie. Zara recouvrée sans effusion de sang, une courte guerre avec les Génois terminée par une victoire, une longue paix, furent les fruits de sa sagesse. Il prouva que, même dans les états où on ne laisse aux chefs qu'une autorité très-bornée, leur caractère influe, pour le bonheur ou pour le malheur public, dans les résolutions du gouvernement, et que les princes ont toujours de l'autorité quand ils ont de la modération.

III. Venise vit avec joie François Dandolo élevé sur 1327
le trône; la couronne était un juste dédommagement des affronts qu'il avait essuyés à la cour pontificale.

On avait, sous le règne précédent, forcé les Génois de Péra à payer une contribution, mais on ne s'était pas réconcilié avec cette république. Elle avait en mer une escadre de six galères qui rencontra et prit deux vaisseaux vénitiens. Aussitôt huit galères de Venise sortirent pour venger cette insulte; malheureusement le commandement en avait été donné à un officier inhabile. Thomas Viari, ayant rencontré les six galères génoises, les attaqua sans savoir profiter de l'avantage du nombre. Battu complètement, ayant vu cinq de ses vaisseaux pris par l'ennemi, il se réfugia, avec les trois autres, dans Venise, où cette défaite excita une indignation générale. La voix publique ré-

clama hautement la punition de l'amiral; il fut condamné à terminer ses jours dans une prison.

La république avait une grande flotte toute prête pour transporter dans la Palestine l'armée du roi de France, Charles IV, qui avait embrassé le dessein d'une nouvelle croisade; mais, au lieu d'entreprendre cette expédition, le roi tourna ses armes contre l'Angleterre; et la flotte, devenue disponible, alla désoler, dans le Levant, le commerce des infidèles. Elle rentra dans ses ports avec un riche butin, mais sans avoir eu occasion de combattre.

IV. Les révolutions des villes de l'Italie septentrionale avaient fini par établir la domination de quelques seigneurs puissants. Les divisions du saint-siége et de l'empire avaient favorisé toutes ces usurpations faites aux dépens de l'un ou de l'autre. Le pape Benoît XI, pour s'attacher les seigneurs mécontents de l'empereur Louis V, les déclara possesseurs légitimes des places qu'ils avaient envahies. L'empereur, voyant avec quelle libéralité le souverain pontife disposait des terres de l'empire, ne se montra pas moins généreux du bien d'autrui, et confirma dans leurs usurpations tous ceux qui s'étaient emparés des domaines de l'église. Mastin de la Scala, que nous appelons l'Escale, et qui était déja seigneur de Vérone, avait réuni sous son obéissance Trévise, Vicence, Bassano, Brescia, Parme, Reggio, Lucques, et avait dépouillé les Carrare de la souveraineté de Padoue. C'était, comme on voit, une

grande principauté, puisqu'elle s'étendait depuis les bords de l'Adriatique jusqu'à la mer de Toscane. A Vérone, tout annonçait la grandeur du maître; un ambassadeur envoyé vers lui le trouva entouré de vingt-trois princes détrônés, dont sa cour était devenue la prison ou l'asyle. Sa capitale était le centre des lettres et des lumières. Tout ce qu'il y avait dans ce temps-là d'hommes remarquables par leurs talents, trouvait un accueil flatteur à la cour de la Scala, ou était prévenu par des marques de sa munificence.

Tant de prospérités n'avaient pu que lui faire beaucoup d'ennemis, entre lesquels Marsile de Carrare était d'autant plus dangereux qu'il cachait son ressentiment sous toutes les apparences de la soumission et même du dévouement. On prétend que la Scala avait séduit la femme de Carrare. Celui-ci n'en avait fait éclater aucun ressentiment; cependant il avait fait surmonter de deux cornes d'or le cimier qui couronnait ses armes, pour éterniser le souvenir de son injure.

La Scala était trop puissant pour être attaqué à force ouverte; mais il était enivré par la prospérité, et par conséquent facile à entraîner dans des entreprises qui pouvaient lui devenir funestes. Tel fut le plan que Marsile Carrare se traça.

L'historien Sanuto raconte, qu'envoyé à Venise par le seigneur de Vérone, Carrare saisit l'occasion d'une cérémonie publique, où il se trouvait placé près du

doge, pour lui dire tout bas : « Si quelqu'un vous ren« dait maîtres de Padoue, comment le récompenseriez« vous ? » A quoi le doge répondit : « Nous la lui don« nerions. » Ce fut la première base de l'alliance secrète entre les Vénitiens et l'époux offensé.

Revenu à Vérone, Carrare représenta à son maître que, puisque son territoire s'étendait jusqu'aux lagunes, il y aurait un immense avantage pour lui à y établir des salines ; qu'il était honteux de laisser le privilége et les bénéfices de ce commerce aux Vénitiens, lorsqu'on était assez puissant pour le leur arracher.

1334 V. L'ambition de la Scala donna dans ce piége ; il fit construire un fort vers l'extrémité de son territoire, à Bovolenta : les travaux pour la fabrication du sel furent commencés, et une chaîne fut tendue sur le Pô, à Ostilia, où l'on exigea un péage sur tous les bâtiments qui remontaient le fleuve.

Aussitôt les Vénitiens, déterminés à soutenir un privilége dont ils jouissaient depuis plusieurs siècles, se préparèrent à la guerre. Ils formèrent une ligue de la plupart des états de l'Italie septentrionale, qui avaient vu l'agrandissement de la Scala avec inquiétude ou jalousie.

L'armée de la république était, disait-on, de trente mille hommes, dont un tiers d'étrangers. Un historien rapporte qu'à cette occasion on fit un dénombrement des hommes de vingt à soixante ans, et qu'il s'en trouva

quarante mille; ce qui supposerait une population de cent cinquante-sept mille ames dans Venise et dans les îles environnantes, comprises sans doute dans ce dénombrement. La guerre, entreprise avec animosité, fut poussée avec vigueur. Dès la fin de la première campagne, le roi de Bohême entra dans la coalition. La Scala, si vivement pressé de tous côtés, trahi par Carrare, qui fit ouvrir aux Vénitiens les portes de Padoue, perdit successivement ses principales places, et réduit, après quatre campagnes malheureuses, à la dernière extrémité, fut obligé de signer un traité dont la république dicta les conditions.

VI. Venise, protectrice du nord de l'Italie, devint 1338
un centre de négociations, où l'on vit à la fois plus de soixante ministres de divers états solliciter la bienveillance du gouvernement, pour être traités favorablement dans le partage de la dépouille du seigneur de Vérone. Les Vénitiens tracèrent à chacun la limite de ses prétentions, signèrent le traité seuls, le 18 décembre 1338, et le communiquèrent ensuite à leurs confédérés.

Ils firent raser le fort élevé dans les lagunes, retinrent pour eux-mêmes Trévise et Bassano, assignèrent aux Florentins quatre villes de l'état de Lucques: Feltre et Bellune, à Jean, fils du roi de Bohême; Parme, aux seigneurs de Rozzi; Brescia et Pergame, aux Visconti seigneurs de Milan, et établirent Carrare dans la seigneurie de Padoue, en lui disant: « N'oubliez

jamais que cette ville est, pour la seconde fois, redevable de sa délivrance à la république, et que vous la tenez de sa générosité. »

Ce fut le premier établissement des Vénitiens dans le continent qui avoisinait leurs îles. Jusque-là, ils ne paraissaient pas avoir songé sérieusement à acquérir des possessions dans ce qu'ils appelaient la terre-ferme, si ce n'est, peut-être, pendant l'occupation si malheureuse de Ferrare. Cette conquête du Trévisan produisit une révolution dans leur système politique, ouvrit une nouvelle carrière à leur ambition, leur occasiona deux cents ans de guerre, et mit plusieurs fois la république en péril. Il y avait neuf cents ans que Venise florissait à deux lieues de la côte d'Italie, qu'elle était puissante et en possession d'un gouvernement organisé, et elle n'avait pas encore porté ses vues ambitieuses sur le continent voisin. La terre n'était pas l'élément des Vénitiens; ils trouvaient ailleurs l'emploi de leur activité.

Dans cette guerre, la république confia son armée à un étranger, Pierre de Rozzi, ancien seigneur de Parme. C'est un système qu'elle suivit constamment depuis. On plaçait, auprès du général, deux nobles pour le surveiller. Quelque inconvénient qui pût résulter de la nature de ces choix, de la méfiance qui les accompagnait, de la mésintelligence inévitable entre le général et les provéditeurs, on ne redoutait rien tant que de voir un patricien acquérir cette influence que

donne le commandement des armées. C'est un inconvénient inhérent au gouvernement aristocratique. Les hommes ne peuvent y développer toutes les facultés qu'ils ont reçues de la nature ; les uns, parce que la constitution les condamne à n'être rien ; les autres, parce qu'on ne leur permet pas de montrer tout ce qu'ils valent. Chez un gouvernement ombrageux, le talent est toujours suspect.

Cette même guerre me donne occasion de faire remarquer une innovation d'une autre espèce. Le prince de Vérone, en se réconciliant avec Venise, demanda à être inscrit sur le registre des nobles de cette république, qui venait de le dépouiller; c'est le second exemple de l'admission d'un étranger parmi les nobles vénitiens. La maison de Carrare obtint le même honneur quelques années après. Nous verrons dans la suite le livre d'or s'honorer du nom des plus grands princes de l'Europe.

Je ne me suis point arrêté aux détails des opérations militaires de ces quatre campagnes ; on dit que Pierre de Rozzi y montra beaucoup d'habileté. Il y eut peu d'évènements importants. Ce fut une guerre de positions, dont le récit, pour être utile, devrait être fait avec une étendue que le plan de cet ouvrage ne comporte pas. Ces détails appartiendraient moins à l'histoire de Venise qu'à l'histoire de l'art militaire.

Je me propose aussi de ne raconter que sommairement les moyens par lesquels la république devint

maîtresse de plusieurs provinces dans le continent de l'Italie. On devine que du moment où Venise convoita ces provinces, elle prit part à toutes les querelles des petits états, y sema la division, protégea les uns, combattit les autres, également dangereuse comme protectrice et comme ennemie, et qu'enfin elle ne jouit paisiblement de toutes ces possessions qu'après les avoir acquises et perdues plus d'une fois. Il faudrait quitter et reprendre tour-à-tour le fil des évènements relatifs à toutes les villes qui finirent par rester dans le domaine de la république. Chacune a une longue histoire.

1339 VII. François Dandolo occupa le trône pendant onze ans. Le choix qu'on fit de Barthélemi Gradenigo pour lui succéder, indique assez de quelle faveur jouissait, dans le grand-conseil, le nom du fondateur de l'aristocratie. Ce nouveau règne, qui dura trois ans, fut troublé par une révolte de Candie, qui donna lieu à de terribles combats et à des exécutions plus terribles encore.

On rapporte à l'année de la mort de François Dandolo (en 1339) le décret qui interdit aux doges la faculté d'abdiquer cette dignité, à moins d'en avoir reçu la permission du grand-conseil. Cela prouve combien cette couronne avait perdu de ce qui pouvait exciter l'ambition et l'envie.

On avait déja ôté aux fils des doges le droit de faire aucunes propositions dans le conseil; quelques années

après, on les déclara exclus de toutes les magistratures, pendant le règne de leur père.

André Dandolo, qui fut élu pour succéder à Bar- 1343
thélemi Gradenigo, n'avait pas borné sa gloire à porter un nom déja illustre. C'était un des plus savants hommes de son siècle, et il fut un des princes les plus sages entre ses contemporains. La supériorité de ses lumières le fit parvenir de bonne heure aux honneurs que lui promettait sa naissance. Il n'avait pas encore trente-six ans lorsqu'on l'éleva à la dignité suprême. Nous lui devons une chronique, qui est le plus ancien monument de l'histoire de sa patrie.

VIII. Les papes, pour qui les croisades avaient été une si grande occasion d'étendre leur autorité, n'avaient point renoncé à faire prêcher dans l'Europe ces fatales expéditions. Clément VI, affligé des progrès que faisaient les Ottomans dans la Grèce et dans l'Asie mineure, parvint à former contre eux une ligue, dans laquelle il ne put cependant entraîner que les puissances plus spécialement intéressées à arrêter ces dangereux voisins. C'étaient la république de Venise, Hugues de Lusignan, roi de Chypre, et les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, alors établis à Rhodes. Cette ligue ne s'annonçait pas pour devoir être très-formidable; car le pape, dans sa lettre au grand-maître de Rhodes, disait que la chambre apostolique faisait armer quatre galères, que le roi de Chypre en fournirait autant, et que le contingent de la république de

Venise était fixé à cinq. En même temps il prescrivait à l'ordre d'en fournir six. C'était donc en tout une flotte de dix-neuf galères.

Le rendez-vous était à Négrepont, à la fin de l'année 1343; ce qui doit paraître assez étrange, puisque les Turcs assiégeaient alors cette place. Il est vrai que les historiens vénitiens assurent que la seule apparition de l'escadre de la république détermina les assiégeants à se rembarquer, et à s'enfuir précipitamment sans avoir combattu.

Il n'est guère vraisemblable que la vue de cinq galères ait pu produire un pareil effet; les historiens, qui ont prévu cette objection, portent le nombre de ces galères à vingt; mais, quoi qu'il en soit, l'armement des Vénitiens était peu considérable; et ce qui le prouve, c'est que le commandement de la flotte combinée ne fut point déféré à Pierre Zéno, leur amiral, mais au Génois Martin Zacharie, qui commandait les quatre galères du pape. Ce fut sur la capitane que le patriarche latin de Constantinople, revêtu du caractère de légat, arbora son pavillon. Adolphe, neveu du roi de Chypre, Jean de Biadra, prieur de Lombardie, qui conduisait les galères de la religion, et le général vénitien, firent, sous les ordres de Zacharie, la première campagne commencée à la fin de 1343, et qui se réduisit à des courses sur les vaisseaux turcs, fort profitables à l'amiral génois et même au patriarche.

Les chevaliers, quoiqu'on leur reprochât dès-lors

la soif des richesses, furent indignés de cet esprit mercantile, qui se mêlait aux soins de la guerre, et qui déshonorait également le prélat et le général. Ils réclamèrent le commandement pour l'amiral de Rhodes, et celui-ci proposa aux alliés d'aller attaquer la ville de Smyrne. Cette ville, que son heureuse situation et la beauté de son port ont désignée dans tous les temps pour avoir la plus grande part au commerce du Levant, avait été fréquentée par les Génois et les Vénitiens, qui regrettaient de s'en voir exclus par les infidèles.

IX. Ce fut à la fin de septembre 1344 que la flotte 1345
parut devant la rade. On se distribua les attaques; les Vénitiens se chargèrent de rompre l'estacade qui fermait le port; les chevaliers assiégèrent la ville par terre, de concert avec les troupes du pape et celles du roi de Chypre. Les premiers efforts furent repoussés; mais on multiplia les assauts, et, le 28 octobre, on emporta la place l'épée à la main.

Toute la population musulmane fut égorgée sans pitié. Le zèle furieux des croisés alla jusqu'à massacrer les enfants, les vieillards, les femmes; et après que ces horreurs eurent souillé leurs armes pendant plusieurs jours, le légat s'occupa de purifier les temples qui avaient été convertis en mosquées, et fit sculpter les deux clefs de l'église sur les portes du château, où on les voit, dit-on, encore.

Les vainqueurs, après ce succès, devaient songer à

se mettre en état de défense; on fit beaucoup de travaux autour de la place. Des vaisseaux y vinrent de divers ports de la Méditerranée, amenant des renforts, apportant des munitions; et, pendant qu'on s'occupait à Smyrne de ces préparatifs, l'escadre du pape et celle de Venise allèrent ravager les côtes voisines, et désoler le commerce des Ottomans.

1345 X. A peine les croisés étaient-ils en possession de cette conquête, qu'ils virent se déployer autour de leurs remparts une armée conduite par Morbassan, l'un des lieutenants de l'émir d'Ionie. On ne peut guère concilier la prise de Smyrne, par dix-neuf galères, avec ce que les historiens racontent de la puissance de ce prince. Selon les uns, cet émir était sorti de cette même ville, peu de temps avant l'attaque des chrétiens, sur une flotte de trois cents voiles et avec une armée de vingt-neuf mille hommes. D'autres assurent que Morbassan commandait une infanterie innombrable et trente mille chevaux. Sûrement il y a beaucoup à rabattre de toutes ces exagérations; et il le faut bien, puisque les troupes turques se consumèrent, pendant trois mois, en efforts infructueux devant cette place. On dit même que l'émir, qui était venu pour les diriger en personne, fut tué dans un de ces combats.

Morbassan, soit qu'il eût besoin d'étendre son armée pour la faire subsister, soit qu'il jugeât ces vaillants assiégés capables d'une imprudence, ne laissa

autour de la ville qu'un corps peu nombreux pour la bloquer, et retira la plus grande partie de son armée à quelque distance.

Les croisés, jugeant l'occasion favorable pour faire lever entièrement le siége, firent, le 17 janvier 1345, une vigoureuse sortie, fondirent sur les lignes des Ottomans, tuèrent tout ce qui voulut tenir ferme, mirent le camp au pillage; et le légat, pour rendre graces à Dieu de cette victoire, commença à célébrer la messe au milieu des tentes et sur les débris de l'armée des infidèles : mais il fallait que Morbassan fût bien peu éloigné, et que l'imprudence des chrétiens fût extrême; car, pendant le saint sacrifice, l'armée ottomane tout entière tomba sur les chrétiens et les enveloppa.

Le patriarche, jetant ses habits pontificaux, prit le casque et l'épée : Zéno, Zacharie, Adolphe, rassemblant leurs soldats, Fleur de Beaujeu, à la tête des chevaliers de Rhodes, se précipitèrent au milieu des Turcs, sans espoir de se faire jour au travers de cette multitude, et tombèrent l'un après l'autre percés de coups. A peine quelques-uns de ceux qui avaient pris part à cette brillante et funeste sortie purent regagner leurs remparts, où cette perte répandit la consternation.

XI. Cependant les restes de cette petite armée, privée de la plupart de ses généraux, ne songeaient point à se rendre. Ils se fortifièrent, demandèrent des secours

en Europe, les attendirent, n'en reçurent que de très-
1346 insuffisants, et ce ne fut que deux ans après qu'ils entrèrent en négociation avec les Turcs; encore ne le firent-ils que lorsqu'ils en eurent reçu la permission du pape. Le pape ne consentait point à une paix avec les infidèles, mais il approuva qu'on signât une trève. Les Vénitiens eurent l'habileté de saisir cette occasion, pour conclure avec l'émir un traité de commerce plus avantageux pour eux que tout ce qu'ils auraient pu espérer des victoires les plus signalées.

Par ce traité, les Turcs s'obligèrent à respecter désormais le pavillon de la république, à ne point attaquer ses colonies; tous les ports de l'Asie mineure, de la Syrie et de l'Égypte furent ouverts à ses vaisseaux. On y établit des comptoirs; un consul vénitien fut reçu à Alexandrie; et tandis que les Génois achetaient les marchandises de l'Inde et de l'Asie au fond de la mer Noire, les Vénitiens allèrent les chercher à l'isthme de Suez. Le commerce est comme les fleuves, il s'ouvre des canaux partout ou il peut se faire jour. Mais, à cette époque, on se faisait un scrupule d'entretenir même des relations commerciales avec les infidèles. Il fallut solliciter, pour l'exécution de cette convention, une permission du pape, qui en limita la durée à cinq ans, et n'autorisa que l'envoi de dix vaisseaux par an.

XII. Cette même année, c'est-à-dire en 1346, les Zaretins, excités par le roi de Hongrie, secouèrent en-

core le joug de la république; ces révoltes fréquentes ne prouvent pas tant l'inconstance des sujets que l'injustice des maîtres. Marc Justiniani, qui fut envoyé avec vingt-sept mille hommes pour les soumettre, les assiégea d'abord sans succès. Les Zaretins coulèrent leurs propres vaisseaux dans le port, pour le rendre inaccessible aux galères ennemies. Les Vénitiens battirent la place avec des efforts qui paraîtraient aujourd'hui incroyables. Il y avait dans leur armée un mécanicien nommé maître François delle Barche, qui était parvenu à construire des machines capables, dit-on, de lancer des blocs du poids de trois mille livres; il peut y avoir de l'exagération dans ce récit, quoiqu'on en conte à peu près autant des machines que les Génois employèrent, quelques années après, au siége de Chypre. La difficulté de concevoir l'extraction, le transport, le jet de ces masses énormes, nous porte à refuser toute croyance à des faits qui semblent appartenir à la guerre des géants; mais ces détails n'en donnent pas moins une idée de l'état de la balistique, et de la puissance à laquelle l'industrie humaine était déja parvenue. On ajoute que l'auteur de cette invention en fut une des premières victimes, et qu'au moment où il disposait une de ces catapultes, elle partit et le lança lui-même au milieu de la ville qu'il voulait écraser.

Ces moyens d'attaque devaient être lents, dispendieux et d'un effet très-incertain; l'opiniâtreté des as-

siégés était soutenue par les secours qui leur avaient été promis. On annonçait que le roi de Hongrie marchait, pour les délivrer, à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes; son approche obligea les Vénitiens à se renfermer dans leurs lignes, et à s'y fortifier. Ils y manquaient d'eau, il fallut en faire venir de Venise. Marin Falier, qui depuis fut doge, et qui avait pris le commandement du siége, fit faire des retranchements en bois en avant de son camp. Bientôt les Hongrois se déployèrent autour de l'armée vénitienne, l'attaquèrent avec impétuosité; mais repoussés dans plusieurs assauts donnés coup sur coup, et ayant perdu sept à huit mille hommes, ils se retirèrent dans leur pays.

L'armée victorieuse reprit les opérations du siége avec autant de vigueur que de constance, força les rebelles de se rendre à discrétion, après une résistance de plus de six mois, et le général usa des droits de la victoire avec une noble modération.

Cette guerre, ou plutôt ce siége, coûta à la république plus de trois millions de ducats, c'est-à-dire dix-huit millions de notre monnaie. Le gouvernement se vit obligé de recourir à des emprunts forcés, répartis suivant la fortune présumée des citoyens.

Puisque la république s'obstinait à vouloir garder Zara et Candie, elle aurait épargné beaucoup de sang et de trésors, en faisant construire dans ses colonies de bonnes forteresses, et en y entretenant constam-

ment une garnison suffisante pour contenir la population.

Jacques Carrare, alors seigneur de Padoue, avait fourni quelques secours aux Vénitiens pour cette guerre; il vint à Venise, où il fut reçu avec de grands honneurs. Toute la noblesse alla à sa rencontre, et le doge lui dit: «Nous vous admettons parmi nos concitoyens, vous et votre postérité.» Carrare, en cette qualité, prêta serment de fidélité à la république. On lui donna un festin où des vases d'or et d'argent furent étalés; et, pour manifester sa joie, il donna la liberté à un grand nombre de ses serfs ou de ses esclaves.

XIII. Le 25 janvier de l'an 1348, Venise éprouva 1348
un violent tremblement de terre dont les secousses, réitérées pendant quinze jours, renversèrent plusieurs édifices, notamment trois clochers, et répandirent la terreur parmi les habitants. On dit qu'un tremblement de terre se fit ressentir, vers la même époque, dans le royaume de Casan. A cette calamité en succéda une autre plus grande. Des Génois apportèrent en Sicile, des bords de la mer Noire, une maladie contagieuse, premier fruit peut-être du commerce avec les Turcs. La peste, car c'était ce terrible fléau, gagna la Toscane, puis le nord de l'Italie, et s'étendit jusqu'à Venise, où elle fit d'effroyables ravages; enfin elle passa les Alpes, couvrit toute l'Europe, et alla dépeupler l'Islande.

On commença à la remarquer à Venise dans les premiers jours du printemps ; l'intensité du mal fit des progrès jusqu'à la fin d'avril ; il se soutint à son plus haut période pendant les mois de mai et de juin. Ensuite sa fureur parut se ralentir et s'éteignit enfin peu à peu.

C'est cette même peste dont Boccace a fait la description ; il assure qu'elle n'emporta pas moins de cent mille personnes dans Florence. Naples perdit soixante mille de ses habitants ; Sienne, quatre-vingt ; Gènes, quarante : on a prétendu que ce fléau avait enlevé les trois cinquièmes de la population de l'Europe.

Il est fort difficile d'évaluer avec quelque précision la perte que cette calamité de six mois fit éprouver à la population de Venise. Les historiens vénitiens se bornent à nous dire que le nombre des membres du grand-conseil se trouva réduit de 1250 à 380. Cela paraît une exagération, parce qu'à cette époque le grand-conseil n'était pas si nombreux ; mais il en résulte toujours que la noblesse perdit au moins la moitié de ses membres, et par conséquent que la population non-noble dut perdre proportionnellement encore davantage.

XIV. Le trône de Constantinople avait été occupé successivement par plusieurs empereurs du nom de Paléologue. Un seigneur, qui était parvenu à la plus haute faveur du prince, s'éleva de la charge de grand domestique à celle de général, de ministre, puis de

tuteur d'un empereur en âge de minorité, puis enfin il devint son collègue et son compétiteur : le nom de cet ambitieux était Jean Cantacuzène.

Les Génois prêtèrent leur secours au fils des Paléologues. Ce secours avait tous les caractères de la protection, et ils se le firent payer par de nouvelles concessions, qui consolidaient leurs établissements sur toutes les côtes de l'empire d'Orient. Théodosie avait bravé pendant deux ans toutes les attaques du kan des Tartares. Péra était devenue une véritable forteresse. Maîtres de l'étroit passage par lequel on pénètre dans la mer Noire, ils voulurent s'arroger, sur cette mer, la souveraineté que les Vénitiens avaient usurpée sur l'Adriatique, y percevoir des droits sur tous les vaisseaux qu'ils voudraient bien y laisser pénétrer, et en interdire l'entrée à tous les bâtiments de guerre, même à ceux de l'empereur grec, leur allié. Leur droit fut reconnu par le soudan d'Égypte, à qui ils accordèrent la permission d'envoyer tous les ans un vaisseau sur la côte de Circassie pour l'achat des esclaves. On a dit qu'ils retiraient annuellement de leurs douanes quatre millions de notre monnaie, et qu'ils en abandonnaient à peine un dixième à l'empereur. Ce produit de l'impôt peut donner une idée de ce qu'était ce commerce.

Les historiens rapportent un fait qui paraît se lier avec les évènements qui vont suivre. Ils disent qu'un des marchands génois ou vénitiens, établis à Tana, eut querelle avec un Tartare et en reçut un soufflet qu'il

vengea sur-le-champ en perçant l'agresseur de son épée. Les Tartares s'en prirent à toute la colonie européenne, pillèrent les comptoirs et massacrèrent plusieurs chrétiens. Les Vénitiens et les Génois convinrent de cesser toute communication avec cette côte barbare, pour faire repentir leurs ennemis de cette rupture, par l'interruption de tout commerce; mais les Vénitiens, à qui les Tartares étaient moins odieux que les Génois, ayant renoué secrètement leurs relations avec les premiers, les autres voulurent tirer vengeance de cette infidélité.

1348 On apprit à Venise, sur la fin de 1348, que tous les vaisseaux sortis de ce port, ou des diverses colonies, pour trafiquer dans la mer Noire, venaient d'être saisis par les Génois. Malgré l'état déplorable auquel la peste venait de réduire la république, on ne voulut pas laisser cette insulte impunie.

1349 XV. Une flotte de trente-cinq galères, sous le commandement de Marc Ruccinio et de Marc Morosini, mit à la voile pour devancer, dans l'Archipel, une escadre génoise dont on avait appris le départ. A la hauteur de Négrepont, une tempête, qui assaillit la flotte vénitienne, l'obligea de relâcher à Caristo. Elle cherchait un asyle dans cette baie, et, en s'y présentant, elle vit à l'ancre quatorze navires génois chargés de troupes, qui allaient renforcer la garnison de Péra.

Ruccinio, se hâtant de profiter de l'occasion que la fortune lui offrait, disposa son armée en ligne dans

toute l'ouverture de la rade, depuis l'un des caps qui la formaient jusqu'à des ressifs qui environnaient le promontoire opposé. Il mit rapidement des troupes à terre, pour aller prendre poste derrière l'escadre ennemie, couper toute retraite aux équipages, et attaquer du rivage les vaisseaux qui seraient à la portée des armes de trait.

Les Génois, surpris dans cette situation désavantageuse par des forces si supérieures, se préparèrent vaillamment au combat; Philippe Doria, leur général, remarqua que les Vénitiens n'avaient pas osé occuper l'intervalle rempli de ressifs; il ne pouvait se flatter de leur résister, il conçut l'espoir de leur échapper. La marée montait en ce moment, car elle n'est pas insensible dans cette mer. Les quatorze navires génois soutinrent long-temps le choc de toute la flotte vénitienne, et les décharges des troupes débarquées; tout-à-coup ils déployèrent leurs voiles, et, se jetant au milieu des rochers dont un côté de la rade était hérissé, ils s'avancèrent pour passer un à un entre la côte et la flotte ennemie.

Cette manœuvre frappa les Vénitiens d'un tel étonnement, que quatre des bâtiments génois étaient déja hors de la baie avant qu'on se fût opposé à leur passage. Morosini, pour couper la retraite aux autres, hasarda sa propre galère, et vint se mettre lui-même en travers des ressifs parmi lesquels ils voulaient passer.

Alors il ne resta plus aux Génois aucun espoir de

retraite; entourés, assaillis, ils virent successivement leurs dix vaisseaux pris à l'abordage.

L'amiral vénitien, impatient de courir après les quatre galères qui s'étaient échappées, voulut en vain rétablir l'ordre dans sa flotte et rappeler ses gens à leurs postes; ils étaient occupés à piller les bâtiments capturés; furieux de leur désobéissance, il fit mettre le feu aux vaisseaux génois, pour forcer ses matelots à revenir sur les leurs. Cinq de ces vaisseaux furent consumés, cinq restèrent au pouvoir des vainqueurs; on ne put atteindre les quatre qui avaient déja gagné la haute mer.

Cet heureux événement excita dans Venise les transports de joie que fait éclater l'apparence d'un retour de la fortune. Quoique cette victoire ne fût pas aussi glorieuse que beaucoup d'autres qui avaient illustré les armes vénitiennes, on voulut en perpétuer le souvenir par une cérémonie annuelle, qui avait lieu le 29 août. La flotte cependant rentra dans le port sans avoir obtenu d'autre succès, et après s'être présentée inutilement devant Péra, que les généraux jugèrent à l'abri de leurs attaques.

1350 XVI. Il était aisé de prévoir que la campagne prochaine serait plus difficile. On chercha à former des alliances pour susciter aux Génois de nouveaux ennemis. Dans la guerre civile de l'empire d'Orient, ils tenaient pour Paléologue. Cantacuzène devait par conséquent entrer avec joie dans la ligue des Vénitiens;

cependant il hésitait, n'osant se commettre avec ses dangereux voisins; ceux-ci se chargèrent eux-mêmes de faire cesser son irrésolution. L'art de la balistique était porté à cette époque à un degré de perfection tel, que les Génois s'avisèrent de lancer, de Péra sur Constantinople, avec leurs machines, de gros blocs de pierre. Cette insulte excita des plaintes, ils y répondirent en réitérant. Cantacuzène irrité sortit de sa circonspection, et signa le traité que les Vénitiens lui proposaient.

Le roi d'Arragon avait eu souvent des démêlés avec la république de Gènes pour la possession de la Sardaigne et de la Corse; Venise lui envoya des ambassadeurs, et on le détermina facilement à joindre une escadre de vingt-quatre galères à la flotte de la république.

Pendant que cette triple alliance se formait, un amiral génois, avec dix galères, se présentait devant Négrepont, prenait de vive force la capitale de cette île, delivrait un millier de prisonniers que Morosini y avait laissés, et mettait le feu à la ville.

Ce n'était là que le prélude de plus grands évènements.

Le désir de prévenir l'ennemi fit sortir la flotte vé- 1351
nitienne de ses ports un peu avant l'équinoxe d'automne de 1351. Elle était composée de trente galères et d'un grand nombre de vaisseaux de toute grandeur. Nicolas Pisani, qui passait pour un des plus habiles

marins de ce temps-là, en était l'amiral, et avait pour lieutenant Pancrace Justiniani. Cette flotte opéra sa jonction avec celle d'Arragon. Elles faisaient route ensemble vers Constantinople, lorsque, en entrant dans l'Archipel, elles furent accueillies d'une furieuse tempête. Une des galères vénitiennes s'entr'ouvrit et fut submergée; quelques-unes furent brisées contre des rochers, d'autres jetées jusque sur la côte de Sicile; celles qui purent gagner le port de Modone dans la Morée, s'y réfugièrent, mais dans un état si déplorable qu'elles ne pouvaient reprendre la mer sans de grandes réparations. L'armée combinée avait perdu dans cette tempête deux vaisseaux catalans et sept vénitiens.

Gènes avait préparé, non sans d'étonnants efforts, une armée capable de résister à de si puissants armements. Soixante galères, commandées par Pagan Doria, vinrent tenter d'enlever pour toujours la colonie de Négrepont à la république de Venise. Heureusement Pisani, qui avait pénétré le dessein de l'ennemi, se jeta dans cette île avec toutes ses troupes pendant qu'on radoubait sa flotte à Modone, et força les Génois à se rembarquer avec perte de quinze cents hommes, et le regret d'avoir manqué l'occasion que leur offrait, pendant cette campagne, l'inaction forcée de la flotte combinée.

1352 XVII. Au commencement de 1352, les alliés traversèrent l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la

Propontide, et découvrirent les soixante-quatre galères de Pagan Doria, rangées en bataille dans le canal du Bosphore, pour leur disputer l'entrée de Constantinople.

Les courants forcèrent le général génois, qui avait pris cette position pour ôter aux ennemis l'avantage du nombre, à serrer la côte d'Asie, ce qui laissa l'entrée du port de Constantinople libre aux alliés. Les Vénitiens avaient porté le nombre de leurs galères à trente-sept; les Catalans en avaient armé trente, et l'empereur Cantacuzène avait fourni un faible contingent de huit.

L'attaque commença vers le soir; on ne voulait pas donner aux Génois le temps de choisir une meilleure position; Doria faisait des signaux à son armée, pour la réunir dans une baie où la mer était moins agitée. Cette manœuvre commençait à s'exécuter lorsque le combat s'engagea sur toute la ligne. Les Catalans pressaient des vaisseaux embossés au milieu des écueils, et trois galères vénitiennes entouraient la capitane que montait l'amiral génois. Le choc fut violent et soutenu avec intrépidité. Les flottes de quatre nations combattaient à la vue de l'Europe et de l'Asie.

A l'approche de la nuit six galères grecques prirent la fuite, sans y avoir été forcées par aucune circonstance qui fît pencher la victoire en faveur de l'ennemi.

Les Vénitiens et les Catalans ne furent que médio-

crement étonnés, et nullement découragés par cette défection. La nuit était commencée, et la bataille continuait entre soixante-neuf galères d'un côté, et soixante-quatre de l'autre. C'étaient des forces à-peu-près égales; car on dit que les vaisseaux génois surpassaient alors en grandeur ceux des autres nations.

Les courants avaient déja mis le désordre dans les deux armées.

Une tempête qui s'éleva n'empêcha point les combattants de s'acharner à s'entre-détruire au milieu des ténèbres, et pendant le violent orage qui multipliait les dangers. Dans cette obscurité profonde leur fureur n'avait plus pour guide que les feux des vaisseaux; mais on ne pouvait se reconnaître qu'après s'être combattu, et il n'y avait pas moyen d'éviter les écueils dans une mer si fougueuse et si resserrée. Enfin, après une longue nuit d'hiver, car on était au 13 février, le jour vint éclairer cette scène de carnage. On voyait la mer couverte de débris, presque toutes les galères désemparées, treize vaisseaux génois échoués sur les côtes voisines, six avaient été entraînés vers la mer Noire; d'autres, abandonnés de leurs équipages, erraient sur les vagues encore mugissantes. Chacun des deux partis apprit que plusieurs de ses galères étaient tombées au pouvoir de l'ennemi, en les reconnaissant dans la ligne opposée. Il y en avait que l'on cherchait vainement des yeux; elles avaient été englouties. La flotte génoise se trouvait diminuée de treize galères. Les alliés en

avaient perdu le double : quatorze vaisseaux vénitiens, dix arragonais et les deux grecs qui n'avaient pas pris la fuite, avaient été pris, brûlés ou submergés. Les Arragonais avaient fait des prodiges de valeur. Ponsio de Santa Paz, leur général, était au nombre des morts, et parmi les Vénitiens on regrettait Pancrace Justiniani, Thomas Gradenigo, Étienne Contarini, Jean Steno et Benoît Bembo. Les Génois avaient acheté la victoire par des torrents de sang patricien ; car on dit qu'ils perdirent sept cents nobles dans cette terrible bataille. Pisani fit voile le même jour pour sortir des Dardanelles, laissant à peu près deux mille prisonniers au vainqueur, qui, maître désormais de cette mer où il avait si fièrement combattu, obligea bientôt Cantacuzène à se détacher de la triple alliance, et à exclure les Vénitiens de tout commerce dans ses ports.

Séparées après un combat si sanglant, les flottes des deux nations tournèrent leurs forces contre les vaisseaux isolés qui s'étaient hasardés sur les mers. Tandis que l'amiral vénitien infestait l'Archipel, des galères génoises pillaient tout ce qu'elles rencontraient dans l'Adriatique. La multitude de blessés que Pisani débarqua dans l'île de Candie y occasiona une maladie contagieuse. Les Génois, qui vinrent attaquer cette colonie, contractèrent le mal, et, dans le trajet de la Canée en Italie, ils eurent à jeter quinze cents cadavres à la mer.

XVIII. Doria avait ramené sa flotte à Gènes ; Pisani et Caprario, nouvel amiral des Arragonais, résolurent

d'aller la combattre de nouveau à la vue de son propre port. Les Génois, qui ne les croyaient pas si près d'eux, sortirent sous la conduite de Grimaldi, qui avait à ses ordres cinquante-deux galères. Ils aperçurent vers le cap de Cagliari vingt-deux voiles; c'était l'escadre d'Arragon, dans laquelle il y avait trois grands vaisseaux portant chacun quatre cents hommes: la flotte de Venise s'était tenue hors de la vue des Génois pour les attirer au combat. Grimaldi s'élança sur les Espagnols qu'il croyait avoir surpris. Ceux-ci reçurent la bataille sans hésiter, et à peine était-elle engagée, qu'une quarantaine de bâtiments vénitiens tournèrent le cap, se montrèrent, et fondirent sur l'armée génoise aux prises avec les Catalans. Les ennemis firent de vains efforts pour se dégager. Les Vénitiens sautèrent à l'abordage, trente-une galères tombèrent en leur pouvoir, avec quatre mille cinq cents prisonniers; plusieurs autres furent détruites. C'était célébrer glorieusement l'anniversaire de la bataille de Caristo, et réparer la défaite des Dardanelles; mais l'animosité des vainqueurs déshonora la victoire. Il n'est que trop attesté qu'ils eurent l'infamie de jeter leurs prisonniers à la mer. Quelques-uns des historiens qui rapportent ce combat disent que des deux côtés on avait enchaîné les galères les unes aux autres, en en laissant seulement quelques-unes libres pour voltiger sur les ailes.

La fortune de Gènes venait d'être changée en un

instant. Ses prospérités s'étaient évanouies, et avaient fait place à un deuil universel. La consternation des Génois fut si grande, quand ils virent de toute cette belle flotte une seule galère, celle de l'amiral, rentrer dans le port, qu'ils désespérèrent de leur liberté; mais ils ne voulurent pas du moins renoncer à la vengeance.

XIX. A cette époque la couleuvre des Visconti, comme disent les historiens italiens, engloutissait tous les peuples du nord de l'Italie. Les Génois, par une de ces résolutions précipitées, que conseille le désespoir et qu'amène la discorde intérieure, cherchèrent leur salut dans la servitude. Ce peuple si impatient de toute espèce de joug, se donna à Jean Visconti archevêque de Milan, qui régnait alors sur la Lombardie, et sur une partie du Piémont.

Celui-ci, empressé de satisfaire la passion d'un peuple qui s'était donné à lui, tira du trésor de Milan toutes les sommes nécessaires pour l'armement d'une nouvelle flotte. Cependant, trop prudent pour partager l'animosité des Génois contre les Vénitiens, qui déja s'étaient rendus redoutables sur terre comme sur mer, il envoya offrir la paix à la république, en demandant que, dans tous les cas, ses anciens états fussent considérés comme neutres.

Le négociateur de Visconti était l'homme le plus célèbre de l'Italie. C'était le poète Pétrarque, à qui nous devons encore plus pour la part qu'il a eue à la renaissance des lettres, que pour les beaux vers qu'il nous a laissés.

Pétrarque avait déja des relations littéraires avec Dandolo; mais il traita cette négociation en rhéteur, et le doge, en admirant son éloquence, rejeta ses propositions.

1354 XX. La république déclara la guerre à Visconti. Tout à coup quelques galères génoises se montrèrent dans le golfe, pillèrent les îles de Faro et de Curzola, ravagèrent les côtes de la Dalmatie et de l'Istrie, et échappèrent par un prompt départ, à l'escadre qu'on envoyait à leur poursuite.

Pisani eut ordre de mettre à la voile. Il rassembla trente vaisseaux, et alla croiser dans la mer de Gènes. Pagan Doria avait trente-trois galères. Il ne voulut pas que le sort de sa patrie fût commis une seconde fois au hasard d'une bataille; il manœuvra de manière à éviter l'ennemi, et arriva dans la mer de Venise, pendant que son rival était encore sur les côtes de Sardaigne.

L'apparition inattendue d'une armée considérable répandit la terreur dans les parages de l'Adriatique. Venise ignorait où était l'armée qui aurait pu la défendre, et se trouvait exposée aux attaques d'un ennemi audacieux. On apprenait tantôt que les Génois étaient sur la côte d'Istrie, tantôt qu'ils avaient intercepté des bâtiments de commerce richement chargés, le lendemain qu'ils se dirigeaient sur Venise, qu'ils ravageaient les côtes opposées, enfin qu'ils avaient pris et mis en cendres la ville de Parenzo, au fond du

golfe. Toute la population de Venise était sous les armes. La milice veillait sur les bancs de sable les plus avancés dans la mer. L'effroi qu'inspira l'approche des Génois fut tel que la capitale n'osa plus s'en fier à ses vaisseaux du soin de sa défense contre une agression étrangère, et qu'une forte chaîne de fer fut tendue entre les deux châteaux qui gardent la passe du Lido.

Une multitude de petites embarcations étaient envoyées de tous côtés pour observer les mouvements de l'ennemi, pour en porter l'avis sur les points menacés, et l'on expédiait, coup sur coup, des bâtiments à l'amiral vénitien pour l'appeler au secours de la capitale.

Pisani arrivait à toutes voiles; mais Doria, qui n'avait pas à beaucoup près des forces suffisantes pour tenter une entreprise sérieuse contre une ville comme Venise, venait de sortir de l'Adriatique sans le rencontrer.

Ce fut au milieu de ces circonstances que, le 7 septembre 1354, mourut le doge André Dandolo, laissant un honorable souvenir de ses vertus, de sa sagesse, de ses lumières, et un recueil de lois qui porte son nom. Il fut le dernier prince de Venise enterré dans l'église de St.-Marc. Le sénat ordonna qu'à l'avenir les doges choisiraient ailleurs leur sépulture. Peut-être est-ce à la mort tragique du successeur de Dandolo qu'il faut attribuer ce réglement.

Ces deux grands hommes de mer, qui depuis quelques années balançaient la fortune de Venise et de Gènes, Pisani et Doria, parcoururent les eaux de la Sicile sans avoir occasion d'engager un combat général.

Pendant ce temps-là les négoc iations avaient été reprises. Le gouvernement vénitien voulait traiter avec avantage; il attendait les évènements, et cependant il avait recommandé à son amiral de ne pas se compromettre.

Pisani, pour faire reposer ses équipages, et radouber ses vaisseaux, relâcha dans le port de Sapienza, petite île à la pointe de la Morée. Ce port, très-profond, présentait une ouverture assez large que l'amiral voulut garder lui-même avec vingt galères et six gros vaisseaux, tandis que le reste de ses galères, au nombre de quinze, et tous les bâtiments de charge étaient au fond du port, sous le commandement de Morosini, son lieutenant.

1354 XXI. Doria sortait dans ce temps-là de l'Archipel pour retourner à Gènes, où les ordres du sénat le rappelaient. Ses vaisseaux légers l'avertirent que la flotte ennemie était dans le port de Sapienza. Il se présenta, le 3 novembre, à l'entrée de la rade, tâchant d'attirer les Vénitiens par des provocations; mais Pisani n'avait garde d'accepter un combat dans lequel il n'aurait pu déployer toutes ses forces. L'audace des Génois ne lui permit pas de l'éviter. Tout-à-coup Jean Doria,

neveu et lieutenant de l'amiral, faisant force de voiles et de rames, s'avança rapidement avec sa galère, et passa entre la côte et le dernier vaisseau des Vénitiens. En un instant il fut suivi de douze autres, et les treize galères, entrées dans la baie, se portèrent rapidement au fond du port, tandis que le reste de l'escadre génoise attaquait de front la ligne des vaisseaux de Pisani.

Ceux de Morosini n'étaient pas en ordre de bataille, quelques-uns étaient en radoub; une partie des équipages se trouvaient à terre. Cette attaque imprévue jeta dans cette division de l'armée, l'effroi et la confusion. La manœuvre de Jean Doria avait été téméraire; sa victoire fut facile. Les matelots, pour lui échapper, se précipitaient dans la mer. Il s'empara de tous les vaisseaux de Morosini, et vint, après y avoir mis le feu, attaquer par-derrière la ligne de Pisani, qui était aux prises avec toute l'armée génoise. Quatre mille hommes avaient déja été tués soit au fond du port, soit à l'entrée de la rade. Le reste se rendit, et Doria amena à Gènes une trentaine de galères capturées, et cinq mille huit cent soixante-dix prisonniers, parmi lesquels était le redoutable Pisani.

Cet évènement convainquit les Vénitiens de la faute qu'ils avaient faite de ne pas terminer les négociations de la paix dans un moment où la fortune leur était favorable. Ils tremblèrent que la flotte victorieuse n'entrât une seconde fois dans l'Adriatique; heureu-

sement ils surent bientôt qu'elle avait pris une autre direction. Les ressources de la république étaient tellement épuisées que l'on fut obligé de recourir à de nouveaux emprunts; mais il ne restait pas une galère dans le port; quatre citadins patriotes en armèrent chacun une à leurs frais. Ils méritent d'autant plus que leurs noms soient conservés par l'histoire, qu'on ne voit pas que cet exemple ait été suivi par les plus riches patriciens. Les noms de ces citoyens étaient Marin Fradello, Beat Vido, Pierre Nani, et Constantin Zucholo.

Un tel armement pouvait tout au plus repousser quelques vaisseaux armés en course, et était trop insuffisant pour inspirer de la sécurité. On se hâta de reprendre les négociations à la cour de Visconti, et ce fut avec une telle impatience de voir cesser les hostilités, que l'on signa, le 5 janvier 1355, une trève de quatre mois. Elle fut convertie, au mois de mai suivant, en une paix sur les conditions de laquelle les Vénitiens ne se montrèrent pas difficiles.

Ils consentirent à payer à Gènes deux cent mille florins pour les frais de la guerre, et à interdire à leurs négociants tous les ports de la mer Noire, excepté celui deThéodosie, où les Génois leur permirent d'établir un comptoir.

A peine les Génois avaient-ils terminé cette guerre si glorieuse pour eux, qu'ils se montrèrent aussi incapables de supporter le joug d'un maître que le triomphe

d'un vainqueur; ils se révoltèrent, nommèrent un doge, et chassèrent le gouverneur milanais que Visconti leur avait donné.

XXII. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort 1354
du doge André Dandolo et l'installation de son successeur, les correcteurs institués pour la réformation des lois firent adopter quelques changements dans l'organisation du conseil du prince.

On a vu que dans l'origine c'était le doge qui choisissait ses conseillèrs, ensuite ce fut le sénat qui les lui donna, et enfin ils durent être proposés par ce corps et confirmés par le grand-conseil.

Leurs fonctions étaient de faire l'ouverture de toutes les dépêches (car il était interdit au doge de les ouvrir hors de leur présence, et au contraire, ils pouvaient y procéder sans lui), d'en faire le renvoi aux chefs des diverses branches de l'administration, de décider les réponses à adresser aux ministres étrangers, et les instructions à donner aux ambassadeurs ou généraux de la république; de présider, sous le doge, ou en son absence, le sénat et le grand-conseil, d'y porter les propositions à mettre en délibération. On voit que ce conseil intime était le directeur suprême des affaires politiques, le modérateur des délibérations des assemblées générales, et le premier agent de l'administration.

Ses membres ne restaient que huit mois en charge; on en élisait trois nouveaux tous les quatre mois; il ne

pouvait y en avoir à laf ois deux du même nom ni du même quartier de la ville.

L'importance de leurs fonctions les avait fait appeler conseillers *de Sora*, membres du conseil d'en-haut. C'était la réunion de ces six conseillers, avec le doge, qui formait le gouvernement; ce qu'on appelait la sérénissime seigneurie. L'usage de cette dénomination paraît avoir commencé en 1360.

Un tel conseil limitait suffisamment l'autorité du prince, puisque le prince n'y avait qu'une voix comme les autres conseillers, et ne pouvait rien faire valablement sans eux. Mais on jugea utile d'y introduire une sorte de rivalité de corps, qui eût pour objet l'exercice d'une surveillance sur ce conseil lui-même. En conséquence, on décida que les trois présidents du tribunal criminel des quarante prendraient séance avec les six conseillers du doge et participeraient à leurs fonctions, sauf quelques modifications peu importantes.

Le conseil du prince se trouva composé des six conseillers d'en-haut et des trois présidents de la quarantie. Ces magistrats n'y siégeaient que deux mois, de sorte que peu à peu tous les membres considérables du premier tribunal de la république avaient eu successivement entrée au conseil, y avaient pris une connaissance générale des grandes affaires de l'état, et y avaient apporté cette connaissance des lois, ce respect pour les formes, qui doivent caractériser le magistrat.

C'était une manière habile de donner à la magistrature la surveillance de l'administration, en l'y introduisant, en l'y faisant participer; mais en même temps elle ne pouvait y dominer, parce qu'elle s'y trouvait en minorité, et que ses membres n'y siégeaient chacun que deux mois de suite.

Telle fut la composition du conseil intime, à partir de cette époque.

La nature des choses établit nécessairement des rapports entre ceux qui ont à délibérer sur les affaires et ceux qui sont chargés d'exécuter. La délibération est ordinairement subordonnée aux faits, et ceux qui exécutent sont censés en avoir une connaissance plus spéciale.

Les premiers agents d'exécution, les ministres, étaient six nobles qu'on décorait du nom de sages du conseil, ou plus communément *sages-grands*. On exigeait qu'ils eussent atteint l'âge de trente-huit ans. Leurs fonctions ne duraient que six mois; ils ne pouvaient être réélus qu'après l'intervalle d'un semestre: mais comme l'expérience et la capacité donnent nécessairement des droits aux places qui exigent des connaissances positives, on en a vu qui ont été réélus jusqu'à vingt-quatre fois.

Ces six ministres, chargés spécialement de la politique extérieure, devaient être appelés très-fréquemment dans le conseil de la seigneurie; ils finirent par y prendre habituellement séance.

L'importance de certaines branches de l'administration procura, dans la suite, le même privilége à ceux qui en furent chargés. Ainsi, pendant que la guerre de mer était la principale affaire du gouvernement vénitien, les fonctionnaires chargés spécialement de tout ce qui avait rapport à la marine, et qu'on appelait les sages de la mer, prirent séance dans le conseil.

Quand leur importance diminua, ils y furent supplantés, en 1420, par des sages préposés à l'administration des provinces, qu'on appela depuis sages de terre-ferme; et enfin on admit dans le conseil, pour y acquérir la connaissance des affaires, de jeunes nobles à qui on donna le titre de sages des ordres, nom dont on ne connaît pas l'origine.

Ainsi l'action du gouvernement était concentrée dans la seigneurie, c'est-à-dire dans le doge, assisté de ses six conseillers et des trois chefs de la quarantie criminelle. C'était là ce qui formait le conseil, et ce conseil prenait le nom de collége, lorsqu'il se renforçait des six sages-grands, des cinq sages de terre-ferme et des sages des ordres, pareillement au nombre de cinq. Peu à peu les affaires politiques devinrent l'apanage exclusif des sages-grands, et les détails d'exécution, c'est-à-dire les ministères, furent laissés aux sages de terre-ferme.

1354 XXIII. On donna pour successeur à Dandolo Marin Falier, de l'une des plus anciennes maisons de Venise,

qui avait déja donné deux doges à la république, Vital Falier en 1082, et Ordelafe mort en combattant contre les Hongrois, en 1117. Après avoir occupé les principales dignités de la république, Marin Falier, déja presque octogénaire, se trouvait en ambassade à Rome lorsqu'il apprit son élection. Le changement qui venait de s'opérer dans l'organisation du conseil ne portait aucune nouvelle atteinte à l'autorité personnelle du doge, déja fort restreinte par les réglements antérieurs.

L'élévation de Falier sur le trône ducal paraissait terminer glorieusement une longue carrière. Venise ne devait pas s'attendre à voir son prince à la tête d'une conjuration.

Nées ordinairement d'une ambition trompée, les conjurations sont dirigées contre les dépositaires du pouvoir, par ceux qui s'en voient exclus. Elles sont préparées par de longues haines, concertées entre des hommes qui ont des intérêts communs. On n'y trouve guère ni vieillards, parce qu'ils sont circonspects et timides, ni jeunes gens, parce qu'ils sont peu capables de dissimulation.

Celle que j'ai à raconter s'écarte de tous ces caractères. Elle fut entreprise par un homme, qui, parvenu à la première dignité de sa patrie et à l'âge de quatre-vingts ans, n'avait rien à regretter dans le passé, rien à attendre de l'avenir ; et ce vieillard était un doge ému par un sujet frivole, s'alliant, pour exterminer

la noblesse, à des inconnus, au premier mécontent que le hasard lui avait présenté.

Un autre doge, trente ans auparavant, s'était fait un point d'honneur d'arracher au peuple le peu de pouvoir qui lui restait. Celui-ci conspira avec des hommes de la dernière classe contre les citoyens éminents; mais sans intérêt, sans plan, sans moyens: tant la passion est aveugle, imprévoyante dans ses entreprises.

Les négociations qui suivirent le désastre de la flotte de Pisani avaient rempli les premiers moments de l'administration du nouveau doge, et il avait eu du moins la consolation de signer la trève qui rendait le repos à sa patrie.

1355 XXIV. Il donnait un bal le jeudi gras à l'occasion d'une solennité : un jeune patricien, nommé Michel Steno, membre de la quarantie criminelle, s'y permit, auprès d'une des dames qui accompagnaient la dogaresse, quelques légèretés que la gaieté du bal et le mystère du masque rendaient peut-être excusables. Le doge, soit qu'il fût jaloux plus qu'il n'est permis de l'être à un vieillard, soit qu'il fût offensé de cet oubli du respect dû à sa cour, ordonna qu'on fît sortir l'insolent qui lui avait manqué. Falier était d'un caractère naturellement violent.

Le jeune homme, en se retirant, le cœur ulcéré de cet affront, passa par la salle du conseil et écrivit sur le siége du doge, ces mots injurieux pour la dogaresse

et pour son époux : *Marin Falier a une belle femme, mais elle n'est pas pour lui.*

Le lendemain cette affiche fut un grand sujet de scandale. On informa contre l'auteur, et on eut peu de peine à le découvir. Steno, arrêté, avoua sa faute avec une ingénuité, qui ne désarma point le prince, ni surtout l'époux offensé. Falier s'oublia jusqu'à manifester un ressentiment qui ne convenait ni à sa gravité, ni à la supériorité de son rang, ni à son âge.

Il ne demandait rien moins que de voir renvoyer cette affaire au conseil des Dix, comme un crime d'état; mais on jugea autrement de son importance; on eut égard à l'âge du coupable, aux circonstances qui atténuaient sa faute, et on le condamna à deux mois de prison que devait suivre un an d'exil.

Une satisfaction si ménagée parut au doge une nouvelle injure. Il éclata en plaintes qui furent inutiles. Malheureusement le jour même il vit venir à son audience le chef des patrons de l'arsenal, qui, furieux et le visage ensanglanté, venait demander justice d'un patricien qui s'était oublié jusqu'à le frapper. « Comment veux-tu que je te fasse justice, lui répondit le « doge, je ne puis pas l'obtenir pour moi-même. Ah ! « dit le patron dans sa colère, il ne tiendrait qu'à nous « de punir ces insolents. » Le doge, loin de réprimander le plébéien qui se permettait une telle menace, le questionna à l'écart, lui témoigna de l'intérêt, de la bienveillance même, enfin l'encouragea à tel point,

que cet homme, attroupant quelques-uns de ses matelots, se montra dans les rues avec des armes, annonçant hautement la résolution de se venger du noble qui l'avait offensé.

Celui-ci se tint renfermé chez lui et écrivit au doge, pour réclamer la sûreté qui lui était due. Le patron fut mandé devant la seigneurie; le prince le réprimanda sévèrement, le menaça de le faire pendre, s'il s'avisait d'attrouper la multitude, ou de se permettre des invectives contre un patricien, et le renvoya en lui ordonnant, s'il avait quelques plaintes à former, de les porter devant les tribunaux.

XXV. La nuit étant venue, un émissaire alla trouver cet homme, qui se nommait Israël Bertuccio, l'amena au palais et l'introduisit mystérieusement dans un cabinet où était le prince avec son neveu Bertuce Falier.

Là, l'irascible vieillard écouta avec complaisance tous les emportements et tous les projets de vengeance du patron, lui demanda ce qu'il pensait des dispositions des hommes de sa classe, quelle était son influence sur eux, combien il pourrait en ameuter, quels étaient ceux dont on espérait se servir le plus utilement. Bertuccio indiqua un sculpteur, d'autres disent un ouvrier de l'arsenal nommé Philippe Calendaro; on le fit venir à l'instant même, ce qui prouve à quel excès d'imprudence la colère peut entraîner. Un doge de quatre-vingts ans passa une partie de la

nuit en conférence avec deux hommes du peuple, qu'il ne connaissait pas la veille, discutant les moyens d'exterminer la noblesse vénitienne.

Il était difficile qu'on soupçonnât un pareil complot : les conférences pouvaient se multiplier sans être remarquées; cependant il n'y en eut pas un grand nombre; car les conjurés se jugèrent, au bout de quelques jours, en état de mettre à exécution cette grande entreprise. Il fut convenu qu'on choisirait seize chefs, parmi les populaires les plus accrédités; qu'on les engagerait à prêter main-forte, pour un coup de main d'où dépendait le salut de la république; qu'ils se distribueraient les différents quartiers de la ville, et que chacun s'assurerait de soixante hommes intrépides et bien armés. Ainsi c'était un millier d'hommes qui devait renverser le gouvernement d'une ville si puissante; cela prouve qu'il n'y avait pas alors des forces militaires dans Venise. On arrêta que le signal serait donné au point du jour par la cloche de Saint-Marc : à ce signal les conjurés devaient se réunir, en criant que la flotte génoise arrivait à la vue de Venise, courir vers la place du palais, et massacrer tous les nobles à mesure qu'ils arriveraient au conseil. Quand tous les préparatifs furent terminés, on arrêta que l'exécution aurait lieu le 15 d'avril.

XXVI. La plupart de ceux qu'on avait engagés dans cette affaire ignoraient quel en était l'objet, le plan, le chef, et quelle devait en être l'issue. On avait été forcé

d'initier plus avant ceux qui devaient diriger les autres. Un Bergamasque, nommé Bertrand, pelletier de sa profession, voulut préserver un noble, à qui il était dévoué, du sort réservé à tous ses pareils. Il alla trouver, le 14 avril au soir le patricien Nicolas Lioni, et le conjura de ne pas sortir, de chez lui le lendemain, quelque chose qui pût arriver. Ce gentilhomme, averti par cette espèce de révélation, d'un danger qui devait menacer beaucoup d'autres personnes, pressa le conjuré de questions, et n'en obtint que des réponses mystérieuses, accompagnées de la prière de garder le plus profond silence. Alors Lioni se détermina à se rendre maître de Bertrand jusqu'à ce que celui-ci eût dit tout son secret; il le fit retenir, et lui déclara que la liberté ne lui serait rendue qu'après qu'il aurait pleinement expliqué le motif du conseil qu'il avait donné.

Le conjuré, qu'une bonne intention avait conduit auprès du patricien, sentit qu'il en avait déja trop dit, et qu'il ne lui restait plus qu'à se faire un mérite d'une révélation entière. Il ne savait probablement pas tout, mais ce qu'il révéla suffit pour faire voir à Lioni qu'il n'y avait pas un moment à perdre.

Celui-ci courut chez le doge pour lui communiquer sa découverte et ses craintes. Falier feignit d'abord de l'étonnement; puis il voulut paraître avoir déja connaissance de cette conspiration, et la juger peu digne de l'importance qu'on y attachait. Ces contradictions étonnèrent Lioni; il alla consulter un autre

patricien, Jean Gradenigo; tous deux se transportèrent ensuite chez Marc Cornaro; et enfin ils vinrent ensemble interroger Bertrand, qui était toujours retenu dans la maison de Lioni.

Bertrand ne pouvait dire jusqu'où s'étendaient les liaisons et les projets des conjurés; mais il ne pouvait ignorer que le patron Bertuccio et Philippe Calendaro y avaient une part considérable, puisque c'était par eux qu'il avait été entraîné dans le complot.

Les trois patriciens que je viens de nommer convoquèrent aussitôt, non dans le palais ducal, mais au couvent de Saint-Sauveur, les conseillers de la seigneurie, les membres du conseil des Dix, les avogadors, les chefs de la quarantie criminelle, les seigneurs de nuit, les chefs des six quartiers de la ville, et les cinq juges-de-paix.

Cette assemblée envoya sur-le-champ arrêter Bertuccio et Calendaro. Ils furent appliqués l'un et l'autre à la torture. A mesure qu'ils nommaient quelque complice, on donnait des ordres pour s'assurer de sa personne. Lorsqu'ils révélèrent que la cloche de Saint-Marc devait donner le signal, on envoya une garde dans le clocher pour empêcher de sonner. Il était naturel que les coupables cherchassent à atténuer leur faute en nommant leur chef : on apprit avec étonnement que le doge était à la tête de la conjuration.

Cette nuit même Bertuccio et Calendaro furent pendus devant les fenêtres du palais; des gardes furent

placés à toutes les issues de l'appartement du doge. Huit des conjurés, qui s'étaient échappés vers Chiozza, furent arrêtés, et exécutés après leur interrogatoire.

1355 XXVII. La journée du 15 fut employée à l'instruction du procès du doge. Le conseil des Dix, dont une pareille cause relevait si haut l'importance, demanda que vingt patriciens lui fussent adjoints pour le jugement d'un aussi grand coupable. Cette assemblée, qu'on nomma la *Giunta*, fit comparaître le doge, qui, revêtu des marques de sa dignité, vint, dans la nuit du 15 au 16 avril, subir son interrogatoire et sa confrontation. Il avoua tout.

Le 16, on procéda à son jugement; toutes les voix se réunirent pour son supplice.

Le 17 à la pointe du jour, les portes du palais furent fermées; on amena Marin Falier au haut de l'escalier des Géants, où les doges reçoivent la couronne; on lui ôta le bonnet ducal en présence du conseil des Dix. Un moment après, le chef de ce conseil parut sur le grand balcon du palais, tenant à la main une épée sanglante, et s'écria : Justice a été faite du traître. Les portes furent ouvertes, et le peuple, en se précipitant dans le palais, trouva la tête du prince roulant sur les degrés.

Dans la salle du grand-conseil, où sont tous les portraits des doges, un cadre voilé d'un crêpe fut mis à l'endroit que devait occuper celui-ci, avec cette inscription : *Place de Marin Falier, décapité.*

Pendant quelque temps on continua les recherches contre ceux qui avaient trempé dans la conjuration. Il y en eut plus de quatre cents de condamnés à la mort, à la prison ou à l'exil. Le pelletier Bertrand réclamait la récompense qu'il croyait due à sa révélation ; il eut l'insolence de demander un palais et un comté que Marin Falier possédait, une pension de douze cents ducats, et enfin l'entrée du grand-conseil, c'est-à-dire le patriciat pour lui et sa postérité.

De tout cela on ne lui acccorda qu'une pension de mille ducats reversible à ses enfants, et il en témoigna si haut son mécontentement, qu'on fut obligé de l'exiler à son tour ; mais telle était l'idée qu'on avait de cette nature de services, et telle était la politique du gouvernement pour les encourager, que le conseil fut sur le point d'admettre ce dénonciateur au nombre des patriciens.

LIVRE IX.

Guerre contre le roi de Hongrie. — Perte de la Dalmatie. — Nouvelle peste à Venise, 1355—1361. — Fondation de la bibliothèque de Saint-Marc, par Pétrarque. — Dernières révoltes de Candie. — Expédition contre Alexandrie. — Élection d'André Contarini, 1361—1367. Nouvelle révolte de Trieste. — Démêlé avec l'évêque de Venise. — Guerre contre le seigneur de Padoue, le roi de Hongrie et le duc d'Autriche, 1367—1377. — Aventure de Charles Zeno. — Occupation de l'île de Ténédos. — Affaires de l'Orient. — Commencement de la guerre contre les Génois, le roi de Hongrie, le patriarche d'Aquilée, et le seigneur de Padoue, 1377—1378.

1355 I. JEAN GRADENIGO monta, le 21 avril 1355, sur le trône teint du sang de Marin Falier.

Les fréquentes révoltes de Zara prouvaient encore moins l'esprit d'indépendance de ces habitants que la jalousie des rois de Hongrie. Ces princes ne pouvaient voir qu'avec dépit tous les ports de leurs états occupés par une république voisine. Jamais ils ne manquèrent de lui susciter des ennemis et de secourir les rebelles.

Ce royaume, alors un des plus puissants de l'Europe, avait pour roi un prince d'un caractère brillant,

chevaleresque, et une noblesse vaillante, riche, nombreuse, qui fournissait de grandes armées à son suzerain.

La trève qui existait, depuis la dernière soumission de Zara, entre Louis de Hongrie et les Vénitiens, était sur le point d'expirer. La seigneurie avait fort à cœur de conclure une paix définitive avec ce redoutable voisin. Celui-ci, que le crime de Jeanne de Naples, sa belle-sœur, avait déja appelé en Italie, nourrissait l'espérance d'acquérir une grande influence dans ce beau pays. Peu disposé à se réconcilier avec la république, il mit à la paix qu'elle lui envoyait demander, des conditions qui ne parurent pas acceptables. Par exemple, il exigeait que les Vénitiens lui fournissent une flotte pour passer en Italie avec son armée. Il consentait à leur laisser la paisible possession de la Dalmatie, s'ils voulaient se reconnaître ses vassaux; et il fallait que cette vassalité fût constatée par un tribut et par un hommage annuel.

Il était pénible de consentir à reconnaître un suzerain; mais, en s'y refusant, la république aurait dû mettre promptement ses colonies en état de défense. Elles n'y étaient pas lorsque l'armée du roi vint subitement investir Trau, Spalato, Zara, et quelques autres places de cette côte. On y envoya assez diligemment une flotte; mais pendant qu'on se préparait à repousser les Hongrois de ce côté, on apprit qu'une armée, dans laquelle il y avait, disait-on, cinquante

mille hommes de cavalerie, allait entrer dans le Trévisan; que le roi avait fait alliance avec le duc d'Autriche et le patriarche d'Aquilée, pour venir attaquer les possessions de la république sur le continent de l'Italie, et qu'enfin un traité avait été conclu avec le seigneur de Padoue, qui, oubliant la reconnaissance qu'il devait aux Vénitiens, s'engageait à fournir des vivres à leurs ennemis, tout en prétendant conserver sa neutralité.

Cet orage ne tarda pas à éclater. C'était un spectacle aussi nouveau qu'effrayant pour l'Italie, de voir se déployer dans ses campagnes ces nombreux escadrons. Des états accoutumés à faire la guerre avec des troupes stipendiées, n'auraient pu trouver les fonds nécessaires pour créer et entretenir une telle cavalerie, outre que les habitudes de la nation italienne la rendent peu propre à cette manière de combattre.

Le roi de Hongrie n'était pas un prince opulent; mais il avait de grands vassaux qui possédaient de vastes domaines dans des plaines couvertes de pâturages et par conséquent de chevaux; et quand il appelait les seigneurs à la guerre, il voyait accourir des essaims d'hommes accoutumés à l'exercice des armes et du cheval. Il est vrai que les seigneurs n'étaient obligés qu'à un service de trois mois.

Les escadrons hongrois environnaient déja la petite ville de Conégliano et s'avançaient vers Trévise. On fut assez heureux pour que des troupes appelées en grande

hâte de la côte de Dalmatie, parvinssent à se jeter dans cette dernière place. Elles étaient conduites par les provéditeurs Jean Delfino et Paul Loredan. Justiniani, leur collègue, tâcha de tenir la campagne avec quelques milices et le peu de troupes régulières qu'on put rassembler; mais il était loin d'être assez fort pour pouvoir s'approcher des lignes ennemies et inquiéter les assiégeants. Conégliano succomba au bout de quelques jours; les défenseurs de Trévise n'en furent point découragés. Autour d'eux, toute la province était inondée de partis qui la ravageaient, pour pourvoir, encore bien difficilement, à la subsistance d'une cavalerie telle qu'on n'en avait jamais eu à nourrir dans ce pays.

II. Sur ces entrefaites, le doge Jean Gradenigo mourut 1356
le 8 août 1356. On avait besoin d'un homme de guerre à la tête des conseils de la république; tous les suffrages se réunirent sur Jean Delfino; mais il était enfermé dans Trévise, et il devenait difficile même de lui faire parvenir l'avis de sa nomination. On demanda un sauf-conduit aux assiégeants; le roi ne voulut pas renoncer à l'espérance de faire prisonnier le chef de la république. La raison d'état dispense sans doute de faire des avantages à ses ennemis; mais quand on manque à la générosité, il ne faut pas manquer de vigilance. Jean Delfino, après s'être concerté avec Justiniani, qui se rapprocha de la place, en sortit une nuit avec un piquet de cavalerie, traversa les canton-

nements des assiégeants, et arriva jusqu'à Marghera, où il s'embarqua pour Venise.

Le temps s'écoulait, et le roi voyait arriver l'époque où le service de ses vassaux allait expirer; il voulut presser les opérations du siège, et fit donner un assaut, qui fut vaillamment repoussé. Bientôt après il vit partir les principaux seigneurs, avec la plus grande partie de cette belle cavalerie, qui faisait la force de son armée; il fallut convertir le siège en blocus.

Dès que les Hongrois se furent éloignés, la colère des Vénitiens tomba sur le seigneur de Padoue. Ses états, dont il avait oublié qu'il était redevable à la république, furent ravagés par la petite armée de Marc Justiniani.

1307 III. L'hiver de 1357 fut employé à négocier une trève de quelques mois sous la médiation du pape. Louis, au commencement de la campagne suivante, porta les principaux efforts de son armée sur les places de la Dalmatie. Presque toutes se rendirent; Zara fut surprise; et le gouverneur, Michel Falier, n'échappa point à une inculpation de lâcheté, danger que courent tous les gouverneurs qui ont manqué de prévoyance. On le punit par une amende, un an de prison et l'exclusion perpétuelle de tous les conseils. Le seul qui acquit de la gloire, sur cette côte, fut le commandant de la petite place d'Enone, Jean Justiniani, qui ne succomba qu'après avoir fait la plus vigoureuse défense et éprouvé toutes les horreurs de la disette.

La chute de tant de places fit sentir aux Vénitiens la nécessité d'obtenir la paix à quelque prix que ce fût. Des ambassadeurs allèrent la proposer, l'implorer. Les conditions que le roi dicta furent que la république renoncerait pour toujours à la Dalmatie, et rendrait toutes ses places, depuis le golfe de Quarnero, au-dessous de Fiume, jusqu'à Durazzo, qui est près de l'entrée de l'Adriatique. C'était abandonner un littoral de plus de cent lieues, et une multitude d'îles et de ports.

IV. Quand on en vint à délibérer dans le sénat sur 1358
l'acceptation de cette paix, ce fut un combat entre ceux qui regrettaient le plus la splendeur de la république, et ceux qui voulaient mettre un terme à ses sacrifices et à son danger. « Ces conditions, disaient « les uns, sont si dures, qu'on a droit de s'étonner « que vous ayez pu les entendre. Si vous renoncez à la « Dalmatie, vous renoncez à être une puissance. Toute « votre population est là. Où recruterez-vous vos « troupes ? Avec quoi armerez-vous vos flottes ? Ces « mêmes ports, où vous trouviez un asyle, deviendront « les arsenaux de vos ennemis. Vous n'êtes plus les « dominateurs du golfe, si une puissance rivale en oc« cupe les bords. La Dalmatie cédée, l'Istrie se trouve « exposée à de nouvelles invasions. Vous avez perdu « les places de cette côte, mais est-ce la première fois ? « Est-il nouveau pour vous de voir le roi de Hongrie « occuper Zara ? Vous n'avez point été défaits en ba-

« taille rangée. Trévise se défend vaillamment et continuera de résister : la disette est moins à craindre « pour elle que pour l'innombrable cavalerie qui l'as« siége. Vous avez vu déja le roi obligé de ramener son « armée, après quelques mois de campagne. Il a ravagé « le pays, mais le mal est fait; il n'y trouvera plus « les ressources qu'il a épuisées. Un prince qui n'a point « une armée permanente, ne doit pas triompher d'un « gouvernement qui a de la constance. Ne man« quons pas à notre fortune; nous en avons vu quel« quefois l'heureux retour, dans des circonstances « plus désespérées. Que l'énergie du conseil ranime « celle de tous les Vénitiens; tous sentiront que l'exis« tence de la patrie est attachée à la conservation de « ces possessions que nous avons su garder pendant « 360 ans, au prix de tant de sang, et dans des cir« constances si diverses. »

Les partisans de la paix répondaient avec beaucoup de gravité : « La prudence de ce gouvernement a sur« tout éclaté en ce que, dans toutes ses délibérations, « il a pris conseil, non des passions, mais des circon« stances. Les conditions sont dures, mais elles sont « proposées dans un temps où une guerre malheureuse « contre les Génois vient de ruiner notre marine. Vous « vous êtes vus n'ayant pas quatre galères pour repousser « quelques corsaires, qui venaient nous insulter dans « notre golfe; il a fallu que d'opulents citadins armas« sent, pour notre défense, des vaisseaux destinés à

« leur commerce. Mais cette ressource même ne nous « reste plus; les fortunes privées, non moins épuisées « que la fortune publique, ne peuvent échapper à « une destruction totale que par les travaux de la paix. « Sans doute il est pénible de céder de si belles pos- « sessions, de renoncer à des titres si glorieusement « acquis. Mais que céderons-nous? ce que l'ennemi « tient déja. On vous dit que, si vous cédez la Dalmatie, « vous aurez à craindre pour l'Istrie. Vraiment voilà « une grande prévoyance; on craint pour l'Istrie, on a « bien raison; l'ennemi l'occupe déja; aussi ceux qui « pensent qu'un danger à venir ne doit pas faire ou- « blier un danger présent, vous disent-ils que rien « n'est plus urgent que d'obtenir la restitution de cette « province. Elle vous est offerte; malheureusement « on ne vous offre pas en même temps la Dalmatie. « Pour concevoir raisonnablement l'espérance de les « recouvrer l'une et l'autre, il faut établir, ou que nos « affaires peuvent s'améliorer, ou que celles du roi « peuvent devenir mauvaises. Or, quels moyens avons- « nous d'affaiblir le roi de Hongrie? Aucun. Quels « moyens d'améliorer notre situation, de recouvrer « nos forces? Un seul: la paix, le commerce.

« Toute notre application doit être de conserver la « république, de faire cesser pour elle un danger im- « minent. Qui peut nous assurer que les Génois veuil- « lent s'en tenir à une paix qu'ils nous ont fait acheter « si cher? Qu'ils ne prennent pas, pour nous attaquer

« de nouveau, le moment où nous sommes engagés
« dans une guerre désastreuse ? et alors quel espoir
« de salut nous resterait-il ? On dit qu'il ne faut pas
« céder ces provinces ; mais qu'on nous dise donc les
« moyens de les reprendre. On dit que l'ennemi n'a
« point gagné de bataille : remarquez que c'est parce
« que vous n'avez point d'armée. Si la petite troupe
« de Justiniani peut se présenter devant les Hongrois,
« il faut lui envoyer l'ordre de combattre. Mais si vous
« êtes convaincus qu'elle n'a conservé jusqu'ici son
« existence qu'en évitant une action ; si vous avez la
« certitude qu'une défaite vous mettrait entièrement à
« la merci du vainqueur et entraînerait la perte de vos
« états de terre-ferme, en même temps que le sacrifice
« de la Dalmatie, vous recommanderez à votre général
« de ne pas compromettre ce fantôme d'armée, dont
« l'apparence vous donne encore la faculté de négocier.

« On conçoit qu'on se détermine à rejeter une paix
« humiliante ; mais il serait absurde de vouloir refuser
« également et la paix et le combat. Cette paix que
« vous pouvez faire aujourd'hui, qui oserait vous ré-
« pondre que vous pourrez l'obtenir demain ? La gloire
« de ce sénat n'est pas d'avoir toujours été heureux,
« mais de s'être montré constamment sage ; il sait que,
« dans toutes les affaires, il faut apprécier les circon-
« stances. Les voir telles qu'on les désire, et non pas
« telles qu'elles sont, est une faiblesse. Rien n'est perdu
« si nous conservons la république, si nous lui donnons

« le temps de reprendre ses forces, et si la sagesse lui « prépare les moyens de réparer ses pertes. »

V. Ces raisons prévalurent, et le traité fut signé le 18 février 1358.

Il y fut stipulé que le doge cesserait de prendre le 1358
titre de duc de Dalmatie et de Croatie; que la seigneurie n'enverrait point de consuls dans les états du roi; que les sujets de la république ne pourraient pas avoir des propriétés immobilières à Zara, et que ceux qui en avaient seraient tenus de les vendre; que toutes les possessions de la seigneurie occupées par les troupes du roi, tant dans l'Istrie qu'en Italie, seraient évacuées, et qu'enfin s'il arrivait que le roi eût à soutenir une guerre maritime, la seigneurie devrait lui fournir, aussitôt qu'elle en serait requise, une flotte de vingt-quatre galères, dont il paierait l'armement et l'entretien.

On convint, en cas de contravention aux conditions de cette paix, de prendre le pape pour juge, et de soumettre l'infracteur à l'excommunication et à l'interdit.

La perte de cette grande colonie donnait plus d'importance aux acquisitions que la république avait faites dernièrement dans le continent de l'Italie. On avait conquis la marche Trévisane sur le seigneur de Vérone; cette province avait été cédée par un traité, mais le droit antérieur du seigneur de Vérone lui-même n'était pas bien établi. Pour légitimer leur con-

quête, les Vénitiens imaginèrent de demander l'investiture de cette province à l'empereur, qui ne l'avait jamais possédée. C'était déja un spectacle assez remarquable que la fière république de Venise sollicitant l'investiture d'une province déja conquise par ses armes, et consentant à ne la tenir qu'à titre de fief de l'empire.

L'humiliation fut bien plus grande, lorsque l'empereur Charles IV refusa cette investiture, en ajoutant qu'il ne pouvait approuver que les Vénitiens se fussent établis, sans son aveu, dans une province qui relevait de la couronne impériale.

Ainsi les Vénitiens avaient manifesté leurs scrupules sur la légitimité de leur possession, leurs craintes sur sa solidité; et ils avaient reconnu que cette province relevait de l'empire, sans obtenir même la permission de se dire les vassaux de l'empereur.

Les ambassadeurs qui avaient été envoyés à la cour
1360 de ce prince, éprouvèrent, en revenant à Venise, un nouvel outrage. Par une indigne violation des droits les plus sacrés, le duc d'Autriche les fit arrêter comme ils traversaient ses états.

VI. Telle était la situation de Venise en 1360, c'est-à-dire environ quarante ans après le changement opéré dans sa constitution. Il ne serait pas juste d'attribuer tous ses malheurs à cette seule cause, mais une partie en dérivait évidemment, et il faut au moins convenir que la fortune n'avait pas pris soin de jus-

tifier cette révolution, qui avait remis le pouvoir aux mains de l'aristocratie. Immédiatement avant ce changement, la république avait forcé tous les peuples de l'Italie à reconnaître son droit de souveraineté sur l'Adriatique. Dès que Pierre Gradenigo fut monté sur le trône, les désastres se succédèrent. Le patriarche d'Aquilée insulta impunément la république. Elle perdit ses établissements en Syrie. Les Génois détruisirent ou prirent des flottes entières à Curzola, à Gallipoli, à Sapienza. Ils firent trembler Venise au fond de l'Adriatique, et obligèrent sa population à rester sous les armes. Ils dictèrent un traité à la seigneurie. Trois conspirations la mirent en péril. Deux révoltes, une peste, survinrent après un anathème, qui séparait Venise de la communion des chrétiens. Le gouvernement se déshonora par son injustice dans l'usurpation de Ferrare. Ses ambassadeurs furent humiliés à Gènes, où ils achetèrent la paix; à Avignon, où ils essuyèrent sans murmurer les outrages de la suite du pape; à la cour de Hongrie, où ils signèrent, après avoir souvent imploré la paix sans l'obtenir, l'abandon de la plus belle province de la république; à la cour impériale, où on ne daigna pas même recevoir leurs hommages; enfin en Autriche, où on les retint deux ans en prison, malgré les instances de la seigneurie, réduite à solliciter leur liberté.

A cette époque si malheureuse, la peste qui avait dévasté l'Europe douze ans auparavant, la parcourait

encore; mais cette fois elle descendait du nord au midi. Cette maladie, qui venait de moissonner à Avignon neuf membres du sacré collége, fut apportée en Italie par des soldats, et s'étendit sur Venise, où elle fit cependant moins de ravages que celle de 1348.

Il était triste pour Jean Delfino d'avoir été élevé au dogat, pour avoir le malheur d'attacher son nom au traité de Zara: il en eut un violent chagrin; il éprouva bientôt après la perte de la vue, et mourut le 11 juillet 1361.

VII. Le malheur des temps amena des institutions dont on est peut-être dispensé de faire honneur à la sagesse des législateurs. Les calamités publiques avaient renversé la plupart des fortunes particulières : le luxe dut exciter de l'indignation. On porta des lois somptuaires qui réglaient la table, les habits et les principales dépenses des citoyens de tous les rangs. Des magistrats furent institués spécialement pour faire observer ces réglements; et quoique les changements opérés dans les mœurs aient quelquefois suspendu momentanément l'empire de ces lois, elles n'ont pas cessé d'exister, et on y est toujours revenu après les avoir violées. Ce fut une chose importante, pour le salut de l'aristocratie, que de mettre les privilégiés dans l'impuissance d'étaler un faste qui aurait décelé leur vanité : la vanité excite la jalousie, et la jalousie est un premier pas vers la révolte. «Le luxe, disait Paul Sarpi, serait bon, s'il n'était que pour le riche et ne désemplissait que des vaisseaux trop pleins; mais souffrir

un luxe général, c'est prendre tous les jours des remèdes au lieu de nourriture; celui qui par vanité fait plus qu'il ne peut, finit par faire plus qu'il ne devrait.»

Il y a des historiens qui placent à cette époque la loi qui interdit le commerce aux patriciens; mais on n'est pas d'accord sur sa date. Ce réglement devait avoir deux effets remarquables; de consoler les roturiers, et de maintenir parmi les nobles cette modération que les sages recommandent aux dépositaires du pouvoir dans le gouvernement de plusieurs. Il n'eût pas été juste que les patriciens, en même temps qu'ils excluaient les citoyens de l'autorité, voulussent être admis au partage de tous les profits de l'industrie; ils y auraient eu trop d'avantages sur les autres. Le commerce veut de l'égalité.

Les patriciens, en se privant de cette ressource, eurent un prétexte de plus pour se réserver tous les emplois publics, ce qui affermit le gouvernement aristocratique.

Mais faute de moyens pour réparer ou pour agrandir leurs fortunes, la plupart tombèrent dans la médiocrité et dans le besoin, ce qui amena les choses au point où voulaient en venir les familles puissantes, à l'oligarchie. Si le commerce peut en un instant procurer des richesses immenses, il peut les enlever de même; ce sont deux extrémités également dangereuses dans la république; d'ailleurs cette profession donnant nécessairement à ceux qui l'exercent des intérêts dans

l'étranger, doit, dans certains cas, mettre leur intérêt privé en opposition avec celui de la patrie.

Au reste, j'aurai dans la suite plusieurs occasions de faire remarquer que, si cette loi remonte en effet jusqu'au milieu du quatorzième siècle, on s'en écarta souvent dans les siècles suivants, et que la noblesse vénitienne n'a presque jamais cessé de partager les bénéfices du trafic avec les négociants de profession.

Il y a, dans les statuts de l'inquisition d'état, un article qui paraît fixer, d'une manière assez précise, la date de cette loi, puisqu'il la cite comme rendue depuis l'an 1400 ; mais il fournit en même temps la preuve qu'elle était tombée en désuétude, par les dispositions qu'il ordonne pour la remettre en vigueur.

1361 VIII. La plupart des historiens rapportent que les électeurs étant assemblés pour donner un successeur à Jean Delfino, les suffrages se trouvaient partagés entre plusieurs candidats, lorsque le bruit se répandit, dans Venise, que l'amiral du golfe, Laurent Celsi, venait de rencontrer une flotte génoise et l'avait battue complètement. Cette nouvelle, parvenue au conclave des électeurs, avait réuni toutes leurs voix en faveur de Laurent Celsi, qui auparavant n'était point au nombre des concurrents. Mais bientôt après on apprit que cet avis était faux; les électeurs furent un peu honteux de leur précipitation, et une loi s'ensuivit qui, pour l'avenir, leur interdisait absolument toute communication avec le dehors. Ceux qui racontent de

cette manière les circonstances de cette élection, oublient que Venise était alors en paix avec Gènes.

IX. A cette époque Pétrarque, qu'une ancienne amitié pour les princes de Carrare appelait de temps en temps à Padoue, vint faire quelque séjour à Venise. Il y avait déja paru, comme ambassadeur de Visconti, pour proposer la paix entre la république et les Génois. Quoiqu'il n'eût pas réussi dans cette négociation, il jouissait, dans cette capitale, de toute la considération que doivent procurer de grands talents, l'opulence, une grande influence et la faveur de presque tous les princes contemporains. Pétrarque paraissait aimer beaucoup le séjour de Venise, qu'il appelait la merveille des cités. Il y était arrivé avec sa bibliothèque, fidèle compagne de ses voyages. Cette circonstance prouverait qu'elle n'était pas extrêmement nombreuse, mais à cette époque les manuscrits étaient des trésors, et le noble zèle de cet ami, de ce restaurateur des lettres, lui avait fait consacrer une partie de sa fortune et de son temps, à rassembler un grand nombre d'auteurs dont les exemplaires étaient encore à peu près uniques.

L'illustre poète ne crut pas pouvoir mieux s'acquitter de l'hospitalité qu'il recevait chez les Vénitiens, qu'en leur léguant sa bibliothèque. Voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet : « François Pétrarque désire léguer les livres qu'il possède et ceux qu'il pourra posséder à l'avenir, à saint Marc, l'évangéliste.

Il croit pouvoir y mettre cette condition, qu'ils ne seront vendus, ni aliénés, ni dispersés; et qu'un local, à l'abri des eaux et de l'incendie, sera assigné pour y conserver cette bibliothèque, en mémoire du donateur, pour la plus grande gloire du saint patron, et pour la consolation des hommes studieux qui pourront la fréquenter avec plaisir et avec fruit. S'il forme ce vœu, ce n'est pas qu'il oublie que ses livres ne sont ni bien précieux, ni en grand nombre; mais c'est qu'il a conçu l'espérance que cette collection s'accroîtrait sous les auspices d'une si glorieuse république. Les illustres patriciens, les citadins patriotes, les étrangers mêmes pourront, par la suite, l'enrichir d'une partie de leur bibliothèque, et la rendre aussi considérable que les fameuses bibliothèques de l'antiquité. Les moins éclairés sentiront que ce monument ne sera pas inutile à la gloire de la patrie, et le donateur se félicitera d'en avoir posé les premiers fondements. » Le conseil déclara qu'il acceptait cette offre d'un homme qui n'avait point d'égal dans la théologie, dans la philosophie morale, ni dans la poésie. Il y avait peut-être un peu d'hyperbole dans cet hommage rendu à la théologie du poète, mais il n'en était pas moins beau à un particulier de donner l'idée de former une de ces précieuses collections que les gouvernements négligent souvent même d'entretenir.

Une maison fut assignée pour le logement du donateur et de ses livres. Cette collection, fruit de la

passion de Pétrarque pour la propagation des connaissances humaines, devint le noyau de la bibliothèque de Saint-Marc. Entre les ouvrages qui y furent mis pour la première fois à la disposition des hommes studieux, il y avait un manuscrit d'Homère, donné à Pétrarque par Nicolas Sigeros, ambassadeur de l'empereur d'Orient; un Sophocle qu'il tenait de Léonce Pilate, son maître de grec; une traduction latine de l'Iliade et de l'Odyssée, par le même Léonce Pilate, et copiée de la main de Bocace, son disciple; un exemplaire de Quintilien ; enfin la plupart des ouvrages de Cicéron, à la transcription desquels Pétrarque lui-même avait consacré des années. Je ne demanderai point l'indulgence des lecteurs pour ces détails.

On reproche aux Vénitiens de n'avoir pas apporté à la conservation de ce dépôt tout le soin que méritait une si illustre origine.

X. Le duc d'Autriche n'était pas en guerre avec la république, quoiqu'il l'eût insultée dans la personne de ses ambassadeurs. Une brouillerie, qui survint entre le patriarche d'Aquilée et ce prince, fit caindre à celui-ci que les Vénitiens ne profitassent de l'occasion pour manifester leur ressentiment. Il chercha à se réconcilier avec la seigneurie, et il ne lui en coûta que d'écrire au doge, qu'il désirait voir la superbe Venise. Le conseil lui fit témoigner toute la joie qu'on aurait à l'y recevoir. Il y vint en effet, emmenant avec lui

une suite de plus de mille personnes, parmi lesquelles étaient les deux ambassadeurs vénitiens qu'il venait de tirer de la prison où il les avait retenus pendant deux ans. C'est ainsi que cette violation du droit des gens fut réparée, et il en coûta une somme considérable à la république, pour signaler, par des fêtes, sa réconciliation avec un voisin dont elle avait à se venger.

XI. Les traités qu'elle venait de signer avec Gènes et avec le roi de Hongrie, avaient dû porter une grande atteinte à sa considération au-dehors. Les Candiotes entrevirent l'espoir de se détacher d'une métropole qui venait d'abandonner la plus importante de ses colonies. Cette fois ce ne fut pas une révolte des indigènes, ce fut l'explosion du mécontentement de toute la population vénitienne de l'île, qui murmurait depuis long-temps de ce que pas un des membres de ces anciennes familles transportées autrefois de Venise dans la colonie, n'était appelé aux magistratures de la métropole. Ils avaient demandé qu'on choisît parmi eux vingt sages, pour les représenter dans le grand-conseil, et y défendre leurs intérêts. Un gouverneur avait eu l'imprudence de leur répondre : « Est-ce qu'il y a des sages parmi vous ? » Cette raillerie insultante avait dû les irriter. Ce fut bien pis lorsqu'ils se virent réduits pour toujours à la condition de sujets, par la révolution qui ferma définitivement l'entrée du grand-conseil à ceux qui n'en faisaient point partie. La ré-

volte, conséquence immédiate de cette révolution, est encore une circonstance qui peut servir à la faire apprécier. Frà Paolo Sarpi a dit : «L'établissement des colonies fut très-salutaire à la république romaine, parce qu'elles conservèrent toujours de l'attachement pour leur patrie, et que dans la suite des temps elles apprivoisèrent les naturels du pays ; au lieu que les citoyens transplantés en Candie sont eux-mêmes devenus sauvages.» Il fallait dire que l'effet fut différent, parce que les systèmes de conduite furent contraires. Les Romains accordaient aux colons de nouveaux droits comme citoyens de la métropole; les Vénitiens privèrent de leurs anciens priviléges les citoyens qu'ils envoyèrent à Candie.

Ceux-ci saisirent, pour éclater, le prétexte d'un impôt, d'ailleurs assez léger, qu'on venait d'établir pour la réparation de leur port. Ils prirent les armes, se jetèrent sur le gouverneur, menacèrent sa vie, le mirent en prison avec ses conseillers, et choisirent pour chef un nommé Marc Gradenigo. On voyait, à la tête de ce mouvement, deux autres hommes du même nom; mais l'histoire ne dit pas qu'ils fussent parents de celui qui avait opéré la révolution, cause première de cette révolte.

L'envie de rompre absolument et pour toujours avec la métropole, alla jusqu'à ce point que les rebelles ne voulurent plus rien avoir de commun avec elle, même le culte. Pour se séparer de la république,

ils n'hésitèrent pas à se séparer de l'église latine ; ils embrassèrent le schisme des Grecs ; et, ce qui était presque une plus criminelle apostasie aux yeux des Vénitiens, ils ne voulurent plus reconnaître saint Marc pour leur patron et lui substituèrent saint Tite.

Cependant on armait toute la population de Candie, on ouvrait les prisons pour enrôler indistinctement les accusés et les criminels, et on massacrait ceux qui, par prudence ou par attachement pour l'ancien ordre de choses, se permettaient de désapprouver l'insurrection.

La métropole prit, dans le commencement, des mesures propres à faire croire qu'elle n'était guère en état de la punir. Elle envoya d'abord trois personnages considérables, pour tâcher de ramener les rebelles dans le devoir par des exhortations. Un Zéno, un Soranzo, un Morosini, se présentèrent vainement à l'entrée du port, on ne leur permit pas de mettre pied à terre ; des menaces même les contraignirent de s'éloigner, et de venir rendre compte à Venise qu'ils avaient vu flotter l'étendard de saint Tite sur les tours de Candie.

Le mauvais succès de cette tentative n'empêcha point qu'on n'y revînt une seconde fois. Cinq autres députés, non moins vénérables, vinrent éprouver une réception plus injurieuse encore que le refus de les entendre. On leur permit de débarquer ; ce fut pour les conduire à l'audience du gouverneur de l'île, au

travers des rangs d'une armée assez nombreuse, et des flots d'une populace qui oubliait le respect dû à leur caractère et à leurs noms. Les places, les rues, les fenêtres, les toits étaient couverts de monde. Ce fut un spectacle propre à exalter l'effervescence des insurgés, que de voir André Contarini, chef de la députation, Pierre Ziani, François Bembo, Jean Gradenigo et Laurent Dandolo, marchant entre deux haies de soldats, traversant les rues de cette ville qui leur obéissait naguère, et accompagnés des huées insolentes de cette multitude. Leur gravité ne se démentit point; mais il était difficile qu'ils espérassent quelque succès de leurs exhortations; on ne croyait plus à la modération ni à la force de la seigneurie.

En effet, elle mettait une telle circonspection dans ses mesures, que lorsqu'elle vit revenir les députés et qu'elle eut perdu l'espérance de ramener les Candiotes par la persuasion, elle écrivit à toutes les puissances de l'Italie, aux rois de France, de Naples, et à l'empereur, pour les prier de ne fournir aucune assistance aux sujets rebelles qu'elle avait à punir; et ce ne fut qu'après avoir obtenu cette promesse, que le conseil commença à délibérer sur les mesures militaires qu'il avait à prendre; encore y eut-il, dans ce conseil, beaucoup d'avis pour un parti mitoyen, qui consistait à faire seulement bloquer l'île par dix galères sans entreprendre une attaque.

Tout cela annonçait une extrême faiblesse. On en

sera moins étonné si on considère que la république, épuisée par deux guerres malheureuses, et plus encore par le dernier traité de paix, n'avait plus de population sur laquelle elle pût recruter son armée. Il fallait bien réserver les Vénitiens pour le service des vaisseaux : on avait perdu la Dalmatie : les habitants de la marche Trévisane étaient de nouveaux sujets : on ne pouvait pas raisonnablement les mener contre les Candiotes révoltés. Il ne restait donc d'autre ressource que de former une armée de ces hommes à charge à leur propre pays, faisant de la guerre leur unique existence, et parcourant les parties de l'Europe en proie à des guerres civiles, pour se vendre tour-à-tour aux diverses factions. L'Italie en était alors infestée; mais pour former une armée avec de pareils éléments, il fallait du temps et de l'argent.

1364 XII. Aussi l'année 1364 était-elle déja commencée lorsque l'expédition se trouva prête. On jeta les yeux, pour la commander, sur un capitaine véronais nommé Luchino dal Verme, qui était alors à la tête des troupes du seigneur de Milan. Il vint recevoir des mains du doge l'étendard de la république, et partit, le 10 avril, sur une flotte de trente-trois galères que commandait Dominique Michieli, et qui portait six mille hommes de débarquement. C'était tout ce que la puissante Venise envoyait pour reconquérir l'île aux cent villes. La colonie et la métropole ne ressemblaient plus à ce qu'elles avaient été.

Les insurgés avaient assez mal profité du temps qu'on leur avait laissé. Ils avaient assassiné plusieurs des insulaires qu'on soupçonnait de regretter le gouvernement des Vénitiens. Marc Gradenigo lui-même, ce chef que les rebelles s'étaient donné, n'avait pas été à l'abri de leurs soupçons et de leur fureur. Quand un peuple en insurrection tourne ses armes contre ses chefs, c'est qu'il ne sait plus ou se prendre. Il y eut parmi ceux-ci une telle confusion qu'ils voulurent se donner aux Génois; mais Gènes, déchirée par des factions rivales, brouillée pour jamais avec les Visconti, dont elle avait secoué le joug, n'osa braver à la fois tant d'inimitiés, en recommençant la guerre contre les Vénitiens.

L'armée débarqua sans obstacle, le 7 mai, sur la côte de Candie, à quelques lieues de la capitale. Le 10, Luchino dal Verme se mit en marche, força le passage d'un défilé, où les insulaires étaient postés, et arriva jusqu'aux portes de la ville, dont il emporta, après l'avoir brûlé, le faubourg, pendant que la flotte paraissait à l'entrée du port. Les rebelles furent surpris de cette attaque vigoureuse, comme s'ils n'eussent pas dû s'y attendre; et ces hommes, qui s'étaient montrés si opiniâtres pour repousser toute proposition d'accommodement, n'eurent pas la fermeté de soutenir un assaut. Ils envoyèrent des députés qui se prosternèrent aux pieds de Michieli en implorant leur pardon. L'amiral les reçut avec un front sévère, se fit ouvrir les

portes, s'empara du port, entra dans la capitale avec ses troupes; mais ce ramas de mercenaires de toutes les nations, qui composait l'armée de débarquement, se mit à piller la ville. On eut beau les rappeler sous les drapeaux, il fallut les attaquer de vive force pour leur faire cesser le pillage, et punir quelques-uns de leurs chefs du dernier supplice, entre autres un jeune Visconti, parent des seigneurs de Milan.

Cette exécution faite, on s'occupa de la punition des révoltés. Beaucoup perdirent la vie sur l'échafaud, quelques-uns se sauvèrent dans les îles voisines, d'autres allèrent chercher un asyle dans les montagnes, leurs têtes furent mises à prix, et tout le reste se soumit, trop promptement pour qu'il fût possible de croire que ce retour fût l'effet du repentir.

La conquête de Candie n'avait coûté que trois jours. La nouvelle en fut reçue à Venise avec des transports de joie. On célébra cet heureux événement par des fêtes, par des tournois auxquels d'illustres étrangers prirent part. Vingt-cinq gentilshommes y parurent, menant chacun dix dames vêtues de brocard d'or. Le doge présidait à ces brillantes solennités du haut d'une estrade placée sur le portique de Saint-Marc. Il avait à sa droite Pétrarque, dont la présence rappelait une
1365 autre espèce de triomphe.

XIII. Les succès inespérés disposent aux imprudences. Pendant que le gouvernement vénitien était dans l'ivresse de cette conquête, le roi de Chypre

Pierre de Lusignan sollicitait une croisade contre le soudan d'Égypte. Le pape n'avait pas manqué d'en approuver le projet ; mais les principaux souverains de l'Europe étaient alors engagés dans des affaires qui ne leur permettaient pas de tourner leurs regards vers l'Orient. Lusignan, en arrivant à Venise, où il espérait trouver une armée de croisés, fut cruellement trompé dans son attente : par le conseil et avec l'appui du légat il exposa son plan à la seigneurie, et parvint à l'entraîner jusqu'à y prendre part. Ce plan fut adopté avec une légèreté qu'on n'a pas eu souvent à reprocher au gouvernement de Venise. Le doge Laurent Celsi venait de mourir le 18 juillet 1365, et son successeur Marc Cornaro, affaibli par l'âge, avait peu d'influence dans les conseils.

Il s'agissait de surprendre la ville d'Alexandrie en Égypte. Le roi de Chypre assurait que cette place devait être emportée d'un coup de main; mais, en admettant cette possibilité, il fallait savoir comment une petite armée se maintiendrait dans le pays, et enfin ce que les Vénitiens pouvaient gagner à se brouiller avec le soudan, qui jusqu'ici les avait laissés faire paisiblement leur commerce.

Ces réflexions, qui devaient venir dans l'esprit de tout le monde, furent écartées, et on fit partir une flotte, qui, réunie à celle du roi de Chypre et à un renfort envoyé par le grand-maître de Rhodes, portait une petite armée de dix mille hommes et de quatorze

cents chevaux. C'était avec de pareilles forces qu'un roi qui avait beaucoup d'expérience, et un gouvernement renommé pour sa sagesse, entreprenaient la conquête d'une telle place sur le soudan d'Égypte.

L'armée parut devant Alexandrie le 2 octobre, prit terre à la vue de quelques troupes accourues sur le rivage, les repoussa jusque dans la ville, donna un assaut et pénétra dans l'intérieur des remparts; mais les habitants se réfugièrent au-delà d'un large canal; et les assaillants, comme s'ils n'eussent pas dû prévoir cet obstacle, renoncèrent à leur entreprise aussi légèrement qu'ils l'avaient conçue, pillèrent la ville, et se rembarquèrent quatre jours après. Cette folie n'eût d'autre résultat que de brouiller les Vénitiens avec le soudan. Il fit séquestrer leurs marchandises, mettre les marchands aux fers, et il fallut que la république lui envoyât de riches présents pour se réconcilier avec lui.

XIV. L'année 1365 n'était pas terminée qu'une nouvelle révolte éclata dans Candie. Les rebelles, ayant à leur tête trois frères de la famille des Calenge, alors l'une des plus considérables du pays, adoptèrent un système de guerre qui ne permettait pas aux Vénitiens de les réduire par un coup décisif. Au lieu de chercher à s'emparer de la capitale, ils fortifièrent tous les châteaux de l'île que leur position rendait faciles à défendre, surprirent les garnisons de quelques places, et s'établirent dans un grand nombre de postes où ils pouvaient combattre avec avantage.

Le gouverneur rassembla ses forces, demanda de prompts secours, et, dans le courant de l'année 1366, ses troupes eurent à faire une pénible guerre de postes, à prendre une multitude de châteaux, à ravager le pays, pour affamer de petites garnisons, à poursuivre, avec d'incroyables fatigues, quelques chefs qui leur échappaient; enfin, après beaucoup de sang versé dans les combats, on eut le loisir d'en répandre sur les échafauds. Presque tous les moteurs de cette insurrection la payèrent de leur tête; les femmes et les enfants des Calenge ne furent pas épargnés. Ce fut le dernier soupir de la liberté dans cette île, dont les habitants s'étaient débattus, pendant cent soixante ans, sous le joug que leur imposait un peuple séparé d'eux par de vastes mers. 1366

Paul Lorédan, l'un des provéditeurs, rendit compte en ces termes des mesures rigoureuses qui venaient d'être prises pour assurer la soumission de cette colonie.

« Sérénissime prince, très-illustres et très-excellents « seigneurs, dit-il au sénat, la bonté de la Providence « vient de mettre fin à une cruelle guerre. Cette île fa- « meuse, qui vous a coûté tant de sang et de si longs ef- « forts, nous avons la satisfaction de vous annoncer « qu'elle est en votre possession pour toujours; vos armes « l'ont soumise et ont rendu impossible toute nouvelle « rébellion. Vons avez confondu la coupable espérance « des ennemis du nom vénitien, qui se flattaient de

« vous voir dépouillés de vos possessions dans les mers « de l'Orient. Chargés par vous de reconnaître l'état « de cette colonie et d'en assurer la tranquillité ulté- « rieure, nous avons à vous rendre compte des me- « sures qui nous ont paru indispensables. Les rebelles « n'ont plus de chefs; des exemples terribles ont été « faits pour effrayer ceux qui voudraient le devenir. « Les châteaux qui leur servaient de retraite, les « villes de Lasithe et d'Anapolis, tous les forts enfin « que nous n'avons pas jugé convenable d'occuper, ont « été rasés; les habitants en ont été transportés ailleurs; « le pays qui les environne demeurera inculte; il est dé- « fendu, sous peine de la vie, même d'en approcher. « Tous les réglements, qui pouvaient entretenir l'or- « gueil ou l'esprit d'indépendance des colons, ont été « abrogés. Les indigènes n'auront plus aucune part à « l'administration ni aux magistratures, et leur obéis- « sance vous sera garantie par la surveillance qu'exer- « ceront sur eux vos fidèles mandataires. »

Cette pacification, si on peut appeler de ce nom la soumission qui suit une pareille guerre et de telles vengeances, termina le règne de Marc Cornaro. Ce doge mourut le 13 juin 1367.

1367 XV. Les correcteurs des lois firent adopter à cette occasion quelques réglements que je vais rapporter, pour caractériser la dépendance dans laquelle les deux grands corps de l'état cherchaient à tenir le prince.

Déja, à la mort de Laurent Celsi, on avait arrêté

que le doge élu ne pourrait s'excuser d'accepter cette dignité, sans avoir pris l'avis et obtenu l'assentiment de ses conseillers; que ses motifs d'excuse seraient jugés par le grand-conseil, et ne pourraient être admis qu'autant que les deux tiers des voix seraient favorables à la demande de l'élu; que tous les mois on s'assurerait si le doge était exact à payer les gens et les dépenses de sa maison; et que, faute par lui de le faire, les avogadors retiendraient, sur ses revenus, une somme suffisante pour y pourvoir; qu'il ne pourrait employer les deniers publics aux réparations ou à l'embellissement du palais ducal, sans y être autorisé par ses conseillers, par les trois quarts des membres de la quarantie et par les deux tiers des voix du grand-conseil; qu'il ne pourrait faire aucune réponse aux ministres étrangers, sans l'avoir soumise aux conseillers de la seigneurie.

On ajouta à ces dispositions en 1367, que dans les conseils le doge ne pourrait jamais s'opposer à ce que les avogadors missent en délibération une proposition qu'ils auraient arrêtée, parce que ceux-ci étaient spécialement chargés de voter pour l'intérêt de la république; mais que seulement il pourrait exposer dans le conseil les raisons qu'il avait de la combattre. On descendit jusqu'à des soins minutieux pour lui imposer des entraves. On fixa la somme à mettre à sa disposition pour la réception des étrangers de marque, et il fut réglé que cette somme ne pourrait excéder

mille livres par an. On ajouta que, dans les six premiers mois de son élection, il serait obligé de se faire faire au moins une robe de brocard d'or; qu'enfin, ni lui, ni ses enfants, ni sa femme, ne pourraient recevoir aucun présent, tenir aucun fief, ni cens, ni emphythéose, posséder aucun immeuble hors des limites du duché; et que s'ils en possédaient, ils seraient obligés de les vendre. Or, si on considère que le territoire appelé le *Dogado* ne comprenait que la capitale, les îles de Malamocco, de Chiozza et de Brondolo, et une lisière de côtes depuis l'embouchure du Musone vis-à-vis Venise, jusqu'à celle de l'Adige, on reconnaîtra que les familles puissantes qui pouvaient prétendre à cette suprême dignité, s'imposèrent à elles-mêmes une notable gêne, en s'interdisant toutes possessions hors de ces étroites limites.

1367 XVI. On eut bientôt à faire l'application d'un article important de ces nouveaux réglements. André Contarini, élu pour succéder à Marc Cornaro, refusa la place de doge. Il se retira même dans le territoire de Padoue pour échapper à cet honneur; mais le sénat lui fit signifier que, s'il persistait dans son refus, la république le traiterait comme un rebelle, et ordonnerait la confiscation de ses biens. Il se soumit, et vint recevoir une couronne qui n'était pas un emblème d'autorité.

XVII. Le gouvernement vénitien n'était pas parvenu sans de grands efforts à pacifier Candie. A peine cette

île était-elle rentrée dans le devoir que la révolte d'une autre colonie attira l'attention et les armes de la république. Un navire de Trieste, qu'on soupçonnait de faire la contrebande du sel, fut chassé à la vue du port par une galère vénitienne. Il se défendit; le capitaine de la galère fut tué dans le combat; le fraudeur se réfugia dans le port. La galère se présenta aussitôt pour demander impérieusement que ce navire et son équipage lui fussent livrés. Les Triestins prirent parti pour leur compatriote. Cette résistance devint une émeute; les Vénitiens établis à Trieste furent obligés de sortir de la ville; l'étendard de Saint-Marc fut mis en pièces, et les révoltés demandèrent des secours à leurs voisins. Les habitants de la Carniole leur fournirent d'abord quelques troupes. On mit diligemment la place en état de défense; et lorsque l'armée de la république se présenta pour la soumettre, elle eut à en faire le siége, qui fut soutenu avec une telle vigueur qu'au bout d'un an les assiégeants n'avaient encore fait aucun progrès. A l'ouverture de la seconde campagne, le duc d'Autriche vint au secours des assiégés, qui s'étaient donnés à lui, et avaient arboré son pavillon. Il attaqua les Vénitiens dans leurs lignes; mais il fut repoussé, et cet échec le rendit accessible aux propositions de la seigneurie, qui le détermina, en lui remboursant les frais de cette expédition, à garder la neutralité. La privation de ce secours ne fit point perdre courage aux Triestins. Ils

disputèrent encore leur liberté pendant toute la campagne, et ce ne fut enfin qu'après deux ans d'inves-
1369 tissement, c'est-à-dire en 1369, que Trieste se rendit, faute de vivres, et subit la loi du vainqueur. Il en coûta la vie aux principaux chefs de la révolte, et les habitants virent s'élever une citadelle, qui dominait leur ville, et répondait désormais de leur fidélité.

XVIII. La république avait un voisin non mons inconstant dans le seigneur de Padoue. François Carrare, alors chef de cette maison, avait oublié qu'elle était redevable aux Vénitiens de la conservation de cette principauté. Non content d'avoir fourni des vivres aux troupes du roi de Hongrie, lorsqu'il attaquait les états vénitiens, il cherchait à étendre, par des empiétements, les limites qui le séparaient du domaine de la république; et à mesure qu'il usurpait une portion de territoire, il y élevait des forts. On se plaignit, on négocia, on nomma des commissaires pour juger le différend: pendant ce temps-là, Carrare s'occupait de susciter des ennemis à Venise. Le roi de Hongrie, sur lequel il avait compté, ne se trouva pas prêt dans ce moment à entreprendre une nouvelle guerre; mais lorsque les Vénitiens parurent déterminés à se faire justice par la voie des armes, il se porta pour médiateur, et amena les deux parties à conclure une trève de deux ans, qui fut signée en 1370.

1370 A la faveur de cette trève, qui retardait sa perte, Carrare méditait un noir attentat. Il avait pratiqué des

intelligences dans Venise, et même dans les conseils. La corruption, l'emploi des sicaires, les empoisonnements, étaient devenus des moyens familiers à la politique italienne, dans ces temps déplorables de discordes civiles : on opposait ces moyens à la force, qui abusait si souvent et si cruellement de ses droits.

La révolution qui s'était opérée violemment dans le gouvernement de la république y avait semé de trop longues haines pour qu'il fût difficile d'y trouver, dans toutes les classes, des hommes disposés à seconder tout ce qui pouvait amener un changement. Le seigneur de Padoue ne présuma pas trop de la perversité humaine, en s'adressant à ceux-là même qui avaient à garder un nom illustre, une dignité éminente, et d'importants secrets. Un moine de l'ordre de Saint-Jérôme, nommé le frère Barthélemi, devint l'agent de corruption qui lia ce voisin perfide avec des patriciens, membres des conseils les plus intimes de la république; deux présidents du tribunal des quarante, Léonard Morosini et Marin Barbarigo, l'avogador Louis Molino, et un conseiller du doge, Pierre Bernardo, entrèrent dans un complot dont l'objet précis n'est pas bien connu, mais qui enfin tendait à favoriser les vues d'un étranger, d'un ennemi.

Averti de tout ce qui se passait dans le secret des conseils, Carrare put facilement connaître ceux dont il avait à redouter l'influence ou l'inimitié. Laurent Dandolo, Pantaléon Barbo, et Laurent Zane, furent spé-

cialement désignés aux mains qu'il avait chargées de sa vengeance.

XIX. Depuis quelque temps il avait introduit dans Venise plusieurs de ces hommes perdus, qui trouvent toujours de l'emploi chez les princes qui leur ressemblent. Ces bandits avaient pour chefs un Nicolas Tignoso, et un nommé Gratario de la petite ville de Mestre. Ils s'étaient logés dans les quartiers voisins de la place Saint-Marc, et se réunissaient quelquefois chez une femme du peuple, nommée la Gobba. Cette malheureuse avait un fils, qui faisait connaître à ces scélérats les personnages sur lesquels ils auraient à diriger leurs coups.

Leur projet était de poignarder plusieurs des principaux patriciens, vraisemblablement à la faveur de quelque rumeur qu'on aurait excitée. On rapporte aussi qu'ils devaient empoisonner les puits publics; car à Venise le défaut d'eau douce a obligé l'administration à faire construire dans toutes les places des citernes où se rassemblent et se conservent les eaux pluviales : il y en a même qu'on remplit d'eau de la Brenta, qu'on va chercher à cet effet dans des bateaux.

Il serait difficile de dire jusqu'à quel point l'empoisonnement de ces citernes était possible, et ce que le seigneur de Padoue pouvait en espérer de favorable à ses projets.

Le conseil des Dix fut heureusement averti des réunions qui avaient lieu chez la Gobba; on y introduisit

quelques affidés de la police. La vieille femme, interrogée, avoua ce qu'elle savait, assez à temps pour s'en faire un mérite. A l'aide de quelques renseignements, on remonta de ces scélérats obscurs jusqu'au moine qui avait préparé ce crime, et aux personnages éminents qui y avaient trempé.

Les émissaires de Carrare furent arrêtés et appliqués à la torture. Quand on en eut tiré les aveux qu'on attendait, on ordonna leur supplice ; et, pour les rendre plus odieux au peuple, on affecta de poser des gardes à toutes les citernes, en répandant que ces scélérats avaient voulu les empoisonner. Le 10 mai 1372, 1372
ils furent traînés dans les rues à la queue d'un cheval fougueux, et ensuite écartelés ; le fils de la Gobba, et quelques Vénitiens qu'il avait engagés dans le complot, furent pendus. La mère fut condamnée seulement à une prison de dix ans.

Toutes ces exécutions avaient eu lieu sans que rien annonçât que les soupçons s'étendaient sur des personnages plus considérables. Tout-à-coup on apprit que le moine et les quatre patriciens qu'il avait séduits, étaient arrêtés ; mais le conseil des Dix ne déploya pas dans cette occasion toute la sévérité de ses maximes. Le frère Barthélemi, l'avogador Molino et le président de la quarantie, Morosini, furent condamnés à mourir dans un cachot. La peine du président Marin Barbarigo, et du conseiller Bernardo, fut réduite à un an de prison, et à l'exclusion perpétuelle de tous les conseils.

Il restait à punir le plus grand coupable. On accueillit à Venise les ennemis du seigneur de Padoue, notamment son frère Marsile, qui conspirait contre sa vie : il n'est pas vraisemblable que ce complot ait été ignoré de la république, mais il échoua, et la trêve obligea les Vénitiens à attendre un autre moment pour obtenir une vengeance plus éclatante.

XX. Pendant cet intervalle, la république eut un démêlé avec son évêque, et ce ne fut pas pour des intérêts spirituels. L'usage était alors que, dans la plupart des pays catholiques, on ne se dispensât guère de faire, en mourant, un legs à l'église, et cet usage avait été soigneusement encouragé par les évêques et les curés, jusque-là qu'on en était venu à refuser la sépulture à ceux qui, dans leur testament, n'avaient pas acquitté ce tribut.

L'évêque de Venise était primitivement assez pauvre; il percevait pour tout revenu un droit sur les testaments; aussi était-il surnommé l'évêque des morts, *vescovo de' morti*.

L'un de ces évêques trouvant apparemment que les mourants de son diocèse ne se détachaient pas assez facilement de leurs biens en faveur du clergé, crut pouvoir les taxer lui-même, et fixer la redevance due à l'église au dixième de chaque succession. Le pape, à qui il soumit cette mesure, n'hésita point à l'approuver par une bulle; mais le gouvernement mit une forte opposition à une taxe qui, au bout de dix mutations,

devait faire passer toute la fortune des particuliers dans les mains du clergé.

La bulle resta sans exécution jusqu'à la mort de l'évêque qui l'avait provoquée. Paul Foscari, son successeur, entreprit de faire revivre cette prétention; il éprouva la même résistance, et, pour faire usage de son autorité spirituelle avec pleine liberté, il se retira à Rome, d'où il adressa au doge et au sénat une sommation de comparaître devant le pape, à l'effet de se voir condamner à la réparation des atteintes qu'ils avaient portées à la juridiction ecclésiastique.

Le gouvernement pouvait bien se dispenser de répondre à une citation par laquelle un de ses sujets osait l'appeler devant un tribunal étranger; mais il n'avait aucun moyen de contraindre à se rétracter un évêque qui avait trouvé asyle et protection à la cour de Rome. On imagina de le faire repentir de sa témérité en le menaçant dans sa famille. Un décret du 8 avril 1372 ordonna au père de cet évêque d'employer son autorité pour faire rentrer son fils dans le devoir, sous peine d'être lui-même banni à perpétuité, de voir ses biens confisqués et son nom rayé de l'état des familles patriciennes. L'évêque voyant qu'au lieu d'enrichir son siége il allait entraîner la perte de sa maison, se désista d'une prétention scandaleuse, et fit en même temps le sacrifice des fonctions de l'épiscopat, car il n'osa plus rentrer sur les terres de la république. Le gouvernement eut soin de constater sa juridiction par

des actes de sévérité. L'évêque de Brescia, convaincu d'intelligences avec la cour de Rome, à qui il révélait ce qui se passait dans les conseils de Venise, fut condamné au bannissement, privé de ses bénéfices, dépouillé de tous ses biens, et quatre de ses parents, qui lui avaient communiqué les secrets de la république, furent bannis avec lui.

1372 XXI. La guerre contre François Carrare éclata au mois de mai et commença par la dévastation du territoire de Padoue. Je remarque que la province de Trévise fournit à cette armée un corps de quatre mille hommes de milices. Dès l'ouverture de la campagne on éprouva l'un des inconvénients qu'entraîne le choix d'un général étranger. Celui à qui on avait confié la conduite de cette guerre était un Florentin nommé Régnier Vaseh. Une extrême mésintelligence éclata entre lui et les provéditeurs dont on l'avait entouré. Irrité des contradictions qu'il éprouvait, il envoya sa démission et se retira. On rappela les provéditeurs, on les punit même par la prison et par une exclusion temporaire de tous les conseils; et à défaut d'un chef étranger, on laissa le commandement à un Vénitien, à Thadée Justiniani.

Celui-ci commençait à pousser de poste en poste les troupes du seigneur de Padoue, lorsqu'on apprit que le roi de Hongrie envoyait une armée pour soutenir cet ennemi de la république. Justiniani alla bravement au-devant des Hongrois avec deux ou trois mille

hommes; mais au lieu de se borner à leur disputer le passage de la Piave, il se porta lui-même au-delà du fleuve, après avoir battu leur avant-garde. Là, il eut bientôt sur les bras le corps principal de l'armée du roi, qui consistait en cinq mille hommes. La petite armée vénitienne fut complètement battue, le général fut fait prisonnier, et ce qui put s'échapper alla jeter l'épouvante dans Trévise.

Il en résulta que, pendant quelque temps, les Vénitiens furent obligés de se tenir sur la défensive, et que leurs terres éprouvèrent les mêmes ravages qui avaient ruiné le Padouan. Mais ils ne tardèrent pas à prendre leur revanche : renforcés de cinq mille fantassins levés dans les provinces turques et morlaques, ils battirent à leur tour les Hongrois, et firent prisonnier le général qui les commandait. Cette alternative de succès et de revers aurait pu faire traîner la guerre en longueur, si le roi de Hongrie, ne voulant pas sacrifier le reste de ses troupes, n'eût manifesté l'intention de les retirer. Vainement protégé par le légat de Ferrare, qui menaçait les Vénitiens de les excommunier s'ils continuaient leurs poursuites contre un prince dévoué au saint-siége, le seigneur de Padoue, abandonné de son allié, n'osa pas hasarder toute son existence pour soutenir une lutte inégale. Il se résigna avec toute la facilité d'un traître à signer les conditions fort dures que la république voulut lui imposer.

1373 XXII. Ce traité fut conclu le 21 septembre 1373. Voici quelles en étaient les clauses principales :

1° Que les limites des deux états seraient réglées par une commission composée entièrement de Vénitiens ;

2° Que le prince paierait une contribution de deux cent cinquante mille ducats, savoir : quarante mille sur-le-champ, quinze mille d'année en année pendant quatorze ans, et une offrande annuelle de trois cents ducats à l'église de Saint-Marc, pendant le même temps. C'était, comme on voit, une contribution d'à peu près trois millions de notre monnaie ; outre ce qu'il faut ajouter à cette somme pour avoir égard à la différence de la valeur relative de l'argent aux objets de première nécessité ;

3° Que tous les forts élevés par François Carrare seraient démolis, et qu'il ne pourrait en construire de nouveaux ;

4° Que la tour de Curano, et toutes ses dépendances jusqu'aux eaux salées, resteraient à la république ;

5° Que le seigneur de Padoue remettrait, comme gages de ses dispositions pacifiques, la ville de Feltre et quelques autres places ;

6° Que les négociants vénitiens seraient exempts de tous droits d'entrée et de sortie dans le Padouan ;

7° Que cette province tirerait tout le sel dont elle aurait besoin des salines de Chiozza ;

8° Enfin que le prince viendrait en personne à Venise, ou y enverrait son fils, pour demander pardon à la république, et lui jurer fidélité.

Ces articles reçurent leur exécution. Le fils de François Carrare vint fléchir le genou devant la seigneurie, et ce fut Pétrarque qui composa et prononça le discours que le prince avait à faire dans cette pénible situation.

XXIII. Cette paix trop dure, pour avoir été jurée 1376
avec sincérité, fut troublée au bout de trois ans par les intrigues de Carrare, qui, bien que devenu l'allié de la république, cherchait à lui susciter partout des ennemis. Le duc d'Autriche fut le premier qui, à son instigation, fondit sur le territoire des Vénitiens. Il n'avait point fait précéder les hostilités d'une déclaration de guerre. Ceux-ci auraient pu la soutenir sans désavantage, s'ils n'eussent vu se former un orage qui ne pouvait manquer d'éclater sur eux. Cette considération leur fit hâter la conclusion d'un arrangement avec le duc, auquel ils rendirent quelques places qu'ils lui avaient enlevées.

Cette guerre, qui dura une partie de l'année 1376 et de 1377, n'est remarquable que par l'usage que les Vénitiens firent pour la première fois d'une arme nouvellement inventée.

« C'est, dit l'auteur de la Chronique de Trévise, un « gros instrument de fer, ayant une large ouverture et « percé dans sa longueur. On y fait entrer une pierre

« ronde sur une poudre noire composée de soufre, de « salpêtre et de charbon. On allume cette poudre par « un trou, et la pierre est lancée avec une telle force « qu'il n'y a point de mur qui lui résiste. On croirait « que c'est Dieu qui tonne. »

A peine le duc d'Autriche venait-il de signer la paix avec les Vénitiens, que déja une ligue était formée pour leur perte. Toutes les haines de leurs rivaux s'étaient unies au ressentiment de François Carrare. Les Génois, par une suite de cette jalousie commerciale qui depuis plus d'un siècle n'avait cessé d'ensanglanter les mers; le roi de Hongrie, qui voulait assurer sa conquête de la Dalmatie, en affaiblissant les voisins à qui il l'avait enlevée; le patriarche d'Aquilée, le plus ancien ennemi de la république; les deux princes dont les frontières touchaient à la marche Trévisane, savoir, le seigneur de Vérone et celui de Padoue; enfin, ceux qui, en qualité de riverains de l'Adriatique, avaient à réclamer la libre navigation de cette mer, c'est-à-dire la ville d'Ancône et la reine de Naples: tels étaient les ennemis que Venise allait avoir à combattre à la fois.

Tandis que les flottes des uns l'attaqueraient par mer, les armées des autres devaient inonder ses petites possessions de la terre-ferme. Il était difficile de concevoir où cette ville, sans territoire, trouverait des soldats pour faire face à tant d'assaillants, et où ses vaisseaux trouveraient un asyle dans cette mer, dont tous les rivages étaient ennemis.

XXIV. La république commença cependant cette guerre par une agression, qui fit entrer une puissance de plus dans la ligue de ses adversaires. Cette agression fut amenée par une aventure romanesque, mais qui a toute l'authenticité des faits historiques.

Un Paléologue, surnommé Calojean, à cause de sa beauté, régnait alors sur les débris du trône de Constantinople. Effrayé des progrès des Ottomans, il avait voulu déterminer le pape à faire prêcher une croisade pour la défense de l'empire d'Orient, et n'avait point hésité de venir à Rome se prosterner aux pieds d'Urbain V. Non-seulement il y avait abjuré les erreurs de l'église grecque, confessé que la troisième personne de la Trinité procède du père et du fils, et qu'on peut consacrer l'Eucharistie avec du pain azyme; mais il avait juré l'abolition du schisme, promis de faire rentrer tous ses sujets dans la communion latine, et reconnu à l'église romaine jusqu'à des droits contestés par des gouvernements catholiques.

En récompense de tant de soumission, le pape avait prodigué au prince rentré dans le giron de l'Église, des recommandations qui devaient lui procurer l'appui de toute la chrétienté; mais les gouvernements et les peuples étaient désabusés des croisades. Paléologue se mit en route pour aller en personne solliciter des secours.

Il commença par Venise; c'était en 1369 : on y était alors occupé de faire rentrer Trieste sous l'autorité de

la république. Les Vénitiens étaient fort éloignés de pouvoir fournir à ce prince une armée contre le Turc. D'ailleurs il avait refusé quelques années auparavant de leur vendre l'île de Ténédos qu'ils convoitaient; on ne lui prodigua que les honneurs. On se borna à lui promettre un secours de quelques galères, et comme l'empereur d'Orient était dans une détresse telle qu'il n'avait pas même assez d'argent pour son voyage, les marchands lui prêtèrent une somme considérable.

Lorsqu'il fut sur le point de partir ils réclamèrent des sûretés; il n'en avait aucune à leur donner. Les prêteurs s'adressèrent à leur gouvernement, qui signifia à l'auguste débiteur qu'il ne pouvait sortir du territoire de la république avant de s'être acquitté.

Paléologue écrivit à Andronic, son fils, à qui il avait laissé la régence de son empire, de lui envoyer des fonds pour sa rançon.

Ce fils se montra peu empressé de rendre la liberté à son père. Son frère cadet en eut le mérite, et l'empereur en conçut contre Andronic un ressentiment auquel les occasions d'éclater ne manquèrent pas. Abandonné par les princes chrétiens, trahi par son fils aîné, ruiné par son voyage, l'empereur grec ne vit plus d'autre ressource, pour conserver un reste de puissance, que de se rendre tributaire et vassal du sultan Amurat.

Quelques années après, le fils du sultan et celui de l'empereur, formèrent, dans leur coupable impatience

de régner, un complot pour détrôner leurs pères. Amurat, qui en fut averti le premier, marcha contre les deux princes rebelles, assiégea la ville où ils s'étaient retirés, se les fit livrer, condamna tous leurs adhérents à d'horribles supplices, fit crever les yeux à son propre fils, et envoya Andronic à son père, en écrivant à Paléologue : « Je jugerai à votre sévérité si vous êtes un vassal fidèle. » L'empereur voulut surpasser Amurat, et ordonna qu'on privât de la vue non-seulement Andronic, mais un fils de cinq ans, que ce prince avait déja. Cette opération fut faite avec du vinaigre bouillant, très-imparfaitement à la vérité, car ni le père ni l'enfant n'en perdirent la vue.

Les Génois de Péra, ennemis de Jean Paléologue, qui ne les avait jamais favorisés, embrassèrent la cause d'Andronic. Après avoir signé, au mois d'août 1376, un traité par lequel ce prince leur promettait l'île de Ténédos pour prix de sa liberté; ils tramèrent en sa faveur une conspiration dans Constantinople même. Les conjurés envahirent le palais, s'emparèrent de la personne de l'empereur, le jetèrent dans la tour d'Aména, au bord de la mer, emprisonnèrent séparément ses deux autres fils, et un instant après, Andronic régnait à la place de son père; tremblant entre les Génois, ses protecteurs, et le sultan, qui pouvait le précipiter de ce trône si odieusement usurpé.

Deux galères génoises se présentèrent devant Ténédos pour en prendre possession ; mais le gouverneur, feignant de ne pas reconnaître les ordres d'Andronic, refusa de remettre la place.

Les Vénitiens établis à Constantinople voyaient leurs rivaux maîtres de l'empire, et sentaient tout le désavantage qui allait en résulter pour leur propre commerce. Timides spectateurs de cette révolution, ils ne pouvaient se flatter d'en opérer une nouvelle. C'était sur eux cependant que l'empereur captif fondait encore l'espérance de quelques secours.

XXV. Il avait trouvé dans la tour d'Aména une femme, qui avait été un moment au rang de ses favorites. C'était la femme du concierge : elle ne pouvait voir sans intérêt un si illustre prisonnier. Paléologue la pria de lui procurer quelques moyens de correspondance au-dehors. Il lui apprit qu'il se trouvait alors à Constantinople un jeune Vénitien, dont le courage n'était pas au-dessous de l'entreprise périlleuse qu'il voulait lui faire proposer.

C'était un patricien, nommé Charles Zéno, fils de celui qui avait péri à la tête de l'armée vénitienne, dans l'expédition contre Smyrne, gendre de l'amiral Justiniani, dont la flotte croisait alors dans ces mers pour protéger le commerce de la république. Il était à Constantinople pour ses affaires particulières. Sa jeunesse, qui avait été fort orageuse, annonçait un héros ou un

homme pervers (1). Ce fut dans cet étranger que l'empereur d'Orient se flatta de trouver un libérateur.

Le génie entreprenant de Charles Zeno ne vit dans la proposition qui lui fut portée que l'une de ces occasions brillantes que les grands courages demandent à la fortune; un père à venger, un empereur captif à remettre sur le trône, un grand service à rendre à son pays. Il s'assura secrètement de huit cents hommes déterminés; et telle était l'opinion qu'il avait des forces

(1) Destiné dans son enfance à l'état ecclésiastique, il avait été envoyé à la cour du pape, qui lui avait donné une prébende; pendant qu'il faisait ses études à Padoue, un voleur, qu'il rencontra sur la route de Venise, l'assassina pour lui dérober son argent, et le laissa pour mort. A l'université, il se lia avec de jeunes libertins, devint joueur, perdit son argent et disparut pendant cinq ans, qu'il employa à servir dans les diverses parties de l'Italie. Son retour à Venise surprit tous ses parents, qui ne croyaient plus le revoir, et qui le déterminèrent à s'embarquer pour Patras, où était son bénéfice.

Cette ville était alors attaquée par les Turcs. Le jeune prébendier s'élança au premier rang de ceux qui sortirent pour les combattre, et y reçut une si grave blessure, qu'on était sur le point de l'enterrer, lorsqu'il donna quelques signes de vie. Une dispute avec un gentilhomme qu'il appela en duel l'obligea à se démettre de son bénéfice : il épousa une jeune Grecque qui mourut bientôt après, et il se remaria avec une fille de la maison Justiniani. Enfin il s'adonna au commerce et l'exerçait depuis sept ans dans la mer Noire, lorsque l'aventure qu'on va lire lui ouvrit une nouvelle carrière.

de l'empereur de Constantinople, et de la mobilité du peuple de cette capitale, qu'avec de si faibles moyens il se flattait de voir l'empire changer de maître.

La prison de Paléologue avait une fenêtre qui donnait sur la mer. A la faveur de la nuit, Zeno arrive dans une petite barque au pied de la tour, parvient jusque dans la chambre de l'empereur, à l'aide d'une échelle de cordes qu'on lui jette, et presse le prince de descendre dans la barque; mais ici c'est le prisonnier qui manque de résolution. Il se rappelle qu'il a deux fils emprisonnés comme lui, qu'il ne peut délivrer, et que sa fuite va exposer à toute la fureur de leur indigne frère. « Seigneur, lui dit Zeno, ces larmes, « ces réflexions ne sont plus de saison. Je repars, « prenez sur-le-champ votre parti; et si vous ne « descendez, ne comptez plus sur moi. » Aussitôt, voyant que l'empereur ne peut se déterminer à s'évader avec lui, il se précipite dans sa barque, court aux divers postes qu'il avait laissés sur le rivage, et disperse ses gens, non sans une vive inquiétude de voir son entreprise découverte aussitôt qu'avortée.

Quelque temps après, il vit revenir la messagère du prince. L'ennui de la captivité avait fait taire les alarmes paternelles. Paléologue conjurait Zeno de travailler encore une fois à sa liberté; et, pour l'y déterminer, pour commencer à s'acquitter d'un si grand bienfait, il lui envoyait un diplôme signé de sa main, par lequel il cédait aux Vénitiens l'île de Ténédos, si importante pour eux.

Si Zéno ne devait pas s'attendre à voir son secours imploré une seconde fois, l'empereur devait encore moins espérer de l'obtenir : cependant le généreux Vénitien n'hésita point à tenter une nouvelle entreprise. Il remit sa réponse à la femme du concierge, qui, après l'avoir cachée dans sa chaussure, reprit le chemin de la tour d'Aména.

Malheureusement cette fatale lettre se perdit en chemin. Andronic, averti du complot qui se tramait pour l'évasion de son père, fit arrêter l'imprudente messagère, à qui la torture arracha des aveux. On sut que Zéno était le chef de l'entreprise : on le fit chercher partout, en le dévouant aux plus affreux supplices. Le chef de la colonie vénitienne fut sommé de le livrer ; mais Zéno, qui avait prévu ce danger, était sur ses gardes ; il parvint à s'échapper et à gagner la flotte vénitienne, qui croisait dans ce moment devant Constantinople.

XXVI. Marc Justiniani, voyant arriver son gendre avec la précipitation d'un homme qui échappe au supplice, fut encore plus étonné d'entendre l'entreprise qu'il avait tentée, et de voir le diplôme contenant la cession de l'île de Ténédos. La validité de ce titre, donné par un homme qui n'était pas libre, pouvait assurément être contestée ; mais la possession était importante, elle était ardemment convoitée par les Génois : l'amiral partit sur-le-champ avec ses dix galères,

et l'île lui fut remise sans difficulté par le commandant, qui était dévoué à l'empereur détrôné.

Tout cela se passait à l'insu du gouvernement de la république. Justiniani et Zéno sentirent que s'ils n'allaient soutenir leur cause à Venise, ils risqueraient d'y être désavoués. Ils laissèrent une bonne garnison dans Ténédos et vinrent se présenter devant le sénat, où le seul récit de leur entreprise effraya les esprits circonspects.

Cette acquisition allait nécessairement attirer sur la république les armes de l'empereur de Constantinople et peut-être même des Turcs. Une pareille atteinte au droit des gens pouvait compromettre la fortune, la liberté, la vie de tous les Vénitiens qui se trouvaient en Orient. Justiniani et Zéno représentèrent que l'empereur qui avait signé la donation était le prince légitime, et que par conséquent la donation l'était aussi; que si on voulait la considérer comme le prix d'un service, elle était acquise, puisque la délivrance de Calojean n'avait échoué que par sa faute; que les Turcs ne se mêleraient pas de cette affaire; qu'Andronic n'avait pas attendu cette circonstance pour se déclarer l'ennemi des Vénitiens; qu'enfin cet ennemi de plus ne mettait aucun poids dans la balance; au lieu que l'acquisition d'une île si importante donnait un avantage considérable pour le succès des expéditions maritimes dans l'Orient. Ainsi, sous le rapport de l'équité,

l'occupation de Ténédos était justifiée; sous le rapport politique, elle était profitable.

Ces raisons déterminèrent le conseil; on fit partir sur-le-champ des troupes pour cette île, et on en confia la défense à celui qui en avait procuré l'acquisition, à Charles Zeno, en lui donnant pour collègue Antoine Vénier.

Cet évènement avait dû être considéré tout autrement à Constantinople. Andronic ne pouvait voir dans l'occupation de Ténédos que le prix d'une entreprise criminelle. Les Génois, désespérés de voir leurs ennemis établis dans un port à l'entrée des Dardanelles, ne manquèrent pas d'encourager l'empereur dans son ressentiment. Tous les Vénitiens qui se trouvaient sur le territoire de l'empire furent arrêtés et leurs propriétés séquestrées; vingt-deux galères, fournies par les Génois, sortirent du port de Constantinople, et vinrent débarquer, au mois de novembre 1377, sur le rivage de Ténédos, une armée de Grecs que l'empereur commandait en personne.

Vénier s'était chargé de la défense de la place, et Zeno de disputer aux assaillants les ouvrages extérieurs. Dès le lendemain il y fut attaqué, mais il repoussa les Grecs avec une perte considérable. Dans ce premier combat il reçut une blessure à la cuisse, qui ne l'empêcha pas de rester sur le champ de bataille pendant toute la durée de l'action. Le jour d'après, les ennemis revinrent à la charge; Zeno soutint cet effort, encore

plus terrible que le premier, avec la même intrépidité. Atteint une seconde et une troisième fois, il tomba baigné dans son sang : l'ardeur des Vénitiens redoubla à la vue de leur général étendu parmi les mourants : ils se précipitèrent sur les Grecs, les mirent en fuite, en firent un horrible carnage ; et Andronic, obligé de se rembarquer et d'aller cacher sa honte dans Constantinople, laissa les Vénitiens maîtres paisibles de leur nouvelle conquête.

Peu de mois après, Calojean parvint à s'échapper de sa prison, à l'aide de quelques Vénitiens, qui en avaient séduit les gardes, par les intrigues d'un moine. Il se réfugia auprès du sultan, dont il acheta la protection, en lui remettant Philadelphie de Lydie, la seule ville qui restât à l'empire grec au-delà du Bosphore. Andronic, hors d'état de résister aux ordres d'Amurat, fut obligé de céder la capitale à son père ; les débris de l'empire romain furent encore divisés, et Calojean remonta sur le trône pour le partager avec Manuel, son second fils.

XXVII. Cette révolution rétablit les affaires des Vénitiens dans l'Orient et donna du désavantage aux Génois. Ceux-ci eurent alors une querelle à soutenir dans la mer Noire. Ce fut une vengeance privée qui prit le caractère d'une guerre, et qui donne une idée de l'espèce de domination que leur nation exerçait dans cette mer.

Il y avait encore une petite cour à Trébizonde, où

régnaient les Comnènes. Les Génois faisaient presque exclusivement le commerce de cette côte. Un de leurs citadins, nommé Mégallo Lercari, qui était admis dans cette cour, prit dispute, en jouant aux échecs, avec un jeune Grec, à qui l'empereur accordait une faveur qui faisait mal juger des mœurs de l'un et de l'autre. Le favori insolent donna un soufflet au marchand étranger. Mégallo n'ayant pu obtenir la réparation de cette insulte, sortit du port, arma deux galères, courut sur tous les navires de Trébizonde, dévastant les côtes et faisant couper le nez et les oreilles à tous les Grecs qui tombaient entre ses mains. Des galères que l'empereur envoya contre lui ne purent le forcer à discontinuer ses ravages. Un jour trois Grecs tombés en son pouvoir allaient éprouver la mutilation qu'il faisait subir à tous ses prisonniers, lorsque l'un d'eux, qui était le père des deux autres, se jeta à ses pieds et le supplia de se contenter de lui ôter la vie, mais d'épargner ses fils. Mégallo se laissa toucher et leur rendit la liberté, en leur ordonnant d'aller à Trébizonde, d'y porter à l'empereur un baril plein de nez et d'oreilles, et de lui signifier que le guerrier qui lui envoyait ce présent ne mettrait un terme à sa vengeance que lorsqu'on lui aurait remis le courtisan qui l'avait outragé. Telle était la terreur inspirée par le nom génois ; telle était la faiblesse du prince de Trébizonde, qu'il s'embarqua pour aller lui-même livrer son favori, lequel vint, la corde au cou, se jeter aux pieds de Mégallo,

et s'abandonner à sa discrétion. L'offensé lui mit son pied sur le visage, en lui disant : « Misérable, retire-toi « et rends graces aux mœurs des Génois, qui ne sont « pas dans l'usage de traiter cruellement les femmes. »

A Constantinople, les Génois de Péra repoussèrent, avec la même vigueur, les attaques de l'empereur, qui avait essayé de les forcer dans leurs retranchements. L'impossibilité reconnue de les déloger de ce poste détermina les Grecs et les Vénitiens de Constantinople à négocier avec eux une convention qui, de ce côté, fit cesser les hostilités; mais ailleurs des causes fortuites avaient exalté les haines nationales.

La cérémonie du couronnement du nouveau roi de Chypre, qui succédait à Pierre de Lusignan, fut l'occasion d'une dispute de préséance entre les consuls de Gènes et de Venise. La contestation fut jugée par la cour en faveur du Vénitien. Les Génois irrités troublèrent le banquet royal par des provocations insolentes. Les vases du festin devinrent des armes qu'on se lança mutuellement; on en vint aux coups d'épée; il y eut quelques Génois jetés par les fenêtres du palais; l'indignation devint si universelle, que plusieurs furent massacrés dans l'île : si on en croyait même les historiens de leur nation, on ajouterait qu'un seul Génois échappa à cette proscription générale.

Peu de temps après, une flotte génoise, de quarante galères, se présenta devant le port de Famagouste, annonçant qu'elle venait demander la réparation de l'ou-

trage fait au consul de la république. Le roi, qui n'était nullement en état de repousser un pareil armement, entra en négociation avec l'amiral; on convint d'une réparation, on signa l'oubli du passé, et la flotte fut reçue dans le port. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que les Génois se répandirent dans la ville, s'en emparèrent, la mirent au pillage, jetèrent dans les fers tous les Vénitiens. Le roi lui-même n'échappa que par la fuite à cette perfidie. Trois des insulaires qui avaient eu part au massacre des Génois furent livrés au bourreau. Plusieurs membres de la famille royale et soixante otages furent envoyés à Gènes; et le roi, relégué dans un coin de son île, se vit réduit à payer à la république un tribut annuel de quarante mille florins.

Ce traitement ne pouvait que disposer ce prince à chercher, parmi les ennemis des Génois, quelque secours pour s'affranchir. Dès qu'il vit la guerre près d'éclater entre eux et les Vénitiens, il devint l'allié naturel de ceux-ci; mais de quelle utilité pouvait être l'alliance d'un roi hors d'état de reconquérir sa propre capitale?

Tels étaient les évènements qui avaient précédé la déclaration de guerre qui fut notifiée aux Vénitiens en 1378, au nom de la ligue formée par François Carrare.

LIVRE X.

Guerre de Chiozza, 1378—1381.

1378 I. S'il est un spectacle digne d'admiration et d'intérêt, c'est celui d'un état sans population, sans territoire, disputant son existence contre une multitude d'ennemis; se créant, par l'industrie, des moyens de résistance là où la nature semblait les avoir refusés, déployant un caractère qui ferait honneur aux peuples les plus célèbres de l'antiquité, un appareil de forces digne des plus grandes puissances; appelant à son secours les ambitions, les haines étrangères, et, lorsqu'il semble épuisé par tant d'efforts, trouvant une nouvelle énergie dans la plus noble de toutes les passions, le patriotisme.

Les Vénitiens avaient sans doute mérité la jalousie de leurs voisins, par leurs prospérités; ils pouvaient avoir justifié l'animosité par des conquêtes injustes et par leur esprit de domination; mais ces torts leur étaient communs avec tous les peuples qui avaient eu de grands succès; mais ces succès avaient déja été expiés par de grands revers. Créateurs de leur patrie, fondateurs de l'une des plus belles villes de l'Europe,

possesseurs d'un riche commerce, ils avaient conquis et perdu un vaste empire, ils disputaient encore la domination des mers. Leur gouvernement offrait le rare spectacle d'une stabilité inconnue aux autres nations; et dix siècles d'une glorieuse existence méritaient sans doute à leur république le respect de l'univers.

S'il est dans l'homme un sentiment qui l'attache à tout ce qui est grand, à tout ce qui est beau, qui lui fasse déplorer la destruction de ce que les âges ont consacré; malheureusement il est aussi une passion moins noble, que l'aspect des prospérités importune, et qui met sa gloire à renverser la gloire d'autrui.

C'était l'envie, plutôt que le soin de leur sûreté, qui avait ligué tant de princes contre Venise. Un seul prince d'Italie voulut faire cause commune avec elle; ce fut le seigneur de Milan : mais il n'avait promis qu'un secours de quatre cents lances et deux mille fantassins; il n'avait garde de partager les efforts, et surtout les dangers de la république. Venise allait combattre pour se défendre; Visconti pour oppprimer Gènes ou Vérone, s'il en trouvait l'occasion.

A l'exception du roi de Hongrie, qui pouvait lever une armée dans ses états, les autres puissances engagées dans cette guerre n'avaient point d'armée nationale. Elles prenaient à leur solde des troupes de mercenaires rassemblés par des aventuriers. C'était une compagnie française, dite de l'Étoile, qui, sous la

bannière de Visconti, ravageait les environs de Gènes, jusqu'à ce que cette ville eût racheté ses campagnes du pillage par une forte rançon. C'était une bande d'Anglais, connue sous le nom de la Confrérie blanche, qui servait tour à tour tous les partis, et qui, cette fois, s'était chargée de dévaster le pays de Vérone. D'autres, à la solde du seigneur de Padoue et du patriarche d'Aquilée, mettaient à feu et à sang la marche de Trévise. Les Vénitiens, qui pouvaient à peine suffire par eux-mêmes à l'armement de leurs flottes, avaient aussi appelé un grand nombre de ces stipendiaires; et on verra bientôt combien il est pénible et dangereux d'être réduit à acheter un tel secours.

On conçoit que de pareils mercenaires, sans patrie, sans intérêt dans la guerre, ne pouvaient voir, dans les querelles des peuples, qu'une occasion de ravager le pays des uns et des autres. On ne connaissait pas alors toute l'utilité de l'infanterie. La force des armées consistait dans la gendarmerie, c'est-à-dire la troupe à cheval. Ces étrangers, chefs d'une troupe insubordonnée, dont la conservation faisait toute leur richesse, n'avaient garde de la compromettre. Faisant la guerre aux peuples plutôt qu'aux armées, ils n'étaient pas intéressés à obtenir une victoire décisive: la paix les aurait laissés sans emploi. Leur objet était de se rendre nécessaires, pour élever tous les jours des prétentions exorbitantes, et leur politique se réduisait à calculer ce qui leur était le plus profitable du service ou de la trahison.

Ce fut à de tels combattants que la province de Trévise se vit livrée.

Je vais rapporter, sans interruption, les évènements peu décisifs de cette guerre de brigands, pour pouvoir ensuite appeler sans partage l'attention du lecteur sur les faits d'armes des Vénitiens et des Génois.

Les forces de François Carrare et du patriarche d'Aquilée, l'armée du roi de Hongrie, et les troupes à la solde du comte de Ceneda, seigneur voisin, qui était entré dans leur alliance, formaient un corps de dix-sept mille hommes, qui envahit de deux côtés la province que Venise possédait sur le continent de l'Italie.

II. Les Hongrois étaient commmandés par le vayvode 1378
de Transylvanie. Le seigneur de Padoue avait confié ses troupes à Jean Obizzi, et la république, dérogeant momentanément à son usage de choisir un général étranger pour le commandement de son armée de terre, leur avait opposé ce même Charles Zéno, que nous avons vu signaler son courage par d'audacieuses entreprises. Inférieur en nombre, il suppléa à sa faiblesse par son activité; et, après un mois de campagne, il avait tellement harcelé les ennemis, les avait menacés sur tant de points, qu'ils avaient évacué toute la province vénitienne. Le gouvernement crut devoir le rappeler pour le service de mer, et le fit remplacer par Rambaud, comte de Colalto, qui, prenant aussitôt l'offensive,

se jeta sur les terres du comte de Ceneda, pour le faire repentir de s'être allié aux ennemis de la république. Quelques châteaux de ce seigneur furent pris et rasés.

François Carrare, obligé de quitter la marche Trévisane, voulut porter ses troupes sur le bord de la mer, et faire le siége de Mestre. C'est une petite place à une lieue de l'embouchure du Musone, et qui, par conséquent, n'est séparée de Venise que par les lagunes. Pour empêcher les secours qu'elle aurait pu recevoir de la capitale, Carrare s'établit entre la côte et la place, sur les deux rives du fleuve par lequel celle-ci communique avec la mer. L'assiégeant avait du canon, car déja l'art de l'artillerie, quoiqu'il n'eût encore que quelques années d'existence, était généralement répandu, et nous le verrons dans cette même guerre adopté sur les vaisseaux.

Un faubourg de la place était déja emporté; une batterie, établie dans un clocher voisin, foudroyait l'intérieur de la ville, lorsqu'un renfort de trois cents hommes parvint à s'y jeter. L'assaut fut donné quelque temps après et soutenu avec beaucoup d'intrépidité. Les assiégés non-seulement repoussèrent l'ennemi, mais l'enfoncèrent, le poursuivirent, brûlèrent ses machines et ses ponts, et l'obligèrent à lever le siége. Cette défense de Mestre fit beaucoup d'honneur à François Delfino, qui y commandait.

1379 Carrare fut plus heureux la campagne suivante. Il

rentra dans la marche Trévisane, emporta le château de Romano, et investit Trévise, mais sans l'assiéger en forme. Tous ses succès se bornèrent, pendant cette année, à faire vivre ses troupes sur le territoire vénitien.

L'année d'après, c'est-à-dire en 1380, il resserra la 1380
capitale de cette province, et pour intercepter tous les secours qui pourraient lui venir par la rivière sur laquelle elle est située, il en barra le passage par une forte estacade. Jacques Cavalli reçut ordre du gouvernement vénitien de marcher au secours de la place; il attaqua les troupes de Carrare le 14 septembre à Casale, les battit, rompit l'estacade, et rétablit la communication de Trévise avec Venise.

Carrare, voyant l'inutilité de ses efforts, eut recours à des armes qui lui étaient plus familières. Il corrompit la garnison de Castelfranco, surprit ou acheta Noale, Sacile, Serravalle, Motta, Conegliano, et finit par débaucher une partie des troupes mercenaires de la république qui étaient campées sous Mestre. Ces pertes devaient faire désespérer de la conservation de la province de Trévise. Nous verrons quel en fut le résultat, lorsque nous aurons raconté les évènements de la guerre de mer, et la situation dans laquelle ils placèrent, l'une relativement à l'autre, les diverses puissances belligérantes.

III. Ce fut près de l'embouchure du Tibre, devant 1378
le promontoire d'Antium, où les anciens avaient élevé

un temple à la Fortune, que les deux flottes de Gènes et de Venise se rencontrèrent pour la première fois dans cette lutte mémorable, le 30 mai 1378. L'escadre vénitienne, aux ordres de Victor Pisani, était composée de quatorze galères. L'amiral génois, Louis de Fiesque, en avait dix sous son commandement. Ces armements ne répondaient pas à la puissance que nous avons vu les deux républiques déployer dans les guerres précédentes; mais il faut considérer que les hostilités commençaient avant que les navires de commerce eussent ramené les matelots destinés à former les équipages des grandes flottes militaires.

Les Vénitiens et les Génois ne s'aperçurent mutuellement qu'à travers un orage qui soulevait des vagues furieuses. Le vent rendait la manœuvre presque impossible; la mer battait les rochers, et menaçait d'y briser les vaisseaux. Plusieurs des capitaines, malgré leurs efforts, ne purent prendre part au combat. Les deux escadres, en s'abordant, se trouvaient réduites chacune à neuf galères; comme si la fortune, qui semblait présente à cette action, eût voulu rétablir l'égalité entre les combattants, pour rendre la lutte plus terrible, et se réserver le choix du vainqueur. Mais la pluie qui tombait par torrents interdisait aux combattants l'usage d'une partie de leurs armes : on accrochait les vaisseaux, pour pouvoir s'attaquer avec la lance; les vagues les séparaient violemment et les menaçaient d'un danger égal. Élevés et enfoncés tour-à-tour, ils semblaient se

précipiter les uns sur les autres ; ils se présentaient tantôt la carène, tantôt un pont chargé de monde, dans une attitude où il était impossible de combattre. Une des galères génoises alla se briser sur la côte, cinq tombèrent au pouvoir des Vénitiens, le reste dut son salut à l'orage. La mer était si agitée que les vainqueurs ne purent amariner qu'une seule des galères ennemies. Ils furent obligés de mettre le feu aux quatre autres et ne sauvèrent que huit cents de leurs prisonniers, parmi lesquels étaient l'amiral et dix-huit nobles génois.

Tandis que la perte de cette bataille mettait le désordre dans Gènes, et occasionait la chute du doge, les trois galères échappées à ce désastre, au lieu de chercher un refuge, tournaient la pointe de l'Italie, et entraient dans l'Adriatique, pour se venger de leur malheur sur le commerce des Vénitiens. Elles y furent suivies de quelques autres bâtiments. Cette escadre s'éleva bientôt à quatorze galères, et ensuite à vingt-deux. Lucien Doria, qui vint en prendre le commandement, établit ses croisières pour intercepter les convois qui venaient approvisionner Venise.

Il avait un asyle assuré dans le port de Zara, s'il se voyait réduit à éviter la rencontre de forces supérieures. Pendant ce temps, les Vénitiens attaquaient les Génois sur un autre point, et s'efforçaient de les expulser de l'île de Chypre. Le roi Lusignan, pour recouvrer sa capitale, avait sollicité l'alliance et les secours

du seigneur de Milan. Cinq vaisseaux vénitiens, qui lui amenaient Valentine Visconti sa fiancée, forcèrent la passe du port de Famagouste, y brûlèrent quelques bâtiments génois ; mais l'assaut donné à la place fut repoussé, et l'escadre, rentrée dans l'Adriatique, vint se ranger sous les ordres de Victor Pisani, qui s'y trouvait à la tête de trente et quelques galères.

IV. Ce fut à cette époque que Charles Zéno fut rappelé de l'armée qu'il commandait dans le Trévisan pour servir sur la flotte. Pisani le détacha avec huit galères, et avec la mission d'opérer une diversion dans d'autres mers, tandis que lui-même, avec vingt-cinq voiles
1378 qui lui restaient, se portait sur les côtes de la Dalmatie, pour s'y emparer de quelque port où il pût trouver un refuge en cas de nécessité.

Le premier qu'il attaqua fut celui de Cattaro. Trois assauts donnés coup sur coup l'en rendirent maître.

Instruit que dix-sept galères arrivaient, pour renforcer l'armée génoise dans l'Adriatique, il fit voile vers l'extrémité du golfe pour aller au-devant de cette escadre, l'aperçut, mais sans être à portée de l'attaquer. N'ayant pu empêcher cette jonction, il revint sur la côte de Dalmatie pour y continuer ses opérations, emporta, l'épée à la main, la ville de Sebenigo, entre Cattaro et Zara. A peine avait-il fait cette conquête, due à la promptitude de ses résolutions et à la vigueur de ses attaques, qu'il apprit qu'une partie de la flotte génoise était dans le port de Trau, où elle attendait le retour d'une escadre détachée.

Le jour même il se présenta devant cette place, située dans une petite île artificielle, entre l'île de Buo, à laquelle elle tient par un pont de pierre, et le continent, dont elle n'est séparée que par un canal fort étroit. Il voulut forcer l'une des passes, mais elle était comblée de manière à n'être accessible que pour les petits bateaux. Il fit le tour de l'île, pour tenter l'autre passage. Il le trouva défendu par une forte estacade, au milieu de laquelle les Génois avaient élevé une tour. Cette île était leur place de sûreté; ils s'y étaient fortifiés, par mer et par terre, avec une admirable diligence. Le général vénitien débarqua ses troupes, fit commencer le siége; mais il reconnut bientôt qu'il y consumerait ses forces inutilement, et, se décidant à abandonner cette entreprise, il remonta la côte, s'empara de l'île d'Arbo, et canonna en passant la ville de Zara. Ce ne pouvait être avec un grand effet; l'artillerie des vaisseaux n'était pas encore assez puissante pour réduire les villes fortifiées.

Là il reçut l'ordre de retourner devant Trau, et de faire les derniers efforts pour emporter cette place. Le sénat voyait avec regret qu'on eût manqué l'occasion de détruire la flotte de Gènes, et mettait quatre nouvelles galères à la disposition de son amiral. Celui-ci prouva à la fois qu'il savait obéir et bien juger; car sa seconde tentative n'eut pas plus de succès que la première, quoiqu'il n'y eût épargné ni ses troupes ni lui-même.

L'hiver était arrivé. Les Génois avaient employé la belle saison à préparer un armement formidable. La campagne des Vénitiens avait été plus active. Ils avaient enlevé Cattaro, Sebenigo et Arbo à leurs ennemis; mais leurs équipages, qui tenaient la mer depuis plus d'un an, avaient besoin de repos.

Pisani demandait l'autorisation de ramener sa flotte à Venise, pour qu'elle pût s'y rétablir pendant l'hivernage. Le sénat en jugea autrement. Inquiet pour la sûreté de l'Istrie, il ordonna à l'amiral de faire entrer sa flotte dans la baie de Pola, afin de se trouver à portée de s'opposer aux entreprises que les ennemis pourraient tenter sur cette côte. Malheureusement cette rade n'offrait aucune des ressources nécessaires pour remettre l'armée en bon état; les maladies firent de rapides progrès, et, malgré les secours qu'on lui envoya de Venise, Pisani vit ses équipages réduits à tel point, qu'il lui restait à peine de quoi armer six des trente galères qui composaient sa flotte.

1379 Cependant il reçut, au commencement de 1379, un renfort de onze galères, avec l'ordre de mettre en mer, et de convoyer des bâtiments qui allaient chercher des blés dans la Pouille. Dans ce voyage, une tempête fatigua la flotte et dispersa quelques vaisseaux. Deux se réfugièrent dans le port d'Ancône, où, au mépris du droit des gens, on les laissa enlever par les Génois. Cette perte ne fut point compensée par la gloire de présenter le combat à une escadre de quinze galères, que l'on

canonna de loin. Elle alla se joindre, dans le port de Zara, à la flotte génoise, qui s'y organisait depuis la campagne précédente. Dans cette rencontre, Pisani reçut une grave blessure.

V. Ce ne fut qu'à la fin de mai 1379, que les Génois prirent l'offensive. Vingt-deux de leurs galères, sous les ordres de Lucien Doria, vinrent provoquer l'armée de Pisani, rentrée dans sa station de Pola. Les Génois, pour attirer plus sûrement les Vénitiens hors de la rade, ne montraient pas toutes leurs forces. Pisani ne donnait point l'ordre de lever l'ancre. Ses capitaines, moins impassibles que lui, ou fatigués d'une si longue et si pénible situation, demandaient le combat à grands cris. Les provéditeurs le requirent de donner le signal. L'amiral, qui s'y déterminait avec peine, s'y présenta avec résolution. Il appareilla avec une vingtaine de galères, fondit sur la capitane des Génois, l'attaqua à l'abordage, et l'emporta après avoir tué l'amiral ennemi. La perte du général, ordinairement si funeste dans les batailles, remplit les Génois d'une nouvelle fureur. Ceux de leurs vaisseaux qui n'avaient point paru dans le commencement de l'action arrivèrent en ce moment. Les équipages des bâtiments vénitiens étaient faibles ; en moins de deux heures ils eurent deux mille des leurs hors de combat : la lutte devint de plus en plus inégale. Malgré l'activité et l'exemple de Pisani, sa ligne plia, les ennemis l'enfoncèrent, et demeurèrent maîtres de quinze galères

vénitiennes, et de dix-neuf cents prisonniers, parmi lesquels on comptait vingt-quatre patriciens.

Pisani, réfugié à Parenzo avec les débris de son armée, fut appelé à Venise par les ordres du sénat.

VI. Là, au lieu d'être protégé par sa belle réputation, par son noble caractère, par le souvenir de ses anciennes victoires, il ne trouva que des accusateurs de son infortune, un peuple ingrat, et des juges sévères, qui instruisirent son procès sans vouloir se rappeler que, si ses conseils eussent été suivis, l'armée n'aurait pas été réduite à cet état de faiblesse dont les Génois avaient profité. Les avogadors opinèrent contre lui à la peine capitale, et les autres juges crurent lui faire grace, en le jetant dans un cachot, et en le déclarant incapable d'exercer aucune charge publique pendant cinq ans, comme s'il était au pouvoir des hommes de priver un grand citoyen de ses talents, que le ciel ne lui a donnés que parce qu'il le réservait pour le salut de son injuste patrie.

Il ne restait plus aux Vénitiens que cinq ou six galères disponibles; cependant les Génois, dont l'armée s'était renforcée des quinze galères prises au combat de Pola, en attendaient encore quatorze, qui portaient Pierre Doria, le nouveau commandant de la flotte.

Ils ne voulurent rien tenter contre Venise avant d'avoir réuni toutes leurs forces. Ils employèrent cet intervalle à reprendre les places dont les Vénitiens s'étaient emparés. Cattaro et Sebenigo tombèrent en leur

pouvoir : l'île d'Arbo fut la seule qui fit une belle résistance. Non contents de chasser leurs ennemis des côtes de la Dalmatie, ils les attaquèrent dans les colonies qui leur appartenaient encore. Rovigno, Umago, Grado et Caorlo, furent prises et brûlées.

VII. Il était évident que toutes les forces des Génois allaient être dirigées contre Venise. On n'avait pas un moment à perdre pour mettre cette capitale en état de défense. L'entrée du port de Saint-Nicolas du Lido, c'est-à-dire la passe qui forme la communication de Venise avec la haute mer, fut fermée par des chaînes, défendue par des bâtiments armés de canons, et par de petits camps placés sur les deux rives.

Mais ce passage n'était pas le seul par où l'ennemi pût pénétrer.

On a indiqué au commencement de cette histoire la configuration générale des côtes de l'Adriatique dans le voisinage de Venise. Ici, pour l'intelligence de la guerre dont ces lieux vont être le théâtre, il est nécessaire de placer quelques détails géographiques.

Entre l'embouchure de la Piave et celle de l'Adige, le golfe que forment les lagunes est fermé par une suite d'îles longues et étroites qui courent du nord au midi, ne laissant dans leurs intervalles que d'étroits passages. Cette plage de dix-sept ou dix-huit mille toises de longueur, et de quelques cents toises de largeur, est un banc de sable que les eaux ont coupé en six endroits.

L'espace qui existe entre ce banc de sable et la côte, forme un bassin dont la longueur est d'à peu près neuf lieues, et la plus grande largeur de deux.

Ce bassin est un bas-fond qui aurait cessé dès longtemps d'être navigable, si la main de l'homme n'y eût entretenu quelques canaux.

Au milieu de ce bassin, entre l'embouchure du Musone et le passage que les bancs de Saint-Érasme et de Malamocco laissent aux eaux de la mer, s'élève un groupe de petites îles; c'est là que Venise a été bâtie.

Cette ville est une place fortifiée par la nature, et autour de laquelle une vaste inondation est toujours tendue. Cette masse d'eau qui l'entoure n'est ni guéable ni navigable pour aucune embarcation que ne dirige pas la main d'un pilote expérimenté. Dans cet espace totalement inondé circulent quelques canaux étroits et sans bords, dont rien ne trace la route, et dont on ne peut suivre les sinuosités quand les balises sont enlevées.

A l'orient des îles s'étend la haute mer; à l'occident ce sont les lagunes. Pour pénétrer de la haute mer dans ce bassin, il faut donc franchir un des six passages que les îles laissent entre elles; et, pour naviguer dans cet étang, il faut suivre, sans les voir, les sinuosités des canaux à l'aide de quelques points fixes de l'horizon.

Le passage le plus septentrional est celui des Trois-

Portes au nord de l'île Saint-Érasme, à l'embouchure de la rivière de Trévise. Il n'est praticable que pour les barques de la moindre grandeur.

Au midi de l'île Saint-Érasme, un petit bras de mer la sépare de l'île du Lido.

Celle-ci forme avec l'île de Malamocco la passe de Saint-Nicolas : c'était, à l'époque dont nous écrivons l'histoire, l'entrée principale du port de Venise. Les attérissements en ont depuis élevé le fond de manière à n'en plus permettre le passage aux grands vaisseaux.

Au-dessous de Venise commence l'île de Malamocco, qui a plus de deux lieues de longueur; le passage qui au midi la sépare de l'île de Palestrina, se nomme le port de Malamocco; c'est celui de tous où les eaux ont le plus de profondeur.

A l'autre extrémité de l'île de Palestrina, un bras de mer fort étroit passe entre cette île et celle de Brondolo, derrière laquelle est située la ville de Chiozza, qui donne son nom à cette entrée.

Enfin l'île de Brondolo forme avec la pointe du continent un sixième passage, que les eaux de l'Adige et de la Brenta ont ensablé.

Un canal principal qui traversait la lagune dans sa longueur établissait la communication entre les villes de Venise et de Chiozza.

VIII. D'après cette disposition des lieux, on sentira quelle dut être la terreur des Vénitiens, lorsque, du haut de leurs maisons, n'ayant encore fermé qu'un

seul de ces passages, ils virent, au commencement de juillet, dix-sept galères ennemies se présenter devant la passe du Lido, reconnaître les dispositions qui avaient été faites pour la défendre, brûler un bâtiment de commerce qui se trouvait en dehors, longer toute l'île de Malamocco, entrer dans les lagunes, en passant entre cette île et celle de Palestrine, débarquer quelques troupes dans celle-ci, en livrer la ville principale aux flammes, manœuvrer dans les lagunes la sonde à la main, et aller passer la nuit devant Chiozza. Le jour suivant la flotte génoise sortit des lagunes par la passe de Brondolo, et fit voile pour la Dalmatie.

Rien n'était plus menaçant qu'une telle reconnaissance.

Peu de jours après les Génois en firent une seconde. Ils ne se présentèrent d'abord qu'avec six galères, ce qui donna aux Vénitiens le courage de faire sortir les six qui leur restaient; mais à peine eurent-elles débouché du Lido, qu'on aperçut au large six autres voiles qui venaient renforcer l'ennemi. Il fallut que l'escadre vénitienne vînt chercher sa sûreté dans le port, et laissât les Génois observer toutes les approches de la capitale, entrer dans les lagunes par le port de Malamocco, jeter l'ancre devant Chiozza, et étudier pendant huit jours la profondeur des canaux, et toutes leurs sinuosités.

Dès qu'ils se furent éloignés, on s'empressa de barrer la passe de Malamocco, celle de Chiozza et les

autres, comme on avait fermé l'entrée du port de Saint-Nicolas du Lido. On fit enlever toutes les balises qui servaient de guides dans la navigation des bas-fonds. On posta quelques troupes sur la plage. Une garnison de trois mille hommes fut jetée dans Chiozza. Les six galères, triste reste de la marine vénitienne, furent confiées à Thadeo Justiniani, pour défendre l'entrée du port de Venise, et une flottille composée de tous les petits bâtiments que l'on put armer, alla, sous les ordres de Jean Barbadigo, croiser dans les lagunes, pour empêcher les troupes du seigneur de Padoue, répandues sur la côte, de communiquer avec les Génois, en traversant le bassin des lagunes.

IX. Ces dispositions étaient à peine terminées, que le 6 août quarante-sept galères, commandées par Pierre Doria, vinrent menacer le port du Lido. Jugeant apparemment trop difficile de le forcer, la flotte fit voile au sud, longea toute la plage, trouva la passe de Malamocco également bien défendue, et se détermina à forcer celle de Chiozza.

Le seigneur de Padoue seconda cette attaque. Il fit descendre par les canaux de la Brenta des barques qui vinrent assaillir un grand vaisseau qui protégeait l'estacade. Tandis que les Génois redoublaient leurs efforts pour la rompre, les gens de François Carrare, placés de l'autre côté, détachaient les madriers, et mettaient le feu au vaisseau; enfin cet obstacle vaincu,

les ennemis pénétrèrent dans les lagunes, et commencèrent à l'instant le siége de Chiozza. Cette ville, située à l'extrémité d'une île, n'y tient que par un pont de deux cents pas de longueur; des bas-fonds la rendent inaccessible de tous les autres côtés, la bourgeoisie enrégimentée partageait le service avec la garnison.

Les forces des Génois, et les troupes que François Carrare en personne avait amenées par la pointe de Brondolo, formaient une armée de vingt-quatre mille hommes. Elles donnèrent, le 11 août, aux ouvrages qui défendaient le pont, un premier assaut qui fut suivi le lendemain d'une attaque générale. La tête de pont fut emportée; mais au-delà il y avait encore des ponts-levis à franchir, et des fortifications à enlever. Le 13, on se canonna vivement. Le 14 et le 15, de nouveaux assauts livrés avec une telle fureur qu'ils durèrent tout le jour, furent repoussés avec une constance plus grande encore. Le 16, les assaillants résolurent de faire les derniers efforts pour emporter ou détruire le pont. Tandis que l'attaque commençait de tous côtés, on fit avancer les machines incendiaires : la résistance était toujours également vigoureuse, et déja Carrare proposait de renoncer à cette entreprise, lorsqu'on vit s'élever une flamme qui était celle d'un brûlot, et qu'on prit pour l'incendie du pont lui-même. Les troupes vénitiennes, craignant que toute retraite ne leur fût à l'instant coupée, se hâtèrent de

le repasser ; mais ce fut avec une telle précipitation, que les ennemis, en les poursuivant, entrèrent pêle-mêle avec elles dans la place, qu'ils saccagèrent.

Ce siége de six jours avait coûté aux Vénitiens six mille hommes, et fait tomber entre les mains des Génois près de quatre mille prisonniers : la perte des vainqueurs avait été beaucoup plus considérable ; mais ils se trouvaient maîtres d'une ville fortifiée, assurés d'un passage de la haute mer dans les lagunes, d'une communication avec le continent, et le canon qui avait battu Chiozza avait été entendu de Venise. Ce fut au nom du seigneur de Padoue que les alliés prirent possession de leur nouvelle conquête, et firent prêter aux habitants serment de fidélité. Carrare proposait de profiter, pour attaquer Venise, de la consternation que cet évènement avait dû y répandre. Les Génois voulurent s'établir solidement dans ce poste avant de passer à de nouvelles opérations. Venise bloquée par mer, n'yant que des ennemis sur la côte voisine, réduite à disputer un banc de sable de quelques lieues, et n'osant hasarder les débris de sa flotte, même dans les lagunes, ne pouvait recevoir aucun secours. Elle n'avait point d'alliés; elle devait se voir bientôt en proie à la famine; le désespoir allait la livrer aux Génois. Doria jugea que la prudence lui conseillait de s'affermir dans sa position sans rien précipiter, puisque celle de l'ennemi ne pouvait qu'empirer.

X. En effet tout était à Venise dans une profonde

consternation, et dans une agitation extrême. C'était au milieu de la nuit qu'on y avait appris la perte de Chiozza, par le retour de quelques braves qui avaient inutilement essayé de s'y jeter. Le tocsin de Saint-Marc avait appelé soudain toute la population aux armes. Les citoyens de tous les rangs avaient confusément passé le reste de cette nuit sur les places publiques, s'attendant d'un moment à l'autre à voir l'ennemi attaquer une capitale où rien n'était organisé pour le repousser. Le jour parut, et l'on vit au haut des tours de Chiozza flotter l'étendard de Saint-George au-dessus du pavillon de Saint-Marc renversé.

Les gémissements des femmes, l'agitation du peuple, le trouble de ceux qui tremblaient pour leurs richesses, l'inquiétude des magistrats, qui révélait que la ville se trouvait sans approvisionnements, des milliers de voix qui demandaient la paix à quelques conditions qu'il fallût souscrire pour l'obtenir ; tout cela détermina le conseil à envoyer des négociateurs auprès de l'amiral génois. Le doge écrivit au seigneur de Padoue dans des termes qui n'annonçaient que trop la détresse de la république. Il traitait d'altesse cet ancien vassal, lui demandait son amitié, le priait de dicter les conditions de la paix.

Doria, à qui les Vénitiens présentaient quelques prisonniers de sa nation, qu'on lui renvoyait dans l'espoir de le disposer plus favorablement, répondit aux ambassadeurs : « Vous pouvez les ramener; je

« compte aller incessamment les délivrer, ainsi que tous
« leurs compagnons. »

Carrare leur signifia avec encore plus de hauteur qu'il n'entendrait à aucune proposition qu'après qu'il aurait mis un frein aux chevaux de bronze, ornement du portail de Saint-Marc.

Ces réponses arrogantes et amères, rapportées à Venise, ne pouvaient que mettre le comble au découragement et au désespoir. En même temps on apprenait que l'ennemi s'emparait successivement de tous les postes fortifiés que la république avait sur la côte d'Italie; un seul château situé au milieu des salines faisait encore résistance, la garnison de Malamocco s'était repliée sur le Lido, les Génois occupaient cette place, et par conséquent une partie de l'île qui ferme le port de Venise. Il ne restait pas à la république un territoire de deux lieues. Les ennemis étaient si près, qu'on défendit d'employer la cloche de Saint-Marc pour assembler le peuple, de peur qu'ils n'entendissent ce signal.

Il n'était nullement vraisemblable qu'on eût le temps d'armer, et encore moins de construire une flotte. Cependant sans une flotte comment faire arriver quelques approvisionnements dans la capitale, comment forcer les ennemis à s'éloigner? Il y avait bien dans le port quelques bâtiments susceptibles de réparation; l'arsenal était même assez bien pourvu de matériaux;

mais quand les vaisseaux auraient été prêts à sortir des chantiers, où prendre les gens de mer ?

Telle était la situation de Venise, qu'elle pouvait, qu'elle devait être attaquée le lendemain, et qu'il lui fallait plusieurs mois pour se préparer à la résistance.

Cependant après avoir demandé inutilement la paix, il fallut bien se résoudre à combattre encore. On fit tous les ouvrages que l'on put imaginer pour rendre les approches plus difficiles. On travailla dans l'arsenal avec la plus grande activité à réparer quelques galères qui s'y trouvaient, et même à en construire de nouvelles. Un recensement général de toutes les embarcations qui existaient dans les canaux de la capitale fit connaître le parti qu'on pouvait en tirer. On perfectionna l'organisation de la bourgeoisie enrégimentée; on distribua des armes, et on ouvrit des rôles pour y inscrire les hommes habitués au service de la mer, ou susceptibles de l'apprendre.

XI. Quand on en est réduit à stimuler le zèle de la multitude, ce n'est plus son obéissance, mais son intérêt qu'il s'agit d'invoquer, et alors il est naturel qu'elle s'ingère de juger les mesures où elle est intéressée; on doit s'y attendre. Ces ouvriers qu'on assemblait à l'arsenal; cette foule de marins qu'on enrôlait; ces citoyens de toutes les classes, ces artisans qu'on appelait à la manœuvre des vaisseaux, devaient se demander qui dirigerait leurs efforts. Moins ils

comptaient sur leurs ressources, plus il importait que l'habileté du chef y suppléât. Charles Zéno était absent; des milliers de voix s'élevèrent tout à coup pour demander la liberté de Victor Pisani, et son rétablissement dans sa charge.

On ne se rappelait plus le désastre de Pola; on ne parlait que de sa victoire d'Antium, de ses exploits dans la Dalmatie. Ce nom déja illustré par Nicolas Pisani avait reçu dans la guerre présente un nouvel éclat. Victor était le seul homme en qui les marins eussent confiance. Effet ordinaire de la disgrace, la sienne ajoutait à sa popularité.

Le gouvernement de Venise n'était point accoutumé à s'entendre dicter des lois par la multitude; mais quand le peuple se répandit dans les rues, couvrit la place, et entoura le palais; lorsque les portiques de Saint-Marc et tout le rivage retentirent des cris de *Vive Pisani*, il fallut bien céder à cette voix.

On a rapporté que Victor Pisani, enfermé sous les voûtes du palais du côté du port, entendant le peuple proclamer son nom, se traîna, malgré les fers dont il était chargé, jusqu'à la grille de son cachot, et cria : « Arrêtez ! arrêtez ! des Vénitiens ne doivent crier « que *Vive Saint-Marc*. »

Ce fait me paraît dénué de toute vraisemblance, et n'est point nécessaire à la gloire de ce héros. Si Pisani était chargé de fers, il devait être dans un cachot, et les cachots ne prennent pas jour sur une rue.

Quoi qu'il en soit, ce fut un beau triomphe pour ce général d'être rappelé à la liberté comme le seul homme capable de sauver sa patrie, et il releva la gloire de ce triomphe par la manière dont il le reçut, et dont il justifia la confiance publique.

Dans ce danger extrême Pisani n'avait plus de rivaux. Ce n'est pas dans les circonstances difficiles que les ambitieux disputent les honneurs; c'est alors le tour du mérite, qui peut se passer des faveurs de la fortune.

Averti qu'il était libre, et qu'il devait paraître le lendemain devant le sénat, Pisani voulut passer encore la nuit suivante dans sa prison. Il y fit venir un prêtre, et se prépara par la pénitence aux honneurs qu'il allait recouvrer. Dès qu'il fut jour, il monta au palais et alla entendre la messe dans la chapelle de Saint-Nicolas, où il communia. Dès qu'on le vit paraître, avec ce maintien modeste qui annonçait l'oubli de ses victoires et de l'indigne traitement qu'il avait éprouvé, ses partisans, c'est-à-dire la foule des citoyens comme des gens de l'armée, le saluèrent de leurs acclamations, l'entourèrent, le portèrent jusqu'à la porte du conseil, où plusieurs patriciens vinrent le recevoir. Introduit devant la seigneurie, il ne montra ni fierté ni ressentiment. « Vous « avez été, lui dit le doge, un exemple de sévère « justice, soyez-en un aujourd'hui de la bienveillance « du sénat. On vous a privé de la liberté pour avoir

« perdu votre flotte, on vous la rend cette liberté pour « la défense de la patrie. C'est à vous de montrer le- « quel de ces deux jugements a été le plus juste. Ou- « bliez le passé, ne voyez que la république qui vous « rend toute sa confiance; secourez ce peuple enthou- « siaste de vos vertus, et employez ces talents qu'on « admire à sauver l'état et vos concitoyens. »

« Sérénissime prince, excellentissimes seigneurs, « répondit Pisani, la république ni ses magistrats ne « peuvent avoir eu aucun tort envers moi; ce que « vous avez ordonné était une conséquence de vos « sages maximes, un effet de votre juste douleur. J'ai « subi mon arrêt sans murmure. Maintenant, rendu à « la liberté, je dois toute mon existence à la patrie. « Tout souvenir de l'injure que je pourrais avoir « éprouvée est déja loin de moi; Dieu, que j'ai reçu « aujourd'hui, m'en est témoin. Quel plus beau dé- « dommagement pouvais-je attendre que l'honneur « que me fait la république en me confiant sa défense? « Ma vie lui appartient. Puisse Dieu m'accorder la ca- « pacité nécessaire pour remplir dignement une si « noble tâche. »

Le doge et plusieurs sénateurs l'embrassèrent les larmes aux yeux. Cependant, par un trait de sa méfiance habituelle, ce gouvernement toujours ombrageux, même lorsqu'il semblait si voisin de sa perte, ne rendit qu'une demi-justice à ce grand citoyen. On lui donna seulement le commandement des troupes

campées sur la plage, et encore devait-il le partager avec un capitaine véronais qui en était revêtu auparavant.

Mais quand les citoyens, qui déja couraient en foule chez lui, pour mettre à sa disposition leurs fortunes et leurs vies, eurent appris qu'il n'était point rétabli dans sa première charge, on éclata en murmures contre les sénateurs, on accusa leur jalousie, et un nouveau décret, arraché à cette soupçonneuse assemblée, nomma Pisani généralissime de mer.

XII. Sans perdre un moment, il s'occupa de perfectionner et de multiplier les moyens de résistance. La petite plage de Malamocco était alors le poste avancé de la république. Les ennemis occupaient déja l'extrémité de cette île. Pisani fit couper cette plage par un fossé large et profond. Un bon mur, qui fut construit en quelques jours, défendit les approches du couvent de Saint-Nicolas du Lido. L'entrée du port fut fortifiée par deux tours en charpente; une chaîne de petits bâtiments, soutenus par trois gros vaisseaux, fut placée pour la défense de l'estacade, et on imagina de blinder ces navires pour diminuer l'effet de l'artillerie des ennemis.

Ce n'était pas tout de disputer la plage et le port du Lido, puisque l'ennemi pouvait venir par les eaux intérieures. Il fallut songer à défendre l'entrée même de Venise du côté des lagunes. Cette ville n'était pas fortifiée et ne pouvait l'être; mais on ne pouvait y ar-

river que par des canaux sinueux. Le généralissime y fit enfoncer des pilotis; il y fit couler des coques de vaisseaux qui devinrent des batteries avancées. Les compagnies de la bourgeoisie reçurent une meilleure organisation.

L'arsenal était dans la plus grande activité; les Vénitiens venaient avec ardeur se ranger sous les ordres d'un citoyen sur qui se réunissaient toutes les espérances de la patrie. Ceux qu'on avait désignés pour composer les équipages de la flotte, et qui se trouvaient dénués de toute expérience de la mer, s'exerçaient continuellement aux manœuvres; mais la marine de Venise était réduite pour ses évolutions au canal de la Giudeca, qui n'est qu'une rue de la ville.

Quoique les ennemis n'eussent pas fait entrer dans leur plan l'attaque de Venise immédiatement après la prise de Chiozza, ils ne tardèrent pas à se présenter devan tcette capitale. Huit jours s'étaient à peine écoulés, quand le 24 août on vit paraître quatorze galères qui vinrent de la haute mer en observer les environs. Le 1er septembre, une autre escadre de vingt galères fit une descente dans l'île de Saint-Érasme; de sorte que les deux îles qui forment l'entrée du port, se trouvaient occupées en partie par les Génois. Le lendemain, ils se déployèrent devant la passe du Lido. Des volées d'artillerie furent échangées entre les forts et les vaisseaux. Quarante chaloupes armées s'avancèrent pour opérer un débarquement; mais les Vénitiens

avaient repris courage, leur bonne contenance ne permit pas aux ennemis de prendre terre.

XIII. Cependant la seigneurie avait envoyé des ambassadeurs auprès du prince Charles de Hongrie, qui commandait alors l'armée du roi son oncle dans le Trévisan. Ces ambassadeurs étaient Nicolas Morosini, Jean Gradenigo, et Zacharie Contarini ; on leur avait adjoint un religieux de l'ordre des cordeliers, nommé frère Benoît, dont l'éloquence et le caractère paraissaient avoir acquis une certaine autorité. Ils trouvèrent le prince hongrois entouré des commissaires de tous les alliés, qui s'opposèrent vivement à ce qu'on accordât la paix à Venise. On ne doutait pas que cette capitale ne fût réduite à se rendre dans un très-court délai; elle était bloquée de tous côtés. Dans le même moment une escadre détachée de la flotte de Doria, faisait une tentative sur les côtes du Frioul et de l'Istrie. Enfin les alliés protestaient qu'ils ne voulaient prendre Venise que pour la remettre au roi de Hongrie. Ces considérations, ces promesses déterminèrent le prince Charles à proposer des conditions telles que les Vénitiens ne pussent les accepter.

Il fallait que Venise se soumît à payer les frais de la guerre, évalués à cinq cent mille ducats; qu'elle livrât, pour sûreté de cette contribution, les pierreries du trésor de Saint-Marc et la couronne du doge; qu'elle se reconnût tributaire du roi de Hongrie et lui payât tous les ans cinquante mille ducats : le doge conti-

nuerait d'être élu par les Vénitiens, mais devrait être confirmé par le roi; enfin on exigeait que dans toutes les solennités l'étendard de Hongrie fût arboré sur la place Saint-Marc avec celui de la république.

Il y a des historiens qui disent que ces articles furent acceptés, mais qu'ensuite on revint sur cette délibération. Presque tous conviennent qu'on offrit de payer un tribut annuel de cent mille ducats au roi de Hongrie, à condition qu'il se désisterait de ses autres prétentions. Il y eut des avis pour abandonner Venise et transporter le gouvernement à Candie. On ne conçoit pas comment cette résolution désespérée aurait pu recevoir son exécution. On ne pouvait pas emmener la population; on n'avait pas même une flotte capable de recevoir les principaux citoyens et de protéger leur fuite. Tout au plus le doge et quelques magistrats pouvaient concevoir l'espérance d'échapper aux navires ennemis qui couvraient la mer. Cette résolution d'abandonner ses richesses, ses foyers, la terre natale pour aller chercher la liberté dans une île lointaine, eût été sublime si la nation entière eût pu la prendre; exécutée par quelques chefs, ce n'eût été qu'une évasion. Abandonner ainsi la patrie était une honte; il n'y avait qu'un parti à prendre, de périr avec elle ou pour elle.

Quoi qu'il en soit, cette proposition n'eut aucune suite, non plus que les offres auxquelles on s'était résigné pour obtenir la paix. Les alliés se montrèrent

inflexibles, et le gouvernement se détermina à s'ensevelir sous les ruines de la capitale.

XIV. On a remarqué que cette constance inébranlable dans l'adversité, appartient plus particulièrement à l'aristocratie qu'à toute autre espèce de gouvernement. Sparte et Rome en avaient donné l'exemple. Dès que les Vénitiens surent à quelles honteuses conditions l'ennemi accordait la paix à la république, dès qu'on vit qu'il n'était permis de conserver l'existence qu'au prix de l'indépendance nationale, tous les sentiments qui composent le patriotisme se réveillèrent à la fois et exaltèrent les courages. L'amour du sol natal, le souvenir d'une glorieuse prospérité, l'antique illustration du nom vénitien, les haines nationales, l'horreur du joug étranger, tout inspira un noble dévouement; même à ceux qui n'avaient pas, comme les patriciens, à défendre leur liberté et leur puissance. Tous couraient aux armes. Les citoyens qui ne dévouaient pas leur personne, offraient sur l'autel de la patrie une partie de leur fortune. On abandonnait ses créances, on envoyait de l'argent au trésor de l'état, on fournissait des vaisseaux, des marchandises, on souscrivait pour la solde des matelots. Le doge donna l'exemple; il envoya sa vaisselle au trésor, et engagea ses revenus. Le clergé contribua non-seulement de ses biens, mais personnellement. Tous les religieux valides prirent les armes, excepté les frères mineurs, qui méritèrent d'être chassés d'un état, auquel ils avaient refusé leurs services.

Quatorze vaisseaux et l'entretien de cinq ou six mille hommes furent le résultat de ces généreuses souscriptions. On vit un marchand pelletier, Barthélemy Paruta, se charger de payer mille soldats ou matelots; l'apothicaire Marc Cicogna, fournir un navire; de simples artisans, comme François di Mezzo, Nicolas Rinieri, Noël Tagliapietra, Pierre Penzino, entretinrent cent, deux cents hommes; d'autres, tels que Donat di Porto et Marc Orso, fournissaient un navire et la solde de toute la chiourme. Je ne crains point d'être accusé de déroger à la dignité de l'histoire en y inscrivant ces noms. Elle est faite pour rappeler les nobles exemples, et comme elle doit aussi dénoncer les hommes qui, dans un rang éminent, ont oublié leurs devoirs et les calamités de la patrie, pour s'occuper lâchement de vils intérêts, j'ajouterai qu'on vit des riches, des patriciens, se livrer à de basses spéculations sur la misère générale. Un homme appartenant à l'une de ces illustres familles, dont l'origine se confondait avec celle de la république, à une famille qui avait donné des ducs à Venise et une reine à la Hongrie, le descendant du vainqueur de Tyr, un Morosini, profitait des dangers qui menaçaient sa patrie pour décupler sa fortune, en achetant des maisons à vil prix, alléguant que si l'état venait à périr, il ne voulait pas être enveloppé dans sa ruine. C'est un devoir de consigner ici cette bassesse; on verra par les succès de cet indigne citoyen à quel point la fortune est injuste.

Pour donner le plus grand développement possible à un zèle, qui se signalait déja par de généreux efforts, le grand-conseil publia un décret, qui annonçait des récompenses à ceux qui auraient montré le plus de dévouement. Les étrangers pourraient être admis aux droits de citadins. Des pensions seraient distribuées aux citoyens non nobles. Enfin les trente citoyens qui se seraient distingués entre tous les autres, devaient être admis au grand-conseil et prendre rang, pour eux et leur postérité, parmi les patriciens.

XV. Pendant qu'on travaillait avec une admirable diligence à augmenter les moyens de résistance de la république, quatre guerriers faisaient tête à l'ennemi avec le peu de forces qu'on avait pu rassembler. Chaque jour qu'ils gagnaient changeait la situation des affaires à leur avantage. On avait dépêché de tous côtés des bâtiments légers, pour appeler au secours de Venise Charles Zeno, détaché au commencement de la campagne précédente avec une escadre de huit galères, et qui avait dû en rallier plusieurs autres dans les ports du Levant; mais on n'avait, depuis quelque temps, aucune nouvelle de sa marche; les avis qu'on lui envoyait pouvaient être interceptés. Ce secours était incertain et pouvait être tardif. En attendant Pisani s'occupait à presser le nouvel armement et à ralentir les progrès des ennemis. Thadée Justiniani qui commandait les galères déja armées, ne pouvait sous aucun prétexte compromettre une escadre, la seule espérance

de la marine vénitienne. La flottille se hasardait plus facilement, parce qu'elle avait une retraite assurée dans les bas-fonds, où les galères génoises ne pouvaient la poursuivre. Cette flottille, à force de tenter des entreprises presque toujours infructueuses, put enfin saisir une occasion favorable que lui offrait la fortune.

Barbadigo, à la tête d'un détachement de cinquante barques, surprit un soir, à la marée basse, une galère et deux bâtiments ennemis stationnés devant le fort de Montalban, que les troupes du seigneur de Padoue occupaient. La galère, qui ne pouvait manœuvrer, et les deux autres navires furent pris à l'abordage. La flottille se dirigea à force de rames vers Venise, remorquant les deux petits bâtiments dont elle s'était emparée, et la flamme qui s'éleva de la galère annonça de loin aux Vénitiens qu'enfin leurs armes venaient de remporter un premier succès. Soudain toute la ville fut dans l'ivresse de la joie, et quand on vit arriver les barques avec leurs prises et cent cinquante prisonniers, tout le peuple demandait qu'on marchât à l'ennemi. Pisani n'avait garde de céder à une confiance si imprudente. Cependant la flotte se renforçait; le mois de septembre s'était écoulé, et on avait déja la certitude de pouvoir présenter une flotte de trente et quelques galères vers le milieu d'octobre. Tout le mois d'octobre se passa en opérations peu décisives, parce que l'amiral génois avait été obligé d'envoyer vingt-quatre de ses galères chercher des approvisionnements

sur la côte orientale de l'Adriatique. L'armée et la flotte qui occupaient Chiozza éprouvaient toutes les privations auxquelles elles condamnaient les Vénitiens.

Le doge fit publier qu'aussitôt que les galères seraient prêtes il s'y embarquerait avec une partie du sénat pour en prendre en personne le commandement, résolu de venger la patrie ou de périr à la tête de ses défenseurs.

Cet exemple donné par le prince de la république, par un vieillard plus que septuagénaire, redoubla l'émulation. Quelques petits succès vinrent accroître les espérances. La flottille enleva un convoi de vivres que Padoue envoyait à Chiozza; le général Cavalli força les Génois d'évacuer Malamocco qu'ils détruisirent en l'abandonnant. Les galères vénitiennes s'exerçaient continuellement à des évolutions, mais rentraient tous les soirs dans le grand canal. On n'avait encore aucunes nouvelles de Charles Zeno.

De toutes les possessions de la république, il ne lui restait qu'un petit fort établi au milieu des marais sur la côte de terre-ferme. On vit trois galères génoises appareiller pour aller l'attaquer. Victor Pisani courut sur ces galères avec un détachement de la flottille, les força de rebrousser chemin, les poursuivit jusque dans les eaux de Chiozza. Il était même parvenu par une marche plus directe à leur couper la retraite et à se placer entre elles et le port; mais là, foudroyé des

deux côtés par une artillerie à laquelle il ne pouvait rien opposer, il se vit obligé de chercher son salut à travers les bas-fonds, ce qui ne put se faire sans que quelques-unes de ses barques fussent coulées bas par l'ennemi. Antoine Gradenigo, gendre du doge, fut du nombre de ceux à qui cette expédition coûta la vie.

On touchait à la fin de l'année 1379. La flotte génoise qui tenait la mer depuis long-temps, n'avait pu se refaire sur la plage de Chiozza, où depuis quatre mois elle éprouvait toutes sortes de privations. Il avait fallu faire entrer une vingtaine de vaisseaux dans le port, soit pour les réparer, soit pour donner quelque repos aux équipages. Les vingt-quatre galères qui avaient été détachées, étaient rentrées et déchargeaient les approvisionnements qu'elles avaient apportés. Trois autres étaient postées pour défendre la passe. Les alliés attendaient une flotte de Gènes, qui devait d'un jour à l'autre leur amener des renforts.

Ce ne fut pas sans un étonnement mêlé d'inquiétude qu'ils comptèrent jusqu'à trente-quatre galères dans les eaux de Venise; mais ils étaient loin de croire que cette flotte fût en état de combattre, et que les Vénitiens eussent repris assez de confiance pour devenir agresseurs à leur tour.

XVI. Le 21 décembre, après une messe solennelle, 1379
le doge sortit de Saint-Marc, l'étendard de la répu-

blique à la main, et monta sur la galère ducale, suivi de la plus grande partie des sénateurs.

Pisani avait conçu le projet de forcer toute la flotte génoise à se rendre; mais pour cela il fallait éviter de la combattre, puisqu'elle était supérieure en nombre et incomparablement mieux armée. Il fallait la surprendre dans le port où elle avait eu l'imprudence de se placer; mais on ne pouvait pas fermer ce port même. La ville de Chiozza est située sur un groupe de petites îles dans les lagunes. Elle communique par un pont, comme nous l'avons dit plus haut, avec l'île voisine. Ainsi elle se trouve séparée de la haute mer par cette plage, qui au nord laisse une passe entre elle et l'île de Palestrine; c'est ce qu'on nomme la passe de Chiozza. Au midi, une autre communication est ouverte avec la haute mer par l'intervalle qui sépare l'île du continent. Cette seconde passe est celle de Brondolo. On conçoit que quand on est dans le port de Chiozza et qu'on veut regagner la mer extérieure, il faut nécessairement sortir par une de ces passes, ou remonter les lagunes par le canal dit de Lombardie, et aller chercher les passes de Malamocco, du Lido ou de Saint-Érasme.

Il s'agissait donc, dans le plan de l'amiral vénitien, d'enfermer l'ennemi dans les lagunes, en lui opposant à chacune de ses trois issues de Chiozza, de Brondolo et du canal de Lombardie, non pas précisément une résis-

tance armée, car on était moins fort que lui, mais un obstacle inerte et pourtant insurmontable. Il fallait porter, conduire et établir ces obstacles dans chacun de ces passages, empêcher les Génois de les rompre; enfin il fallait placer la flotte vénitienne en dehors des issues, afin qu'elle ne restât pas elle-même enfermée dans les lagunes, exposée à soutenir un combat inégal, et pour qu'elle pût au contraire écarter la nouvelle escadre peut-être déja partie de Gènes, qui venait renforcer les alliés.

Cette opération, très-compliquée, était en même temps une conception hardie. Nous allons voir quelles difficultés présenta son exécution.

Les trente-quatre galères vénitiennes, accompagnées de soixante barques armées, et de plusieurs centaines de bateaux, sortirent du port dans la nuit du 21 au 22 décembre, et se dirigèrent en silence vers Chiozza à travers les lagunes. Pisani et Justiniani, qui avaient pris le commandement de l'avant-garde, faisaient remorquer deux gros navires destinés à être coulés dans les passes pour les fermer. Ils évitèrent de s'approcher du port, où était la flotte ennemie, et arrivèrent avant qu'il fût tout-à-fait jour dans la passe dite de Chiozza, qui est entre l'île de Palestrine et l'île de Brondolo. Un des côtés de cette passe leur appartenait depuis que les Génois avaient évacué Malamocco. Pisani fit sur-le-champ avancer sa flottille, qui jeta sur la rive opposée quatre ou cinq mille hommes, avec ordre de

s'emparer de la pointe de l'île de Brondolo, afin que la flotte pût avec moins de difficulté travailler à fermer la passe; mais l'île de Brondolo était couverte de troupes qui tombèrent sur les Vénitiens, et les obligèrent de se rembarquer en désordre et avec une perte considérable. Pisani n'en fit pas moins arriver une de ses grandes coques pour l'établir au milieu du canal. La présence des troupes ennemies, répandues sur le rivage, rendait cette opération très-périlleuse. Sept galères génoises, qui avaient eu le temps d'appareiller, accoururent avant qu'elle fût terminée, attaquèrent la coque toutes ensemble, et y mirent le feu. Ce grand bâtiment s'enfonça dans la passe même. Les galères génoises furent écartées par le reste de la flotte vénitienne, et sur-le-champ une multitude de petits bateaux, chargés de pierres, vinrent remplir cette coque, et en faire une digue qui obstruait le canal. Comme une partie de la flotte des Génois se trouvait désarmée dans ce moment, ils ne pouvaient opposer aux Vénitiens des forces suffisantes pour les contraindre de s'éloigner. Le lendemain Pisani acheva de faire fermer la première issue, en y coulant quelques autres bâtiments, et en les joignant l'un à l'autre par une forte estacade que protégeait une batterie placée sur la pointe méridionale de l'île de Palestrine.

Cette opération terminée, il restait à en faire autant dans la passe de Brondolo; mais on ne pouvait plus y arriver à l'improviste, et l'ennemi occupait les deux

côtés du canal. Ce bras de mer n'a pas plus de quatre cents pas de largeur; il y a peu d'eau au milieu. Les passes praticables pour les vaisseaux longent le rivage; il fallait donc venir sous le feu de l'ennemi pour amener les embarcations qui devaient fermer le passage.

Pisani confia cette mission à Frédéric Cornaro, qu'il détacha avec quatre galères. Quatorze galères génoises vinrent s'opposer à cette opération : Pisani s'avança avec dix des siennes pour soutenir ses gens. Le combat s'engagea dans ce champ de bataille si resserré; il fut terrible; mais enfin, malgré le choc des vaisseaux ennemis, et le feu de toutes les batteries de la côte, la passe fut fermée, comme celle de Chiozza l'avait été le jour précédent.

Ce n'était pas tout; il restait à perfectionner ces estacades faites à la hâte, à les mettre en état de résister aux tempêtes, et à les protéger contre tous les efforts d'un ennemi, qui était perdu s'il ne parvenait à les rompre. L'amiral, laissant la flottille dans les lagunes, remonta avec ses galères le canal de Lombardie, qu'il encombra de gros vaisseaux coulés à fond, sortit des lagunes par la passe du Lido, fit le tour des îles, et vint se placer en dehors des passes du côté de la haute mer.

Dès lors l'armée génoise n'avait plus aucune issue. Il fallait nécessairement renverser ces barrières pour n'être pas réduit à se rendre. Les Vénitiens se tenaient extérieurement devant les deux passes, pour interdire

à leurs rivaux tout espoir de les franchir. Cette position était périlleuse; un coup de vent pouvait écarter la flotte vénitienne, rendre tous ses travaux inutiles, et débloquer Doria.

C'était surtout dans le canal de Brondolo qu'il était difficile de tenir, sous le feu continuel des batteries élevées des deux côtés. Seize galères furent commandées pour garder cette estacade, devant laquelle elles se relevaient tour à tour, n'étant jamais que deux à la fois dans le canal. Les ennemis ne cessèrent de faire des tentatives contre ces obstacles. Un service si rude commença à rebuter les équipages de Pisani. Le doge, pour leur inspirer de la résolution, jura de ne rentrer dans Venise qu'après la prise de la flotte ennemie. Cependant la constance vénitienne était épuisée : les marins déclarèrent que s'obstiner à vouloir tenir dans les passes des galères qui couraient à tout instant le risque d'être coulées bas, et qui perdaient à chaque faction une grande partie de leur équipage, c'était exiger plus qu'on ne peut attendre des forces humaines. L'amiral eut beau les exhorter, les encourager par son exemple, leur faire sentir l'importance de ce poste, le prix d'une si belle occasion, il n'y eut plus moyen de les retenir; seulement il obtint encore un délai, et leur promit solennellement de lever la station le premier janvier, c'est-à-dire dans quarante-huit heures, si ce jour-là on ne voyait pas arriver la flotte de Zeno.

Cette flotte n'était pas attendue avec moins d'impatience par les généraux que par les soldats. L'armée allait céder au découragement. Tout ce qu'on avait fait était en pure perte. L'ennemi, déja supérieur en forces, et bientôt plus nombreux encore, reprenait tous ses avantages; il était débloqué; il était sûr de battre la flotte, si elle acceptait le combat, ou, si elle l'évitait, de prendre Venise presque sans résistance; et, pour comble de malheur, il ne restait plus d'asyle à la flotte vénitienne : dans les autres ports elle ne trouvait que des ennemis, dans le sien que la famine.

On était dans ces transes mortelles, tout le monde attendait avec anxiété ce terme, que Pisani avait fixé au hasard. Les uns y voyaient la cessation d'un péril au-dessus de leur courage, les autres la ruine d'un grand projet, et la perte inévitable de la patrie. Tous les yeux étaient sans cesse fixés sur la mer, lorsque le premier janvier on aperçut dans le lointain dix-huit voiles. Ce pouvait être l'escadre génoise qui devait venir au secours de Doria : vingt bâtiments légers avaient été envoyés pour la reconnaître. Ils revinrent sur leurs pas, toutes voiles déployées, et leurs signaux annoncèrent que l'escadre qu'on apercevait au large était celle de Charles Zeno.

XVII. L'arrivée de Zeno ranimait toutes les espérances. Non-seulement son escadre rendait aux Vénitiens une supériorité numérique; mais ses équipages, composés de marins expérimentés, étaient capables de

surmonter des difficultés devant lesquelles échouaient les matelots novices de Pisani. Zeno, en arrivant, vint à bord de la galère ducale, rendre compte aux chefs de la république de tout ce qui lui était arrivé depuis son départ de Venise.

1379 Avec son escadre de huit galères, il avait d'abord établi sa croisière sur les côtes de Sicile, où il avait pris et brûlé un grand nombre de vaisseaux du commerce génois. Pendant l'hiver il s'était présenté devant Naples, pour y entamer une négociation avec la reine Jeanne, espérant l'amener à changer de parti, et à entrer dans l'alliance des Vénitiens. Cette négociation lui avait procuré l'avantage de passer une partie de la mauvaise saison dans le port; mais la nouvelle de la bataille de Pola était venue renverser toutes les espérances qu'il avait conçues de réconcilier la reine avec la république, et il s'était déterminé à porter la guerre sur la côte de Gènes, pour y retenir les forces disponibles que les Génois pourraient avoir.

Il avait ravagé pendant tout l'été les côtes de la Ligurie, attaquant tous les points faiblement fortifiés, poursuivant les escadres génoises, désolant le commerce; son nom était devenu la terreur de cette mer.

Ses instructions lui recommandant de protéger les flottes marchandes que les Vénitiens avaient dans les ports de Syrie, il s'était porté vers l'Archipel, ralliant à sa flotte quelques galères qui se trouvaient dans ces parages, et avait aidé l'empereur Calojean à soumettre

son fils; de là il était allé prendre à Béryte un convoi destiné pour Venise. C'était pendant sa marche qu'il avait reçu l'avis du danger que courait cette capitale.

L'escadre et le convoi faisaient force de voiles pour y arriver. A la hauteur de Rhodes, on avait aperçu un gros navire génois chargé de monde. Quatre galères l'avaient attaqué sur-le-champ. La partie n'était pas égale; mais ce vaisseau, d'un échantillon beaucoup plus fort que les galères vénitiennes, faisant une vigoureuse résistance, il avait fallu le prendre à l'abordage. Zeno dans ce combat avait reçu deux blessures graves, l'une dans l'œil, l'autre qui lui avait percé le pied. Arrivé dans l'Adriatique, battu par une tempête qui avait englouti une de ses galères, il avait jeté son convoi dans le port de Parenzo, et était accouru au secours de sa patrie.

XVIII. Quoique non encore remis de ses blessures, 1380
Zeno voulut, le jour même de son arrivée, prendre part à de nouveaux dangers, et son courage fut honoré du poste le plus périlleux. On lui donna ordre de prendre position avec son escadre dans cette passe de Brondolo, où depuis huit jours les autres galères avaient tant souffert. Le lendemain une violente tempête vint assaillir la flotte. Les galères rompirent leurs ancres, et furent dispersées. Les Génois, voyant la station abandonnée, accoururent sur le rivage pour attaquer les ouvrages des Vénitiens. Zeno ne put faire avancer que trois galères, dont le feu terrible força

les ennemis de s'éloigner. Le jour suivant, malgré le vent qui soufflait avec encore plus de furie, il s'obstina à tenir ferme devant les batteries des Génois. Le combat dura toute la journée. Une galère vénitienne fut tellement maltraitée qu'elle se vit réduite à se rendre. Celle que Zeno montait fut entraînée par les courants, et jetée par la tempête contre le rivage, au pied d'une tour occupée par l'ennemi. Il était nuit; cette galère échouée était foudroyée de tous côtés. Les plus braves ne voyaient plus aucun espoir de salut. L'amiral imposa silence à ceux qui osaient parler de se rendre. Il détermina un matelot bon nageur à se lancer à la mer, pour aller porter une corde à quelques barques vénitiennes qui n'étaient pas loin. Dès que le câble fut tendu, on jeta à la mer toute l'artillerie de la galère, elle se remit à flot, fut remorquée, et, couverte des feux de l'ennemi sans y répondre, elle commença à s'éloigner lentement de ce rivage, où, un moment auparavant elle devait trouver sa perte.

Au même instant, Zeno recut un coup de flèche, qui lui traversa la gorge. Il brisa le trait, sans prendre le temps de faire tirer le fer de sa plaie, et parcourant avec vivacité le pont de son bâtiment, il continuait de donner des ordres. Dans l'obscurité, il tomba à fond de cale par une écoutille : on le crut perdu. Un matelot, qui vint à son secours, lui arracha le fer de sa blessure; le sang sortit à gros bouillons; l'amiral, pour n'être pas suffoqué, se retourna sur le ventre, et c'est

dans cette position qu'il arriva à l'endroit où sa flotte était stationnée. Les chirurgiens jugèrent la blessure mortelle. Ils croyaient indispensable de mettre le malade à terre; mais il déclara qu'il ne quitterait point son bord, et que, si la mort était inévitable, c'était sur sa galère qu'il voulait l'attendre.

Heureusement la nature démentit les prédictions funestes de l'art, et, après un assez court intervalle, ce héros fut rendu à sa patrie.

XIX. Le 6 janvier Pisani remporta un avantage considérable sur les troupes qui gardaient l'île de Brondolo. Quelques jours après il établit sur le rivage de fortes batteries armées de ces énormes canons appelés alors bombardes, qui prouvent l'enfance de l'art bien plus que sa puissance. Dans toutes les inventions nouvelles, on cherche d'abord à augmenter les effets en outrant les moyens. La perfection est d'obtenir des résultats certains et bien calculés avec le moins de moyens possible. Les bombardes de Pisani lançaient, dit-on, des boulets de marbre du poids de cent quarante et de deux cents livres. On ne savait pas encore que la quantité de poudre nécessaire pour chasser de tels boulets ne peût s'enflammer à la fois, et que par conséquent il n'y avait qu'une faible partie de la charge qui agît sur le projectile, ce qui devait en diminuer considérablement l'effet, en même temps que la dépense en était prodigieusement augmentée. Aussi ces canons ne tiraient-ils qu'une fois par jour, et en-

core le tir en était-il toujours fort incertain. Cependant un de ces coups lancés presque au hasard tua le général de l'armée ennemie. Le 22 janvier, pendant qu'il visitait les travaux de Brondolo, Pierre Doria fut écrasé par un mur que vint renverser un énorme boulet; heureux, peut-être, d'échapper par cette mort aux reproches qu'il aurait pu essuyer pour s'être laissé bloquer dans Chiozza. Napoléon Grimaldi prit après lui le commandement. Se voyant tous les jours resserré de plus en plus par les Vénitiens, il conçut une grande entreprise; ce fut de couper l'île par un canal, et de frayer ainsi à ses vaisseaux un passage dans la haute mer.

Le seigneur de Padoue eut l'adresse de jeter dans la place un renfort de huit cents lances et de quinze cents fantassins. La plage de l'île de Brondolo allait devenir le théâtre de nouveaux combats. Ce fut encore à Zeno que la république confia le commandement de ses troupes de terre.

Malheureusement elles étaient composées d'aventuriers de diverses nations, tous également insubordonnés et avides. Malgré l'exemple de leur général, qui, dans la détresse publique, n'avait voulu accepter que les périls, ce ramas d'étrangers exigea à grands cris une gratification pour le paiement de laquelle le trésor ne put fournir que cinq cents ducats. Zeno, de ses propres deniers, doubla la somme et apaisa le tumulte pour un moment.

La petite armée des Vénitiens rassemblée à Palestrine ne s'élevait qu'à huit mille hommes. Celle des Génois était réduite à treize mille, dont une partie occupait la ville même de Chiozza, et le reste l'île de Brondolo, unie par un pont avec la place.

Pour empêcher les ennemis de s'ouvrir un passage au travers de la plage de Brondolo, il fallait les chasser de cette île et les obliger à se renfermer dans Chiozza.

XX. Le 18 février, Zeno passa le canal qui sépare Palestrine de Brondolo. Les Génois qui étaient dans cette dernière île tenaient ferme dans leurs retranchements. Le général vénitien, feignant d'être rebuté d'une attaque infructueuse, se retira avec quelque précipitation. Alors les ennemis débouchèrent pour le poursuivre; il les fit charger par le peu de cavalerie qu'il avait et qui lui donnait un grand avantage, et lorsqu'il vit que la garnison de la place faisait une sortie pour venir à leur secours, il fondit avec sa réserve sur cette colonne qui venait à lui, et dont une partie était encore sur le pont, la culbuta, en fit un grand carnage, et la força de rebrousser chemin. Son espoir était de la pousuivre assez vivement pour passer le pont avec elle et entrer pêle-mêle dans la place. Mais sur ce pont, obstrué par ceux qui venaient de Chiozza et par ceux qui fuyaient de l'île, le désordre fut tel que les madriers fléchirent sous le poids des hommes entassés; une arche se rompit, beaucoup de Génois

furent noyés ; ceux qui restèrent dans l'île se trouvaient sans communication avec la place. Dans cette situation désespérée, ils se jetèrent dans des barques pour gagner Chiozza, et il y en eut qui se sauvèrent jusqu'au-delà des lagunes. Dix galères génoises, qui se trouvaient stationnées près du rivage de Brondolo, sous la protection des retranchements que les Vénitiens venaient d'emporter, furent attaquées. Le feu en atteignit quelques-unes. Les Génois eux-mêmes, ne pouvant les sauver, tentèrent de les brûler. Pisani, dè qu'il aperçut cet incendie, accourut avec sa flottille, et tout ce qui échappa aux flammes tomba en son pouvoir.

Cette journée venait de coûter trois mille hommes aux Génois, outre six cents prisonniers. L'alarme se répandit dans Chiozza ; beaucoup de leurs gens se saisirent de diverses embarcations pour déserter, et se jetèrent sur la côte de Padoue ; il y en eut même à qui la frayeur fit hasarder de traverser les lagunes à la nage. C'était pendant une nuit d'hiver, on les trouva morts le lendemain. Cette victoire si décisive rendait les Vénitiens maîtres de l'île de Brondolo, et réduisait leurs ennemis à l'occupation de la ville de Chiozza, où ils pouvaient encore se défendre, mais d'où il leur était désormais impossible de s'échapper, à moins qu'ils ne fussent délivrés par un secours venant du dehors.

On peut juger si ce secours était impatiemment at-

tendu. Le gouvernement de Gênes, depuis plus d'un mois, était averti de la position difficile où se trouvait son armée. Il avait fait partir le 18 janvier une flotte de vingt galères, sous le commandement de Matteo Maruffo, pour venir débloquer Chiozza, et Gaspard Spinola était arrivé par terre à Padoue, pour faire entrer un convoi dans la place, dont il devait prendre le commandement.

XXI. Pendant que les Vénitiens, transportés de leur victoire, la célébraient par des réjouissances, les soldats de Zeno, toujours d'autant plus exigeants qu'ils se voyaient plus nécessaires, lui signifièrent qu'ils voulaient une paie double de celle qui avait été convenue avec eux, et que, si on ne les satisfaisait sur-le-champ, ils étaient décidés à se retirer du service de la république. Le trésor de Saint-Marc était loin d'y pouvoir subvenir. Le général, quoiqu'on l'eût autorisé à promettre ce qui était si impérieusement exigé, ne voulut être prodigue que de sa fortune, et ce fut de ses propres deniers qu'il acheta la soumission des principaux chefs, en obtenant qu'ils imposeraient silence aux prétentions exorbitantes des autres.

Cette difficulté ne fut pas la seule qu'il eut à surmonter. Après avoir apaisé ces murmures, il fallut essuyer ceux de tous les patriciens que l'exemple du doge avait obligés de monter sur la flotte, mais qui, peu accoutumés à la guerre et à la mer, commençaient à trouver longue une campagne qui durait depuis deux

mois. Ils se voyaient retenus sur les galères par le serment qu'avait fait Contarini de ne rentrer dans Venise qu'après la conquête de Chiozza. Aussi trouvaient-ils que les opérations militaires étaient conduites avec trop de circonspection. Leur improbation se manifesta surtout lorsque Pisani et Zeno s'arrêtèrent au projet de bloquer la place. Elle pouvait être secourue, disaient les mécontents; ne pas l'attaquer vivement, c'était tenter l'inconstance de la fortune, c'était imiter la faute de Doria, à laquelle Venise devait son salut. On eût dit, à entendre ces sénateurs, que les deux généraux n'étaient pas assez prodigues de leur vie. Ceux-ci persistèrent dans leur avis et le firent prévaloir. Ce ne fut pas la moindre preuve qu'ils donnèrent de leur courage, de prendre sur eux le blâme d'un évènement dont l'issue pouvait tromper leurs espérances.

Déja quelques symptômes de division s'étaient manifestés même dans l'armée navale. Thadeo Justiniani se croyait en droit d'être jaloux de Pisani, et, pour faire cesser les funestes effets de la discorde, on l'avait détaché avec douze vaisseaux. Sa mission était d'aller convoyer des bâtiments chargés de grains qui étaient attendus de l'Istrie et de la Pouille.

XXII. Le blocus étant déterminé, on s'appliqua à le resserrer. La flotte des assiégés se trouvait considérablement réduite. Cinq de leurs galères, surprises par la flottille de Barbadigo, se rendirent sans combat.

Mais le plus grand inconvénient de la situation des Génois, était le manque de vivres. Résolus à prolonger leur défense, ils forcèrent tous les habitants de Chiozza à sortir de leur ville. Les assiégeants ne pouvaient pousser l'inhumanité jusqu'à refouler leurs compatriotes dans une ville affamée. Ils les envoyèrent à Venise, où le pain se vendait encore le quadruple de son prix ordinaire. Le pays de Ferrare fournissait cependant quelques secours à cette capitale; mais les convois qui venaient par les lagunes étaient obligés de passer si près de Chiozza, que les assiégés en enlevèrent un.

Ce succès des Génois fut suivi d'un autre beaucoup plus considérable. Gaspard Spinola avait été envoyé de Gènes à Padoue, pour tâcher de ravitailler Chiozza. Il parvint à se jeter dans la place pendant la nuit du 14 au 15 avril, et y fit entrer un convoi considérable qui, pendant deux ou trois mois encore, ne faisait plus dépendre la défense que du courage des defenseurs, et ce courage allait être dirigé par leur nouveau commandant, l'un des plus habiles officiers de son siècle.

Sur ces entrefaites, on vit arriver à Venise une partie des bâtiments chargés de blés qu'on attendait des ports de l'Istrie; mais ces bâtiments ne voyageaient point en convoi, ils entrèrent l'un après l'autre, et on fut surpris de ne pas voir paraître en même temps l'escadre qui avait été envoyée pour les escorter. Ils

rapportèrent que Thadéo Justiniani leur avait ordonné de prendre les devants, qu'il n'était plus sur les côtes d'Istrie, qu'il avait fait voile pour la Pouille avec ses douze galères, se proposant de ramener un autre convoi; que, sur la fin du mois précédent, une partie de cette escadre, détachée par Justiniani, sous les ordres de Henri Dandolo, avait surpris la ville de Grado, occupée par les troupes du patriarche d'Aquilée. On savait que ce convoi s'était mis en route; cependant il n'arrivait pas : enfin on vit paraître quelques bâtiments qui annoncèrent que la flotte dont ils faisaient partie avait été dispersée par une tempête.

Six galères s'étaient jetées dans le port de Ficulano; Justiniani, avec l'autre partie de son escadre, avait gagné Manfredonia. Là, il avait été aperçu par l'armée génoise, forte de vingt galères, qui entrait en ce moment dans le golfe pour venir au secours de Chiozza.

L'amiral vénitien ne pouvant tenter un combat si inégal, avait coulé bas ses galères, avait fait décharger les bâtiments de transport, et mis ses équipages à terre dans des retranchements faits à la hâte. Mais l'ennemi les avait emportés; Justiniani était prisonnier, et les Vénitiens échappés de ce combat avaient à traverser toute l'Italie, par terre, pour regagner leur pays. A Ficulano deux galères avaient été prises, les quatre autres devaient leur salut à la fuite.

1380 XXIII. Cet évènement ne permit plus de douter que la flotte de Matteo Maruffo ne fût prête à paraître.

En effet, au commencement de mai, on découvrit l'armée génoise, qui s'était renforcée de quelques galères sorties de Zara. Elle se présenta successivement devant toutes les passes sans en trouver aucune qui fût accessible. Maruffo chercha, par toutes sortes de provocations, à attirer les Vénitiens au combat; mais ceux-ci, déterminés à ne point faire dépendre le succès de la guerre du hasard d'une bataille, restèrent insensibles à toutes les insultes, et fermes dans le poste d'où ils resserraient les assiégés et bravaient l'amiral génois.

Pisani, cependant, crut devoir s'éloigner du rivage, le 26 mai, avec vingt-cinq galères; il paraît qu'il ne voulait qu'écarter l'ennemi sans le combattre; car on n'en vint point aux mains, et, quelques jours après, la flotte vénitienne reprit sa première station.

On se battait tous les jours autour de Chiozza avec des succès divers; mais les magasins de la place étaient près d'être épuisés. François Carrare avait préparé un convoi de quatre-vingts barques qui devaient la ravitailler pour long-temps. Elles furent interceptées par la flottille de Venise. Réduits, pour le choix de leurs aliments, aux dernières extrémités, les assiégés, du haut de leurs tours, voyaient, à l'embouchure de la Brenta, les convois destinés à leur porter l'abondance, et en pleine mer la flotte venue pour les délivrer; mais ni la flotte de Maruffo, ni les barques du seigneur de Padoue ne pouvaient arriver jusqu'à eux.

Cependant à l'aide des signaux ils communiquaient avec l'amiral; et, comme leur industrie était égale à leur courage, ils conçurent le projet de se délivrer en allant gagner leur flotte. Pour cela il fallait rompre l'estacade qui fermait la passe de Brondolo; mais les pieux enfoncés dans les eaux dont la ville était entourée, ne permettaient plus d'en faire sortir les galères. Les Génois démolirent des maisons de Chiozza, et, avec les bois de charpente qu'ils en retirèrent, ils construisirent des barques, qui, après avoir franchi l'enceinte de pilotis, devaient tenter de forcer la passe, en l'attaquant du côté des lagunes, tandis que Maruffo, avec ses galères, s'avancerait de la haute mer pour les seconder et les recevoir.

XXIV. Cependant ce qu'ils espéraient de leurs efforts, ils essayèrent de l'obtenir par la négociation. Spinola proposa au doge de lui remettre Chiozza, à condition que l'armée et la flotte génoise pourraient en sortir librement. Cette proposition, à dire vrai, n'était guère acceptable. Il ne s'agissait plus de savoir si Chiozza resterait aux Génois, mais s'ils pourraient s'en échapper. L'offre fut rejetée; les Vénitiens exigèrent que les assiégés se rendissent, et il ne resta plus à ceux-ci d'autre parti que de se faire jour au travers des troupes assiégeantes.

Ils avaient pratiqué assez facilement des intelligences dans cette armée, composée d'étrangers, qui les bloquait sous les ordres de Zeno. Elle renouvelait

la réclamation de la double paie; le général faisait tout son possible pour engager les soldats à s'en désister. Le 15 juin, il était au milieu de son camp en tumulte, exhortant les uns, réprimandant les autres, promettant, menaçant, essayant tour à tour la force et la persuasion, lorsqu'il vit avec une extrême surprise une centaine de barques sortir de Chiozza, voguer vers la passe de Brondolo, et tenter de franchir l'enceinte de pilotis. Aussitôt il montra à ses soldats séditieux l'ennemi qui leur échappait, emportant ces richesses sur le pillage desquelles ils avaient compté. Il leur ordonna de se former, d'attaquer, et lui-même s'avançant dans les bas-fonds, où il avait de l'eau jusqu'aux épaules, les entraîna par son exemple.

Les lagunes offrirent alors le singulier spectacle d'une troupe se hasardant sur des barques construites avec des débris de maisons, et qu'on était obligé de soulever pour les faire passer par-dessus une enceinte de pieux; les Génois, tantôt dans l'eau, tantôt dans leurs bateaux, et l'infanterie de Zeno s'avançant dans ces marais pour les charger. Maruffo se présenta dans le même moment pour rompre l'estacade; mais Pisani accourut avec sa flottille, mit quelques galères en travers de la passe, pour en défendre l'accès, foudroya ces barques fragiles qui voulaient s'échapper, en prit une vingtaine, en coula plusieurs à fond, et força les assiégés à rentrer dans la place.

Le mauvais succès de cette tentative ne laissait plus

aux Génois aucune espérance. Privés d'eau potable, après avoir mangé tout ce qu'il y avait d'animaux dans la ville, ils étaient réduits à faire bouillir, dans une eau saumâtre, de vieux cuirs, leur seule et dernière nourriture. Spinola, dont les talents et le courage ne pouvaient plus rien, se retira et gagna la terre-ferme, laissant à son lieutenant l'autorisation de capituler.

Des députés arrivèrent sur la capitane du doge, stationnée à demi-portée de canon de la place; là, ils représentèrent que s'ils avaient combattu souvent les Vénitiens, ce n'avait pas été sans observer les lois de la guerre et de l'humanité; qu'ils avaient voulu leur arracher l'empire, mais non la vie; que depuis dix mois ils avaient, en gens de cœur, fait les derniers efforts pour la défense de Chiozza, comptant mériter par ce dévouement la reconnaissance de leurs concitoyens et l'estime de leurs ennemis; que, réduits par la famine à mettre un terme à cette résistance, ils espéraient trouver dans les Vénitiens cette générosité naturelle à une nation belliqueuse, et cette modération à laquelle on est disposé quand on a éprouvé aussi l'inconstance de la fortune. Ils ne tenaient point à leurs richesses, à leurs vaisseaux, ils les abandonnaient aux vainqueurs; mais ils avaient mérité de n'être point dépouillés de leurs armes, et ils ne demandaient que la vie et la liberté. La réponse fut qu'ils eussent à se rendre à discrétion, et qu'on délibérerait après de leur vie ou de leur mort.

XXV. Cette négociation amena de nouveaux incidents; le bruit se répandit, parmi les troupes mercenaires, que les Vénitiens allaient recevoir l'ennemi à capitulation, que la ville ne serait plus abandonnée au pillage. Il n'en fallut pas davantage pour rallumer le feu de la révolte. Zeno et plusieurs sénateurs firent d'inutiles efforts pour apaiser la sédition. Ils promirent une augmentation de solde, ce fut en vain. Un capitaine, nommé Robert de Recanati, s'emporta jusqu'à outrager le général par les discours les plus injurieux. Les soldats prirent les armes et couraient déja vers la place, dans le dessein de se réunir aux Génois. Zeno, l'épée à la main, se précipita au-devant d'eux; son énergie, ses exhortations en arrêtèrent le plus grand nombre; mais quelques-uns se jetèrent dans Chiozza. Il fallut que la seigneurie promît formellement à ces séditieux un mois de double paie et trois jours de pillage, dans une ville appartenant à la république.

Ce n'était pas tout encore; il y avait un complot tramé contre la vie de Zeno. La nuit suivante, le général, averti de cette odieuse conspiration, assembla les capitaines, leur révéla le secret qu'il venait d'apprendre; il s'agissait bien moins de sa vie que de leur honneur. Plusieurs de ces capitaines pouvaient être des brigands, mais tous les hommes ont naturellement horreur d'un assassinat. Ils jurèrent qu'ils n'avaient aucune connaissance du complot, et demandèrent à grands cris qu'on en nommât et qu'on en punît l'au-

teur. Alors Zeno fit amener Robert de Recanati, l'accusa, le convainquit de sa perfidie, le fit charger de fers et l'envoya sur la capitane, où il fut pendu le lendemain. Cette arrestation de Robert occasiona une nouvelle sédition. Les soldats entourèrent la tente du général, redemandant le capitaine. Zeno, qui se présenta fièrement à eux, en fut assailli et ne dut la vie qu'à son casque, qui para un coup de sabre dont il fut frappé. Les officiers accourus à son secours le dégagèrent, fondirent sur ces furieux, et quelques compagnies mieux disciplinées en firent justice. Telle était la déplorable condition d'un général obligé de commander des mercenaires, environné de plus de dangers dans son camp qu'au milieu des batailles, et réduit à tout instant à voir, par la défection de ses troupes, s'échapper la proie qu'il serrait depuis six mois.

1380 Cependant, le 24 juin, les assiégés arborèrent le signal de détresse. Ils se rendirent à discrétion, ouvrirent leurs portes, et Zeno entra dans la place, qui fut livrée au pillage. Dix-neuf galères et quatre mille cent soixante-dix prisonniers génois, sans compter quelques étrangers, furent les fruits de cette conquête. Tels étaient les tristes restes de la formidable armée qui avait fait trembler Venise.

XXVI. Mais celle de Maruffo s'était considérablement accrue, depuis qu'il était entré dans l'Adriatique. Cette flotte, qui s'élevait à trente-neuf galères, prit, dans

l'intervalle du 26 juin au 1er août, Trieste, dont elle rasa le château, Arbo, Pola, Capo-d'Istria; elle parut même devant Venise, le 8 juillet. On y était encore dans les transports de joie que la conquête de Chiozza devait exciter. On célébrait la magnanimité du vieux prince de la république, qui avait supporté avec une constance inébranlable les périls et les fatigues d'une campagne de sept mois. On se croyait à l'abri de toute atteinte. Le 27, Pisani reçut ordre de sortir avec quarante-sept galères, pour donner la chasse à l'armée génoise; mais le 13 août, ce grand homme, plus recommandable encore par sa conduite civique que par ses exploits militaires, mourut sur sa capitane, après une courte maladie. La galère qui avait apporté son corps à Venise en repartit le 2 septembre, emmenant Zeno, son digne successeur dans le commandement.

Dès qu'il fut arrivé sur la flotte, Zeno la conduisit devant Zara. Il vit l'armée de Maruffo dans le port, sans pouvoir, malgré toutes sortes de provocations, le déterminer à sortir pour accepter le combat. La place nouvellement fortifiée, et dont la garnison se trouvait renforcée de tous les équipages d'une armée navale si considérable, était en état de soutenir un long siége.

Zeno établit sa croisière à la vue des ennemis; malheureusement la flotte, sortie du port précipitamment, ne pouvait être suffisamment approvisionnée. Quand

on aurait eu tout le temps nécessaire pour embarquer les vivres, ce n'était pas dans Venise, épuisée par une disette de dix mois, qu'on en aurait pu trouver. Cette année avait été stérile pour toute l'Italie. La flotte vénitienne, croisant devant une côte ennemie, renouvelait ses provisions au moyen de quelques vaisseaux de transport qui allaient et venaient du royaume de Naples à l'entrée de la rade de Zara. Mais cette année, signalée par tant de calamités, le fut encore par des tempêtes; plusieurs de ces convois furent dispersés, quelques-uns engloutis, presque tous retardés. Les équipages avaient à souffrir les plus grandes privations; ils se virent réduits, pendant quinze jours, à un peu de viande salée, sans pain. Les orages rendaient la station doublement pénible; les plaintes des matelots devinrent si vives, qu'il ne fut plus possible de douter d'une prochaine insurrection.

XXVII. Zeno, après avoir pris l'avis de ses principaux officiers, écrivit pour demander la permission de ramener la flotte à Venise. Pour toute réponse il reçut l'ordre d'aller faire le siége de Marano. C'était une place située dans les marais que forment les bouches du Tagliamento. Éloignée de la mer d'à peu près deux lieues, elle n'y communiquait que par un canal que le reflux laissait à sec. On voulait s'en emparer, parce que c'était une position offensive contre les états du patriarche d'Aquilée. Zeno n'hésita point à s'y présenter, mais il reconnut l'impossibilité de l'entreprise;

et cette impossibilité était si évidente, que toute l'armée éclata en murmures contre un ordre qui supposait une connaissance si imparfaite des localités. Tout d'une voix on demanda à faire voile vers Venise sans en attendre l'autorisation. L'amiral, qui n'aurait pas cédé à la demande des équipages, se détermina d'après sa propre conviction, et aima mieux encourir l'indignation du sénat que mériter le reproche d'avoir laissé périr l'armée qui lui avait été confiée.

Le gouvernement vénitien n'avait point accoutumé ses généraux à tant de témérité. Aussitôt que la flotte fut aperçue, deux sénateurs s'y rendirent pour défendre à Zeno d'entrer dans le port, sous peine de la vie.

« Ma vie est à la république, qui ordonnera de moi « ce qu'elle voudra, répondit-il ; je me dévouerai s'il « le faut, j'encourrai sa disgrace pour lui sauver son « armée. Mais quoi donc? déja aurait-on oublié nos « derniers malheurs ! A quoi furent-ils dus ? au désastre « de Pola. Et cette défaite ? au peu de cas que l'on fit « des conseils du malheureux Pisani. Une campagne « d'hiver lui coûta les trois quarts de ses équipages. Nous « sommes au mois de décembre ; nous tenons la mer « depuis long-temps; les tempêtes ont fatigué la flotte ; « les équipages sont épuisés par les privations ; ils ont « été jusqu'à quinze jours de suite sans pain. Je sais qu'il « est rare à Venise, mais n'est-il pas naturel que l'ar- « mée soit admise au partage de ce qu'on peut en

« avoir ? Est-il juste, pour se débarrasser d'elle, de « lui prescrire une entreprise mal combinée ? Je suis « convaincu que cette expédition vous coûtera votre « flotte, et je demande avec instance qu'elle soit reçue « dans le port. »

Trois jours se passèrent en délibérations et en messages. Le sénat, très-irrité contre l'amiral, le menaçait de toute sa sévérité ; mais les murmures des matelots firent comprendre aux sénateurs, qui vinrent à diverses reprises sur la flotte, qu'il n'y avait pas sûreté à insister sur son éloignement. Le peuple se déclara pour les marins, et l'armée fut enfin autorisée à relâcher dans Venise.

Zeno et ses capitaines furent introduits dans le sénat pour y rendre compte de leur conduite. L'amiral s'exprima avec sagesse, avec modération même ; mais un de ses officiers ne pouvant, comme lui, écouter en silence la dure réprimande qui leur était adressée, s'emporta contre le despotisme d'un gouvernement qui outrageait ses plus illustres défenseurs, et qui s'obstinait à compromettre le salut de la patrie, pour ne pas révoquer des ordres donnés inconsidérément. Ce manque de respect excita toute l'indignation de l'assemblée. On fit sortir Zeno et tous les capitaines, et on se mit à délibérer sur leur punition. Presque toutes les voix se réunirent pour les faire d'abord jeter en prison ; mais le peuple et les marins en tumulte entouraient le palais, annonçant par des cris la résolution de défendre un général qui leur était cher.

Zeno rentra dans la salle du sénat sans y être mandé; cette témérité était un nouveau crime; on le traita de rebelle. « Vous aviez, dit-il, une armée long-temps « victorieuse, aujourd'hui épuisée de fatigues et de « privations, et voilà que vous vous passionnez contre « elle. Vous l'accusez à grands cris parce qu'elle a ma« nifesté le sentiment de ses besoins, de ses droits « peut-être. Qu'elle périsse, dites-vous, pourvu que « l'autorité reste entière. En effet cette autorité sera « tout autrement imposante aux yeux des sujets et « de l'étranger, lorsque vous serez dénués de force. « Ah! si quelque orgueil peut lui être permis, l'armée « ose croire que son intérêt ne peut être séparé de celui « de la patrie. Pour prix de tout le sang qu'elle a « versé, elle ne vous demande que l'oubli de passions « fatales; elle vous conjure de ne pas compromettre « l'existence de l'état tout entier. S'il y a ici quelqu'un « qui soit couvert de plus de cicatrices, qu'il se lève et « se dise meilleur citoyen. »

En disant ces mots il sortit, malgré toutes les voix qui lui ordonnaient de rester, descendit sur la place, traversa les flots du peuple qui le saluait de ses acclamations, entra dans l'église Saint-Marc, y fit sa prière, et se retira dans sa maison.

La faveur du peuple s'était déclarée trop hautement pour qu'il fût possible, ni de punir Zeno, ni de faire partir la flotte; le sénat délibéra pendant plusieurs jours. Enfin, pour concilier le maintien de ses ordres

avec les circonstances, il fut arrêté qu'on reprendrait le projet d'attaque sur Marano; mais qu'au lieu d'y employer la flotte, on armerait des barques plus propres à faire les approches de cette place, et que Zeno donnerait une preuve de sa soumission en partant sur-le-champ pour diriger cette entreprise.

Il fit sur ce projet les représentations que pouvait lui suggérer son expérience; puis il partit avec cent cinquante barques, donna un assaut à Marano, fut grièvement blessé, continua ses attaques, se vit repoussé avec perte, ne regagna ses bateaux qu'avec beaucoup de peine et de dangers, et fut rappelé à Venise, pour être envoyé ensuite à la tête d'une flotte dans les mers de la Grèce, où il ne se passa rien d'important.

XXVIII. Les Génois avaient été réduits à rendre Chiozza; mais ils avaient encore une flotte considérable dans l'Adriatique. Sur la terre-ferme les affaires des alliés auraient dû être beaucoup plus avancées, puisque, depuis an, la guerre dans les lagunes avait réclamé tous les efforts des Vénitiens : cependant Trévise, leur place principale, était serrée de près et en proie à la disette.

On avait pendant l'hiver entamé des négociations, sans qu'il y eût apparence qu'elles amenassent un accommodement. Les Vénitiens se montrèrent résignés à des sacrifices; leurs concessions n'eurent d'autre effet que de porter plus haut les prétentions de leurs en-

nemis. La seigneurie se crut obligée de rappeler ses ministres et de se préparer à une nouvelle campagne. Déterminée à réunir tous ses moyens pour renforcer sa puissance navale, persuadée qu'il lui était impossible de conserver la marche Trévisane, elle prit la résolution de l'abandonner après 43 ans de possession; mais ce qu'elle redoutait le plus, c'était de la céder à son voisin le plus odieux, au seigneur de Padoue. Dans la crainte d'agrandir François Carrare, elle offrit cette province à un prince bien plus puissant, au duc d'Autriche. C'était un inconvénient sans doute d'appeler dans son voisinage un souverain déja redoutable : mais les autres états de ce souverain étaient éloignés; il devait lui être difficile de s'établir solidement en Italie; enfin, il importait de l'empêcher d'entrer dans cette ligue formidable contre laquelle la république avait à lutter depuis trois ans.

Le traité de cession de la marche Trévisane à Léo- 1381
pold, duc d'Autriche, fut signé le 2 mai 1381. Immédiatement après, une armée de six mille Autrichiens entra dans cette province, et donna un juste sujet d'inquiétude et de dépit au seigneur de Padoue. Il se voyait obligé de céder des places dont il s'était emparé. Les fausses promesses, la corruption, toutes les ruses de la faiblesse furent mises en usage par lui, pour empêcher le duc d'Autriche de s'établir dans cette province; et en effet Carrare réussit dans son dessein.

Une révolution, qui, peu de temps auparavant,

venait de précipiter du trône Jeanne de Naples, attirait dans ce moment toute l'attention du roi de Hongrie, parce que cette couronne vacante venait d'être offerte à son neveu Charles de la Paix, par le pape Urbain VI.

Le comte de Savoie, Amédée VI, et la république de Florence, choisirent ce moment pour se porter comme médiateurs entre la seigneurie et ses ennemis. Un congrès fut assemblé à Turin. Les ambassadeurs vénitiens n'avaient pas apparemment reçu des instructions qui dussent faire traîner les négociations en longueur, car le 8 août le traité fut signé.

La république réduite à ses lagunes, ayant déja abandonné la Dalmatie et le Trévisan, n'avait plus aucune cession à faire, et n'était pas en état d'en exiger. Les conditions de cette paix furent :

1° A l'égard du seigneur de Padoue, qu'il rendrait à la république Cavarzere et Moranzano ; qu'il démolirait tous les forts élevés par lui sur le bord des lagunes ; que les limites entre la principauté de Padoue et les terres de la seigneurie seraient réglées par des arbitres ; qu'enfin toutes les contributions et redevances auxquelles Carrare s'était soumis par le précédent traité, cesseraient d'être exigibles ;

2° Relativement au patriarche d'Aquilée, toutes choses furent remises sur le pied où elles étaient avant les hostilités ;

3° Le roi de Hongrie abandonna ses prétentions sur

l'île de Pago dans le golfe de Fiume, promit de fermer ses ports à tous les corsaires, et renonça à faire du sel sur ses côtes. Moyennant ces concessions, la république s'obligea à lui payer sept mille ducats pendant quelques années, car les historiens ne sont pas d'accord sur la durée de ce tribut;

4° Enfin, relativement aux Génois, il fut stipulé que les deux nations renonceraient, pour éviter tous sujets de discorde, au commerce de l'embouchure du Tanaïs; que chacun garderait les prises qu'il avait faites; que l'île de Ténédos serait évacuée par les Vénitiens, pour être mise en dépôt entre les mains du comte de Savoie; que les fortifications en seraient démolies au bout de deux ans; qu'à cette époque il serait statué sur sa possession ultérieure, et qu'une somme de cent mille écus serait consignée par chacune des deux nations entre les mains des Florentins, pour gage de l'exécution du traité.

Quand il fut question de rendre les prisonniers, les Vénitiens, qui en avaient fait sept mille deux cents, n'en eurent que trois mille trois cent soixante-quatre à renvoyer : quatre mille avaient péri dans les cachots de Venise. Les Génois, au contraire, rendirent presque tous les leurs.

Cette paix fit cesser les ravages que Zeno faisait depuis quelque temps sur la côte de Ligurie; mais elle fut sur le point d'être rompue par l'obstination du gouverneur vénitien de Ténédos, qui, ne pouvant se

persuader que la république eût réellement et sincèrement renoncé à la possession de cette île, refusa opiniâtrément de la remettre aux commissaires du comte de Savoie. Il fallut le menacer, le traiter comme un rebelle, mettre sa tête à prix, faire marcher une armée pour le réduire, l'assiéger en forme, et finir par capituler avec lui. On lui rendit tous ses biens, on l'indemnisa de toutes ses pertes. On assigna dans Candie des maisons et des terres aux habitants de Ténédos qui voulurent s'y transporter; on paya aux autres la valeur des biens qu'ils abandonnaient, pour aller s'établir, soit à Constantinople, soit ailleurs. Cette île de Ténédos était fatale aux Vénitiens; il leur en coûta plus pour la rendre, qu'il ne leur en avait coûté pour s'en emparer.

Le gouvernement avait à acquitter sa dette envers les citoyens qui s'étaient montrés les plus dévoués à la république pendant ses dangers.

XXIX. Trente chefs de famille furent admis au grand-conseil. Comme il n'est pas de source plus pure d'où la noblesse puisse descendre, je vais citer ces noms; quelques-uns sont devenus illustres.

A la tête des trente citoyens élevés au patriciat, on plaça Jacques Cavalli, ce général véronais qui, pendant le siége de Chiozza, avait commandé les troupes de terre. Les autres étaient :

Marc Storlado, artisan.

Paul Trivisan, citadin.

Jean Garzoni.
Jacques Candolmière, marchand.
Marc Urso, artisan.
François Girardo, citadin.
Marc Cicogna, apothicaire.
Antoine Arduino, marchand de vin.
Raffain de Carresini, grand-chancelier.
Marc Paschaligo, citadin.
Nicolas Paulo.
Pierre Zacharie, épicier.
Jacques Trivisan, citadin.
Nicolas Longo, artisan.
Jean Negro, épicier.
André Vendramini, banquier.
Jean Arduino.
Nicolas Tagliapietra, artisan.
Jacques Pizzamani, noble candiote.
Nicolas Garzoni.
Pierre Penzino, artisan.
Georges Calerge, noble de Candie.
Nicolas Reynier, artisan.
Barthélemi Paruta, marchand pelletier.
Louis de Fornace.
Pierre Lippomano, citadin.
Donato di Porto, artisan.
Paul Nani, épicier.
François di Mezzo, artisan.
André Zusto, citadin.

Dès qu'on eut fait cette promotion de patriciens, il y eut deux sortes de nobles à Venise. Tout ce qui était antérieur à ce décret, voulut former une classe à part; cependant on distingua toujours parmi ceux-ci les familles qui remontaient, de l'aveu de tout le monde, jusqu'au berceau de la république, et on les désigna sous le nom de familles tribunitiennes.

Le 5 juin 1382, Venise perdit André Contarini, qui succomba, épuisé par l'âge et par les fatigues d'une longue campagne de mer, dont il avait partagé tous les périls. Il fut le premier doge dont on prononça l'oraison funèbre. Contarini, Pisani, et Zeno, avaient eu le bonheur, dans les grandes calamités de leur patrie, de mériter son éternelle reconnaissance. Zeno seul survivait à cette guerre désastreuse. Lorsqu'il fut question de donner un successeur à Contarini, la voix publique désigna Zeno. Ce nom était répété, invoqué par le peuple et par l'armée; le conclave des électeurs du doge se forma. Deux candidats furent présentés : l'un était Zeno, l'autre ce Michel Morosini qui pendant la guerre avait triplé sa fortune par ses spéculations. Les suffrages des électeurs se réunirent sur celui-ci; il fut proclamé doge le 10 juin 1382, et ne régna que quatre mois.

LIVRE XI.

Guerre contre Carrare, seigneur de Padoue.— La république recouvre le Trévisan. — Acquisition de Corfou, Durazzo, Alessio, Argos, Naples de Romanie, et Scutari.— 1382—1390.—Ligue contre les Turcs.—Bataille de Nicopolis. — Tamerlan, appelé par les chrétiens, attaque Bajazet, et le bat à Angora. —Nouvelle rupture entre les Génois et les Vénitiens. 1388-1403.—Guerre en Lombardie contre François Carrare II. — Acquisition de Vicence, de Feltre, de Bellune, de la province de Rovigo et de Vérone.—Siége et prise de Padoue.—Mort des princes Carrare. — Jugement de Charles Zeno, par le conseil des Dix. 1397-1406.

I. Après cette lutte mémorable dans laquelle Gènes 1382
et Venise avaient signalé leur inimitié par de si grands efforts, la fortune diverse de ces deux républiques offre un exemple de ce qu'ajoutent à la force d'un état l'union intérieure et la stabilité du gouvernement.

On ne peut pas dire que l'un des deux peuples eût été vaincu. Les Génois avaient tenu la balance de la politique entre tous les princes de l'Italie. L'occupation de Chiozza, bien que momentanée, avait appris aux nations que les barrières élevées par la nature, pour la défense de Venise, n'étaient point insurmon-

tables. Ils s'étaient maintenus dans les lagunes pendant près d'un an. Après y avoir perdu une armée de cinquante galères, ils en avaient présenté une autre presque aussi formidable qui disputait l'empire de l'Adriatique. Les conditions de la paix de Turin avaient été dictées par eux. Les Vénitiens venaient de perdre la seule province qu'ils eussent dans la terre-ferme, et l'île de Ténédos. La puissance relative des Génois s'était donc réellement accrue.

Cependant cet état touchait à sa décadence. Divisé par les factions, inconstant dans le choix de son gouvernement, épuisé par la guerre, sans pouvoir réparer ses pertes par la sagesse de son administration, il ne put, après un petit nombre d'années, échapper à un voisin ambitieux qu'en se donnant à un prince étranger. Le doge remit son sceptre et son épée aux ambassadeurs de Charles VI, et reçut le titre de gouverneur de l'état de Gènes pour le roi de France. C'était la quatrième fois, dans ce siècle, que Gènes se donnait à un maître : d'abord à l'empereur Henri VII, puis à Robert, roi de Naples, et ensuite à l'archevêque de Milan, Jean Visconti.

Le sort de Venise était tout différent. Elle avait fait de grandes pertes ; mais il lui restait un gouvernement immuable, une administration sage, une politique circonspecte à la fois et persévérante, qui savait attendre, épier les occasions et les faire naître. Point d'ennemis intérieurs à combattre ; toutes les forces, toute l'at-

tention, pouvaient se diriger sur les affaires du dehors. On eut besoin de faire un emprunt; ce fut un emprunt forcé, et cependant on s'y prit de manière à ce qu'il attestât le crédit de la république. On déclara qu'on accepterait les prêts volontaires; mais on en exclut formellement les étrangers, et il fallut un décret spécial pour autoriser l'admission des fonds que Jean I[er], roi de Portugal, voulut y placer. Une évaluation qui fut faite des propriétés existantes dans les six quartiers de Venise, en porta la valeur à 6,294,000 livres de gros d'or, c'est-à-dire près de 63 millions de ducats. On a calculé que, pour réduire cette somme en valeur d'aujourd'hui, il faudrait la multiplier par sept et un tiers.

Tandis qu'à Gènes, la populace, les nobles, vingt factions triomphant tour-à-tour, déposaient, en trois ou quatre ans, dix doges éphémères, des flottes sortaient de Venise pour aller recueillir de nouvelles richesses dans toutes les mers de l'Orient; et l'Océan voyait une escadre destinée à protéger le pavillon de Saint-Marc sur les côtes de Flandres.

Une sécurité parfaite sur le présent permettait de ne rien précipiter, et de tout attendre du temps, qui est un des éléments nécessaires de toutes les affaires de ce monde. Moins on avait de dissensions chez soi, plus on était à portée de profiter de celles des autres; aussi les conseils de la seigneurie s'appliquèrent-ils

d'abord à jeter des semences de division parmi les princes voisins.

II. Déja la cession de la province de Trévise au duc d'Autriche avait brouillé ce prince avec le seigneur de Padoue.

Celui-ci, ayant étendu ses frontières jusques aux possessions du seigneur de Vérone, donna de l'ombrage à ce nouveau voisin; les Vénitiens n'oublièrent rien pour exciter, pour encourager cette méfiance; ils fournirent des subsides à Antoine de la Scala, pour faire la guerre à François Carrare.

L'un et l'autre étaient ennemis d'un voisin encore plus dangereux, Galéas Visconti, usurpateur de la principauté de Milan. La république fit un traité d'alliance avec ce duc; quelque temps après elle protégea le seigneur de Padoue contre ce même Visconti, passant ainsi sans scrupule d'un parti à l'autre, pourvu qu'elle les affaiblît tour-à-tour.

La vacance du siége patriarcal d'Aquilée occasiona des troubles dans le Frioul; le pape en avait donné l'administration à un cardinal étranger; le seigneur de Padoue soutint les droits de l'administrateur; ce fut une raison pour les Vénitiens de protéger la ville d'Udine et quelques autres qui refusaient de le reconnaître.

En Hongrie la mort du roi Louis, qui avait enlevé aux Vénitiens leur plus importante colonie, laissait

vacante une couronne que sa fille et son neveu allaient se disputer par des crimes. La république prit parti dans ces querelles; elles devinrent des guerres civiles, et amenèrent le démembrement des provinces de ce redoutable voisin.

Il serait difficile de ne pas voir, dans cette conduite, le résultat d'un système arrêté dans le conseil de la seigneurie, et suivi avec persévérance. Mais la prévoyance humaine ne peut que préparer des combinaisons qui rendent les évènements plus probables; elle ne saurait les maîtriser. La fortune, qui conserve toujours ses droits, trompa plus d'une fois la prudence des Vénitiens.

III. Ils avaient cédé la marche Trévisane au duc 1382
d'Autriche, pour en faire un ennemi du seigneur de Padoue. Il en arriva tout autrement. Quand les troupes de Léopold se présentèrent pour prendre possession des places, Carrare imagina toutes sortes de prétextes pour ne point en retirer les siennes. Il n'épargna ni les protestations, ni les soumissions, corrompit les généraux autrichiens, gagna du temps, brava la colère du duc; et lorsque de nouvelles affaires attirèrent ailleurs les forces de celui-ci, le seigneur de Padoue lui proposa de terminer tous leurs différends en traitant de la vente de cette province. Léopold, dont les finances étaient épuisées, céda, pour quatre-vingt mille ducats, une possession éloignée de ses autres états et dans laquelle il lui était difficile de s'établir; de sorte

que les Vénitiens eurent la douleur de voir leur ennemi s'agrandir et devenir aussi dangereux par sa puissance qu'il leur était odieux par son caractère. Ce marché, pour la cession du Trévisan, n'était point encore conclu, lorsque le comte de Camino, mourant sans héritiers, légua à la république les terres qu'il possédait dans cette province. On ne sait point quel motif l'y détermina : ce ne pouvait guère être l'affection; car, dans les guerres précédentes, il s'était ligué avec les ennemis de Venise. Quoi qu'il en soit, la seigneurie jugea que quelques fiefs relevant du comté de Trévise, dont elle n'était plus souveraine, étaient une possession plus embarrassante que profitable; elle renonça en conséquence à cette succession, qui revint au duc d'Autriche, fut comprise dans la vente qu'il fit de la marche Trévisane, et tourna encore au profit du seigneur de Padoue.

La république n'avait aucun moyen de s'y opposer. Venise à cette époque était ravagée par ce fléau, suite inévitable des communications fréquentes avec les peuples de l'Orient. La peste s'y était déclarée dans l'été de 1383, et durait depuis trois mois. On évalue à dix-neuf mille le nombre des personnes qui en moururent. Le doge Michel Morosini fut une des victimes;
1383 on lui donna pour successeur Antoine Renier, qui était capitaine des armes ou sous-gouverneur à Candie. Pour réparer les pertes de la population, la république se chargea de doter les filles orphelines.

L'année d'après la ville de Chiozza, détruite par un long siége, sortit de ses ruines. Des capitaux furent consacrés à relever ses édifices, à rendre son port plus sûr et à perfectionner ses moyens de défense. De tels travaux après de si grandes calamités prouvent les ressources, l'activité de ce peuple, et honorent l'administration de ses magistrats.

IV. L'accroissement de la puissance de Carrare ne devait pas moins déplaire au seigneur de Vérone qu'aux Vénitiens. Ce prince de Vérone était un bâtard de la maison de la Scala, qui avait assassiné son frère pour régner seul. A cette époque il y avait plusieurs trônes qui n'étaient pas occupés à d'autres titres. Les couronnes de Milan, de Naples, de Hongrie, étaient portées par des assassins ou des empoisonneurs. La chaire pontificale elle-même était disputée par deux compétiteurs élus par les mêmes cardinaux. L'un, Clément VII, faisait noyer ou brûler les prélats qui tenaient pour Urbain VI, et préparait un guet-apens pour se saisir de la personne de son rival, qu'il voulait faire périr sur un bûcher, après l'avoir fait condamner à l'aide de faux témoins. Urbain, que le sacré collége traitait d'apostat et d'antechrist, faisait donner la question dans sa chambre à six cardinaux, pendant qu'il récitait son bréviaire; les enfermait dans une citerne, les traînait à sa suite, faisait massacrer l'un d'eux sous ses yeux, parce qu'affaibli par les tortures il ne pouvait marcher aussi vite qu'il lui était ordonné; enfin, alléguant qu'il avait

appris, par révélation divine, que les cardinaux conspiraient contre lui, il les faisait périr si lâchement qu'il ne reste plus à l'histoire que le soin d'éclaircir s'ils furent égorgés, empoisonnés, ou jetés dans un sac à la mer. Telles étaient les mœurs de ce temps, ou plutôt de ces princes abominables.

Cette rivalité de deux papes qui faisaient intervenir toutes les passions dans leur querelle, ne troublait pas seulement l'état de l'église et les consciences; elle divisait toute la chrétienté. A la mort d'un évêque, les deux pontifes s'empressaient également de lui donner un successeur, et plusieurs royaumes étaient en proie à la guerre civile, parce que chacun des deux pontifes, abusant du droit prétendu de détrôner les princes et de disposer des couronnes, créait un compétiteur à celui qui avait embrassé la cause de l'autre pape.

Les Vénitiens ne laissèrent point troubler leur république par les scandaleux débats de Clément VII et d'Urbain VI. Spectateurs indifférents de ces dissensions, ils s'appliquèrent à en profiter.

Ainsi, lorsque Charles de la Paix, qu'Urbain avait déja appelé au trône de Naples, pour l'opposer au duc d'Anjou, protégé du pape Clément, vint ravir l'héritage de la fille du roi de Hongrie, les Vénitiens s'allièrent avec cette princesse, qui venait de se défaire de son compétiteur par un assassinat suivi d'un empoisonnement. Ils la protégèrent contre le ban de

Croatie, qui avait fait jeter dans le Danube la mère de cette princesse, lui firent rendre la liberté et le trône; mais ils ne s'opposèrent point à ce que le royaume fût divisé. Marie conserva la couronne de Hongrie, dont elle était redevable à ses alliés, et la Dalmatie passa sous la domination d'un nouveau roi de Bosnie, peu capable de défendre cette conquête contre les armes de la république.

V. Il n'importait pas moins à la république d'af- 1386
faiblir le seigneur de Padoue. Les troubles du Frioul en fournirent l'occasion. Carrare avait forcé Udine à recevoir le cardinal d'Alençon, à qui l'un des deux papes avait donné l'administration temporelle et spirituelle du patriarcat d'Aquilée; mais il voulait régner dans les états de son protégé, et s'en était même fait céder une partie. Le peuple d'Udine chassa le cardinal, et une armée de Vénitiens vint appuyer cette résistance. Les troupes padouanes furent surprises et battues complètement.

Ce succès et un subside de vingt-cinq mille florins 1386
par mois, déterminèrent le seigneur de Vérone à prendre part à cette guerre, et à signer un traité par lequel il s'engageait, après qu'on aurait dépouillé Carrare de ses états, à laisser la république en possession du Trévisan. Malheureusement les affaires ne tournèrent pas comme Antoine de la Scala l'avait espéré. Son armée fut entièrement défaite le 25 juin 1386, avec perte de 800 honmes tués et de huit mille pri-

sonniers. Une indemnité de soixante mille florins, et les prédictions d'un astrologue, qui lui garantissait les plus grands succès, déterminèrent ce prince à tenter une seconde campagne qui ne fut pas plus heureuse que la première. Il perdit quatre mille hommes le
1387 11 mars 1387 près de Castelbaldo. Les Vénitiens, qui ne prenaient pas une part active à cette guerre, le consolèrent de cette perte par un présent de cent mille florins.

Carrare leur faisait de son côté une guerre qui n'était pas plus généreuse. Il avait corrompu des personnages considérables dans les conseils de la république. Un Pierre Justiniani avogador, et Étienne Manolesso, membre du tribunal des quarante, lui révélaient les secrets du gouvernement. Ils furent découverts et accusés par Victor Morosini, collègue de Justiniani. Les deux magistrats furent appliqués à la question et condamnés au dernier supplice, ainsi que l'agent du seigneur de Padoue leur corrupteur.

1387 La découverte de ces manœuvres obligea Carrare à prendre des mesures pour s'assurer contre le ressentiment de la république, et à chercher le secours d'un allié puissant qui l'aidât à écraser sans retour le prince de Vérone. A cet effet, il entama avec Galéas Visconti une négociation qui se termina le 19 avril 1387; ils se promirent dans le traité d'agir de concert pour dépouiller Antoine de la Scala de ses états et se les partager. L'invasion fut prompte. Galéas s'empara de

Vérone, qui devait lui appartenir, et retint Vicence, qui devait être le partage de son allié. Le seigneur de Vérone se réfugia à Venise, où pour tout dédommagement on l'inscrivit sur le livre d'or.

Ce manque de foi de la part de Visconti avait trompé tous les calculs de Carrare : il avait ruiné la Scala, mais sans profiter de sa dépouille, et au lieu de ce voisin, dont il pouvait balancer les forces, il se trouvait en avoir un autre beaucoup plus redoutable. Dans son désespoir il eut recours aux Vénitiens, pour l'aider à se venger du prince milanais; mais celui-ci, sentant qu'il était difficile de conserver sans leur aveu des conquêtes faites dans leur voisinage, leur offrit de s'allier avec eux pour détruire la puissance de Carrare.

VI. Les Vénitiens avaient à choisir entre l'alliance 1388
du seigneur de Padoue et celle du duc de Milan. Il n'entrait dans leurs intérêts d'agrandir ni l'un ni l'autre; mais ils se déterminèrent contre celui dont les états leur convenaient le mieux. Visconti possédait Milan et la principauté de Vérone; ces provinces, assez loin du rivage de l'Adriatique, n'étaient pas encore à la portée des Vénitiens, au lieu qu'en dépouillant Carrare on avait à partager la principauté de Padoue et la marche Trévisane qui bordent les lagunes. En conséquence un traité fut signé le 29 mars 1388, par lequel la dépouille de Carrare fut partagée entre la république et Galéas, à qui on promit Padoue, Feltre et Bellune; Venise se réserva la marche Trévisane, Cénéda, et les

postes de Saint-Eletto et de Corano. Il fut de plus stipulé que certains forts de la côte qui inquiétaient les Vénitiens seraient démolis, et que le nouveau possesseur de ces rivages ne pourrait y élever aucune fortification. Le contingent des Vénitiens, dans cette guerre, fut fixé à quinze cents hommes d'infanterie, mille archers à pied, trois cents archers à cheval, et cent hommes d'armes; c'était bien peu, mais Visconti désirait bien moins la coopération de la république que son aveu pour les conquêtes qu'il projetait.

Il sentit cependant que sa réputation de mauvaise foi était trop bien établie, pour qu'il pût se dispenser de donner à ses alliés quelque gage de sa fidélité. Dans cette vue, il demanda et obtint que Charles Zeno vînt servir dans son armée, et lui confia le gouvernement de Milan. C'était une position assez singulière pour ce général de se voir appelé dans l'armée d'un prince étranger, et placé hors du théâtre de la guerre, de commander dans la capitale d'un allié suspect, et de ne s'y trouver entouré que des troupes de ce prince.

1388 VII. Les forces de Carrare n'étaient pas égales à celles de ses ennemis. Pressé par ses conseillers, qui attribuaient aux haines qu'il s'était attirées le danger dont son pays était menacé, il résigna la principauté de Padoue à son fils François, et alla s'enfermer dans Trévise, dont il s'était réservé la souveraineté, se bornant à défendre vigoureusement ses places, faute de

troupes suffisantes pour tenir la campagne. Les hostilités commencèrent avec le mois de juillet. La petite armée des Vénitiens déboucha par Mestre dans la marche Trévisane, tandis que leur flottille, sous les ordres de Jacques Delfino, entrait dans la Brenta, et s'emparait de quelques châteaux. Les troupes du duc de Milan, beaucoup plus nombreuses, étaient commandées par Jacques Dal Verme, l'un des plus fameux capitaines de ce temps-là. Ce général commença par se porter rapidement sur Noale, qui est entre Padoue et Trévise, afin d'empêcher toute communication de l'une de ces places à l'autre. Noale fut emportée après un siége de quelques jours, et l'armée milanaise alla sur-le-champ investir Padoue. Les sujets des Carrare leur étaient peu affectionnés, et soutenaient cette guerre avec beaucoup de répugnance. Carrare, le fils, se vit réduit à demander un sauf-conduit au général ennemi, et à lui ouvrir les portes de Padoue le 23 novembre. Après en avoir pris possession, les Milanais se hâtèrent d'arriver devant Trévise.

VIII. Il n'était pas douteux que la ville ne succombât 1388
au bout de quelques jours; mais il s'agissait de savoir qui en prendrait possession. Jacques Dal Verme avait ordre d'y entrer au nom du duc de Milan. Les Vénitiens savaient que ce prince ne se faisait point scrupule de retenir la part promise à ses alliés. Ils étaient aux portes, en nombre fort inférieur aux Milanais, mais déterminés à soutenir leurs droits. Dans la ville il y

avait aussi deux intérêts divers. Le peuple, avant même que la place ne fût rendue, criait *Vive saint Marc !* De son côté Carrare, au désespoir, renfermé dans la citadelle, où il se voyait presque assiégé par la multitude en fureur, était encore moins sensible à la perte de ses états qu'au chagrin de les voir passer sous la domination de la république. Voulant au moins se venger d'elle, il traita avec Jacques Dal Verme, et lui rendit la place, à condition qu'elle resterait, ainsi que toute la province, au duc de Milan. Ce général entra dans Trévise en faisant crier, par ses soldats, *Vive Galéas Visconti*, *seigneur de Milan et de Trévise !* Le peuple trompé, dans son attente, répondit à ce cri par celui de *Vive saint Marc !* Les Milanais menacèrent les mutins de les faire pendre. Ceux-ci coururent aux armes, formèrent des barricades dans les rues, et donnèrent le temps aux Vénitiens d'arriver. Les provéditeurs, Guillaume Querini et Jean Miani, se présentèrent, réclamèrent hautement les droits de la république, et le 13 décembre 1388 prirent possession en son nom de cette province, qui en avait été détachée pendant huit ans.

La puissance de la maison de Carrare était détruite; celle de la maison de la Scala l'avait été l'année auparavant. La république était délivrée d'un ennemi irréconciliable; mais elle voyait flotter sur le rivage de ses lagunes l'étendard de Visconti, et elle apprenait que ce prince, en recevant l'hommage des habitants

de Padoue, leur avait annoncé que cinq ans ne se passeraient pas qu'il n'eût humilié les Vénitiens, leurs antiques rivaux.

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de ces évènements pour rapporter quelques circonstances contemporaines.

IX. La guerre des Vénitiens contre le seigneur de 1386
Padoue leur fournit un prétexte pour faire une acquisition de la plus grande importance.

Ils en furent redevables à ce système de vigilance et d'activité qui ne se démentait jamais. L'île de Corfou, que les rois de Sicile avaient reconquise, et qui s'était affranchie de leur domination, à la faveur des guerres intestines qui affaiblissaient ce royaume, voulut se mettre sous la protection d'une puissance riveraine de l'Adriatique. Elle s'adressa en 1386 au seigneur de Padoue, qui s'empressa d'y envoyer une garnison.

Mais l'amiral de la république dans le golfe, Jean Miani, parut aussitôt avec son escadre devant cette île, représenta aux habitants que la république, qui les avait déja gouvernés avec douceur, était seule capable de les protéger, et les détermina à envoyer une députation à Venise, pour prier la seigneurie de les prendre sous sa protection. Le gouverneur padouan, obligé de se retirer dans la citadelle, y fut assiégé et réduit à se rendre. Cette île importante, qui depuis demeura constamment sujette de la république, fut recouvrée le 9 juin 1386. Des historiens vénitiens ra-

content cette acquisition tout autrement. A en croire leur récit, cette île n'avait pas cessé d'appartenir aux Vénitiens par le droit, mais seulement par le fait. Ils l'avaient possédée autrefois; ils y avaient envoyé une colonie deux cents ans auparavant. Le désir de rentrer dans cette possession les détermina à offrir au prince de Tarente, qui s'en était emparé, une somme considérable, non pour racheter leur bien, mais pour avoir la paix, et la remise de l'île fut stipulée par un traité.

Cette acquisition en facilita d'autres. La ville de Durazzo, sur les côtes d'Albanie, avait autrefois appartenu momentanément aux Vénitiens. Ce fut un prétexte suffisant pour la reprendre sur un prince de la maison d'Anjou, qui était peu en état de disputer cette possession. La ville d'Alessio, sur la même côte, fut livrée peu de temps après à la république par quelques nobles.

Les villes d'Argos et de Naples de Romanie appartenaient à un seigneur feudataire nommé Gui de Anzzino, qui venait de mourir sans enfants mâles. Son héritière était elle-même veuve d'un noble vénitien, qui ne lui avait point laissé d'enfants. On négocia avec elle pour la cession de ces deux villes, et une pension de sept cents ducats en fut le prix. A l'exemple de l'héritière d'Argos, le seigneur de Scutari, George Strasimiero, traita de toutes ses possessions avec les Vénitiens, moyennant une pension viagère de mille ducats.

X. Ainsi sept ans s'étaient à peine écoulés depuis la guerre de Chiozza; les Vénitiens avaient relevé leurs villes, recouvré une province et fait des acquisitions importantes. Il leur restait à se délivrer de l'inquiétude que devait leur inspirer le voisinage du duc de Milan. Le jeune Carrare, quoique retenu prisonnier chez ce prince, avait pratiqué quelques intelligences dans Padoue; il fit sonder le gouvernement de la république pour savoir si, au cas qu'il pût tenter avec succès quelque entreprise sur ses anciens états, elle le favoriserait au moins par sa neutralité. 1390

Il était évident qu'il convenait mieux à la seigneurie d'avoir pour voisin un Carrare réduit à la principauté de Padoue, qu'un prince possédant à la fois Padoue, Vérone, Vicence, et Milan. On répondit à Carrare de manière à l'encourager dans son entreprise. Elle réussit complètement.

Il s'échappa d'Asti en habit de pélerin, erra sur les côtes de la Ligurie couvertes de ses ennemis, soutenant le courage et les forces épuisées de sa femme enceinte ds six mois, manquant de nourriture, couchant au milieu des rochers, poursuivi par les partisans de Galéas, et repoussé par ceux qui craignaient de s'attirer l'inimitié de ce prince. Gènes et Pise refusèrent de le recevoir; les Florentins ne voulurent donner asyle qu'à sa femme et à ses enfants; Bologne ne lui promit des secours qu'avec timidité. Il passa ensuite les Alpes, pour se rendre auprès du duc de Bavière.

Ce prince était gendre de Bernabos Visconti que Galéas avait détrôné; Carrare l'excita à punir l'usurpateur du trône de Milan. L'électeur lui promit douze mille hommes que les républiques de Florence et de Bologne devaient payer. Carrare traversa ensuite la Carinthie, la Dalmatie, le Frioul, cherchant partout des ennemis à Galéas, et enfin avec trois cents lances il arriva tout à coup dans le Padouan. Le gouvernement tyrannique de Visconti avait préparé des prétextes à l'inconstance populaire. Les campagnes se déclarèrent pour le fils de leur ancien seigneur. Au milieu de la nuit, il surprit Padoue, en y entrant audacieusement avec une quarantaine de braves, par le lit même de la Brenta qui était alors presque à sec.

Cette heureuse témérité lui gagna l'affection du peuple. La garnison milanaise obligée de se retirer dans le château y fut assiégée. Six mille hommes des troupes de Bavière, deux mille Florentins vinrent achever la conquête du Padouan, et le 27 août 1390 la reddition du château assura au jeune Carrare la possession de son ancienne capitale.

Quelque temps après il se rendit à Venise, pour cimenter, par les protestations de son dévouement, l'alliance qu'il venait jurer avec la seigneurie.

XI. La république venait de faire plusieurs acquisitions importantes sur les côtes de l'ancienne Grèce; mais de modiques pensions n'auraient pas déterminé les possesseurs à s'en dessaisir, s'ils n'eussent senti

que ces possessions étaient près de leur échapper. L'empire d'Orient, depuis long-temps en lambeaux, touchait au terme de son existence; le torrent de la puissance ottomane battait les murs de Constantinople, et inondait déja les provinces européennes. Il était évident que les petits princes établis sur les côtes, ou dans les îles de l'Archipel, devaient être engloutis par ce débordement, et on ne savait même où trouver assez de forces pour lui opposer une digue capable de l'arrêter.

Après les empereurs grecs, si on peut encore compter ces princes au nombre des puissances, les Vénitiens, les Génois, et le roi de Hongrie, étaient les plus immédiatement intéressés à empêcher les progrès des Ottomans, commandés alors par Bajazet leur quatrième sultan.

Manuel Paléologue sollicita les secours de la chrétienté, avec toutes les instances d'un homme qui ne compte pas sur son propre courage. La république, disposée à entrer dans cette ligue, n'épargna rien pour la rendre plus formidable. Elle envoya un ambassadeur aux cours de France et d'Angleterre, et ce fut l'homme le plus illustre de la nation qui fut chargé de la représenter dans cette double mission. Charles Zeno alla exciter le zèle des deux rois contre un conquérant qui parlait déja, disait-on, de faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre. Mais la France n'était guère en état, sous le règne déplorable de

Charles VI, de faire des expéditions lointaines. Le roi d'Angleterre avait des intérêts plus pressants. Quelques princes moins puissants prirent part à l'entreprise. Le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, se mit à la tête des seigneurs français qui fournirent une petite armée pour marcher contre les Turcs. On y voyait Philippe d'Artois comte d'Eu, connétable de France, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, le sire de Coucy, Guy de la Trimouille, le maréchal de Boucicault, et plusieurs autres. Le fils du comte de Hainault voulait en être; mais son père lui dit: « Guillaume, puisque tu as la volonté d'aller en Hon« grie et Turquie, contre gens qui jamais ne nous for« firent, nul titre de raison tu n'as que pour la vaine « gloire de ce monde. Laisse Jean de Boulogne et nos « cousins de France faire leur entreprise, et fais la « tienne. Va plutôt en Frise, et conquiers notre hé« ritage. »

Le roi de France, comme souverain de Gènes, fit armer une flotte qui devait agir de concert avec celle de Venise. La flotte combinée s'élevait à quarante-quatre galères, c'était plus qu'il n'en fallait pour dominer dans les mers de l'Orient; mais sur terre la supériorité restait aux forces ottomanes.

XII. L'armée du duc de Nevers ne s'élevait guère qu'à dix mille hommes; il y avait, dit-on, mille chevaliers accompagnés d'un grand nombre de valets, et même de courtisanes. Ce fut dans cet appareil que

cette noblesse brillante et présomptueuse alla se joindre aux forces que le roi de Hongrie avait rassemblées dans les plaines de Bude. Sigismond se trouvait à la tête de cent mille hommes, parmi lesquels il y en avait soixante mille de cavalerie. Il effectua le passage du Danube, tandis que la flotte chrétienne, sous les ordres de Thomas Moncenigo, après avoir traversé l'Archipel et le Bosphore, sans y rencontrer les galères turques, vint prendre station dans la mer Noire, à l'embouchure de ce fleuve, pour être à portée de seconder les opérations de l'armée de terre.

Elle sembla n'être venue sur ce rivage que pour y apprendre le désastre de ses alliés. Ils s'étaient avancés rapidement, avaient emporté quelques postes l'épée à la main, et faisaient déja le siége de Nicopolis, sur les frontières de la Valachie. Mais la licence des jeunes seigneurs favorisait l'indiscipline des soldats. Le désordre régnait dans le camp, dans les marches. On ne savait ni s'éclairer, ni se garder. Cette témérité, qui faisait mépriser les ennemis, négligeait les précautions les plus indispensables à la guerre; et les bravades allèrent jusqu'à la cruauté, car on accuse ces chevaliers d'avoir massacré des prisonniers.

Sigismond, plus prudent, faisait de vains efforts pour établir quelque ordre dans le service. Ceux à qui leur expérience aurait dû inspirer plus de circonspection, donnaient l'exemple de cette dangereuse confiance. Ils s'obstinaient à soutenir que Bajazet n'ose-

rait se présenter devant l'armée chrétienne ; selon eux il était encore en Asie, et se garderait bien de passer le Bosphore. Ils oubliaient qu'Ildérim était le surnom de ce prince, et que ce nom signifiait *l'éclair.*

1396 XIII. Tandis que le gouverneur de Nicopolis se défendait vaillamment, le sultan, par une marche rapide et habilement dérobée à la connaissance des chrétiens, était arrivé à six lieues de leur camp, ce qui est à peine concevable. On n'en fut averti que par quelques maraudeurs que ses troupes légères avaient mis en fuite; encore le maréchal de Boucicault les menaçait-il de leur faire couper les oreilles, pour avoir répandu l'alarme par de fausses nouvelles. Mais les Turcs parurent un instant après; cette bouillante jeunesse quitta précipitamment la table et le jeu pour courir aux armes.

Le roi voulut en vain les retenir ; le sire de Coucy, l'amiral Jean de Vienne eurent beau représenter qu'il ne fallait pas commencer le combat en épuisant l'élite de l'armée pour dissiper les troupes légères de l'ennemi : le connétable Philippe d'Artois et le maréchal de Boucicault soutinrent qu'il y allait de l'honneur à se laisser devancer par les Hongrois. « Eh bien ! répondit Jean de Vienne, là où la raison ne peut être « ouïe, il convient que oultre-cuidance règne, et puis« que le comte d'Eu se veut combattre, suivons-le. »

Toute la troupe s'élança dans la plaine ; les éclaireurs de l'ennemi furent facilement dissipés ; on

rencontra un rang de palissades qu'on parvint à franchir, mais dont le passage ne put se faire sans quelque désordre. L'infanterie turque était derrière, elle soutint la charge avec intrépidité, fut enfoncée ; dix mille janissaires restèrent sur la place, le reste courut se rallier sous la protection d'une forte ligne de cavalerie qui s'avançait à leur secours. Les Français se précipitèrent sur cette seconde ligne, la traversèrent, la mirent en fuite, tuèrent cinq mille Turcs, et, au lieu de s'arrêter un moment, au moins pour rétablir l'ordre dans leurs rangs et laisser prendre haleine à leurs chevaux, ils poursuivirent ces escadrons qui fuyaient vers une hauteur.

Là ils trouvèrent une nouvelle ligne de quarante mille hommes qu'animait la présence du sultan. Chargés à leur tour, obligés de combattre en désordre, enveloppés, ils eurent la douleur de voir que l'armée hongroise ne s'ébranlait point pour les soutenir. Trois mille tombèrent sous le cimeterre des Ottomans, tout le reste demeura prisonnier.

Bajazet s'avança sur l'armée hongroise, spectatrice immobile de ce premier combat, mais déja épouvantée : elle ne fit qu'une faible résistance; l'impétuosité des Turcs la mit dans une déroute complète; le roi et le grand-maître de Rhodes ne durent leur salut qu'à une barque qui se trouva sur le bord du Danube, et dans laquelle ils se jetèrent, se laissant aller au courant poursuivis encore par les flèches de l'ennemi.

Bajazet, sur le champ de bataille, se fit amener les captifs, et, par un lâche abus de la victoire, ou par une cruelle représaille, s'il est vrai que les Français eussent égorgé leurs prisonniers, il fit trancher la tête à tous ceux qui sur-le-champ n'embrassèrent pas la foi musulmane; le comte de Nevers, et vingt-quatre seigneurs, parmi lesquels était le maréchal de Boucicault, furent seuls exceptés de ce massacre.

Le roi de France envoya un ambassadeur pour traiter de leur rançon. Cet ambassadeur présenta au sultan six chevaux, un vol d'oiseaux de fauconnerie, des étoffes de drap que l'on fabriquait alors à Reims, et une tenture de tapisserie de la manufacture d'Arras, qui représentait les batailles d'Alexandre. La rançon fut fixée à deux cent mille ducats. Le sultan exigea une garantie; et ce fut un négociant génois de l'île de Schio, nommé Barthélemi Pelegrini, qui se porta pour caution du roi de France.

Avant de renvoyer ces seigneurs, Bajazet voulut leur donner une idée de sa magnificence; il les invita à une chasse; l'équipage était composé de sept mille chasseurs, d'autant de fauconniers, les chiens avaient des housses de satin, les léopards des colliers de diamants; mais ces étrangers, éblouis de son luxe, durent être bien plus étonnés de sa justice, lorsque, s'il faut en croire les histoires nationales, il fit, devant eux, ouvrir le ventre à un de ses officiers, qu'une pauvre femme accusait d'avoir bu le lait de sa chèvre.

Cette funeste bataille de Nicopolis se donna le 28 septembre 1396. Ce fut par la barque qui portait le roi de Hongrie que les Vénitiens, les Génois, stationnés à l'embouchure du Danube, apprirent que désormais Bajazet était le maître d'inonder l'occident et le midi de l'Europe. La flotte combinée se hâta de quitter la mer Noire, où elle ne pouvait plus être d'aucune utilité, et revint dans la mer d'Italie.

XIV. Au milieu d'un péril si pressant, les Grecs ne virent de salut qu'en invoquant un autre danger. Ils implorèrent le secours d'un Tartare, qui avait déja traversé plusieurs fois et subjugué l'Asie, de ce Timour, ou Tamerlan, qui, après une bataille, élevait des pyramides de quatre-vingt-dix mille têtes, horrible monument de sa victoire.

Ce conquérant, s'étant approché de l'embouchure du Tanaïs, vit arriver dans son camp des députés des marchands vénitiens, génois et catalans, qui trafiquaient dans le port d'Azof, appelé alors Tana. Ils ne venaient point implorer son secours contre Bajazet; ils sollicitaient seulement la permission de faire paisiblement leur commerce. Ces prières étaient accompagnées de présents, tels qu'une colonie de marchands européens du quatorzième siècle pouvait en offrir à un vainqueur enrichi de toutes les dépouilles de l'Asie.

Timour leur jura sur sa tête qu'il les protégerait, fit entrer ses troupes dans la ville, la livra au pillage,

la mit en cendres, et jeta dans les fers tous les chrétiens qui échappèrent au glaive des Tartares.

Cet exemple ne détourna point l'empereur grec du dessein d'appeler sur son pays un si terrible fléau. Manuel Paléologue avait passé deux ans dans les cours des princes chrétiens sans en obtenir un secours efficace.

XV. Timour, qui ne connaissait guère ce que c'était que l'empire de Constantinople, mais qui avait entendu parler de la ville impériale, saisit avidement cette occasion d'étendre ses conquêtes; il fit signifier à l'empereur des Turcs l'ordre de s'arrêter. Après une correspondance hautaine entre Bajazet et lui, ces deux conquérants se rencontrèrent auprès d'Angora, autrefois Ancyre, ville de Phrygie, c'est-à-dire dans les mêmes plaines que Mithridate et Pompée avaient ensanglantées quinze siècles auparavant; mais les armées des Romains n'étaient rien en comparaison de celles à la tête desquelles marchaient les souverains des Ottomans et des Tartares. Un ou deux millions d'hommes combattirent pour l'empire de l'Asie, avec tous les moyens de destruction connus des anciens et des modernes. La défaite des Ottomans fut complète; un des fils de Bajazet y perdit la vie, un autre et lui-même y perdirent leur liberté. Constantinople était, pour quelque temps du moins, délivrée de la crainte des Turcs: mais de cette capitale on voyait sur l'autre rive du Bosphore les pavillons de Timour; et si elle ne fut pas envahie, et par conséquent saccagée et

brûlée, ce fut parce que le chef d'une armée de huit cent mille hommes n'avait pas quelques galères pour franchir ce bras de mer.

Tous les bâtiments de guerre vénitiens ou génois, qui se trouvaient à portée, étaient dans le détroit pour empêcher les fugitifs de l'armée ottomane de passer en Europe. On avait un double intérêt à les en écarter, et parce qu'ils étaient par eux-mêmes des hôtes dangereux, et parce que leur présence devait nécessairement attirer le vainqueur à leur poursuite. Cependant on reprocha dans le temps aux capitaines génois d'avoir donné asyle et passage à beaucoup de Turcs. Ce reproche est consigné dans un rapport de Jean Cornaro, commandant d'une galère vénitienne. Ce n'était pas la première fois que les Génois prêtaient assistance aux Ottomans contre l'empire grec. Ils paraissaient dès long-temps avoir prévu les succès de ces conquérants. Le soin de se ménager leur amitié était un des principes fondamentaux de leur politique.

Mais dans la situation où Gènes se trouvait alors, il serait difficile de juger quel esprit dirigeait le système de ses relations avec les autres puissances. Cette république n'existait plus comme gouvernement indépendant, elle s'était donnée au roi de France; elle ne s'était pas seulement mise sous une protection étrangère, elle avait renoncé à sa constitution, et depuis peu elle avait reçu un gouverneur français. C'était ce même maréchal de Boucicault que nous avons vu

combattre à la bataille de Nicopolis avec cette ardeur imprudente qui ne suppose ni la duplicité de la politique, ni même les calculs de la prévoyance. Si donc, comme on ne peut le révoquer en doute, les Génois fournirent aux Turcs fugitifs les moyens de gagner un asyle en Europe, ce fut une détermination spontanée de ceux qui se trouvaient alors dans cette mer, et cette résolution put fort bien leur être conseillée par leur intérêt. D'ailleurs, la colonie de Péra ne s'était jamais regardée comme liée nécessairement au système politique de sa métropole.

1403 XVI. Le gouvernement de Gènes, ou le cabinet de Paris, jugea au contraire qu'il était de son intérêt ou de son devoir d'attaquer les Ottomans, après le désastre qu'ils venaient d'éprouver. Le maréchal de Boucicault sortit de Gènes avec une escadre de onze galères, au printemps de 1403. Cet armement donna une vive inquiétude aux Vénitiens. Peut-être supposaient-ils au maréchal des vues plus profondes que celles dont il était capable; ils équipèrent une escadre de même force, que Zeno conduisit dans les mers de l'Orient : il avait ordre de mettre toutes les colonies de la république en sûreté, d'observer soigneusement les Génois, mais de ne commettre contre eux aucun acte d'hostilité.

Les explications qui précédèrent ces deux armements, les rencontres de ces deux flottes, la circonspection des Vénitiens, ne constatèrent que trop qu'il

existait toujours entre les deux peuples des sentiments de méfiance et de jalousie, et le caractère ardent du maréchal de Boucicault ne contribua pas à concilier les esprits. Dans une première rencontre il invita, par une lettre, l'amiral vénitien à venir à son bord, prétextant une maladie qui l'empêchait de se transporter sur la capitane de Zeno. Celui-ci s'excusa sur les prétendues lois de la marine vénitienne, qui ne lui permettaient pas de quitter son vaisseau. Ensuite le maréchal proposa aux Vénitiens de réunir leur flotte à la sienne pour attaquer les ports des infidèles. Zeno répondit qu'il n'avait aucun ordre à cet égard, et qu'il ne pouvait entamer une guerre sans l'aveu de son gouvernement. Cette réponse, assurément très-raisonnable, piqua le maréchal, qui, quelque temps après, et pendant que l'escadre de Zeno visitait les colonies, se porta sur les côtes de Syrie, et se présenta devant la rade de Berythe. Les Vénitiens, qui faisaient presque tout le commerce de cette échelle, y avaient un comptoir considérable. L'apparition d'une flotte génoise leur causa de vives alarmes; ils envoyèrent à bord de l'amiral, pour le prier de ne point attaquer une place où les propriétés des Sarrasins n'étaient rien, et où il n'y avait que des marchands d'une nation amie. Boucicault les rassura par ses paroles, mais n'en fit pas moins opérer le débarquement, et attaquer la ville : elle fut saccagée, les richesses des Vénitiens furent livrées au pillage, et un maréchal de France

traita Berythe comme Tamerlan avait traité Asof.

XVII. Depuis ce moment il ne distingua plus les Vénitiens des infidèles; il prit leurs vaisseaux, détruisit leurs comptoirs, ruina leur commerce, en disant que tout ce qui était en pays ennemi, ou pour les ennemis, était de bonne prise. Les représentations que Zeno lui adressa à ce sujet ne furent pas accueillies de manière à laisser espérer la moindre réparation de ces insultes. L'amiral vénitien, pour appuyer ces réclamations, ou pour protéger les vaisseaux de sa nation, rapprocha son escadre de l'escadre génoise. Elles se trouvèrent le 6 octobre 1403 sur les côtes de la Morée dans deux rades différentes de l'île de Sapienza, si fatale aux Vénitiens cinquante ans auparavant.

Le lendemain elles s'aperçurent; dès-lors la bataille était inévitable, car les uns comme les autres redoutaient bien moins le reproche de l'avoir engagée que la honte de l'éviter. La flotte vénitienne suivait la flotte génoise; celle-ci revira de bord et lui épargna la moitié du chemin. Ici nous pouvons laisser le vainqueur lui-même nous raconter cette action. «Sérénissime prince, « écrivait Zeno au doge, j'ai à rendre compte à votre « seigneurie ducale, que le six de ce mois j'appris que « la flotte du maréchal de Boucicault était mouillée à « Sapienza. Je m'en approchai le soir, avec onze ga- « lères et deux gros bâtiments qui m'avaient joint la « veille. Celles des Génois avaient leurs feux allumés, « ne nous croyant pas si près. Au point du jour elles

« gagnèrent le large ; je les suivis, prenant les devants « avec mes meilleurs vaisseaux, mais d'assez loin ; car « je laissais entre elles et moi un intervalle d'environ « huit milles. Dès que les Génois m'aperçurent ils « revirèrent de bord. Ma première pensée fut que le « maréchal voulait me parler ; mais quand je vis que « toute son escadre suivait ce mouvement, et qu'elle « faisait des efforts pour me joindre, je ne doutai plus « de sa véritable intention ; je donnai le signal, et fis « force de voiles et de rames pour l'attaquer.

« Le combat s'engagea très-vivement, et dura pen- « dant quatre heures avec une grande perte des deux « côtés ; mais Dieu et la protection de saint Marc nous « donnèrent la victoire. L'ennemi fut contraint de « prendre la fuite avec huit galères, en laissant trois « en notre pouvoir. Si tout notre monde eût fait son « devoir, aucune n'aurait échappé. Si Dieu permet que « je rentre à Venise, je prierai votre seigneurie d'or- « donner une information contre ceux dont la mau- « vaise conduite a sauvé les ennemis. Je n'ai rien à « dire de la mienne. Le maréchal de Boucicault m'a « attaqué avec sa galère sur laquelle il y avait près « de trois cents hommes, dont une partie de soldats « français. Pendant plus d'une heure j'ai eu à défendre « ma capitane contre cette galère et deux autres. L'en- « nemi est venu à l'abordage, nous avons eu à com- « battre corps à corps sur notre propre pont ; nous « avons été assez heureux pour le repousser. Une seule

« de nos galères, celle de Léonard Moncenigo, est « venue à notre secours et nous a dégagés, en char- « geant les ennemis avec beaucoup de vigueur. La ca- « pitane génoise était déja hors de combat; elle s'est « retirée pouvant à peine faire manœuvrer vingt avi- « rons. Si elle eût été poursuivie elle tombait entre nos « mains; mais on n'a obéi à aucun de mes signaux, et « je ne pouvais moi-même entreprendre cette chasse, « n'ayant pas à mon bord trente hommes en état de « combattre. Si nous n'avions eu affaire qu'à des Gé- « nois, la victoire aurait été bien plus complète. J'ai « cru que l'honneur de nos armes ne me permettait « pas d'éviter cette bataille. » Zeno négligeait de dire qu'il avait lui-même reçu une nouvelle blessure dans le combat.

La victoire des Vénitiens était attestée par les trois galères prises avec leurs équipages et par la retraite des Génois. Cependant le maréchal de Boucicault ne voulut jamais convenir de sa défaite. Il publia un démenti de la relation simple et mesurée de Zeno. Il envoya un cartel à l'amiral, au doge lui-même, et de son autorité privée déclara la guerre à la république, sans s'inquiéter si Gènes était en état de la soutenir. Dans les premiers moments, il y eut quelques vaisseaux du commerce vénitien enlevés par des corsaires. Le gouvernement français lui-même parut vouloir appuyer les violences de Boucicault. On mit en prison quelques marchands vénitiens venus à la foire de

Montpellier, et on leur confisqua pour plus de trente mille ducats de marchandises.

XVIII. Mais lorsqu'on vit la république préparer un armement formidable, on prévit tous les dangers de cette rupture; des négociateurs arrivèrent à Venise pour traiter de la paix, et les deux peuples se réconcilièrent, en se rendant tout ce qu'ils s'étaient pris. L'indemnité des dommages faits par les Génois aux Vénitiens, dans le pillage de Berythe, fut réglée à cent quatre-vingt mille ducats.

La relation de Zeno contenait un trait honorable pour les Français qui composaient la garnison des galères génoises. Un de ces Français, prisonnier de guerre, s'avisa de dire qu'il espérait prendre sa revanche, et tremper à son tour ses mains dans le sang vénitien. Par un oubli du droit des gens et de leur propre dignité, les magistrats de Venise firent pendre ce malheureux, et par un raffinement de cruauté, on lui taillada la plante des pieds, afin qu'il laissât, sur la place St.-Marc, l'empreinte sanglante de ses pas.

Ces divisions si déplorables entre les deux peuples auraient favorisé les vues des Turcs et des Tartares, si Bajazet n'eût été dans les fers, et si d'autres projets n'eussent fait dédaigner à Tamerlan la conquête d'une partie de l'Europe. Après avoir donné l'investiture du royaume de Romanie au fils de Bajazet, à Soliman, qui en reçut le diplôme à genoux; après avoir assujetti l'empereur Grec à un tribut, ce conquérant, septua-

génaire, partit des environs de Smyrne pour aller faire la conquête de la Chine. On serait un peu honteux de raconter des combats de trois ou quatre mille hommes, après les grandes batailles des cinq cent mille Turcs de Bajazet contre les huit cent mille Tartares de Timour, si l'on ne se rappelait que c'est précisément quand notre espèce humaine se trouve réunie en grands troupeaux qu'elle devient plus méprisable. La nature nous a indiqué cette vérité, en ne permettant à notre cœur de s'intéresser vivement qu'aux individus.

Une petite peuplade de Grecs existait sur la côte d'Albanie; les brigandages des Turcs l'avaient forcée d'abandonner la ville qu'elle occupait, appelée Parga, et de se retirer sur un rocher qui s'avance dans la mer Ionienne. Du haut de ce rocher les habitants de la nouvelle Parga voyaient devant eux l'île de Corfou occupée par les troupes de la république. Ils ne pouvaient sortir de chez eux sur le continent, sans y rencontrer les Turcs, sur mer sans passer sous le canòn des Vénitiens. Enhardis par les désastres que les Turcs venaient d'éprouver, ou forcés de subir la loi de leurs nouveaux voisins, ils se mirent, en 1401, sous la domination ou sous la protection de la république, qui, en 1447, leur accorda quelques privilèges. Ils étaient exempts de tous impôts, de toutes charges, même de la milice. Ils nommaient leurs magistrats et étaient gouvernés par un noble de Corfou, sous l'autorité du provéditeur qui commandait dans cette île. On dit

même que lorsqu'ils étaient mécontents de leur gouverneur, ils le tenaient enfermé jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu justice.

Dans la suite cette petite colonie fut saccagée par les Turcs. La prise et l'incendie de Parga qui eurent lieu en 1500, déterminèrent le gouvernement de Venise à fortifier cette ville en 1571.

C'est cette peuplade de trois ou quatre mille ames qui, dans ces derniers temps, a donné un si grand exemple au monde dont elle était ignorée. Lorsqu'en 1819 les Anglais cédèrent Parga au pacha de Janina, tous les habitants sans exception, hommes, femmes, enfants, vieillards, abandonnèrent leur patrie plutôt que de passer sous le joug de ce barbare. Les Turcs, en y entrant, ne trouvèrent qu'une ville déserte, et les restes d'un immense bûcher qui achevait de consumer les ossements des morts que les Parganiotes avaient exhumés pour ne pas les laisser au pouvoir de ces nouveaux maîtres. 1397

XIX. Pendant que Timour et Bajazet se disputaient l'Asie, le seigneur de Milan méditait la ruine du seigneur de Mantoue, son parent; et celui-ci, pour opposer à son cousin des forces égales, formait une ligue avec les Florentins, le marquis de Ferrare, le prince de Padoue, et les Vénitiens. L'abaissement des Visconti importait à la république depuis qu'elle avait acquis le Trévisan. L'armée milanaise faisait le siége de Mantoue. Une flottille vénitienne, qui entra dans

le Mincio, sous le commandement de Jean Barbo, rompit l'estacade que les assiégeants avaient établie, et facilita une attaque générale dont le succès délivra la place. Le combat de Governolo, qui eut lieu le 29 août 1397, amena des propositions de paix; elle fut signée l'année suivante. Le seigneur de Milan avait entrepris des travaux considérables pour priver Padoue des eaux de la Brenta. Plus de trente mille hommes avaient été occupés pendant deux mois à construire, près de Bollano, des écluses de retenue. Les Vénitiens exigèrent que ces travaux fussent démolis; mais ce fut le prince de Padoue qui en remboursa les frais.

Le doge Antoine Renier mourut dans les derniers jours du quatorzième siècle. On cite de lui un trait qui prouve son respect pour la justice. Son fils eut le malheur d'outrager la femme d'un patricien, avec laquelle il avait eu précédemment des liaisons intimes. Dans un autre pays, une telle querelle n'aurait point été portée devant les tribunaux; mais si le bon ordre qui régnait à Venise ne permettait pas à l'époux offensé de se venger lui-même, les lois lui assuraient une juste satisfaction. Le fils du doge fut condamné à une amende de cent ducats, à deux mois de prison, et à ne pas se montrer de dix ans dans le quartier qu'habitait la dame offensée. Il tomba dangereusement malade en prison, et son père l'y laissa mourir plutôt que de demander un adoucissement à la sentence. On dit même qu'elle aurait été plus rigoureuse si son avis eût été suivi.

XX. On continua, sous ce règne, à faire des réglements qui diminuaient les prérogatives du prince. On défendit de lui donner le titre de monseigneur, sous peine d'amende. Il fut établi qu'en parlant de lui on se servirait de l'expression *messer le doge*. Il lui fut interdit de posséder aucun fief hors de l'état, et de marier ses enfants à des étrangers sans la permission de ses six conseillers, de la quarantie et du grand-conseil, où il fallait encore qu'il obtînt les deux tiers des voix. Les officiers attachés à sa personne furent déclarés inhabiles à occuper des emplois publics, tant qu'ils resteraient à son service, et même un an après l'avoir quitté.

On rapporte aussi à ce règne quelques autres réglements qui donnent une idée du système de cette administration. Deux Juifs obtinrent la permission de s'établir à Venise, et d'y tenir une banque qui prêtait à intérêt. En même temps on défendait à tous les étrangers d'acquérir aucunes rentes à Venise, sans une autorisation expresse. Ils avaient même besoin d'une permission pour y fixer leur domicile, et ce domicile ne les rendait aptes à acquérir les droits de citadin qu'après une résidence de quinze ans. Ces réglements prouvent que le gouvernement n'avait pas besoin de favoriser les étrangers pour augmenter la population de sa capitale.

En même temps qu'on se montrait difficile pour accorder le droit de citadinance, une sage politique

admettait quelques étrangers aux priviléges du patriciat. Des princes alliés furent inscrits sur le livre d'or, et cet honneur devint la récompense de Jacques Dal Verme, ce général qui, tour-à-tour, avait si utilement servi les Vénitiens et les Milanais dans les guerres précédentes.

1400 Michel Steno fut élu doge à la place d'Antoine Renier; c'était un vieillard de soixante-neuf ans.

1402 XXI. Galéas Visconti, qui avait élevé si haut la puissance de sa maison, jusqu'à inspirer à toute l'Italie de la jalousie et même de l'inquiétude, mourut de la peste, le 3 septembre 1402, laissant deux fils mineurs. Sa veuve vit fondre sur elle un orage formé par de longues inimitiés.

Elle ne craignit pas de s'en attirer de nouvelles par des actes de cruauté, qui annonçaient une femme vindicative bien plus qu'une régente courageuse. Elle fit massacrer, dans son palais, trois gentilshommes membres de son conseil. Quelque temps après on vit un matin, sur la place publique, cinq cadavres vêtus de noir, mais sans tête. Cette exposition apprit au peuple de Milan qu'il y avait eu un soupçon conçu, un jugement sans publicité, une exécution nocturne, peut-être même un supplice sans jugement préalable; et chacun après avoir examiné les cadavres, sans pouvoir les reconnaître, s'en retournait humilié de vivre sous un pareil gouvernement, et pesant s'il y avait plus de dangers à l'attaquer qu'à le supporter. Aussi une in-

surrection éclata-t-elle bientôt dans Milan ; la régente fut obligée d'aller chercher sa sûreté à Monza, sous la protection de quelques troupes mercenaires ; et un de ses fils, qu'on sépara d'elle, devint à la fois un otage et un instrument dans la main des factieux.

Ce grand état, fondé par les talents et les crimes des Visconti, et qui s'étendait depuis les lagunes de Venise jusque dans la Toscane, se trouva tout à coup en proie à la discorde civile et à la guerre étrangère. Des seigneurs, naguère sujets paisibles de Galéas, ne voyant plus de sûreté que dans la rébellion, s'emparèrent de quelques villes ; des voisins jaloux attaquèrent les provinces.

Privée de Pavie, que les mécontents gouvernaient sous le nom du fils qu'on lui avait enlevé, la régente voyait son autorité méconnue ou renversée dans Alexandrie, Crème, Lodi, Bergame, Crémone, Côme et Brescia. A Sienne ses enseignes avaient été arrachées. Elle venait d'être obligée de rendre Bologne aux troupes du pape, et elle apprenait que les Florentins et le seigneur de Padoue, ligués contre elle, se donnaient rendez-vous sous les remparts de Milan.

XXII. Dans ce danger elle eut recours aux armes de la faiblesse ; elle négocia, et ce ne fut pas sans l'espoir 1403
de tromper. Du moment que la puissance des Visconti cessait d'être prépondérante, cette maison n'avait plus droit à l'inimitié des Vénitiens. La duchesse Catherine les pria d'être les médiateurs de la paix qu'elle deman-

dait au seigneur de Padoue. Celui-ci finit par y consentir, à condition qu'on lui céderait Feltre et Bellune, et la république se rendit garante de la remise de ces deux places. La cession n'eut point lieu à l'époque convenue. La seigneurie ne se fit point un devoir d'augmenter la puissance de Carrare. Celui-ci commença la guerre. Son gendre, le marquis d'Este, vint se joindre à lui. Guillaume de la Scala, fils de l'ancien seigneur de Vérone, dépouillé de ses états quelques années auparavant, crut cette circonstance favorable pour les recouvrer. Il vint offrir son alliance à Carrare; ce n'était pas un auxiliaire qui eût des troupes à fournir, mais il avait des prétentions à faire valoir. La première irruption de ces alliés fut heureuse : Vérone fut emportée moitié par la force, moitié par la trahison. Guillaume de la Scala y fut couronné, mais quelques jours après il mourut, et sa mort, qui n'avait d'autre résultat que de transmettre ses droits à ses fils, fournit aux ennemis du seigneur de Padoue l'occasion de répandre contre lui des soupçons que les mœurs du temps n'autorisaient que trop sans doute, mais que toute la conduite du second Carrare démentait. Ce prince, guerrier intrépide, n'était pas un homme sans générosité, et il méritait au moins qu'on le crût incapable d'un crime inutile.

1404 XXIII. Des ambassadeurs de Milan vinrent implorer l'assistance des Vénitiens contre cette ligue formidable; et pour mettre un prix à ce secours, ils offri-

rent à la république, Vicence avec Feltre et Bellune, c'est-à-dire les mêmes places dont elle avait garanti la cession au seigneur de Padoue, quelques mois auparavant.

Il ne s'agissait plus que de savoir jusqu'à quel point l'importance de ces acquisitions pouvait balancer un manque de foi. On dit, pour l'honneur des Vénitiens, que la délibération, dans laquelle les propositions de la régente furent acceptées, ne passa que d'une voix. Encore accuse-t-on le doge d'en avoir écarté quelques-uns de ceux qui auraient pu s'y opposer. Pour cela, on fit une liste de tous les membres du conseil qui avaient des intérêts dans le Padouan, et on les priva, sous ce prétexte, du droit de voter dans cette affaire.

La duchesse de Milan ne méritait pas assez de confiance pour que l'on s'en rapportât à elle de la remise des places qu'elle avait promises.

Des détachements prirent possession de Feltre et de Bellune, au nom de la république; mais Vicence étant alors assiégée par Carrare, il était plus difficile d'y faire entrer des troupes. Cependant toutes les communications n'étaient pas absolument interceptées; on commença par faire insinuer aux habitants qu'ils pouvaient se délivrer des calamités d'un siége en se donnant à la république, car elle n'avait pas encore déclaré la guerre au seigneur de Padoue. Cette proposition, favorisée par le gouverneur milanais, trouva beaucoup d'approbateurs. Un député vicentin parvint à sortir de

la place ; il fut reçu à Venise comme le mandataire de toute une population assiégée qui demandait des maîtres, et qui se mettait sous la protection d'une république, le dernier asyle, disait-il, de la liberté. Cette vaine cérémonie terminée, quelques troupes parvinrent à se jeter dans Vicence, sous la conduite de Jacques Suriano, et le lendemain, 25 avril 1404, on y arbora l'étendard de Saint-Marc.

1404 XXIV. Sur-le-champ un trompette fut envoyé au seigneur de Padoue, pour lui signifier que la ville avait changé de maître, et qu'il eût à en lever le siége, les Vénitiens n'étant point en guerre avec lui. Carrare ne se crut pas obligé de respecter cette notification, ni même le droit des gens ; il fit couper le nez et les oreilles au trompette, et déclara lui-même la guerre à la république.

L'apparition d'une aussi formidable puissance que les Vénitiens, sur le théâtre de la guerre, intimida plusieurs des alliés. Nicolas d'Este, marquis de Ferrare, quoique gendre de Carrare, fut le premier à se retirer ; mais quelques mois après il reprit les armes en faveur de son beau-père. Le seigneur de Padoue, averti que les deux fils de Guillaume de la Scala avaient entamé une négociation avec la république, punit à l'instant cette défection, qu'il était en droit d'appeler une ingratitude, en faisant arrêter les deux princes, et se déclarant seigneur de Vérone.

Carrare, qui avait commencé la guerre avec avantage

contre la duchesse de Milan, ne craignait pas, comme on voit, d'irriter les Vénitiens; cependant ils mettaient en campagne une armée de trente mille mercenaires, parmi lesquels il y avait neuf mille hommes de gendarmerie. Charles Malatesta en était le capitaine général; Zeno y avait été envoyé comme provéditeur.

Secondé par ses deux fils, mais forcé de lever le siége de Vicence, le seigneur de Padoue se réduisit à la défensive. Profitant de la multitude de canaux qui environnent et coupent son pays, il s'y enferma comme dans une enceinte fortifiée. Les Vénitiens attaquaient Vérone, dévastaient la Polésine de Rovigo, province du marquis de Mantoue, occupaient avec leurs flottilles les embouchures de la Brenta et du Pô, tandis que leur principale armée cherchait à forcer l'enceinte dont Carrare leur disputait l'entrée. Leurs troupes, campées dans des marais, ne buvant que des eaux insalubres, éprouvèrent par la maladie des pertes considérables et furent repoussées plusieurs fois. Zeno proposa de tenter le passage des marais. Il fallait sortir d'une position où l'armée se consumait sans pouvoir déployer ses forces. Il se chargea lui-même de la reconnaissance de ce terrain entrecoupé de canaux et d'eaux stagnantes. Enfin on lui indiqua un endroit rempli de joncs, semé de quelques îlots, et assez peu profond pour offrir un chemin jusqu'à Padoue. Zeno employa une nuit du mois de septembre à parcourir ce marais, où il avait de l'eau quelquefois jusqu'aux

épaules ; convaincu de la possibilité de l'entreprise, il fit tenter le passage. On combla les bas-fonds avec des fascines, on construisit quelques ponts, et les troupes s'avancèrent par une route qui n'avait pas été jugée praticable. Carrare, dès qu'il en fut averti, accourut pour les culbuter dans les marais qu'elles venaient de franchir ; mais il fut blessé et obligé de se renfermer dans sa capitale. Tout le territoire qui environne cette ville fut livré aux flammes et au pillage. Comme les habitants de la campagne savaient tout ce qu'ils avaient à craindre de l'indiscipline et de la rapacité du soldat, ils se réfugièrent dans la place, avec leurs récoltes, leurs meubles, leurs bestiaux et leurs enfants. Cette ville, déja populeuse, se vit encombrée par une multitude effrayée, qui apportait plus d'embarras que de secours, et assiégée par la grande armée vénitienne, dont Malatesta, dangereusement malade, avait remis le commandement à Paul Savelli, capitaine romain. Vérone, qu'un des fils de Carrare défendait, était serrée de près ; Commacchio, place du marquis de Mantoue, venait d'être prise, et l'établissement de salines qui y existait avait été détruit. Ferrare, assiégée depuis quelque temps, manquait de vivres. Le marquis d'Este, ne pouvant plus résister aux murmures des habitants, qui lui reprochaient de les sacrifier aux intérêts de son beau-père, se vit forcé de demander la paix aux Vénitiens. Ils la lui accordèrent sous trois conditions :

La première, que ses salines resteraient détruites ;

La seconde, qu'il céderait à la république la Polésine de Rovigo, avec la faculté cependant de la racheter, après la guerre, pour une somme de quatre-vingt mille ducats ;

La troisième, qu'il viendrait à Venise demander pardon au sénat, et jurer de ne fournir aucun secours au seigneur de Padoue. Ce traité fut signé et exécuté au mois de février 1405.

La situation de Carrare empirait de jour en jour. Cependant il avait enrégimenté ses paysans, et s'était formé une petite armée d'environ douze mille hommes. Avec ce peu de forces, il avait fait tout ce qu'on peut attendre d'un homme de guerre et du caractère le plus inébranlable. Des sorties fréquentes, des expéditions lointaines, des postes surpris, des convois interceptés, enfin l'enlèvement du commandant de Vicence, qui fut attiré dans une embuscade et emmené prisonnier à Padoue, signalèrent le courage et l'activité de ce prince.

XXV. Mais toutes les places des environs tombaient 1405
successivement. Vérone, où Jacques de Carrare commandait, au milieu d'une population qui n'était nullement affectionnée à son père, fut obligée de se rendre le 23 juin, et le prince, à qui la capitulation accordait, dit-on, la faculté de se retirer librement, fut arrêté et envoyé dans les prisons de Venise. Cette capitulation ne donnait aux Vénitiens que le droit d'occuper

Vérone militairement. Ils voulurent y acquérir un droit politique, et pour cela ils donnèrent encore une fois le vain spectacle de la seigneurie recevant à ses pieds les députés d'un peuple, qui demandait librement à vivre sous les lois de la république. Cette cérémonie fut aussi pompeuse qu'inutile. Les députés véronais firent un magnifique éloge du gouvernement vénitien. Le doge leur répondit par ces paroles de l'Écriture : *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière;* et chacun feignit de croire que, depuis ce moment, les Vénitiens avaient acquis sur Vérone un droit légitime.

La Dalmatie, Corfou, Vicence, avaient été acquises avec les mêmes formes; et dans toutes ces réunions prétendues volontaires, les seuls Corfiotes avaient stipulé quelques conditions pour leurs intérêts les plus chers.

1405 XXVI. La prise de Vérone, rendant disponibles les troupes qui l'avaient assiégée, permit de renforcer l'armée qui était devant Padoue. Cette ville éprouvait, dans l'intérieur de ses murs, une calamité plus cruelle encore que toutes les horreurs de la guerre. Une maladie contagieuse s'était déclarée au milieu de cette population réduite à des privations pénibles, fatiguée par un service militaire continuel, et entassée pêle-mêle avec une multitude d'animaux. Cette maladie emportait en deux ou trois jours ceux qui en étaient atteints. Bientôt le nombre de ces malheureux ne per-

mit plus de leur donner des soins, ni même de leur rendre les derniers devoirs avec quelque décence. Les précautions qu'on fut obligé de prendre pour assurer l'inhumation de tous les cadavres, et pour éviter l'appareil des cérémonies funèbres, ajoutaient encore à la terreur dont on était frappé. Pendant la nuit, des tombereaux, surmontés d'une petite croix et d'une lanterne, parcouraient les rues en silence, pour recueillir les morts de porte en porte, et allaient les jeter confusément dans de grandes fosses qui se remplissaient en un jour. Les historiens les plus modérés dans leur estimation, portent à vingt-huit mille le nombre des victimes; d'autres l'élèvent jusqu'à quarante mille. Quand on considère que le siége de Padoue ne dura que depuis le 23 juin jusqu'au 19 novembre, l'imagination est effrayée du nombre des malades qui devaient succomber chaque jour, pendant que la contagion fut à son plus haut période.

Les défenseurs de cette place étaient réduits à quatre ou cinq mille hommes. On ne pouvait plus faire du pain, parce que les assiégeants avaient détourné les eaux de la Brenta. Il est facile de concevoir quelle force de caractère il fallait à Carrare pour contenir une population au désespoir, et obtenir de nouveaux efforts d'une garnison si malheureuse : aussi ne put-il empêcher les murmures d'éclater. Il se résigna à entrer en négociation pour la reddition de la place. On a écrit que ses propositions n'étaient qu'insidieuses;

il faut cependant reconnaître qu'elles étaient acceptables et au moins très-désintéressées. Il demandait, pour prix de l'abandon de sa souveraineté, que l'on garantît à Padoue ses anciens priviléges, que les donations faites par lui fussent maintenues, qu'on rendît la liberté à son fils, retenu injustement par les Vénitiens après la reddition de Vérone, et qu'on lui payât à lui-même une indemnité de cent cinquante mille florins. Mais il s'était rendu trop redoutable pour que la politique de ses ennemis lui accordât même des conditions si modérées. Les plénipotentiaires de la seigneurie les rejetèrent avec hauteur.

Ils en furent punis quelques jours après. Dans la nuit du 19 août, une partie de la garnison sortit, sous la conduite de l'autre fils du prince de Padoue, arriva jusqu'aux sentinelles avancées des assiégeants, massacra la grand' garde, pénétra jusqu'au camp, mit le feu aux tentes, fit main basse sur tout ce qui se présenta dans ce premier moment de confusion, enleva l'étendard de Saint-Marc, et opéra sa retraite en bon ordre, lorsque le général Savelli s'avança à la tête de ses troupes qu'il avait ralliées au milieu des flammes.

Dans cette action, qui couvrit de gloire le jeune Carrare, Savelli reçut une blessure dont il mourut peu de temps après. Ce succès ne relevait pas beaucoup les espérances des assiégés : cependant la république fit offrir à Carrare la liberté de son second fils, une somme de soixante mille florins, et la permission d'emmener,

en sortant de la place, quelques voitures couvertes. Ainsi on ne marchandait plus que sur l'indemnité. Carrare reçut, malheureusement pour lui, en même temps que ces propositions, un avis qui lui annonçait de prochains secours de la part des Florentins. Cet espoir l'empêcha de renoncer à sa souveraineté; la négociation fut rompue, et les assiégeants, le voyant déterminé à se défendre, prirent la résolution de ne pas lui laisser le temps d'être secouru.

Leur armée, qui était de vingt-cinq à trente mille hommes, et dont Galéas de Mantoue venait de prendre le commandement, donna, le 2 novembre, deux heures avant le jour, un assaut général, qui dura jusqu'à la nuit, mais qui fut vaillamment repoussé. Quinze jours après, ils parvinrent à séduire le commandant d'une des portes. Elle leur fut livrée; une partie de l'armée pénétra dans la première enceinte. Carrare, qui veillait toutes les nuits, accourut pour leur arracher le fruit de cette trahison. Il résista long-temps, avec peu de monde, faiblement secondé dans ce moment de surprise. Enfin, obligé de céder, il se retira dans la seconde enceinte de la ville. Il y en avait une troisième, et au-delà de celle-ci, un château, dernière retraite des défenseurs de la place.

Les exemples ne sont pas assez communs d'un prince défendant lui-même sa capitale, au milieu des horreurs de la discorde, de la peste et de la famine, persistant à en disputer une moitié, quand la trahison

l'a privé de l'autre, pour que la constance de François Carrare ne mérite pas ici notre admiration. Trouvant que les moindres retranchements sont toujours assez bons pour un homme de cœur, il appelait à grands cris ses soldats sur la seconde muraille; mais l'heure du découragement était arrivée pour tous, excepté pour lui. Si le privilége des hommes d'un grand caractère est d'entraîner les autres, c'est un malheur trop souvent attaché à leur condition de rester isolés dans les grands revers. L'un comme l'autre est l'effet de leur supériorité.

Les habitants, sans espoir de sauver leur ville, n'avaient plus que la pensée d'échapper au pillage. Le soin de conserver ses biens conseille plus de faiblesse que le désir de sauver sa vie. On ne s'occupait plus que de se rendre, pour obtenir du vainqueur quelques ménagements; on éclatait en reproches contre le prince; on lui imputait les malheurs publics; on voulait le mettre dans l'impuissance de les prolonger. Son fils même le suppliait de ne pas aggraver cette terrible situation par une résistance inutile.

XXVII. Carrare, abandonné de tous, demanda un armistice, une entrevue et un sauf-conduit. Il déclara aux provéditeurs qu'il était prêt à livrer Padoue, pourvu qu'il pût le faire avec honneur. Ceux-ci exigèrent qu'il commençât par remettre la place, lui proposant d'aller ensuite à Venise discuter ses indemnités. Le piége était grossier; cependant le prince n'était

guère plus en sûreté dans sa citadelle qu'au milieu du camp vénitien. Se confiant au noble caractère de Galéas de Mantoue, il le somma de lui donner sa parole d'honneur qu'on n'abuserait point de la négociation pour retenir sa capitale. Sur cette assurance, il se laissa conduire ou entraîner avec son fils à Mestre, où l'on disait que les négociateurs, chargés des pouvoirs de la seigneurie, devaient se rendre.

Des plénipotentiaires du prince et des députés de la ville partirent en même temps pour Venise. La seigneurie refusa de recevoir les premiers, cajola les seconds, et en renvoya deux à Padoue, qui y entrèrent en criant, *Vive saint Marc*, *Mort aux Carrares*. Il ne se réunit à ces cris qu'un petit nombre de prolétaires; mais le résultat de cette espèce de sédition, qu'on appela le vœu du peuple, fut qu'on ouvrit les portes aux troupes vénitiennes, le 19 novembre.

A cette nouvelle, Carrare demanda hautement à rentrer dans sa citadelle. Il n'était plus temps. Galéas de Mantoue n'y pouvait plus rien. Confus d'avoir engagé sa parole, il était trop intéressé à ce que la république ne lui fît pas partager la honte d'une trahison, pour ne pas espérer qu'elle se montrerait généreuse. Les commissaires de la seigneurie, venus à Mestre pour conférer avec le prince, avaient annoncé qu'ils étaient autorisés à lui accorder la liberté de se retirer où il voudrait, à lui laisser la faculté d'emporter ses effets précieux, à lui allouer même une indemnité.

Mais lorsqu'on apprit que les habitants de Padoue s'étaient déclarés, ces commissaires feignirent d'en être étonnés, et en conclurent que, puisque la place s'était rendue sans stipuler les intérêts du prince, il n'y avait plus lieu à les discuter, et qu'il ne pouvait plus être considéré que comme prisonnier de guerre.

XXVIII. On le conduisit à Venise ainsi que son fils. Galéas, qui les accompagna, y fut reçu avec de grands honneurs; on le fit noble vénitien; mais il témoigna librement son indignation de la perfidie avec laquelle cette affaire avait été conduite. On ne sait si sa mort, qui survint bientôt après, fut l'effet de son chagrin ou de son indiscrétion.

Venise devenait maîtresse de Padoue, de cette ville antique d'où elle tirait son origine. Il fut stipulé, dans l'acte de prise de possession, que la ville conserverait son université et ses manufactures de laine, et que le sel serait fourni à ses habitants, par les salines de la république, au même prix qu'à ceux de Vicence et de Vérone.

Lorsque les députés vinrent mettre aux pieds du doge les clefs et le drapeau de leur ville : « Allez, leur « dit-il, vos péchés vous sont remis. »

Ces paroles semblaient annoncer l'oubli de toute injure. Elles furent cruellement démenties.

François Carrare et son fils, en arrivant à Venise, furent déposés dans un couvent de l'île de Saint-Georges, à l'extrémité de la ville. Apparemment qu'on

voulut éviter de la leur faire traverser en plein jour. Ils avaient fait une guerre trop vive aux Vénitiens pour ne pas mériter les vociférations de la populace. Le lendemain ils furent amenés en présence de la seigneurie. A genoux devant le doge, il implorèrent la clémence de la république. C'était alors l'usage de mêler toujours des paroles de l'Écriture sainte aux discours publics. « J'ai péché, seigneurs, s'écriait François Carrare, ayez pitié de nous. »

Le doge leur fit signe de se relever, puis de prendre place à ses côtés, et s'adressant au père, répondit à peu près en ces termes : « Vous avez constamment « manifesté, envers la république, ingratitude et ini- « mitié. Fidèle en cela aux exemples domestiques, vous « avez surpassé les crimes de vos aïeux, et élevé un « fils qui paraît disposé à égaler les vôtres. Qu'espérez- « vous ? De nouveaux bienfaits ? ils ne vous change- « raient pas. La permission de vous justifier ? il n'y a « pour vous ni excuses ni pardon. Parjure envers la « république, vous lui avez suscité des ennemis, comme « votre père, qui implorait notre secours contre les « Esclavons, et dans le même temps les excitait contre « nous. Sa perfidie nous coûta Trévise, et il décela sa « connivence avec le duc d'Autriche en achetant notre « province de lui. Et quel argent y employa-t-il ? celui « que nous venions de lui donner pour des blés qu'il « nous avait vendus. Après cette offense, après la guerre « de Gènes qu'il nous avait suscitée, et dont nous ne

« sortîmes que par un miracle, nous voulûmes bien « encore lui pardonner. Qu'est-il besoin de vous le « rappeler à vous qui vîntes ici implorer notre clé« mence ?

« Le duc de Milan vous a enlevé Padoue; nous vous « avons aidé à y rentrer. Indulgence, secours, honneurs, « bienfaits, nous vous avons tout prodigué; vous avez « tout oublié; rien n'a pu changer la perversité de « de votre naturel. Aujourd'hui nous ne pouvons que « remercier Dieu de ce qu'il a voulu mettre un terme « à vos perfidies, et votre sort entre nos mains. »

XXIX. Carrare garda le silence; on le conduisit avec son fils aîné dans la même prison où le plus jeune était depuis quelques mois. Il est facile de voir ce que Carrare aurait pu répondre à toutes ces imputations. Sa maison régnait dans Padoue depuis près d'un siècle; l'origine de cette puissance n'était ni plus ni moins pure que celle des autres. Le premier des Carrare avait profité de la popularité de sa famille pour chasser deux chefs qui opprimaient sa patrie, alors république démocratique. Il en était devenu prince, et ce titre lui avait été conféré par une de ces délibérations qui consacreraient le droit le plus légitime, si on pouvait raisonnablement les croire libres, spontanées et prises avec maturité. Quelle que fût l'origine de cette puissance, elle avait été reconnue par tous les gouvernements voisins, et notamment par celui de Venise. Elle s'était maintenue, agrandie par tous les moyens qui

sont dans la politique et dans les passions humaines. Il y avait eu dans cette famille, des usurpations, des crimes de toute espèce; mais ce n'étaient pas les plus odieux de ces princes qui avaient manqué d'alliés. Plus d'une fois la république avait favorisé leurs injustices. Elle avait deux fois replacé cette maison sur le trône, et c'était là le seul droit qu'elle eût réellement sur elle. Les Carrare lui devaient en effet toute la reconnaissance dont on est redevable à un voisin qui trouve son intérêt à nous protéger. Ils avaient été inscrits parmi les nobles de Venise, mais ce n'était pas être devenus ses sujets. Plusieurs fois ils avaient pris les armes contre elle, mais ils n'avaient pas toujours été les agresseurs.

Quant à Vicence, cette ville leur avait appartenu à plus juste titre qu'aux Vénitiens; car elle avait été sujette de Padoue pendant près de cinquante ans, vers la fin du douzième siècle.

Pour Trévise il en était de même : le père de François Carrare l'avait achetée du duc d'Autriche; et le duc d'Autriche avait pu la vendre, puisque les Vénitiens la lui avaient cédée par un traité. Ils prétendaient donc interdire à l'un la disposition de ce qu'ils lui avaient cédé, et aux autres le droit de l'acquérir. C'était une étrange prétention, mais elle ne l'était pas davantage que le reproche fait à Carrare d'avoir employé à cette acquisition l'argent des Vénitiens, et

quel argent? celui qu'ils lui avaient donné pour prix du blé qu'il leur avait fourni.

Mais tous ces torts enfin, quand on aurait pu les qualifier ainsi, étaient ceux du père de François Carrare, de ses ancêtres. Pour lui, avant d'être appelé à régner, il s'était vu dépouillé de ses états par la république. Il les avait reconquis, non pas, à la vérité, sans l'aveu, mais sans le secours des Vénitiens. Cet aveu, il le devait moins à leur amitié qu'à leur haine contre la maison de Visconti.

Carrare avait déclaré la guerre au duc de Milan ; il en avait le droit. Les Vénitiens s'étaient faits les alliés de son ennemi; par conséquent, il s'était vu dans la nécessité de les combattre. Était-ce là manquer à la reconnaissance? Enfin quel droit avait-on sur lui? On l'avait appelé dans le camp vénitien pour négocier ; il y était venu avec un sauf-conduit; il avait reçu la parole du général de la république, et, parce qu'on avait profité de son absence pour faire révolter sa capitale, on le déclarait prisonnier de guerre.

Et quand il aurait pu être justement déclaré tel, était-il justiciable de la république? devait-il s'attendre au traitement qu'on lui préparait? Ses torts enfin, quels qu'ils pussent être, le soumettaient-ils au jugement d'un tribunal vénitien? et ces torts, dans tous les cas, étaient-ils ceux de ses deux fils? Tous deux avaient combattu pour la cause de leur père;

tous deux étaient retenus, au mépris du droit des gens.

XXX. Maisle plus vindicatif de tous les gouvernements ne s'arrêtait pas à examiner de telles questions. 1406
On commença par nommer une commission pour instruire le procès des trois prisonniers. Les commissaires furent Louis Morosini, Charles Zeno, dont on voit avec regret le nom figurer dans cette affaire, Louis Loredan, Robert Querini, et Jean Barbo. On était partagé entre trois avis; les uns voulaient reléguer les princes à Candie; d'autres proposaient de les retenir dans une prison perpétuelle. Il y avait un troisième parti plus prompt, plus sûr, ce fut celui qu'appuya vivement Jacques Dal Verme, dans le grand-conseil, en disant que laisser vivre les Carrare, c'était s'exposer à l'inconstance du peuple de Padoue, et à voir ces princes, redoutables par leurs talents et par leur courage, reconquérir leurs états une troisième fois.

Pour faire cesser toutes ces discussions, le conseil des Dix évoqua l'affaire. Dès ce moment, la procédure, s'il y en eut une, ne laissa plus aucune trace.

Le 16 janvier, un moine fut introduit dans le cachot séparé où était le seigneur de Padoue, et vint l'exhorter à se préparer à la mort. Les uns disent que le prisonnier se jeta sur le moine pour le dépouiller de ses habits et s'échapper à la faveur de ce déguisement; d'autres racontent qu'il se confessa et reçut l'eucharistie.

Quand le prêtre se fut retiré, quatre des juges entrèrent et firent un signe aux bourreaux qui les suivaient. Carrare se défendit quelque temps, armé d'une escabelle; mais accablé par le nombre, il fut renversé et étranglé. Le lendemain ses deux fils éprouvèrent le même sort, et on prit le soin, fort inutile, de répandre dans Venise que les trois princes étaient morts d'une maladie subite.

Carrare avait deux autres fils que leur mère avait conduits à Florence, long-temps avant la reddition de Padoue. Le gouvernement vénitien n'eut pas honte de promettre trois mille ducats d'or pour qui les tuerait l'un ou l'autre. Une récompense plus forte était offerte à qui les livrerait vivants; on mettait un prix au plaisir d'assouvir soi-même sa vengeance.

Les héritiers de la maison de la Scala, que Carrare avait dépouillée de Vérone, crurent que le moment était favorable pour réclamer les anciennes possessions de leur famille; mais le gouvernement vénitien, qui s'en était emparé, mit leur tête à prix pour toute réponse. On voit que la république avait deviné cette maxime proclamée depuis par Machiavel, qui recommande d'exterminer toujours la race des princes qu'on a détrônés.

Cette atroce procédure contre les Carrare donna lieu à une autre qui, sans être aussi cruelle, n'en était pas moins révoltante.

XXXI. On avait trouvé, dans les papiers du seigneur de Padoue, la trace d'un paiement de quatre cents ducats d'or, fait par ce prince à Charles Zeno. Le caractère de Zeno, qui était certainement alors le plus grand homme de sa nation, devait repousser tout soupçon de corruption. La somme dont il s'agissait ne pouvait, dans aucun temps, avoir été de quelque importance pour un patricien allié aux plus illustres familles, et occupant depuis vingt-cinq ans les premières charges de l'état. Mais un gouvernement ombrageux met au nombre de ses maximes de rabaisser soigneusement l'orgueil ou la gloire de ceux qui se sont élevés par d'éclatants services. On avait déja fait connaître à Zeno qu'il n'était pas assez médiocre pour être doge. On voulut attaquer sa considération personnelle, et avertir ses admirateurs du danger qu'il y aurait à se déclarer ses partisans.

Une loi défendait à tout Vénitien de recevoir d'aucun prince étranger ni gratification, ni pension, ni salaire. Les avogadors, produisant la preuve que Zeno avait reçu quatre cents ducats du prince de Padoue, le dénoncèrent au conseil des Dix. Interrogé sur le fait, Zeno déclara que pendant la mission que la seigneurie lui avait donnée dans le Milanais, pour y commander les troupes de Galéas Visconti, il avait eu occasion de voir François Carrare, alors prisonnier et dans un état voisin du dénûment; qu'il lui avait prêté quatre cents

ducats, et que la note trouvée dans les papiers du prince ne pouvait être relative qu'au remboursement de cette somme.

Cette explication du fait était naturelle; le soupçon ne l'était pas; mais un tribunal qui compte pour des preuves les aveux arrachés par la torture, ne peut pas admettre les déclarations d'un accusé qui se disculpe. Une autre maxime particulière à ce tribunal était que, dans le doute, le plus sûr est de juger à la rigueur. En conséquence le héros couvert de blessures, qui avait porté si haut la gloire du nom vénitien, fut déclaré coupable, dépouillé de toutes ses charges, et condamné à deux ans de prison. Il en avait alors soixante-douze. Cet odieux jugement ajouta à la gloire de Zeno, qui, sans écouter les murmures qui s'élevaient en sa faveur, subit noblement sa sentence, et montra qu'il n'était pas moins grand citoyen que grand capitaine, sous le plus ingrat des gouvernements.

XXXII. Telle fut l'issue de cette guerre dans laquelle la maison de Visconti ne recouvra pas même sa tranquillité, et qui procura aux Vénitiens, ses alliés, l'acquisition de Bellune, de Feltre, de Vicence, de Vérone, de Padoue et de Rovigo, c'est-à-dire à peu près tout le pays renfermé entre la Piave, les montagnes, le lac de Garde, le Pô et les lagunes.

Seulement Rovigo pouvait être rachetée par le mar-

quis de Ferrare, pour quatre-vingt mille ducats. Ces conquêtes si importantes n'avaient coûté que de l'argent. Pas une goutte de sang vénitien n'avait été versée; car, à l'exception de la flottille, les armées n'étaient composées que de mercenaires étrangers; mais il avait fallu leur prodiguer les trésors. En 1404, le gouvernement fut obligé de créer de nouvelles rentes, c'est-à-dire de faire un emprunt pour soudoyer ces troupes. L'année suivante, immédiatement après l'occupation de Vérone, on en ouvrit un nouveau dont le prompt succès prouva combien on comptait sur la durée de ces prospérités. Ces expédients ne suffirent pas, on imagina une opération sur les monnaies de Padoue qu'on soumit à une refonte; mais les renseignements nous manquent pour expliquer en quoi consistait cette opération. On en fit une bien autrement importante sur les grains : le gouvernement s'en réserva le monopole et le droit d'en fixer le prix. Enfin toutes les évaluations portent la dépense de ces deux campagnes à deux millions de ducats d'or. On fit cependant, vers cette époque, quelques dépenses publiques assez considérables. Les places de Rialte et de Saint-Marc furent pavées de grandes pierres. La tour de l'horloge, qui est devant l'église Saint-Marc, et qui avait été consumée pendant une illumination de réjouissance, fut rebâtie. La façade du palais ducal, du côté du midi, fut achevée.

Cette acquisition d'un territoire considérable, dans le continent de l'Italie, accroissait sans doute les ressources et la puissance de la république; mais d'une autre part elle changeait la nature de ses rapports avec ses voisins, nécessitait un autre emploi de ses forces, et devait par conséquent détourner une partie des capitaux et des bras que réclamaient la marine et les colonies.

LIVRE XII.

Acquisition de Zara et de quelques autres places en Dalmatie, de Lépante et de Patras. — Traité avec les Turcs. — Acquisition de quelques villes sur le Pô. — Guerre avec le roi de Hongrie. — Trève, 1406-1413. — La seigneurie refuse la ville d'Ancône. — Rupture momentanée avec les Turcs. — Acquisition de Corinthe. — Mort de Charles Zeno. — Guerre contre le roi de Hongrie et le patriarche d'Aquilée. — Conquête du Frioul. — Acquisition de Cattaro. — Situation de la république après ces conquêtes, 1413-1420.

I. Pendant que la république portait son ambition sur le continent, elle dut à une circonstance fortuite de nouveaux avantages pour son commerce maritime. Un fils de Jean Ier, roi de Portugal, s'étant obligé par un vœu à faire un pélerinage à la Terre-Sainte, vint demander le passage aux Vénitiens. Il était porteur de lettres par lesquelles le roi, son père, priait la seigneurie de l'accueillir favorablement, et, en reconnaissance, offrait aux négociants de Venise toutes sortes de franchises dans ses ports pendant cent ans; c'était beaucoup pour un si faible service.

Comme déja les vaisseaux vénitiens avaient appris à longer la côte occidentale de l'Europe et fréquentaient

la mer du Nord, ce n'était pas pour eux un médiocre avantage de trouver un accueil et des priviléges dans des ports situés à moitié chemin. La seigneurie s'empressa de recevoir l'auguste pélerin sur une escadre qui partait pour Bérythe. Bizarre jeu de l'impénétrable fortune! les Vénitiens accordaient passage sur leurs galères, pour la traversée de la Méditerranée, à un prince dont la nation devait quelques années après frayer une nouvelle route aux navigateurs dans des mers inconnues, et, par cette découverte, faire descendre les Vénitiens du premier rang qu'ils occupaient depuis si long-temps entre les peuples commerçants de l'univers.

1406 II. Vers le même temps un évènement peu considérable en lui-même répandit dans Venise cette joie populaire à qui les gouvernements permettent quelquefois de se manifester sans la partager. Un cardinal vénitien, Ange Corrario, fut élevé au pontificat. Une singularité assez remarquable, c'est que la mère de ce cardinal, Beriola Condolmier, fut sœur, mère et grand'-mère de trois papes, savoir: mère de celui-ci, Grégoire XII, élu en 1406; sœur de Gabriel Condolmier, élu en 1431, qui prit le nom d'Eugène IV; et aïeule de Paul II, Pierre Barbo, élu en 1464. C'était la première fois que la nation recevait cette espèce d'illustration; mais la chaire de S.-Pierre n'était alors qu'un trône assez mal affermi que deux compétiteurs se disputaient. Depuis trente ans, l'Église donnait au monde

chrétien le scandale de deux papes rivaux, se déclarant réciproquement illégitimes, intrus, schismatiques, usurpateurs, s'anathématisant l'un l'autre tour à tour, jetant dans les consciences l'incertitude et l'effroi, et offrant aux souverains le choix d'un pape selon leurs intérêts temporels. On en vit jusqu'à trois en même temps; plusieurs furent déposés. On vit les cardinaux donner un compétiteur au pape qu'ils venaient d'élire. L'Italie fut ensanglantée par leurs rivalités: on se battit dans l'enceinte même des conciles, et les pères les moins belliqueux se sauvèrent par les fenêtres.

Le gouvernement vénitien, toujours peu disposé à favoriser l'ambition des ecclésiastiques, ne se départit point en faveur d'Ange Corrario de son système d'indifférence sur la rivalité des papes. Trois ans après, Grégoire XII, déposé par une sentence du concile de Pise, fut remplacé par un cardinal, né sujet de la république, Pierre Philargi, qui était de Candie. L'ancien pape voulut passer de Rimini à Udine, où il avait convoqué les évêques de son obédience; la seigneurie défendit à tout le clergé vénitien de se rendre à cette convocation, refusa de recevoir le pape à Venise, se déclara pour son compétiteur, et donna même des ordres pour faire arrêter Grégoire à son retour. Un déguisement peu digne du chef de l'Église sauva ce pape. Mais, en se rangeant sous l'obédience d'Alexandre V, la république ne se montra pas plus disposée à s'engager dans la querelle de ce nouveau pontife. Il solli-

citait des secours pécuniaires et la permission de résider à Venise. On lui refusa l'un et l'autre. Et lorsqu'en 1415, le concile de Constance, voulant mettre fin à ces discordes, fit demander à la république si elle reconnaîtrait le pape qu'il se proposait de choisir, les Vénitiens répondirent qu'ils feraient comme la majeure partie de la chrétienté.

1407 III. Des intérêts plus directs appelaient ailleurs l'attention du gouvernement. La ville de Lépante, située dans l'ancienne Phocide, vis-à-vis la presqu'île du Péloponnèse, appartenait au prince de Morée : ce prince, ne pouvant la défendre contre les Turcs, accepta une modique pension de cinq cents ducats que lui offrit la république, et permit à ses sujets de chercher leur sûreté sous le pavillon de S.-Marc. L'année
1408 suivante, en 1408, la ville de Patras fut acquise à peu près de la même manière. La république se la fit céder par l'archevêque.

Une petite révolte avait éclaté, en 1405, en Albanie. Les peuples de la principauté de Scutari, que la république avait achetée des derniers feudataires, avaient témoigné qu'ils regrettaient leurs anciens maîtres. Il fallut y envoyer des troupes, faire le siége de quelques châteaux, et notamment de celui où s'étaient réfugiés l'héritier et la veuve du dernier seigneur. La princesse et son fils se soumirent à aller résider à Venise, et leur départ rétablit la tranquillité dans la colonie. Elle fut troublée trois ans après par un parent du jeune prince,

qui entreprit d'en chasser les Vénitiens, battit leur petite armée, et les obligea de renoncer à une partie de cette province. Ils conservèrent seulement Scutari, Dulcigno, et les salines qui sont sur cette côte.

Cette seconde révolte des Albanais avait été appuyée par les troupes de Sigismond, roi de Hongrie, qui disputait alors sa couronne à Ladislas, allié des Vénitiens. Ladislas, roi de Naples, était appelé au trône de Hongrie par une partie des seigneurs, mécontents d'obéir à Sigismond, qui était étranger et dont les droits n'étaient fondés que sur son mariage avec leur dernière reine; encore en était-il devenu veuf.

Ladislas, en partant de Naples, pour aller prendre 140
possession de la nouvelle couronne qui lui était offerte, fit un traité avec les Vénitiens, et, à l'exemple de tous les princes qui, dans une position semblable, n'hésitent pas à proposer le partage des états dont ils ne sont pas encore en possession, il leur promit la ville de Zara.

Malheureusement pour lui, ses conquêtes se bornèrent à cette place; il fut obligé de repasser en Italie; et tout le fruit qu'il retira de cette expédition se réduisit à vendre à la république, pour cent mille florins, la ville de Zara et tous ses droits sur la Dalmatie. La seigneurie prévoyait bien que cette acquisition la mettrait en état de guerre avec le compétiteur de Ladislas; mais elle n'hésita point à prendre possession de son ancienne colonie. Une forte garnison y fut en-

voyée. Des ouvrages considérables furent faits autour de Zara pour s'en assurer la conservation, et un fort fut élevé pour répondre de la fidélité des habitants. Elle avait besoin de garantie, car leur ville avait échappé huit fois à la seigneurie. Acquise, en 998, par le doge Pierre Urseolo, elle se révolta en 1040, pour se donner au roi de Croatie. En 1115, elle se mit sous la protection du roi de Hongrie. En 1170, elle se déclara indépendante et élut pour prince son archevêque. En 1186, ce fut encore le roi de Hongrie qui appuya les nouveaux efforts des Zaretins pour secouer le joug de la république. Les années 1232, 1310, 1345 et 1357 furent encore marquées par de nouvelles expulsions des Vénitiens, qui, après être rentrés tant de fois dans cette possession par la force des armes, acquirent enfin cette colonie par un marché, comme s'ils n'en eussent jamais fait la conquête. Cette acquisition importante eut lieu en 1409; et en 1414, des provéditeurs furent envoyés dans cette province, avec la mission de prendre des otages dans les principales familles, et de les faire partir pour Venise. Bientôt après, les généraux vénitiens employés sur cette côte s'emparèrent successivement des îles d'Arbo, de Pago, de Cherso et d'Ossero.
1412 A la faveur du voisinage ils semèrent la division dans Sebenigo, pour s'en emparer par un coup de main, mais la tentative échoua. Les partisans que les Vénitiens s'étaient ménagés dans la place en furent chassés et il fallut en entreprendre le siége, qui fut long, car

la ville ne se rendit que par famine au bout de deux ans.

Ainsi, depuis quelques années, les Vénitiens multipliaient leurs établissements sur la presqu'île de l'ancienne Grèce; mais les Turcs commençaient à l'envahir de leur côté. La seigneurie, ne se sentant pas en état de résister à de si dangereux voisins, prit le parti de négocier avec l'empereur Soliman, et ne fit pas difficulté d'acheter, par un tribut annuel de seize cents ducats, la promesse qu'il voulut bien faire que ses armes laisseraient en paix les pays soumis à la république.

IV. On voit combien les affaires des Vénitiens s'étaient améliorées du côté du Levant. Sur le continent de l'Italie, leurs nouvelles conquêtes avaient dû leur procurer beaucoup de considération et d'influence. Ils en eurent une preuve par le testament du marquis de Mantoue, François de Gonzague, qui, laissant un fils âgé de douze ans, pria la république de vouloir bien se charger de la tutelle du jeune prince et du gouvernement de ses états, pendant la minorité. La république répondit dignement à cette honorable marque de confiance. François Foscari, délégué par elle pour aller administrer le Mantouan, y sut mériter la reconnaissance du prince et du peuple.

Cet exemple fut suivi par le seigneur de Ravenne, Obizzo de Polenta, prince trop modeste ou trop indolent, qui, bien qu'il fût en âge de régner par lui-

même, demanda à la seigneurie un patricien pour l'assister dans les soins du gouvernement. Jean Cocco, qui fut chargé de cette mission, ne s'en acquitta pas avec moins de succès que François Foscari de la sienne.

S'il était beau pour le gouvernement de Venise de recevoir de pareilles demandes, qui étaient un hommage rendu à sa sagesse, il était plus glorieux encore de les justifier.

La Lombardie était troublée à cette époque par les divisions de plusieurs princes, et notamment par l'ambition du seigneur de Plaisance, Otto da Terzi, qui possédait déjà Parme et Reggio, et qui voulait enlever Modène au marquis de Ferrare. Celui-ci parvint à former une ligue contre ce voisin turbulent. La petite armée de cette coalition, dans laquelle les Vénitiens avaient fourni sept cents lances, fut complètement battue; mais le marquis répara les torts de la fortune par un crime. Il attira son ennemi dans un piége et le fit assassiner. On se partagea le corps de ce prince comme un trophée, et Venise ne répugna point à recevoir les fruits de cette trahison. Elle s'empara de Parme et de Reggio. Cette promptitude à se saisir de la part qu'elle croyait lui être due la brouilla avec son allié, qui fit avancer ses troupes pour disputer la possession de Parme. Ils n'en vinrent cependant pas aux mains; le marquis céda à la république Guastalla, Brescello et Casal-Maggiore sur le Pô. Ces places con-

venaient beaucoup mieux aux Vénitiens, qui, à ce prix, rendirent les deux autres.

V. L'année 1410 fut marquée par plusieurs évène- 1410
ments sinistres. Des conspirations éclatèrent à Padoue et à Vérone, pour y établir l'autorité des maisons de Carrare et de la Scala. Les coupables expièrent cette tentative dans des supplices affreux. Les Tartares firent une irruption dans la ville de Tana, où se tenait une foire au mois d'août, et égorgèrent tous les Vénitiens qui s'y trouvaient, au nombre de plus de six cents, après avoir pillé leurs richesses, évaluées à plus de deux cent mille ducats.

Le même jour que cette irruption ruinait le commerce vénitien au fond de la mer Noire, un ouragan, tel qu'on n'en avait point vu de mémoire d'homme, semblait menacer Venise même d'une destruction totale. Les vaisseaux arrachés de leurs ancres étaient brisés contre le rivage, ou jetés dans la haute mer; tous les arbres déracinés; les édifices renversés; la mer furieuse semblait vouloir anéantir Venise. Le dommage fut incalculable.

Environ un an après, un complot fut formé, ou plutôt un murmure fut proféré contre les patriciens. Deux citadins, l'un nommé François Baudouin, l'autre Barthélemi Anselme, causant un jour avec l'abandon de l'amitié, se communiquèrent les sentiments d'indignation que leur faisait éprouver l'insolence de la noblesse. Le premier osa dire qu'il n'était pas impos-

sible de la réprimer; que, si les citoyens riches voulaient assembler leurs créatures, ils se déferaient des patriciens les plus odieux, et du conseil des Dix. Cette confidence effraya tellement l'interlocuteur, qu'il courut dénoncer son ami, qui fut pendu le lendemain, et le dénonciateur fut agrégé au patriciat. Telle est l'origine de la noblesse de la maison Anselmi.

1411 VI. Les Vénitiens, en portant en Dalmatie leur pavillon et leur esprit d'envahissement, avaient fait, selon Ladislas, une acquisition légitime; mais aux yeux de Sigismond, ce ne pouvait être qu'une usurpation. Sigismond n'était pas seulement l'heureux compétiteur de Ladislas, il venait d'être appelé au trône impérial, et, ceint d'une double couronne, il s'avançait à main armée pour descendre des montagnes du Frioul, et entrer sur le territoire vénitien. L'évêque d'Aquilée, dont les états allaient être traversés et ensanglantés, s'enfuit à Venise. La seigneurie prit toutes les mesures indiquées par les localités pour défendre les passages par lesquels on pouvait pénétrer dans son territoire. Un retranchement de vingt-deux milles de développement fut tracé sur la frontière. Douze mille hommes de milices furent rassemblés pour la défense de ces lignes. Chaque ville fournit un contingent de lances et de chevaux, et on en forma une petite armée mobile, dont le commandement fut donné à Thadeo Dal Verme, qui conduisit assez mal les affaires, pour qu'on fût obligé de le remplacer par Charles Malatesta, dès la première campagne.

Ces préparatifs de guerre nécessitèrent de nouvelles mesures de finance, pour subvenir à une dépense qu'on évaluait à soixante mille ducats par mois. Le gouvernement provoqua des dons patriotiques ; on soumit à des taxes les officiers de justice et beaucoup d'employés de l'administration. On abusa du monopole du blé. On augmenta les droits sur le sel, on en établit un de vingt sols par aune sur les draps et sur les toiles. On multiplia les emprunts ; Padoue prêta sept mille ducats ; Vicence huit mille, Vérone dix mille. Le conseil confia la conduite de toutes les affaires militaires à une commission qui, partout ailleurs qu'à Venise, aurait été jugée trop nombreuse pour pouvoir faire espérer de la diligence et de la discrétion, car elle était composée de cent vingt-neuf patriciens.

Les affaires des Vénitiens allèrent fort mal pendant la première campagne. Le général des Hongrois était un Florentin nommé Pippo. Il passa le Tagliamento, franchit tous les défilés du Frioul, se présenta, le 22 avril 1411, devant les lignes, et les emporta presque sans combattre, par la lâcheté et l'inexpérience des milices, qui se débandèrent à l'aspect de l'ennemi. Dès que cette irruption fut opérée, Bellune chassa le podestat vénitien, et ouvrit ses portes aux Hongrois. Serravalle, Feltre, Motta, ne firent aucune résistance. Sacile, Cordagnano, Val di Marino, Castelnuovo, furent emportés ou se rendirent. Il n'y eut que Castelfranco, Conegliano, Azolo, Noale et Oderzo, dont la

défense fut honorable. L'ennemi se répandit dans toute la province de Trévise, il pouvait attaquer la capitale. Il fallut pour l'arrêter avoir recours à d'autres armes. Heureusement Pippo n'était point inaccessible à la corruption. Vaincu par les présents des Vénitiens, il se hâta de prendre des quartiers d'hiver, et repassa même les montagnes, sous prétexte d'y être plus en sûreté.

La seigneurie employa cet intervalle de repos à renforcer ses troupes et ses places, à punir sévèrement les officiers lâches ou infidèles, à qui on imputait les pertes de la campagne précédente, et surtout à nouer des négociations pour la paix. Le roi ne la refusait pas absolument, il consentait même à ce que Zara restât à la république; mais il exigeait qu'on lui rendît Sebenigo et les autres places, qu'on réparât le dommage qui y avait été fait, que six cent mille ducats lui fussent payés en indemnité des frais de la guerre, que la seigneurie lui envoyât tous les ans un cheval blanc ou un faucon, à titre d'hommage pour la possession de Zara, et qu'elle lui accordât un libre passage sur son territoire pour aller à Rome.

Les Vénitiens avaient bien pu se soumettre à payer un tribut aux Turcs, mais ils ne voulaient pas se reconnaître vassaux du roi de Hongrie. Ils pouvaient encore moins consentir à lui donner passage pour venir en Italie, où il aurait fini par dominer.

1412 Au commencement de la campagne de 1412, ils

tâchèrent de porter la guerre dans le Frioul. Udine fut prise et reprise. On se disputa plusieurs châteaux. Dans une première bataille, les troupes vénitiennes eurent un plein succès. Le général ennemi fut tué avec quinze cents des siens ; mais Sigismond s'avançait en personne, menant à sa suite les héritiers des maisons de Carrare et de la Scala, ce qui annonçait évidemment le projet de dépouiller la république de la souveraineté de Padoue et de Vérone. Il fallut se replier sur Bellune, ensuite dans le Trévisan, laisser même les ennemis s'avancer sur le territoire de Padoue et les voir mettre le siége devant Vicence.

On avait eu la précaution d'enlever toutes les subsistances qui se trouvaient dans la campagne ou dans les places ouvertes. Les Hongrois éprouvèrent de grandes privations. Le siége de Vicence traîna en longueur. Il leur coûta plus de trois mille hommes. Cette armée, sans avoir été battue, se trouva réduite de moitié. Elle fit un mouvement de retraite ; aussitôt les troupes vénitiennes et les paysans se mirent à sa poursuite pour la harceler, et lui firent éprouver une perte considérable lorsqu'elle voulut repasser la Piave.

VII. Les Hongrois passèrent l'hiver occupant le pays 1413
de Feltre, le Frioul, et menaçant les places de l'Istrie, pour attirer de ce côté les forces de la république. Enfin le 18 avril 1413, une trève de cinq ans vint mettre fin à ces hostilités.

Cette guerre défensive avait coûté deux millions de

ducats, et occasioné la dévastation de plusieurs provinces. Il en résultait, pour les Vénitiens, une dette considérable dont l'extinction fut le premier soin du gouvernement. Son discrédit était tel que les créances sur les fonds publics se vendaient à 38 pour cent de leur valeur nominale ; on affecta à leur paiement tout le produit des sels que les lagunes fournissaient pour la consommation de Vicence et de Padoue, et un droit de 3 pour cent qui fut ajouté à la taxe dont toutes les marchandises étaient grevées. Cinq commissaires furent nommés pour diriger l'emploi de ce fonds d'amortissement.

Cependant au milieu de cette guerre malheureuse les intérêts du commerce ne furent pas négligés. La guerre contre les Hongrois fit rechercher l'amitié du duc d'Autriche ; les Vénitiens obtinrent de lui, moyennant une somme considérable, qu'il ouvrirait un libre passage par le défilé de Trente aux marchandises qu'ils envoyaient en Allemagne.

Il n'y avait pas deux mois que la guerre avait cessé lorsque la peste se déclara encore dans Venise, et dura jusqu'au mois d'octobre; elle y fit périr cette fois trente mille personnes. Le retour si fréquent de ce fléau accuse l'insuffisance des lois sanitaires, si nécessaires à un peuple qui était en communication continuelle avec tout l'Orient; mais cette même calamité donna lieu quelque temps après à une fort belle loi, qui défendit à tout sénateur de s'éloigner de la capitale quand la peste y régnerait.

Cette même année Venise perdit le doge Michel 1414
Steno, qui fut remplacé par Thomas Moncenigo, alors en ambassade auprès de l'empereur Sigismond. La mission de Thomas Moncenigo avait pour objet de mettre un terme aux désordres que produisait en Italie la querelle des papes, du roi de Naples et de Sigismond. Cet ambassadeur avait aussi été chargé de proposer à l'empereur de donner à la république l'investiture des principautés de Padoue, de Vicence et de Vérone, ce qui prouve que la seigneurie ne se croyait pas un droit incontestable sur ces états. Cette proposition, qui pouvait flatter la vanité de l'empereur, était en opposition avec sa politique. Il demanda que ces trois provinces fussent rendues à leurs anciens maîtres devenus ses protégés. Il persistait aussi à exiger que les Vénitiens, en gardant Zara, lui en fissent hommage. Il fallut se préparer à une nouvelle guerre.

Quelques réglements qui furent faits sous le règne de Steno, ou pendant l'interrègne, méritent d'être rapportés.

VIII. On se souvient que la conjuration de Boémont Tiepolo avait occasioné l'expulsion de beaucoup de patriciens qui y avaient pris part, notamment de plusieurs personnes de la maison Querini. Il avait été réglé depuis que, tant que la race de ces exilés ne serait pas éteinte, aucun des membres de leur famille, bien qu'étranger à la conspiration, ne serait éligible au conseil des Dix. On vérifia au commencement du

xve siècle qu'il ne restait plus aucun descendant des condamnés ; en conséquence le droit d'éligibilité à ce conseil fut rendu à leurs parents.

Un autre décret régla que les avogadors ne pourraient plus faire arrêter un conseiller de la seigneurie, à moins que l'accusation ne portât sur un fait extraordinaire, et que, même dans ce cas, ils seraient obligés d'en référer à deux chefs du tribunal des quarante.

On ajouta à ces dispositions que le doge ne pourrait appeler personne en justice ; que ses armoiries ne seraient placées ni sur les drapeaux, ni sur aucun navire, ni sur aucun édifice, excepté dans l'intérieur du palais ducal ; que les avogadors pourraient le traduire en jugement devant le grand-conseil ; que dans les conseils il ne pourrait jamais empêcher leurs conclusions, mais seulement les combattre ; qu'enfin personne ne serait autorisé à tirer des archives de la république aucune pièce secrète.

IX. Les gouvernements aristocratiques ne sont pas les moins susceptibles des séductions de la prospérité. Venise, depuis une vingtaine d'années, reculait tous les ans les bornes de ses domaines. Sans rivaux sur les mers, où les Génois ne pouvaient plus soutenir la concurrence, elle avait recouvré ou acquis d'importantes colonies, et possédait plusieurs belles provinces sur le continent de l'Italie ; mais il fallait supporter les inconvénients inséparables de sa nouvelle condition.

Victorieuse des petits princes, dont le voisinage l'avait si long-temps importunée, conquérante de leurs états, elle se trouvait en contact avec des puissances bien autrement redoutables, et il ne lui était plus permis de se dispenser de prendre part à leurs différends. Devenue vulnérable sur plus de points, elle avait plus de ménagements à garder. Une des acquisitions les plus desirables pour elle, était sûrement celle du port d'Ancône. Déja maîtresse de Corfou, de Zara et des lagunes, si elle y eût joint Ancône, elle se serait trouvée en possession de tous les bons ports existants sur les deux rivages de l'Adriatique. Elle put faire cette acquisition et la faire gratuitement. Les Anconitains, sujets de l'Église, étaient assiégés et vivement pressés par le seigneur de Pezaro. Ils crurent trouver leur salut dans la protection de la république, arborèrent l'étendard de Saint-Marc, et envoyèrent des députés à Venise pour offrir de se donner à la seigneurie. Rien n'était plus séduisant qu'une pareille proposition. Le gouvernement vénitien avait montré plus d'une fois qu'il était toujours disposé à croire sincères les vœux des peuples qui se donnaient à lui; mais dans cette circonstance il résista à la tentation, et ne voulut point avoir à compter de plus parmi ses ennemis le pape, et le prince qui voulait conquérir cette ville.

Au lieu d'accepter le titre de maîtres, les Vénitiens s'offrirent pour médiateurs et devinrent les arbitres désintéressés de ce différend. Cette conduite, qui n'é-

tait que circonspecte, eut tous les honneurs de la modération.

1416 X. Les soins qu'ils étaient obligés de donner aux affaires de l'Italie détournaient leur attention et leurs forces des établissements qu'ils avaient en Orient. Pendant ce temps-là, le soudan de Babylone ruinait les comptoirs de la république à Damas; les Turcs mettaient à feu et à sang tout le plat pays de l'île de Négrepont; Mahomet, leur nouvel empereur, armait une puissante flotte qui menaçait Candie, et, sans les divisions qui survinrent dans la famille ottomane, il n'est pas probable qu'on eût pu détourner le danger par la négociation. La paix qu'on eut le bonheur de conclure avec Mahomet, en 1415, fut rompue presque aussitôt, par l'imprudence du duc d'Andros, qui ne cessait point de faire la course sur les Turcs. Ceux-ci ne distinguèrent point la république de son vassal, et se mirent à poursuivre tous les batiments appartenant aux Vénitiens.

La seigneurie envoya, pour protéger son pavillon, une escadre de quinze galères dans les mers de Constantinople, sous les ordres de Pierre Loredan. La guerre n'avait été déclarée de part ni d'autre: la flotte vénitienne portait des plénipotentiaires, chargés de donner des explications et de prévenir une rupture; mais lorsque les Turcs virent défiler le long de leurs côtes le cortége formidable qui accompagnait ces ambassadeurs, ils firent feu sur l'escadre, qui répondit

par des volées de toute son artillerie. La flotte turque appareilla pour venir attaquer les Vénitiens, et le 29 mai 1416, les deux armées se livrèrent un combat sanglant à la vue de Gallipoli.

Malgré l'infériorité du nombre, les Vénitiens remportèrent une victoire complète. Leur amiral, Pierre Loredan, y reçut plusieurs blessures. Celui des Turcs y perdit la vie; cinq galères et plusieurs autres bâtiments demeurèrent au pouvoir du vainqueur, qui fit passer au fil de l'épée tous les Génois, Catalans, Siciliens ou Provençaux, qui se trouvèrent parmi les prisonniers; ils étaient au nombre de 2600. Il y avait aussi quelques Candiotes qui avaient pris du service dans les équipages turcs. Ils furent écartelés, et leurs membres suspendus à la poupe des galères.

Un mois et demi se passa en pourparlers, avant que les plénipotentiaires, qui étaient sur la capitane de Loredan, pussent débarquer. Enfin ils furent admis. Tous les griefs qu'on avait à se reprocher mutuellement furent considérés comme des malentendus. On se rendit les prisonniers, les choses furent rétablies sur le même pied qu'auparavant. Il fut stipulé que le gouvernement turc ne prendrait point fait et cause pour les corsaires de sa nation, et que les Vénitiens pourraient les traiter en ennemis.

XI. Cette paix avec la Porte eut de très-bons effets 1422
pour la république. Sa considération dans l'Orient et ses richesses s'en accrurent. Les petits souverains qui

redoutaient les Turcs, briguèrent son amitié. Le prince de Morée sollicita sa protection, et la paya de quelques châteaux situés sur cette côte. Cinq ans après, c'est-à-dire en 1422, les terreurs de ce prince augmentant dans la même proportion que la puissance ottomane, il céda encore aux Vénitiens la ville de Corinthe, qui est la clef de la presqu'île de la Morée.

Des évènements bien autrement importants se passaient en Italie.

La guerre contre Sigismond, roi de Hongrie et empereur, avait été suspendue par une trève de cinq ans, signée le 18 avril 1413. Elle devait par conséquent expirer à pareil jour, de l'an 1418.

1418 XII. Cette époque fut celle de la mort de l'un des plus grands hommes dont la nation vénitienne puisse s'honorer. Après avoir subi une prison de deux ans, Charles Zeno, presque octogénaire, dépouillé de ses honneurs, mais non pas de sa gloire, voulut ajouter à toutes les aventures qui avaient illustré sa vie, un pélerinage à la Terre-Sainte. Dans ce voyage, son ardeur guerrière eut encore une occasion de se réveiller. Son vaisseau aborda en Chypre; le roi Pierre de Lusignan était alors en guerre avec les Génois, qui avaient fait une descente dans son île et qui l'assiégeaient dans sa capitale. Il réclama les conseils de ce vieux guerrier; mais lorsqu'il s'agissait de combattre, Zeno ne se bornait pas à des conseils. Il se mit à la tête de quelques troupes que le roi lui confia, disputa le ter-

rain aux Génois pendant toute une campagne, rendit vaines toutes leurs entreprises, et les força à signer la paix et à se rembarquer. Après ce dernier exploit il revint à Venise, où tous les malheurs de la vieillesse l'attendaient. Des maladies cruelles, la goutte, la pierre, la cécité, et la perte encore plus cruelle de sa femme et de son fils, lui firent désirer la mort qu'il avait si long-temps bravée. Il mourut le 8 mai 1418, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le gouvernement, qui avait pris soin d'humilier ce général au milieu de ses prospérités, jugea qu'il était aussi de sa politique de rendre à ses restes des honneurs funèbres. Le corps de Zeno, couvert de quarante blessures, fut porté à la sépulture par les marins, qui voulurent rendre cet hommage à leur ancien amiral : le doge, le sénat en corps, l'accompagnèrent, et Léonard Justiniani prononça en grec et en latin l'oraison funèbre d'un héros, à qui la patrie ingrate devait tant de victoires, son salut et de si nobles exemples.

XIII. La république touchait au moment de voir 1418
recommencer les hostilités avec deux ennemis redoutables. L'un était Sigismond ; l'autre n'était pas un ennemi déclaré, mais sa circonspection donnait autant d'inquiétude que sa puissance. Philippe-Marie Visconti avait recueilli en 1412 l'héritage de sa maison, c'est-à-dire ce que n'en avaient point arraché les seigneurs rebelles et les voisins jaloux. Mais il ne dissimulait pas le dessein de ressaisir ce qui avait appartenu à ses an-

cêtres, et, en attendant qu'il pût redemander aux Vénitiens les provinces sur lesquelles il croyait avoir des droits, il menaçait ou attaquait les princes moins puissants qui possédaient Lodi, Come, Brescia, Bergame et Crémone.

La république ne voulait pas que le duc de Milan se joignît contre elle au roi de Hongrie. C'était là son intérêt le plus pressant. Elle lui fit entendre que le premier objet des puissances de l'Italie devait être d'empêcher les Allemands d'y pénétrer. Cette communauté de périls produisit une de ces alliances où chacun ne se propose que de profiter des malheurs de son allié. Le duc de Milan ne promit point sa coopération, mais seulement son amitié, et cette amitié était suspecte. Certain que les Vénitiens le ménageraient et éviteraient de se brouiller avec lui, tant qu'ils auraient en tête l'empereur Sigismond, il ne négligea rien pour mettre le temps à profit. La seigneurie, de son côté, fit son possible pour l'empêcher de s'agrandir. Sous le titre de son alliée, elle s'entremit dans toutes ses querelles avec les seigneurs voisins. Elle parvint quelquefois à retarder leur ruine par des trèves aussitôt violées que conclues, et eut souvent la douleur de voir dédaigner sa médiation ou même son intercession. Il fallut souffrir que le duc de Milan s'emparât de Lodi, dont il fit pendre le seigneur, et de Bergame, qui appartenait au seigneur de Brescia, particulièrement protégé des Vénitiens.

Ils tâchèrent de former contre l'empereur des alliances avec les ducs de Bavière et d'Autriche. Ces alliés évitèrent de prendre une part active à la guerre contre un ennemi si puissant. Plusieurs négociations furent entamées avec Sigismond pour le détourner de recommencer les hostilités. Le pape intervint comme conciliateur, mais le roi demanda toujours, pour première condition, la restitution des places de la Dalmatie, et la guerre fut inévitable.

La république n'avait rien négligé pour s'y préparer. Il était pour elle du plus grand intérêt que le Frioul en fût le théâtre. On ne manqua point de prétextes pour y porter les troupes vénitiennes, même avant l'expiration de la trève. Le patriarche d'Aquilée, souverain de cette province, avait vu, quelques années auparavant, son pays traversé plusieurs fois par les armées hongroises. L'espoir d'être un peu moins opprimé que dans les campagnes précédentes, l'avait déterminé à se jeter dans le parti de Sigismond. C'en fut assez pour donner aux Vénitiens le droit de l'attaquer. Ils surent même se former dans le pays un parti, non-seulement pour seconder leurs opérations dans la guerre actuelle, mais encore pour faciliter l'accomplissement de leurs vues ultérieures. Le pape fit en vain des efforts pour détourner l'orage qui allait fondre sur le territoire d'un prince ecclésiastique. Le légat, qu'il envoya à cet effet à Venise, eut beau représenter que le patriarche n'avait embrassé que forcément le parti du

roi de Hongrie : on avait intérêt de trouver en lui un ennemi, pour se battre sur son territoire. Ce légat d'ailleurs mêla à ses paroles de paix des propositions intéressées, qui nuisirent au succès de sa mission, en indisposant le gouvernement de la république. La cour romaine désirait que, dans les états de la seigneurie, les biens possédés par le clergé ne fussent plus soumis aux impositions. Cette demande fut repoussée avec cette fermeté que la seigneurie opposa toujours aux prétentions du saint-siége. On répondit qu'avant d'être donnés à l'église, ces biens supportaient toutes les charges publiques; que l'état n'avait pas renoncé à ses droits, en permettant que ces biens fussent affectés à la dotation du clergé, et qu'on ne se départirait jamais de cette maxime.

XIV. L'armée de la république commandée par Philippe Arcelli parcourut le Frioul sans rencontrer une forte résistance, parce que les troupes de Sigismond étaient alors occupées en Bohême à une guerre contre les Hussites, qui avaient le double tort d'être hérétiques et de ne pas le reconnaître pour leur roi. Les troupes du patriarche d'Aquilée, unies à celles du comte de Gorice, son voisin, soutinrent presque seules pendant deux campagnes les efforts des Vénitiens. Elles furent battues; plusieurs places se rendirent successivement. Huit mille Hongrois vinrent enfin partager les périls d'un allié à qui leur maître avait jusque-là laissé tout le poids de la guerre. Ce secours ne la rendit ni plus heureuse ni

moins cruelle. On commit des deux côtés d'affreux ravages et des représailles plus horribles encore. Le général du patriarche fit écarteler des pillards. Le général vénitien crut venger son armée en faisant couper la tête à cinquante paysans ou femmes des environs d'Udine.

Les garnisons que le roi de Hongrie avait laissées dans les places de Bellune, de Feltre, de Cadore et dans les châteaux environnants, se virent tour-à-tour obligées de se rendre. Bellune fut la première à envoyer sa soumission : Cadore capitula : Feltre fut réduite à se racheter du pillage en payant dix mille ducats.

Dans le Frioul, les troupes vénitiennes, secondées 1420
par une flottille qui était entrée dans le Tagliamento, conquirent successivement Sacile, Pruta, Serravalle, Salemberg, Mureno et plusieurs autres places, dont quelques-unes furent aussitôt démolies. Le patriarche s'était jeté dans Udine avec six mille hommes. Cette capitale, devant laquelle les Vénitiens s'étaient présentés plusieurs fois dans le cours de cette guerre, finit par abandonner la cause de son prince, l'obligea à prendre la fuite, et se soumit le 7 juin 1420, en payant trente mille ducats pour éviter le pillage, qui, par l'usage de ces rachats honteux, devenait un droit reconnu.

Le patriarche, voyant tous ses états au pouvoir du vainqueur, n'espérant plus aucun secours de Sigis-

mond, que les Hussites occupaient en Bohême, et que les Turcs menaçaient en Hongrie, implora la médiation du pape; le médiateur demanda d'abord que les Vénitiens restituassent leur conquête; mais tout ce qu'on put en obtenir, ce fut de laisser au patriarche d'Aquilée San-Danielo et San-Vito, avec une pension de trois mille ducats, encore sous la condition de reconnaître la juridiction de la république. Le comte de Gorice fut obligé de faire hommage de ses fiefs.

XV. Sur la côte de la Dalmatie, les armes vénitiennes furent moins heureuses. Les Hongrois enlevèrent Scutari, gagnèrent une bataille, et auraient probablement reconquis la majeure partie de cette côte, si les Turcs, alors maîtres de la Thrace et en guerre avec Sigismond, n'eussent fourni aux Vénitiens un secours qui les aida à s'y maintenir. Pierre Loredan, capitaine du golfe, conquit Almissa, Brassa, Lezina, Curzola, Trau et Spalato. Scutari fut surpris et enlevé. Cattaro, qui était alors une petite république, se donna aux Vénitiens, effrayée des progrès de la puissance ottomane, et ne trouvant pas une protection efficace dans les armes du roi de Hongrie. Mais cette soumission volontaire fut précédée d'un traité par lequel les habitants se réservèrent le droit d'élire leurs magistrats et de conserver leurs anciennes lois; ils y insérèrent même une condition digne de servir de modèle aux autres peuples. Il fut stipulé que les Vénitiens ne pourraient jamais céder cette ville à une

autre puissance, et que, s'ils oubliaient cet engagement, Cattaro dégagée de tous les siens envers eux reprendrait à l'instant son indépendance primitive.

XVI. La république de Venise se montra fidèle à un traité qui lui donnait une forteresse importante à l'entrée de l'un des principaux bassins du littoral de l'Adriatique. Ce fut alors que la république se trouva réellement souveraine du golfe, puisqu'elle en possédait tous les rivages depuis les bouches du Pô jusqu'à Corfou. Ce territoire comprenait une population d'à peu près deux millions d'habitants, répartis sur deux mille lieues carrées, à quoi il faut ajouter Candie, Négrepont, toute la côte de la Morée, plusieurs îles de l'Archipel, et des établissements dans presque tous les ports de l'Orient.

La capitale, suivant le dénombrement qui fut fait à cette époque, avait une population de cent quatre-vingt-dix mille ames; et ce qui prouve que cette population tendait encore à s'accroître, c'est que les maisons y étaient d'une grande valeur : on en peut juger par leur estimation, qu'on portait à sept millions de ducats, ou trente millions de francs ; et par le loyer, qui s'élevait à cinq cent mille ducats, de la valeur de quatre francs trente-cinq centimes, c'est-à-dire, à deux millions de notre monnaie. Tous les impôts rendaient dans la même proportion.

Un autre signe de prospérité non moins évident, c'était l'activité de l'atelier monétaire de Venise, pour

convertir en monnaies nationales les espèces étrangères qui restaient dans le pays, après la compensation de toutes les marchandises importées et exportées. Cet atelier frappait annuellement un million de ducats d'or valant à peu près dix-sept francs; deux cent mille pièces d'argent et huit cent mille sols. C'était une fabrication de près de dix-huit millions de notre monnaie, dont s'accroissait tous les ans le numéraire de Venise. Aussi les fortunes particulières et la fortune publique augmentaient-elles dans une progression rapide. En moins de dix ans, l'état avait éteint une dette de quatre millions de ducats d'or, c'est-à-dire de près de soixante-dix millions de francs, et avait prêté cent soixante-six mille ducats au marquis de Ferrare. On comptait dans Venise, mille nobles dont la fortune s'élevait depuis quatre mille jusqu'à soixante-dix mille ducats de revenus, et cela dans un temps où pour trois mille ducats on achetait un palais.

Trois mille vaisseaux de commerce du port de cent, de deux cents tonneaux, et trois cents gros bâtiments, occupaient vingt-cinq mille matelots. Quarante-cinq galères, que la république entretenait en armement pour la protection de son commerce, étaient montées par onze mille hommes.

Ces flottes portaient tous les ans, chez l'étranger, pour dix millions de ducats de marchandises, qui produisaient un bénéfice de deux cinquièmes, dont la moitié payait le fret des bâtiments, et faisait vivre

trente-six mille marins, et le reste accroissait les capitaux des négociants. Je trouve dans l'historien Sanuto, quelques notions sur une flotte marchande qu'on expédia vers ce temps-là pour la Syrie. Elle consistait en six bâtiments, ayant chacun cent cinquante hommes d'équipage; ils portaient trois cent soixante mille ducats en espèces, et des marchandises pour cent soixante mille.

Pour donner une idée de l'importance des ventes que Venise faisait, seulement dans la Lombardie, il suffit d'exposer que tous les ans elle y vendait pour

900,000	ducats	de draperies.
100,000	»	de toiles.
240,000	»	de laines de France et d'Espagne.
250,000	»	de coton.
30,000	»	de fil.
250,000	»	d'étoffes d'or et de soie.
250,000	»	de savon.
539,000	»	d'épiceries et de sucre.
120,000	»	de bois de teinture.
110,000	»	d'autre objets, parmi lesquels les esclaves figurent pour une somme de 50,000 ducats
2,789,000	ducats.	

C'était donc une vente montant à deux millions sept cent quatre-vingt-neuf mille ducats, sans compter la vente du sel : et les Vénitiens rapportaient de toutes

les places d'autres marchandises qu'ils allaient vendre à d'autres nations avec avantage. La somme du commerce que Venise faisait avec la Lombardie, était évaluée à vingt-huit millions huit cent mille ducats.

On aura remarqué quelle supériorité cette nation devait avoir sur les autres pour s'être faite l'intermédiaire du commerce des laines entre la Lombardie, la France et l'Espagne. Aussi tous les peuples étaient-ils ses tributaires; elle gagnait seize cent mille ducats par an sur les Lombards, et près de quatre cent mille sur Florence.

Et si l'on considère qu'il y avait à peine quarante ans que la république, dépouillée de la Dalmatie, réduite à disputer la plage de Malamocco, implorant la paix sans l'obtenir, menacée dans sa capitale, sans communication avec les colonies qui lui restaient, n'avait que six galères à mettre à la mer, voyait le pavillon génois flotter sur les lagunes, et finissait par céder au duc d'Autriche la seule province qu'elle possédât sur le continent, on reconnaîtra qu'il fallait qu'il y eût dans ce gouvernement un puissant principe de force et de vie, pour avoir surmonté tant d'obstacles et réparé tant de malheurs. Il nous reste à voir s'il était aussi heureusement organisé pour soutenir la prospérité.

Voici quel était à cette époque l'état des finances de la république.

		RECETTES.	A DÉFALQUER.	PRODUIT NET.
		ducats.	ducats.	ducats.
Le Frioul rendait		7,500	6,330	1,170
Trévise et le Trévisan		40,000	10,100	29,900
Padoue et le Padouan		65,500	14,000	51,500
Vicence et le Vicentin		34,500	7,600	26,900
Vérone et le Véronais		52,500	18,000	34,500
Venise	150,000			
L'office du sel	165,000			
Les 8 offices qui versaient à la caisse des emprunts	233,500	698,500	99,780	598,720
Profits de la chambre des emprunts	150,000			
Terres maritimes		180.000	»	180,000
Autres recettes extraordinaires, décime sur les maisons et biens dans le dogado		25,000	6,000	19.000
Bénéfice des prêts au comptant		15,000	7,500	7,500
Possessions au-dehors, et maisons d'habitation		5,000	»	5,000
Le clergé, à raison de ses revenus		22,000	2,000	20,000
Les Juifs trafiquant sur mer, à 2 déc.		600	»	600
Les Juifs trafiquant sur terre		1,500	»	1,500
Décimes du commerce		16,000	6,000	10,000
Nolis ou fret		6,000	4,000	2,000
Change		20,000	12,000	8.000
		1.189,600	193,310	996,290

LIVRE XIII.

Délibération sur la guerre proposée par les Florentins contre le duc de Milan.—Mort du doge Thomas Moncenigo, 1420-1423.—Acquisition et perte de Salonique.—Déclaration de guerre contre le duc de Milan. — Siége de Brescia. — Victoires de François Carmagnole. —Traité de paix par lequel la république acquiert Brescia, 1423-1426.

1421 I. Le résultat de la guerre que le roi de Hongrie avait faite aux Vénitiens était l'agrandissement de la république. Le patriarche d'Aquilée en avait fait les frais. La conquête du Frioul rendait contiguës les possessions de la seigneurie au nord du golfe, et par conséquent en facilitait les communications et la défense. Elle procurait l'occupation des défilés depuis l'embouchure du Tagliamento et du Lisonzo jusqu'à leurs sources, c'est-à-dire jusqu'aux hautes montagnes qui séparent l'Allemagne de cette partie de l'Italie. Maîtresse de ces passages, rassurée contre l'inimitié du roi de Hongrie, par les affaires qu'il avait ailleurs, la république était libre désormais de donner une attention plus sérieuse aux progrès du duc de Milan et d'y mettre obstacle.

Elle en fut vivement sollicitée. Des ambassadeurs florentins vinrent exposer au sénat de Venise les dangers que l'ambition de Philippe-Marie Visconti faisait courir aux deux républiques et à toute l'Italie septentrionale. Ils formaient contre ce prince une ligue déja nombreuse et qui pouvait être puissante, si les Vénitiens voulaient y prendre part.

L'historien Sanuto, qui écrivait quelque cinquante ans après, et qui, par son rang comme par la proximité des temps, était à portée d'être bien informé, nous a transmis les discours qui furent prononcés dans le conseil par le doge, pour faire décider si on entrerait, ou non, dans la ligue des Florentins contre le duc de Milan. Il assure qu'ils ne sont que la copie du manuscrit communiqué par Moncenigo lui-même. Quand des documents de cette nature ont une pareille authenticité, ils sont précieux à conserver, parce qu'ils donnent une idée exacte du temps et des hommes.

Je vais laisser parler le grave personnage qui eut la plus grande part à cette déliberation. Je me borne à traduire les harangues en les abrégeant quelquefois.

On avait exposé que les troupes du duc de Milan étaient aux portes de Florence; qu'après que cette république aurait succombé, les autres états seraient envahis, et qu'alors Venise se verrait obligée d'opposer seule à un puissant adversaire une résistance pour laquelle, dans ce moment, on ne lui demandait que sa coopération.

« II. Illustrissimes seigneurs, dit le doge, on n'i-
« gnore point l'origine des démêlés qui divisent Flo-
« rence et le seigneur de Milan. Je crois cependant
« devoir vous la retracer en peu de mots. Le duc,
« mort en 1402, laissa deux fils encore enfants. Pen-
« dant cette minorité, Gabrino Fondolo se fit seigneur
« de Crémone, Pierre-Marie de Rossi s'empara de
« Parme, Pandolphe Malatesta se rendit maître de
« Brescia, Jacques Dal Verme et beaucoup d'autres se
« mirent en possession de ce qui se trouva à leur con-
« venance. Les Florentins marchèrent sur Pise, qu'oc-
« cupait un fils naturel de l'ancien duc. Ils favorisèrent
« les usurpations de tous ces seigneurs, et en moins
« d'un an l'état considérable que Visconti avait laissé
« à ses fils fut réduit à rien. Ces enfants se trouvèrent
« dépendre d'officiers qui avaient été naguère leurs
« sujets. La justice de Dieu permit cette révolution,
« parce que leur père avait acquis injustement une
« grande partie de ces vastes domaines. Philippe-Marie
« Visconti épousa la fille de son tuteur, et, au moyen
« des richesses, des soldats, que lui procura cette al-
« liance, aidé surtout des talents de François Carma-
« gnole, qu'il avait mis à la tête de ses troupes, il re-
« couvra la majeure partie de l'héritage de ses pères.
« Alors, c'était en 1412, les Florentins lui envoyèrent
« une ambassade, pour lui exprimer toute la joie qu'ils
« feignaient d'avoir de ses succès, et lui proposer un
« traité. Il fut convenu que ni eux ni lui ne por-

« teraient leurs armes au-delà du Tronto ni du Ru-
« bicon.

« En 1414, le seigneur de Forli mourut, et, comme « il ne croyait point pouvoir confier ses enfants au sei- « gneur d'Imola, son parent, il pria, par son testa- « ment, le duc de Milan de se charger de leur tutelle « et de l'administration du pays. Le duc envoya à « cet effet un corps de troupes à Forli. Aussitôt le « seigneur d'Imola courut à Florence, pour se plaindre « de ce que Visconti avait violé le traité, en portant « ses troupes au-delà des limites convenues. On as- « sembla un conseil, où il y avait non-seulement des « nobles, non-seulement des marchands, mais encore « des artistes et de ceux qui exercent des professions « mécaniques et grossières. Ceux qui désiraient la guerre « pour s'enrichir, crièrent que le duc avait violé le « traité; et il fut délibéré de lui envoyer une ambas- « sade pour en réclamer l'observation.

« L'ambassadeur fut un juif nommé Valori, banquier « de sa profession. Le duc, pour éviter de l'entendre, « feignit une maladie selon sa coutume, et lui envoya « un secrétaire pour s'expliquer avec lui ; mais Valori, « qui avait ordre de ne traiter qu'avec le duc lui-même, « et d'être revenu au bout de quinze jours, partit sans « avoir eu aucune explication. Les Florentins prirent « ce procédé de Visconti pour une offense, et il fut « défendu de parler de paix avant dix ans, sous peine « de mort et de confiscation. Ce fut en vain que des

« ambassadeurs de Milan vinrent offrir toutes les expli-
« cations convenables; la guerre était résolue. L'armée
« des Florentins s'empara de Forli; mais elle fut battue
« plusieurs fois. Le duc marcha contre eux, secondé
« par les Lucquois, les Siennois, les Bolonais et les
« Péruziens, que les mauvais procédés de leurs voisins
« avaient indisposés.

« Telle fut la véritable cause de la guerre qui existe
« entre les Florentins et le seigneur de Milan. Si vous
« pensez qu'il faille répondre à leurs envoyés, nous
« leur dirons que, s'ils sont disposés à la paix, ils n'ont
« qu'à écrire à Florence pour y demander des pleins
« pouvoirs. »

Il fallut attendre une réponse de Florence. Elle arriva au mois de juillet 1421, et porta défense aux ambassadeurs de parler de paix sous peine de la vie.

L'affaire fut portée au grand-conseil. Le procurateur François Foscari, l'un des sages, y défendit la cause des Florentins avec toute la chaleur d'un homme dans la force de l'âge et qui ne redoute pas les entreprises hasardeuses.

III. Le doge répliqua en ces termes :

« On vous dit que l'intérêt des Florentins est le
« notre, et que par conséquent il ne peut leur arriver
« un malheur que nous ne le partagions. Nous répon-
« drons à cela en temps et lieu. Jeune procurateur,
« Dieu en créant les anges, les doua de la faculté de
« discerner le bien et le mal, et leur donna la liberté

« de choisir. Il y en eut qui choisirent le mal ; Dieu « les punit. C'est ce qui est arrivé aux Florentins qui « courent à leur perte ; c'est ce qui vous arrivera à vous-« mêmes si vous suivez leurs exemples et leurs conseils ; « nous ne pouvons que vous exhorter à conserver la « paix. Si le duc de Milan vous faisait une guerre in-« juste, vous auriez votre recours en Dieu qui voit « tout, et qui vous donnerait la victoire. Conservons « la paix, et malheur à qui propose la guerre.

« Jeune procurateur, le Seigneur créa Adam sage, « bon, parfait, et lui donna le paradis terrestre, en « lui disant : Jouis en paix de tout ce qui est ici, mais « abstiens-toi du fruit de tel arbre. Notre premier père « fut désobéissant. Il oublia qu'il n'était qu'une créa-« ture ; il pécha par orgueil. Dieu le chassa du paradis « qu'habitait la paix, et le bannit dans un monde en « proie à la guerre. Toute sa race fut proscrite avec « lui. Le mal fit des progrès, et bientôt le frère tua « son frère. C'est ce qui attend les Florentins. En « cherchant la guerre, ils finiront par l'avoir entre eux. « Ainsi nous arrivera-t-il à nous mêmes, si nous nous « laissons entraîner par notre jeune procurateur.

« Jeune procurateur, après le péché de Caïn, Dieu « punit la révolte des hommes par le déluge, dont il « ne sauva que Noé, le seul juste. De même les Flo-« rentins, s'ils écoutent leurs passions, verront dé-« vaster leur territoire, et seront forcés, avec leurs « femmes et leurs enfants, de venir chercher un asyle

« dans notre cité, qui, comme l'arche sainte, sera « sauvée, si elle persiste dans la soumission à la vo- « lonté du Seigneur. Mais nous-mêmes, si nous en « croyons notre jeune procurateur, nous nous verrons « obligés de nous réfugier sur une terre étrangère.

« Jeune procurateur, Noé fut élu de Dieu parce « qu'il était juste. Caïn désobéit au Seigneur; il tua « son frère, il en fut puni, et de lui sortit cette race « de géants, qui, pour avoir oublié la crainte de Dieu, « virent changer leur langue unique en soixante-six « langues, et finirent par s'entre-détruire et disparaître « pour jamais. Ainsi les Florentins verront leur langue « s'altérer et faire place à soixante-six idiomes diffé- « rents. Ils se répandent tous les jours en France, en « Allemagne, en Languedoc, en Catalogne, dans la « Hongrie et dans toute l'Italie. Ils finiront par se dis- « perser et par n'avoir plus de Florence. Le même sort « nous est réservé : c'est pourquoi craignons Dieu, et « espérons en lui.

« Jeune procurateur, entre toute la postérité de « Noé, Dieu choisit Abraham, le plus juste de ces « temps-là, et lui ordonna de se circoncire, pour qu'il « fût reconnu entre les autres. Parmi tous ceux qui « devaient être conçus et naître de l'homme et de la « femme avec la tache du péché originel, Dieu élut et « préserva de cette tache notre sainte mère, parce que « d'elle devait naître notre Seigneur Jésus-Christ, le « rédempteur, Dieu et homme tout ensemble, ayant

« un corps auquel nul homme n'avait donné l'être, « formé par l'Esprit-saint du pur sang et du lait de la « vierge, et une ame la plus sainte qui eût jamais été ou « qui pût être jamais. Le Verbe revêtit cette forme hu- « maine, quoique Dieu ne doive point se comparer « à la créature.

« Entre les créatures, Dieu suscita Attila, qui des- « cendit vers l'Occident, traînant après lui les ravages « et les ruines. Le seigneur inspira à quelques hommes « généreux, qu'il daigna choisir, de venir habiter ces « lagunes, où ils trouvèrent leur salut. Rendons-lui « graces de ce que cette terre a été sanctifiée par des « monastères, par des hôpitaux, par de grandes au- « mônes. Si nous faisons ce qu'on vient de nous pro- « poser, nous ne serons plus ses élus, et nous devons « nous attendre à ce qu'ont éprouvé tant d'autres na- « tions, aux dévastations et aux massacres. Puisque « les Florentins veulent chercher leur perte, aban- « donnons-les à leur égarement, et demeurons la na- « tion élue entre toutes les autres. Conservons la « paix.

« Jeune procurateur, Jésus-Christ dit dans son « évangile qu'il nous la donne. Nous devons donc la « chercher et la garder. Si nous transgressons ses « commandements, à quoi devons-nous nous attendre, « si ce n'est à d'extrêmes calamités? Vous voulez vous « conserver; ne vous départez point de l'Évangile et « des saintes Écritures. Florence s'en est écartée; voyez

« quels malheurs Dieu lui a envoyés. Consultez le « vieux et le nouveau Testament : combien de grandes « nations ont été réduites, par la guerre, à un état mé- « prisable! C'est la paix qui les fait grandes; elle seule « multiplie les générations, les palais, l'or, les richesses, « les arts, les seigneurs, les barons et les chevaliers. « Dès que les peuples se livrent à la guerre, Dieu les « abandonne. Ils se divisent et se détruisent; les ri- « chesses s'épuisent, la puissance s'évanouit. Après « avoir exterminé les autres, ils s'exterminent eux- « mêmes, ou finissent par tomber dans la servitude « étrangère. Cet état, qui a fleuri pendant mille huit « ans, Dieu le détruira en un moment. Gardez-vous « de suivre les conseils qu'on vous donne.

« Jeune procurateur, ce fut la paix qui fit la splen- « deur de Troie, qui y multiplia la population, les « maisons, les palais, l'or, l'argent, les arts, les sei- « gneurs, les barons et les chevaliers. Dès qu'elle en- « treprit la guerre, sa population fut détruite, ses « femmes restèrent veuves. Plus de richesses; la misère « partout. Troie fut renversée, et ses citoyens devin- « rent esclaves. Tel sera le sort de Florence, qui cherche « à dépouiller autrui. Déja elle a commencé d'éprouver « des désastres. Ses terres ont été ravagées; ses habi- « tants sont en fuite : tel sera notre sort.

« Ah! conservons la paix, cette paix à qui Venise « doit tant de richesses, ses arts, sa marine, son com- « merce, sa prosperité. Nous avons vu fleurir notre

« noblesse, et nos citadins vivre dans l'opulence, pen-
« dant que d'autres états étaient ravagés par la guerre.
« Ce fléau ne nous serait pas moins funeste. Conservez
« donc la paix et confions-nous en Dieu.

« Jérusalem prospéra par la paix. Salomon éleva le
« temple et adora les faux dieux. Roboam, son fils, se
« révolta contre le Seigneur, dix tribus se séparèrent
« de son royaume. De même les villes qui appartien-
« nent aux Florentins se donnent au duc de Milan.
« Ainsi se vérifient ces paroles du psalmiste : *Un autre*
« *héritera de la couronne; ses femmes seront veu-*
« *ves, ses enfants seront orphelins.*

« Rome devint grande et puissante; elle se peupla
« de citoyens riches et habiles, graces à un bon gou-
« vernement et à la paix. Quand elle se fut déter-
« minée à la première guerre punique, il y eut une
« grande destruction d'hommes et de richesses. Scipion
« la sauva; mais enfin la lassitude, l'épuisement, un desir
« inquiet du changement, succédèrent à tant de com-
« bats, et César devint le tyran de sa patrie. On voit
« la même chose à Florence: les gens de guerre ravis-
« sent aux citoyens leurs biens et la liberté. Les ci-
« toyens obéissent à ceux dont ils étaient les maitres,
« aux hommes de la campagne, aux prolétaires, à la
« soldatesque. C'est ce qu'on verra chez nous.

« Pise était devenue puissante et heureuse par les
« mêmes moyens. Elle convoita le bien d'autrui, elle
« fit la guerre; elle devint pauvre, fut en proie aux

« factions que le duc y fomenta, vit des citoyens aspi-
« rer à devenir maîtres, et finit par être sujette de la
« plus vile populace de l'Italie, de Florence. Pareille
« honte est réservée aux Florentins. Déja épuisés, di-
« visés, les tyrans se succèdent chez eux. Autant nous
« en arrivera, François Foscari, si nous écoutons vos
« conseils. Jeune homme, ce n'est pas tout de faire
« de belles harangues, il faut de l'expérience et de la
« gravité. Apprenez que Florence n'est point le port
« de Venise, et qu'il y a cinq journées de marche de
« son rivage à nos extrêmes frontières. Notre voisin,
« c'est le duc de Milan, c'est celui-là qui doit être
« l'objet de notre attention; parce qu'en moins d'un
« jour on arrive de nos villes de Vérone et de Crémone
« à une place importante qui est à lui, à Brescia. Gènes,
« qu'il gouverne, est redoutable sur mer; elle pourrait
« nous nuire. Il faut donc nous maintenir en bonne
« harmonie avec lui. Si les Génois nous attaquent, nous
« aurons pour nous la justice, et nous saurons com-
« battre eux et le duc. Les montagnes du Véronais sont
« un rempart contre le seigneur de Milan. Cette pro-
« vince a su se défendre elle-même, grace à l'Adige
« et à ses marais. Nous y avons une population plus
« que suffisante pour rassembler facilement trois mille
« hommes, qui résisteraient à toutes les forces du duc.

« Conservons la paix avec lui. S'il envahit Florence,
« s'il soumet les Florentins, qu'en arrivera-t-il? que
« ces peuples, accoutumés à la république, quitteront

« leur ville, qu'ils viendront habiter Venise, qu'ils y « porteront leur industrie, leur art de fabriquer des « étoffes de laine et de soie. Florence demeurera sans « manufactures, comme il arriva à Lucques, et nous « verrons croître notre prospérité. Je le répète encore, « conservons la paix.

« Répondez, François Foscari, si vous possédiez un « jardin, qui vous produisît tous les ans du froment « pour nourrir cinq cents personnes, et qu'il vous en « restât encore à vendre; si vous y recueilliez du vin, « des légumes et des fruits de toute espèce; si vous y « aviez des bestiaux, des fromages, des œufs, du pois- « son, en assez grande quantité pour suffire à cinq « cents personnes et pour fournir encore un gros re- « venu, si ce jardin ne vous occasionait aucune dé- « pense pour sa conservation, et qu'un matin on vînt « vous dire : Seigneur François, vos ennemis sont allés « sur la place, ils ont rassemblé cinq cents mariniers, « ils les ont armés de cinq cents serpes, et ils les ont « payés pour aller couper vos arbres et vos vignes. Cent « paysans, cent paires de bœufs, sont payés par vos « ennemis, pour aller détruire vos récoltes et extermi- « ner tous les animaux qui sont dans votre jardin. Que « feriez-vous si vous étiez sage? Vous ne souffririez « pas la dévastation de votre bien; vous iriez à la mai- « son, vous prendriez de l'or tant qu'il en faudrait « pour payer mille hommes avec lesquels vous mar- « cheriez à la rencontre de vos ennemis. Mais, au con-

« traire, si on vous voyait payer vous-même les cinq « cents mariniers et les cent paysans chargés de dé- « vaster votre jardin, vous passeriez pour un insensé.

« Eh bien! la situation où je vous suppose est pré- « cisément la nôtre. J'ai fait faire le relevé des produits « de notre commerce.

« Toutes les semaines il nous arrive de Milan dix- « sept ou dix-huit mille ducats, ce qui fait par « an. . . . . 900,000 ducats.

« De Monza mille par semaine, et « par an.	52,000
« De Côme deux mille par semaine, « et par an	104,000
« D'Alexandrie mille par semaine, « et par an.	52,000
« De Tortone et de Novarre deux « mille par semaine, et par an.	104,000
« De Pavie deux mille par semaine, « et par an	104,000
« De Crémone deux mille par semaine, « et par an.	104,000
« De Bergame quinze cents par se- « maine, et par an.	78,000
« De Parme deux mille par semaine, « et par an.	104,000
« De Plaisance mille par semaine, et « par an.	52,000
	1,654,000

« Ce qui constate évidemment ce résultat, c'est l'a-« veu de tous les banquiers, qui déclarent que tous les « ans le Milanais a seize cent mille ducats à nous « solder. Trouvez-vous que ce soit là un assez beau « jardin dont Venise jouit sans qu'il lui occasione au-« cune dépense ?

« Tortone et Novarre emploient par an six mille « pièces de drap, qui, à quinze ducats la pièce, « font. 90,000

« Pavie, trois mille pièces. 45,000

« Milan, quatre mille pièces de drap « fin, à trente ducats la pièce. 120,000

« Côme, douze mille pièces, à quinze « ducats. 180,000

« Monza, six mille pièces. 90,000

« Brescia, cinq mille pièces. 75,000

« Bergame, dix mille pièces, à sept « ducats. 70,000

« Crémone, quarante mille pièces de « futaine, à quatre ducats et un quart « la pièce. 170,000

« Parme, quatre mille pièces de drap, « à quinze ducats. 60,000

« En tout, quatre-vingt-quatorze « mille pièces et 900,000

« Les droits d'entrée et de sortie, à un ducat seule-« ment par pièce, nous produisent. . . 200,000

« Nous faisons avec la Lombardie un commerce « dont on évalue la somme à 28,800,000 ducats. « Trouvez-vous que Venise ait là un assez beau « jardin ?

« Viennent ensuite les chanvres pour la somme « de . . . . 100,000 ducats.

« Les Lombards achètent de vous, tous « les ans, cinq mille milliers de coton, « pour 250,000

« Vingt mille quintaux de fil (ou « peut-être de coton filé), à 15 et 20 « ducats le cent. 30,000

« Quatre mille milliers de laine de « Catalogne, à 60 ducats par mille. . 120,000

« Autant de France. 120,000

« Étoffes d'or et de soie, pour . . . 250,000

« Trois mille charges de poivre, à « 100 ducats la charge. 300,000

« Quatre cents fardes de cannelle, à « 160 ducats la farde. 64,000

« Deux cents milliers de gingembre, « à 40 ducats le millier. 8,000

« Des sucres taxés depuis deux et « trois, jusqu'à quinze ducats le cent, « pour. 95,000

« Autres marchandises, pour coudre « et broder 30,000

1,367,000

Report.	1,367,000 ducats.
« Quatre mille milliers de bois de « teinture, à trente ducats le millier .	120,000
« Graines et Endachi (1).	50,000
« Savons.	250,000
« Esclaves.	30,000
	1,817,000

« Je ne compte pas le produit de la vente du sel. « Convenez qu'un tel commerce est une belle terre. « Considérez combien de vaisseaux le mouvement de « toutes ces marchandises entretient en activité, soit « pour les porter en Lombardie, soit pour aller les « chercher en Syrie, dans la Romanie, en Catalogne, « en Flandres, en Chypre, en Sicile, sur tous les points « du monde. Venise gagne deux et demi, trois pour « cent sur le fret. Voyez combien de gens vivent de « ce mouvement, courtiers, ouvriers, matelots, des « milliers de familles, et enfin les marchands, dont « le bénéfice ne s'élève pas à moins de six cent mille « ducats.

« Voilà ce que vous produit votre jardin. Êtes-vous « d'avis de le détruire? vraiment non ; mais il faut le « défendre contre qui viendra l'attaquer.

« Nous n'avons qu'à prendre le parti que nous pro- « pose notre jeune procurateur, à déclarer la guerre « au duc de Milan ; ce sera comme si nous le forcions

(1) Plante servant à la teinture.

« de payer des hommes armés de serpes pour venir « dévaster notre jardin. De notre côté, il faudra que « nous armions des gens pour nous défendre. Nos « terres seront ravagées, nos villes seront incendiées, « nos citoyens ruinés. Dieu sait ce que nous voudrions « faire sur les terres du duc; mais peut-être trouvera-« t-il le moyen de les défendre, et nous n'aurons ob-« tenu que la dévastation des nôtres.

« Que vaudront alors nos marchandises, nos étoffes « d'or et de soie? Personne ne les achetera. Or sachez « que tous les ans Vérone vous demande deux cents « pièces d'étoffe d'or, d'argent et de soie. . . . 200

« Vicence	120
« Padoue	200
« Trévise	120
« Le Frioul.	50
« Feltre et Bellune	12
	702

« Que vous fournissez tous les ans à ces divers « pays :

« 400 charges de poivre,
« 120 fardes de cannelle,
« 100 milliers de gingembre,
« 100 milliers de sucre,
« 200 pains de cire.

« Si nous détruisons leurs récoltes, comment pour-« raient-ils acheter toutes les marchandises dont Ve-« nise abonde? Les Milanais eux-mêmes, obligés de

« payer une armée, n'auraient plus le moyen de nous « faire des achats. Ce serait la ruine de notre ville. Il« lustrissimes seigneurs, autorisez-nous à répondre aux « ambassadeurs de Florence, en les exhortant à la paix « et en les engageant à solliciter de nouveau des pou« voirs pour la négocier.

« Nous avons vu l'ancien duc de Milan, Galéas « Marie, après avoir conquis toute la Lombardie, la « Romagne, la campagne de Rome, et toute la Tos« cane, à l'exception de Florence, réduit, par l'épui« sement de ses finances, à rester dans l'inaction pen« dant cinq ans, et à ne pouvoir payer les gages de ses « serviteurs. C'est là le résultat inévitable de la guerre. « Si vous restez en paix, vous amasserez tant de ri« chesses que vous serez redoutables à tout le monde, « et Dieu vous protégera.

« Je vous répète ce que je vous ai dit il y a un an. « Si vous voulez la paix, espérons que Dieu, Notre« Dame et messire saint Marc vous permettront d'en « jouir. C'est le premier des biens. »

Cette éloquence n'est pas celle des orateurs de l'antiquité ; on y retrouve le mauvais goût du siècle ; mais il y a aussi beaucoup de raison, beaucoup de faits. Elle convainquit plutôt qu'elle n'entraîna l'auditoire, et les ambassadeurs florentins reçurent, pour toute réponse, des conseils pacifiques dont ils ne profitèrent point. Le jeune procurateur que Moncenigo reprenait avec tant d'autorité, avait cependant alors

près de cinquante ans, ce qui donne une idée de l'influence et du respect dont jouissaient ces graves personnages blanchis dans les conseils de la république.

Au mois de janvier de l'année suivante, les Florentins vinrent renouveler leurs sollicitations, disant que si Venise ne venait point à leur secours, ils feraient comme Samson, qu'ils ébranleraient la colonne, pour renverser le temple, et écraser leurs ennemis avec eux ; et que s'ils étaient vaincus, leur servitude entraînerait infailliblement celle de toute l'Italie. Le doge convoqua le conseil et dit :

IV. « Seigneurs, vous voyez tous les ans un grand « nombre de familles venir des diverses parties de l'I« talie s'établir sur votre territoire. Elles y transportent « leurs biens, leur industrie. Elles viennent y chercher « la paix. Si vous préférez la guerre, il faudra renon« cer à ces inappréciables avantages. Vous verrez tous « ces nouveaux citoyens aller chercher leur sûreté ail« leurs. — Mais les Florentins se soumettront au duc « de Milan. — Eh bien ! tant pis pour eux, ce sont « leurs affaires. Pour nous, nous aurons toujours la « justice de notre côté. Ils ont fait des dépenses énor« mes, ils sont épuisés, endettés. Nous, nous sommes « dans un état prospère, nous avons un capital d'en« viron dix millions de ducats, qui nous procure un « bénéfice de quatre millions. Nous ne pouvons que vous exhorter à conserver la paix, à ne rien craindre

« et à vous méfier des Florentins. Rappelez-vous qu'il « y a un siècle ils vous entraînèrent dans la guerre « contre la maison de la Scala; qu'ils vous demandè- « rent un prêt de cinq cent mille ducats, et que lors- « que vous les leur eûtes fournis, ils firent leur paix « séparée. Rappelez-vous qu'en 1412 ils fournirent aux « Hongrois un général qui fit éprouver de grandes « pertes à notre république. Nous ne nous étonnons « point de voir un jeune procurateur embrasser une « opinion contraire. Sa partialité pour les Florentins « lui fait oublier que, dans cette affaire, la justice est « du côté du seigneur de Milan. Ils suscitent la guerre, « ils ont tort. Ils peuvent conserver la paix, ils ne le « veulent pas : ils cherchent à nous entraîner, pour « nous laisser ensuite seuls. Ils nous demandent de « l'argent pour en acheter les possessions des autres, « comme ils firent en 1333.

« Vous avez désiré connaître le montant des revenus « que nous tirons du pays conquis depuis Vérone jus- « qu'à Mestre. Ils s'élèvent à 464,000 ducats. Quant « aux dépenses, elles sont couvertes par les recettes. « Si nous faisons la guerre, il faudra payer des sub- « sides : si nous portons nos troupes au-delà de Vé- « rone, il y aura d'énormes dépenses, qui seront sui- « vies de tristes destructions, et nous verrons crouler « la chambre des emprunts. Le plus sage est de garder « ce que nous avons. Ce qui me reste à dire, je ne l'a- « joute point pour me vanter; écoutez vos capitaines

« qui reviennent d'Aigues-Mortes, de Flandres; écou-
« tez vos ambassadeurs, vos consuls, vos marchands;
« tous vous disent : Seigneurs, vous avez un prince
« sage, équitable, qui vous a conservé la paix. Vous
« êtes les seuls à qui la terre et les mers soient égale-
« ment ouvertes. Vous êtes le canal de toutes les ri-
« chesses ; vous approvisionnez le monde entier. Tout
« l'univers s'intéresse à votre prospérité. Tout l'or du
« monde arrive chez vous. Heureux tant que vous con-
« serverez ce prince pacifique, si vous suivez ses sages
« conseils. L'Europe entière, d'autres contrées même
« sont en feu. La guerre ravage toute l'Italie, la France,
« l'Espagne, la Catalogne, l'Angleterre, la Bourgogne,
« la Perse, la Russie et la Hongrie. Vous, vous n'êtes
« en état d'hostilité que contre les infidèles. Tant qu'il
« me restera un souffle de vie, je persisterai dans ce
« système, qu'il faut aimer la paix. »

V. L'autorité de ce prince de quatre-vingts ans rendit vains tous les efforts des partisans de la guerre. Quelque temps après, au mois d'avril 1423, il sentit sa fin approcher, fit prier quelques sénateurs de se rendre auprès de lui, et leur parla de cette sorte :

« Seigneurs, je vous ai fait appeler, sentant que
« Dieu m'a envoyé une maladie qui doit terminer mon
« pélerinage dans ce bas monde. J'ai invoqué humble-
« ment la toute-puissance du Père, du Fils et du Saint-
« Esprit, qui sont un Dieu en trois personnes, et
« spécialement celle des trois personnes qui a daigné

« revêtir une forme humaine, selon la doctrine de frère « Antoine de la Massa, notre prédicateur.

« Notre Seigneur recommande aux quarante-un élec- « teurs, qui sont chargés de donner un chef à notre ré- « publique, de défendre la religion chrétienne, d'aimer « la justice, et de conserver la paix.

« Ce sont là nos devoirs. Rendons graces au créateur « de toutes choses. Vous savez que, pendant la durée « de mon administration, nous avons amorti une dette « de quatre millions de ducats, qu'avait occasionée la « guerre de Padoue. Nous nous sommes efforcés de « prendre des mesures pour que l'intérêt des emprunts « et toutes les charges publiques fussent acquittés ré- « gulièrement de six en six mois; nous avons eu le « bonheur d'y réussir. Vous connaissez la prospérité « de notre commerce, l'importance de notre marine. « Il ne tient qu'à vous de maintenir l'heureux état de « nos affaires, en priant le Tout-Puissant de vous faire « persévérer dans le système salutaire qu'il avait daigné « nous inspirer. Si vous y persistez, vous deviendrez « redoutables et possesseurs de toutes les richesses du « monde chrétien. Gardez-vous, comme du feu, de « toucher au bien d'autrui et de faire la guerre in- « justement; Dieu vous en punirait.

« J'ai désiré conférer secrètement avec vous sur le « choix de celui que vous allez avoir à élire après ma « mort, pour le plus grand bien de notre république. « Plusieurs d'entre vous me paraissent disposés en fa-

« veur de quelques-uns que je vais désigner. Marin « Cavallo en est digne par sa capacité et par sa vertu. « On peut en dire autant de François Bembo, de Pierre « Loredan, de Jacques Trevisani, d'Antoine Conta- « rini, de Fantin Michieli, d'Albin Badouer; ce sont « tous hommes sages, capables et d'un mérite éprouvé. « Quant à ceux qui proposent François Foscari, je « pense qu'ils n'y ont pas réfléchi mûrement. Dieu « vous préserve d'un tel choix. Si vous le faites, vous « aurez bientôt la guerre.

« Alors ceux qui avaient dix mille ducats n'en au- « ront plus que mille. Qui avait dix maisons sera ré- « duit à une, et ainsi du reste. Plus de biens, plus de « crédit, plus de réputation. De maîtres que vous étiez « vous vous trouverez sujets, et de qui? des gens de « guerre, d'une soldatesque, de ces bandes que vous « soudoyez. Vous avez un grand nombre d'hommes « capables de diriger les affaires de la guerre et du « gouvernement; des officiers éprouvés pour le com- « mandement de vos flottes, huit capitaines à qui vous « pourriez confier soixante galères, dix personnages « dignes, par une longue expérience, de présider aux « délibérations de vos conseils. Les étrangers ont sou- « vent rendu hommage à votre sagesse, en prenant « des arbitres parmi vous; persistez donc, pour vous « et pour le bonheur de vos fils, dans ce système qui « vous a procuré tant de prospérités. »

Ce grave personnage mourut quelques jours après.

Sous son administration, on avait commencé les bâtiments de la bibliothèque de Saint-Marc, et reconstruit, sur un plan plus noble, le vieux palais consumé autrefois par un incendie. Un décret, conseillé par le besoin de l'économie, défendait, sous peine d'amende, de proposer cette réparation. Le doge paya l'amende et se chargea de proposer le rétablissement du principal édifice de Venise.

VI. Aussitôt qu'il eut fermé les yeux, les quarante-un 1423
électeurs entrèrent au conclave, pour lui donner un successeur. Les concurrents furent Marin Cavallo, Antoine Contarini, Léonard Moncenigo, procurateurs de Saint-Marc, François Bembo, Pierre Loredan, celui qui avait gagné une bataille contre les Turcs, et ce François Foscari dont le dernier doge avait si fortement recommandé l'exclusion. Mais il faut savoir que ce procurateur, dont l'ambition ne s'était proposé rien moins que le dogat pour objet, avait employé les fonds de la procuratie à se faire des partisans, en donnant des secours à un grand nombre de patriciens pauvres, et en dotant leurs filles. On l'accusait d'avoir dépensé de la sorte plus de trente mille ducats; aussi avait-il beaucoup de créatures.

Lorédan était celui des candidats qui paraissait d'abord avoir le plus de partisans. Ceux de Foscari usèrent d'adresse; ils commencèrent par ne donner que trois voix à leur candidat, mais à chaque scrutin ils

lui en donnaient quelqu'une de plus, et ils avaient soin de répéter tout ce qui pouvait faire écarter les autres concurrents, sans manifester le dessein de faire prévaloir la faction de Foscari.

Ils opposaient à Cavallo, son extrême vieillesse; à François Bembo, ses infirmités, il était boiteux; à Léonard Moncenigo, sa qualité de frère de l'ancien doge, ce qui pouvait être d'un dangereux exemple; à Contarini, sa nombreuse famille; il n'y avait rien à dire contre Lorédan : Albin Badouer, doyen de l'assemblée et l'un des partisans de Foscari, se chargea de le faire écarter.

Il avoua que c'était un habile homme de mer; qu'il jouissait de l'affection de tout ce qui tenait à ce service; mais il en conclut que c'était une raison pour ne pas l'élever au dogat, afin de ne pas se priver d'un amiral expérimenté, dans une occasion où il pourrait devenir nécessaire. Lorédan, qui était un des électeurs, fit lui-même un tableau de ses services. On alla aux voix, mais il eut moins de suffrages que dans les premiers scrutins.

Ensuite on en vint à parler de Foscari. Pierre Orio objecta que ce candidat était encore jeune, chargé de famille, marié pour la seconde fois; que sa femme lui donnait un enfant de plus tous les ans; que sa fortune était au-dessous du médiocre; qu'il s'était déclaré ennemi de la paix : il rappela tout ce que Thomas

Moncenigo avait dit contre lui. Foscari se défendit avec beaucoup de finesse, et exposa que sa fortune s'élevait à cent cinquante mille ducats.

Le conclave dura six jours : il y eut jusqu'à neuf scrutins, sans que personne réunît la majorité et sans que les voix pour Foscari s'élevassent au-delà du nombre de seize. Enfin ceux qui le favorisaient secrètement se déclarèrent au dixième tour de scrutin, et il eut vingt-six voix.

Pour la proclamation de ce nouveau doge, on adopta une formule nouvelle, qui acheva d'effacer jusqu'au souvenir de la part que le peuple avait eue autrefois dans les élections. La formule usitée jusques alors avait été celle-ci : « Nous avons élu un tel pour doge, « s'il vous est agréable. » Le grand-chancelier, François de la Séga, demanda : « Et si le peuple disait Non, « que feriez-vous ? » En conséquence il fut arrêté qu'on se bornerait à dire : « Nous avons élu doge un tel. »

Les services qu'Albin Badouer avait rendus au nouveau doge, dans le conclave, furent récompensés par son élévation à la dignité de procurateur que l'élection de Foscari faisait vaquer.

Cette élection ranima l'espérance que les Florentins avaient conçue d'attirer les Vénitiens dans leur ligue contre le duc de Milan. Ils réitérèrent leurs ambassades, mais ce fut sans obtenir plus de succès, jusqu'au commencement de 1426. La seigneurie était liée par un traité avec Philippe-Marie Visconti. Cette considération n'eût été que d'une mé- 1423

diocre importance sans les autres affaires qui occupaient la république. Dans son intérieur elle éprouvait une calamité qui l'avait déja ravagée bien des fois. Dans l'intervalle du mois d'août au mois de décembre 1423, la peste moissonna quinze mille trois cents personnes. Ce fut alors qu'on s'occupa enfin de la construction d'un lazaret pour prévenir le retour de ce fléau.

Du côté de l'Orient, on avait des différends avec les despotes de Janina et de Morée, mais on parvint à les terminer par des traités.

1423 VII. L'empereur grec, Jean Paléologue, toujours plus incapable d'arrêter les progrès des Turcs, vendait pièce à pièce des états qu'il ne pouvait défendre. Voyant le sultan Amurat maître d'une partie de la Macédoine, il imagina de lui opposer les Vénitiens, en cédant à ceux-ci la ville de Salonique, place forte, défendue par quarante tours, peuplée de quarante mille ames, importante par son commerce, située sur l'un des principaux golfes de l'Archipel, et à portée d'envoyer des secours à Négrepont. La république fit partir en même temps un corps de troupes, pour aller prendre possession de ce port, et un ambassadeur, pour expliquer au sultan que cette occupation d'une place, sur laquelle il avait des vues, n'était point un acte d'hostilité.

Amurat, loin de recevoir le ministre vénitien, le fit arrêter et s'avança pour faire le siége de Salonique;

mais une flotte commandée par Pierre Lorédan, vint ravitailler et secourir la place. Les Turcs, après s'être consumés en vains efforts, se virent obligés de lever le siége. Ils se jetèrent sur la Morée dont ils saccagèrent quelques places. Les Vénitiens restèrent en possession de leur nouvelle acquisition, et l'empereur grec plus exposé que jamais au ressentiment du sultan. Mais la république ne pouvait espérer de rentrer dans les bonnes graces d'Amurat. Ce fut en vain qu'on envoya de nouveaux ambassadeurs pour renouer les négociations avec lui. Sa première question était toujours : « As-tu des pouvoirs pour me rendre ma ville de Sa- « lonique? » et sur la réponse négative, il faisait jeter le ministre en prison. Cet état des choses dura cinq ans, c'est-à-dire depuis le 19 septembre 1423 jusqu'en 1429 que les Turcs surprirent cette place et la saccagèrent horriblement; après quoi le sultan voulut bien entendre des propositions de paix, et on convint que les relations commerciales seraient rétablies sur le même pied qu'auparavant. Cette défense de Salonique avait coûté à la république plus de sept cent mille ducats.

VIII. On était au plus fort de cette brouillerie, lors- 1429
qu'un orage formé à la cour de Milan jeta à Venise un de ces hommes qui semblent faits pour être un exemple des caprices de la fortune, et dont la destinée est d'influer sur le sort des états. François Buffo, fils d'un paysan de Carmagnole, avait d'abord servi comme

soldat dans les troupes du duc de Milan. Ses exploits avaient attiré sur lui l'attention et l'admiration. On le désignait par le nom de sa ville natale. Le duc l'avança rapidement, et trouva en lui une capacité égale à son courage. Le nom de Carmagnole devint si célèbre, que le prince ne crut pas déshonorer le sien en l'y associant; et François Carmagnole-Visconti devint, par son mariage avec une fille naturelle du duc, gendre de son maître, après avoir contribué à l'établir sur le trône.

Cette haute faveur, accordée au mérite, prouvait que le duc Philippe-Marie n'était point ingrat; mais il n'était pas non plus inaccessible aux soupçons, ni même à la jalousie. Le souvenir des services qu'il avait reçus de son général lui devint importun. Les courtisans ne manquèrent pas d'entretenir soigneusement une inimitié naissante, qui devait les délivrer d'un favori, aussi supérieur par son mérite, qu'odieux par les graces dont il était comblé. On veut bien tolérer un favori quand c'est le hasard qui l'a désigné: les faveurs du hasard n'humilient personne, elles encouragent au contraire les espérances de tout le monde; mais la gloire du mérite a quelque chose de désespérant pour la médiocrité. Bientôt Carmagnole eut de fréquentes occasions de sentir que son crédit, que le souvenir même de ses services n'existait plus. Il osa s'en plaindre, et, quand il voulut se présenter au duc, pour obtenir une explication, ou au moins la permission de se jus-

tifier, il ne put parvenir à le voir. Alors sentant que sa perte était résolue, il monta à cheval, sortit rapidement des états qu'il avait conquis à Visconti, et chercha un asyle sur le territoire vénitien.

IX. C'était à l'époque où une troisième ambassade des Florentins sollicitait de nouveau la république d'entrer dans la ligue formée contre le duc de Milan. Celui-ci, de son côté, avait envoyé des ministres à Venise pour prévenir cette rupture. Ainsi la seigneurie voyait ces deux puissances plaider en quelque sorte leurs droits devant elle et se disputer son amitié.

Admis dans le conseil de la seigneurie, les envoyés de Florence s'exprimèrent à peu près en ces termes: « Seigneurs, nous n'avons cessé de vous solliciter de « prendre part à la guerre contre le duc de Milan. « Notre intérêt réclame ce secours, nous ne le dissi- « mulons pas; mais ne vous dissimulez pas non plus que « l'intérêt de votre république vous conseille cette ré- « solution. Déja, faute d'avoir uni nos forces, Visconti « s'est emparé de toute la Lombardie; vous avez refusé « votre secours aux Génois, ils l'ont reconnu pour « maître. Abandonnés par vous, nous succomberons, « et le voilà roi! Bientôt à vos propres dépens vous le « ferez empereur.

« Depuis que sa maison est sur le trône, nous avons « eu à la combattre, et songez que vous avez les mêmes « droits que nous à son inimitié. Le duc est encore « plus irrité de notre indépendance que jaloux de notre

« prospérité. C'est la passion commune à tous les princes « d'aspirer à détruire tout ce qui veut être libre autour « d'eux. Ne vous assurez point en votre puissance : « vous avez trop bien observé les progrès de la sienne « pour ne pas la juger dangereuse. Attendrez-vous « qu'elle soit devenue insurmontable, pour entre- « prendre de l'arrêter, lorsque vous vous trouverez « seuls à lutter contre elle?

« Si nous vous pressons de nous secourir, c'est parce « que le péril est commun, c'est parce que nous sa- « vons prendre aussi notre part des charges de la guerre. « Il y a long-temps que nous soutenons celle-ci avec « d'immenses efforts. Elle nous coûte plus de deux « millions de florins d'or, c'est-à-dire, plus que ne « vaut la ville entière de Florence. Nous avons dépouillé « de leurs bijoux nos femmes et nos filles; nous avons « dispersé nos richesses dans l'Italie, pour subvenir à « tant de dépenses. Mais il nous reste encore du sang à « répandre. Vous verrez si nous demandons à être se- « courus pour rester oisifs. Sauver notre liberté, c'est « assurer la vôtre; le danger qui nous presse vous at- « tend. Nous sommes autorisés à souscrire aux condi- « tions qu'il vous paraîtra juste de proposer pour cette « alliance. »

Les ambassadeurs milanais, à leur tour, obtinrent audience le lendemain. « Nous ne venons point, di- « rent-ils, solliciter une amitié que vous avez jurée, « et que les procédés constants de la seigneurie nous

« garantissent. La maison de Visconti est dès long-« temps amie de votre république; vous avez prouvé « la constance de vos sentiments, pendant la minorité « de nos princes et les discordes civiles qui en ont « été la suite. De son côté, le duc Philippe-Marie a « montré qu'il avait hérité pour vous de tous les sen-« timents de ses pères. Vous possédez Vérone, Vicence, « Padoue, qui ont appartenu à sa maison. Devenu « votre voisin, par l'effet de vos conquêtes, il n'a eu « avec vous aucun différend. Il s'est montré juste, « modéré, pacifique. Vous appréciez sans doute ce « qu'elles valent, ces imputations que l'on fait si gra-« tuitement aux princes de ne pouvoir souffrir des « états libres dans leur voisinage. Comme si des rap-« ports d'amitié étaient impossibles entre le gouverne-« ment d'un seul et le gouvernement de plusieurs; « comme si le témoignage de l'histoire ne réfutait pas « ces vaines déclamations; comme si la plus heureuse « harmonie n'avait pas existé depuis long-temps entre « la seigneurie et les Visconti. Qu'avons-nous à gagner « les uns ou les autres dans cette guerre? Quelle as-« surance avez-vous besoin de chercher contre l'am-« bition qu'on reproche au duc de Milan? Mais qui « peut lui reprocher cette ambition? Ce n'est pas as-« surément votre république. Ce sont les Florentins qui « l'en accusent, et pourquoi? parce qu'il leur fait la « guerre. Sans doute il la leur fait; mais s'ils ont été

« les agresseurs, est-il raisonnable de lui reprocher « une rupture qu'il n'a pas dépendu de lui d'éviter?

« Or qui de vous ne se rappelle que le prétexte des « Florentins a été l'occupation de Forli par quelques « troupes du duc ? Qui de vous ignore que cette oc-« cupation n'était ni une prise de possession, ni une « mesure hostile? que le duc envoyait prendre seule-« ment l'administration de Forli, comme exécuteur « testamentaire du prince décédé, à sa prière et au « nom du prince mineur ? et quel intérêt les Floren-« tins avaient-ils dans tout cela ? Forli ne leur appar-« tenait point.

« Ce sont donc les Florentins eux-mêmes qui l'ont « forcé de porter ses armes au-delà des Apennins, où « aucun intérêt ne l'appelait. On l'a mis dans la né-« cessité de se défendre : est-on en droit de se plaindre « de ce qu'il a pris l'offensive? est-il juste de voir, dans « ses succès, la preuve de son ambition ? et ne faut-il « pas plutôt y reconnaître un témoignage de la justice « de sa cause approuvée par le ciel même ?

« Depuis que l'orgueil des Florentins a été confondu « par nos victoires, le duc a manifesté sa modération. « Plusieurs princes, notre saint-père le pape, votre « république, se sont portés pour médiateurs; qui « s'est refusé à la paix ? les Florentins.

« Que vous demandent-ils ? d'attaquer un prince « qui ne vous a donné aucun sujet de plainte. « Que vous demande le duc ? la continuation d'une

« amitié qu'il mérite. Un gouvernement aussi sage que « le vôtre ne cherchera point à acquérir, par une in- « justice, une sûreté qu'il a déja, qui jamais n'a été « troublée, et que la guerre ne saurait lui garantir « aussi bien que la paix. »

X. Ces raisons étaient assurément très-solides, surtout aux yeux de ceux qui se rappelaient les exhortations du vieux Moncenigo. Mais le doge actuel n'avait pu voir sans dépit son avis rejeté, censuré même, lorsqu'on avait délibéré sur cette affaire quelques années auparavant. La cause des Florentins était devenue la sienne. Il l'avait d'abord embrassée par ambition ou par politique, maintenant il y allait de sa vanité; il détermina le conseil à entendre Carmagnole. Déja Foscari avait eu quelque influence sur l'accueil que la république avait fait à ce général. On lui avait donné un commandement avec un traitement assez considérable. Mais un gouvernement comme celui de Venise ne pouvait pas accorder facilement sa confiance à un transfuge, à un favori disgracié, à un gendre du prince ennemi. Une tentative d'empoisonnement dont Carmagnole fut l'objet, et dont un scélérat de Milan fut reconnu coupable, prouva la réalité de la haine qui existait entre le duc et son ancien favori, et mérita à celui-ci d'être appelé dans les conférences où l'on traitait l'affaire des Florentins.

Il y parla en homme passionné, qui désire par-dessus tout une occasion de satisfaire sa vengeance. Il fit une

vive peinture de l'ambition de Philippe-Marie. Le duc avait usurpé plusieurs provinces : Bergame et Brescia n'étaient que la dépouille d'un prince protégé de la république, enlevée injustement au mépris d'un traité, retenue au mépris des instances de la seigneurie. Visconti était un voisin dangereux sur le continent. Maître de Gènes, il pouvait devenir sur mer un rival redoutable. La guerre était donc juste, nécessaire, indispensable ; elle offrait peu de périls et les espérances les mieux fondées de grands succès. Philippe-Marie était un ambitieux sans talents, sans force de caractère, un prince livré aux vains plaisirs d'une cour frivole. Ses folies, autant que ses guerres, avaient épuisé ses finances. Il avait tari ses ressources, affaibli son armée, et aliéné l'affection de ses sujets.

« Et quelle affection pourrait-il mériter, s'écriait « Carmagnole, l'ingrat qui oublie que, s'il est demeuré « tranquille possesseur du trône, c'est à moi qu'il le « doit? Je lui ai conquis Bergame, Brescia, Parme, « Plaisance, Novare, Verceil, Alexandrie, et Gènes. « Pour prix de tels services, il m'a disgracié, il a con- « fisqué mes biens, retenu ma femme, mes enfants, « et payé un empoisonneur pour me faire périr. Ah ! « sans doute, il a raison de prévoir que mon épée doit « lui être fatale. Si la providence a veillé sur mes jours, « c'est pour le malheur de l'ingrat, pour sa ruine. « Heureux de trouver une nouvelle patrie sur cette « terre qui me fut hospitalière, je ne demande que

« des armes, la permission d'unir ma cause à la vôtre, « et de vous prouver ma reconnaissance. »

La chaleur du guerrier, son assurance, sa haine, se communiquèrent à tous ceux qui l'écoutaient. Le doge s'empressa d'ajouter que, depuis que Visconti était sur le trône, il n'avait cessé de s'agrandir; qu'après tant d'usurpations, il ne pouvait avoir renoncé sincèrement à Vicence, à Vérone, à Padoue, qui avaient été possédées par sa famille, avant d'entrer dans le domaine de la république. C'était une absurdité de le supposer. Il fallait donc le considérer comme un ennemi; il était donc prudent de s'opposer à l'accroissement de sa puissance, et de saisir, pour le combattre, le moment où d'autres occupaient une partie de ses forces. Il fallait faire cause commune avec les Florentins.

XI. Cet avis passa dans le grand-conseil à une grande 1425
majorité de suffrages. Le traité entre les deux républiques fut signé à la fin de novembre 1426. On y régla qu'on lèverait à frais communs une armée de seize mille chevaux et de huit mille hommes d'infanterie; que la flotte vénitienne remonterait le Pô, et seconderait les opérations des troupes de terre destinées à agir contre le Milanais; qu'une flotte, armée aux dépens des Florentins, se porterait sur la côte de Gènes, où elle ferait une diversion.

Les conquêtes devaient être partagées de manière que tout ce qui se trouverait sur le revers des Apen-

nins, du côté de la Toscane, restât à la république de Florence; tout ce qui serait au nord de ces montagnes devait appartenir à Venise.

Enfin les deux parties contractantes prirent l'engagement réciproque de ne point faire de paix séparée.

Le roi d'Arragon, le duc de Savoie, les seigneurs de Ferrare et de Mantoue, la ville de Sienne et quelques familles génoises, mécontentes du gouvernement de Visconti, accédèrent à cette alliance.

Ainsi fut résolue cette guerre, dont j'ai cru devoir faire connaître soigneusement les prétextes ou les motifs, parce qu'elle eut une grande influence sur les destinées de l'état de Venise.

Le caractère qu'elle allait prendre fut indiqué par le choix du général. La république en confia la principale direction à François Carmagnole.

1426 XII. Quoique la déclaration de guerre eût été notifiée officiellement au mois de janvier 1426, les hostilités ne commencèrent que vers le milieu du mois de mars. Cet intervalle fut employé à recruter les troupes mercenaires avec lesquelles Carmagnole devait attaquer la Lombardie, et à armer l'escadre destinée à entrer dans le Pô. Il fut levé un emprunt forcé de 43,600 ducats. Ce n'était pas sans doute de quoi subvenir aux frais de la guerre.

La guerre était alors fort dispendieuse. Ces compagnies d'aventure, formées des débris des armées allemandes, avaient trouvé qu'il n'y avait pas de meilleur

parti pour elles que de rester en Italie, où la multitude des principautés et des factions leur assurait toujours de l'emploi, et où la bonté du pays leur promettait des richesses. Le gouvernement sacerdotal, les petites républiques de bourgeois, non moins inhabiles au métier des armes, les princes nouveaux et encore mal affermis, devaient implorer continuellement le secours de ces étrangers, qui se vendaient au plus offrant. Un historien fait remarquer qu'à cette époque les Ursins, les Saint-Severins, les Malatesta, les Carmagnole et autres chefs de gendarmes retiraient en grande partie le plus clair du produit de l'industrie florentine, du commerce de Venise, et de la daterie romaine. Les chef de ces bandes étaient des entrepreneurs de guerre; indifférents dans les querelles, s'attaquant sans passion, intéressés seulement à conserver leurs hommes, et par conséquent combattant mollement, cherchant à éviter les affaires décisives, pour faire durer ces divisions, qui les rendaient nécessaires, et leur donnaient occasion de devenir plus exigeants. Opposés alternativement l'un à l'autre, ils n'avaient garde de chercher à se détruire. Un capitaine vainqueur qui aurait retenu prisonnière la compagnie d'un autre l'aurait ruiné, et devait s'attendre à être à son tour traité avec la même rigueur. Toutes ces circonstances avaient introduit parmi ces bandes guerrières une sorte de droit des gens indépendant du droit politique, et souvent opposé aux intérêts des états

dont elles soutenaient la cause. L'habitude de changer de parti avait rendu les trahisons moins déshonorantes, l'avarice les rendait fréquentes. La guerre n'était plus qu'un métier fait par des stipendiaires; les hommes domiciliés ne trouvaient point d'honneur à se mêler dans ces bandes d'aventuriers. Les nobles tâchaient de conserver quelque puissance dans leurs terres, dont ils ne pouvaient par conséquent s'éloigner. Les citadins cherchaient à s'enrichir par le commerce, surtout par le commerce d'outre-mer; aussi le commerce maritime était-il resté constamment en honneur, parce qu'il était fait par des nationaux. Le peuple n'était point enrôlé, parce que les souverains le craignaient et n'étaient pas assez riches pour entretenir des troupes régulières.

On a beau faire; puisqu'on exige pour la guerre les efforts des hommes, le sacrifice de leur repos et de leur vie, il faut bien déterminer ces efforts, ces sacrifices, par le sentiment de l'intérêt. Là où cet intérêt est évident, immédiat, on peut obtenir le concours spontané de toute une population; là où fermentent l'esprit de faction ou l'enthousiasme religieux, la fureur des passions suffit pour mettre les armes et la torche à la main de tous les hommes; mais quand il s'agit seulement de la rivalité de deux princes, des calculs de la politique, des vues ambitieuses d'un gouvernement, comment espérer que la population veuille y prendre part? Cela est impossible, surtout dans les

petits états. A mesure que de grands gouvernements se sont organisés, ils ont formé des corps de troupes permanents, et cela n'a été praticable qu'après l'établissement d'un système d'administration, qui assurait au prince un revenu fixe, employé tout entier à conserver cette force mercenaire. Mais, étrangères ou indigènes, les troupes régulières sont d'autant plus à la disposition du prince qu'elles sont plus détachées de la population; aussi s'efforce-t-on sans cesse de leur créer des intérêts à part; aussi se trouvent-elles toujours insuffisantes quand elles sont en opposition avec le vœu général, ou quand l'existence nationale est menacée. En définitive, il n'y a de guerre nationale que pour des intérêts nationaux.

Ce n'était pas pour de tels intérèts que l'on combattait en Italie. Il s'agissait de savoir si le duc de Milan satisferait son ambition, en étendant ses conquêtes dans la Romagne. Ses adversaires n'avaient qu'un intérêt plus ou moins direct à arrêter ses progrès. Le roi d'Arragon voulait forcer Visconti à lui céder la Corse, que celui-ci prétendait être une dépendance de Gènes : le duc de Savoie convoitait Verceil : les seigneurs de Ferrare et de Mantoue cédaient à l'influence de leurs voisins : et quant aux Vénitiens, il était évident qu'en entrant dans cette ligue, ils avaient été bien moins décidés par la crainte qu'entraînés par l'ambition.

Le duc, menacé par tous ses voisins, soudoyait, du fond de son palais, quatre chefs de bandes qui avaient

alors une grande réputation, Ange de la Pergola, Nicolas Piccinino, Guido Torello, enfin François Sforce, fils naturel d'un paysan de Cotignola, et le second d'une race de héros, que la fortune destinait au trône.

Les Vénitiens avaient dans leur armée deux parents de ce même Sforce.

On raconte que le premier Sforce, dont le vrai nom était Attendolo, étant occupé à travailler à la terre vit passer des recruteurs, qui lui proposèrent de s'engager; il hésitait, et, comme dans les mœurs de ce siècle la superstition trouvait place partout, il voulut consulter le sort sur le parti qu'il avait à prendre. « Je « vais jeter ma pioche sur ce chêne, dit-il; si l'arbre « la retient, c'est signe que Dieu veut que je me fasse « soldat. » La pioche resta dans les branches; le paysan s'enrôla dans une compagnie d'aventure, devint condottière, général illustre, prince; et son petit-fils disait à Paul Jove, dans le palais de Milan : « Vous voyez « bien ces trésors, ces gardes, cette pompe; je dois « tout cela à la branche du chêne qui retint en l'air « la pioche de mon grand-père. »

Tous ces capitaines conduisaient des compagnies plus ou moins nombreuses de cavaliers couverts de fer. Cette cavalerie était considérée comme la principale force des armées; on méprisait encore l'infanterie, on oubliait ce qu'elle avait été chez les anciens. C'était dans l'infanterie qu'on jetait les milices. On n'en avait pas même un nombre proportionné à celui

des troupes à cheval. L'armée vénitienne, dans cette guerre, n'avait que huit mille fantassins sur seize mille gendarmes. Celle du duc de Milan était à peu près d'égale force. De part et d'autre, on prodigua les trésors pour rassembler des gens de guerre et des chevaux. On compta jusqu'à soixante-dix mille combattants dans une petite province; et l'artillerie, dont on n'avait pas encore perfectionné l'usage, était, par cette raison, tellement multipliée, que les Milanais perdirent jusqu'à cent soixante-dix-huit pièces de canon dans un de leurs camps. Ces circonstances expliquent le peu de mobilité des armées, la difficulté de les faire subsister et de trouver un terrain pour combattre.

XIII. Les troupes de Visconti étaient encore dans 1426
la Romagne. Carmagnole voulut profiter de leur absence, et commencer ses conquêtes par l'essai d'une séduction qui devait lui livrer Brescia.

Cette place, ancienne colonie romaine, ravagée par les barbares, qui envahirent successivement l'Italie, avait ensuite fait partie du royaume de Lombardie, dont elle avait partagé les vicissitudes. Elle était entrée dans la ligue des villes qui s'étaient confédérées pour s'affranchir du joug de l'empereur Frédéric Barberousse. De là résultèrent pour elle la nécessité et le malheur de prendre part à toutes les discordes excitées en Italie, par l'ambition rivale des empereurs et des papes. Elle arbora tour-à-tour l'étendard des Guelfes et des Gibelins. Elle fut cruellement châtiée par l'em-

pereur Henri VI, qui l'avait même condamnée à voir passer la charrue sur ses murs; ensuite elle tomba sous la domination des princes de la Scala, auxquels elle fut arrachée par le seigneur de Milan, allié dans cette guerre de la république de Venise. Adolphe Malatesta s'en était emparé pendant la minorité des fils de Galéas Visconti. Enfin, le duc Philippe-Marie l'avait recouvrée en 1421.

Il y avait donc à peine cinq ans que ce prince la gouvernait, et il ne paraît pas que ce fût avec cette douceur qui peut seule concilier l'affection de nouveaux sujets. D'un autre côté, les factions guelfe et gibeline y subsistaient encore; et, par une suite de leurs anciennes haines, elles habitaient des quartiers séparés qu'elles avaient même fortifiés par des enceintes de murs; de sorte que cette ville était réellement formée de deux. Les guelfes occupaient la ville basse, les gibelins la ville haute, que plusieurs forts et la citadelle dominaient.

Carmagnole avait conservé des relations avec le parti guelfe, ennemi de la maison de Visconti; ceux avec qui il avait pratiqué des intelligences, parmi lesquels on comptait deux membres de la famille Avogadro, très-considérable dans le pays, lui promirent de lui ouvrir une des portes de la ville.

Un détachement de ses troupes, que douze mille hommes suivaient de près, arriva tout-à-coup sous les murs de Brescia, dans la nuit du 17 mars 1426. La

porte fut ouverte, les troupes vénitennes se répandirent dans la ville basse, leurs partisans se joignirent à elles, mais la garnison milanaise se jeta dans les forts et conserva même les portes qui conduisaient de la ville guelfe à la ville gibeline. Il restait donc à faire le siége de celle-ci, de tous les forts, de la citadelle, et en même temps il fallait songer à se défendre dans la ville guelfe qu'on occupait. Dès qu'on eut appris à Venise l'entrée des troupes de la république dans Brescià, on crut d'abord que Carmagnole était entièrement maître de la place; mais quand on sut qu'il avait encore plusieurs siéges à faire et en même temps un siége à soutenir, on désespéra du succès de cette entreprise; cependant on lui envoya en diligence toutes les troupes dont on put disposer, et les commandants de Vicence et de Vérone reçurent ordre de lui faire parvenir des secours. Il allait en avoir besoin.

Deux mille hommes de cavalerie qui étaient à peu près tout ce qui restait des troupes milanaises dans la Lombardie, se portèrent sur-le-champ dans les environs de Brescia, pour tenter d'y pénétrer. Le duc avait rappelé son armée de la Romagne; elle s'avançait à grandes journées. Carmagnole profita de ce délai pour envoyer des détachements, qui s'emparèrent de quelques points fortifiés dans le pays vers le lac de Garde, et, pour se mettre en état de se tenir dans sa nouvelle position, il commença par séparer la ville qu'il occupait, de la forteresse voisine, en creusant un fossé

large et profond, qui le mettait à l'abri des sorties d'une garnison nombreuse et vaillamment commandée. Mais ce n'était rien encore : il avait à empêcher la communication des assiégés avec l'armée qui venait à leur secours.

XIV. Pour cela, il entreprit un des plus grands ouvrages de campagne, dont l'histoire militaire fasse mention et dont jusqu'à lui on n'avait point vu de modèle. Il traça une double ligne de circonvallation qui enveloppait les forts, la citadelle, les deux villes, et qui devait rendre toute communication impossible entre la place et la campagne, à moins de forcer ce passage à travers les deux fossés qui le défendaient. Or ces fossés avaient vingt pieds de large, douze pieds de profondeur, et présentaient un escarpement formé de terre, de fascines, affermi par des madriers, et défendu par des tours élevées de distance en distance. Les historiens ne sont point d'accord sur l'étendue de cet ouvrage; suivant quelques-uns, il avait cinq milles de développement.

On conçoit que de pareils travaux ne pouvaient être terminés en quelques jours par une armée, qui avait à repousser les secours qui voulaient entrer dans la place, à se garder elle-même contre de fréquentes sorties, et à faire plusieurs siéges à la fois. L'ouvrage ne pouvait être qu'ébauché à l'époque très-prochaine où l'armée milanaise allait se présenter pour secourir la ville. On se flattait que sa marche serait retardée par les rivières, et notamment par le Tanaro, dont le

marquis de Ferrare s'était chargé de disputer le passage; mais il se laissa ou voulut se laisser tromper par le général Ange de la Pergola, qui jeta un pont sur ce fleuve sans être attaqué, et vint camper, dans les premiers jours de mai, devant les lignes de Carmagnole. Les succès de celui-ci s'étaient réduits à s'emparer de l'une des portes occupées jusque-là par les Milanais.

L'armée du duc était forte de quinze mille gendarmes, c'est-à-dire au moins égale à celle des Vénitiens. Ceux-ci étaient à la vérité couverts par leurs retranchements encore très-imparfaits, mais ils avaient à faire face de deux côtés, ils étaient obligés d'occuper une grande circonférence, et ils ne pouvaient présenter une masse de forces sur plusieurs points à la fois. La garnison ne négligeait rien pour retarder les travaux des Vénitiens, et repoussait les assauts qu'ils lui livraient fréquemment. Heureusement pour ceux-ci, la rivalité des chefs qui commandaient l'armée du duc retarda l'attaque des lignes. François Sforce et Nicolas Piccinino opinaient pour tenter cette entreprise, mais Ange de la Pergola la jugea imprudente.

Les ouvrages furent continués sous les yeux de l'armée milanaise. Quand elle entreprit de les forcer, il n'était plus temps. A la fin de mai, la place n'était pas encore entièrement investie; mais après quatre mois de travaux, qui ne furent interrompus ni la nuit ni le jour, les lignes présentaient partout une

circonférence inattaquable, les généraux de Philippe-Marie, abandonnant la garnison de Brescia à elle-même, s'éloignèrent pour aller commettre d'inutiles ravages dans les environs de Mantoue.

Dès la fin de mars, une escadre vénitienne, commandée par François Bembo, s'était présentée à l'embouchure du Pô. Retardée d'abord par les eaux basses, elle avait ensuite remonté ce fleuve jusqu'à Crémone, dont elle avait rompu l'estacade et brûlé le pont. Vers la fin de juin, elle avait pénétré dans l'Adda, prenant quelques châteaux sur son passage. Enfin elle était venue insulter la place de Pavie à l'embouchure du Tésin.

Le 28 juillet, on arrêta à Venise un Brabançon venu, disait-on, pour mettre le feu à l'arsenal. On répandit qu'il avait avoué son crime, et qu'il ne l'avait entrepris qu'à la persuasion du duc de Milan. Quoi qu'il en soit de la réalité de ces imputations, ce misérable fut écartelé, après avoir été traîné dans les rues à la queue d'un cheval fougueux.

Cependant l'armée de la république recevait des renforts. Le seigneur de Faenza à la tête d'une compagnie de douze cents chevaux, Laurent de Catignola, qui en commandait neuf cents, et Georges Benzoni, avec trois cents lances, étaient arrivés au camp devant Brescia. Les défenseurs de la place, au contraire, étaient épuisés par des combats continuels et par la disette. De quatorze cents hommes, ils se voyaient réduits à quatre cents.

XV. Cette brave garnison, insuffisante pour garder une si vaste enceinte, n'en cédait les divers postes que pied à pied. Le 11 d'août elle avait été forcée d'abandonner la porte des Pilles. Au commencement de septembre les Vénitiens occupèrent une autre porte et une partie de la ville haute, après un combat qui dura trois jours. Le 18 et le 19 un corps de huit mille Milanais vint attaquer les assiégeants, mais sans pouvoir parvenir à pénétrer jusqu'à la forteresse. Les assiégés firent une sortie quelques jours après. Enfin un des châteaux capitula le 13 octobre, les autres se rendirent successivement, et le 20 novembre la citadelle, après avoir été battue jour et nuit par l'artillerie pendant huit mois, offrit de se rendre si elle n'était pas secourue au bout de dix jours. Cette capitulation, pour laquelle on eut même soin de demander l'autorisation du duc de Milan, fut la cinquième que fit, dans ce même siége, le vaillant défenseur de cette place. Il sortit avec tous les honneurs de la guerre, à la tête de quelques hommes qui lui restaient, avec armes et bagages, exigeant même que les vainqueurs payassent ce qu'il était forcé de leur laisser, et libre, ainsi que tous les siens, d'aller rejoindre l'armée milanaise.

C'est une douce satisfaction de voir les gens de cœur triompher de la mauvaise fortune.

La première surprise de Brescia avait été peu glorieuse pour Carmagnole; mais il se fit beaucoup d'honneur, pendant ce siége long et mémorable, par la vi-

gueur de ses attaques, l'immensité de ses travaux, et surtout par l'audace avec laquelle il se maintint dans une position difficile. On doit rapporter au général florentin, Nicolas de Tolentino, qui était un habile ingénieur, une partie du mérite, soit de l'invention, soit de l'exécution des grands ouvrages qui assurèrent la reddition de la place.

Le duc de Milan éprouva, dans cette campagne, les inconvénients attachés à l'emploi des troupes mercenaires. Les siennes ne firent que de médiocres efforts pour secourir Brescia; et au lieu d'attaquer, ou au moins d'inquiéter Carmagnole dans ses lignes, elles perdirent le temps à piller le pays voisin.

1426 XVI. Cependant, si la ville de Brescia était perdue, l'armée restait entière; il ne manquait au duc que d'avoir confiance en elle. Quatre généraux de réputation ne le rassuraient pas. D'un autre côté, la Toscane était dégarnie, le duc de Savoie inquiétait la frontière occidentale du Milanais. Visconti ne voyait dans toute l'Italie qu'un prince qui s'intéressât à sort, c'était le pape Martin V; encore avait-il fallu acheter sa bienveillance par la cession des villes de Forli et d'Imola dans la Romagne. Ce pontife, l'un des plus ambitieux conquérants du domaine apostolique, protégeait chaudement le duc de Milan, parce que ce prince affectait d'embrasser avec zèle les intérêts de l'église. Le pape s'entremit donc pour ramener la paix entre les parties belligérantes. Le légat, qu'il envoya pour médiateur,

n'eut pas de peine à les concilier, puisque tout consistait à obtenir quelques sacrifices du duc de Milan déja saisi d'effroi. Il consentit aussi promptement qu'on pouvait le désirer, à ce que le duc de Savoie gardât quelques châteaux de peu d'importance dont il venait de s'emparer.

Les Florentins, le marquis de Ferrare, et le seigneur de Mantoue, n'avaient rien à réclamer; l'armée alliée n'avait fait aucune conquête au-delà des Apennins: mais le duc en avait retiré ses troupes, et ce ne fut pas un médiocre avantage pour les Florentins de voir leur pays délivré de cette invasion.

Quant aux Vénitiens, le duc de Milan leur cédait non-seulement tous ses droits sur la ville de Brescia, mais encore toute la province dont cette ville était la capitale, la vallée de l'Oglio, appelée Val Camonica, et la partie du Crémonais située sur la rive gauche de ce fleuve; de sorte que les frontières de la république, du côté du Milanais, se trouvaient transportées du lac de Garde au lac d'Iseo, et que l'Oglio devait marquer la nouvelle limite des deux états. Le duc accordait même aux Vénitiens un certain espace de terrain sur la rive droite de ce fleuve, avec la faculté d'y construire une tête de pont.

Ce traité fut signé le 30 décembre 1426. La famille de Carmagnole recouvra sa liberté et vint s'établir à Venise. La république s'était empressée de récompenser

les services de son général, en l'élevant au patriciat, dès les premiers succès de cette campagne.

XVII. Le gouvernement vénitien, soit qu'il voulût s'attacher le peuple de Brescia, soit qu'il voulût composer avee d'anciennes habitudes, ou faire l'essai d'un nouveau système, donna à sa nouvelle conquête une forme d'administration différente du régime des autres provinces de la république.

On décida que le pays serait gouverné par deux patriciens, que le sénat désignerait, l'un avec le titre de podestat, l'autre avec celui de capitaine. Ils étaient investis de la juridiction civile et criminelle, excepté en matière de fiefs.

Le podestat pouvait présider les divers tribunaux ; mais la ville avait, pour son administration, un conseil composé de ceux qui, pendant trente-cinq ans au moins, avaient partagé les charges réelles et personnelles de la cité. On se réservait cependant la faculté d'y associer ceux qui l'auraient mérité par d'importants services. On exigea que, dans tous les cas, les membres de ce conseil n'eussent point exercé, ni eux-mêmes, ni leur père, ni leur aïeul, une profession mécanique ; il fallait aussi, pour y être admis, être âgé de trente ans et appartenir à une famille domiciliée depuis cinquante.

Cette assemblée se trouvait composée d'à peu près cinq cents habitants, qui, dans l'origine, se renouvelaient tous les ans, par la voie du scrutin.

Un autre conseil moins nombreux, choisi par le sort dans le conseil-général, et renouvelé partiellement de deux mois en deux mois, s'occupait de la direction spéciale des affaires; de sorte que Brescia, comme Venise, avait deux réunions de ses principaux citoyens, dont l'une représentait le grand-conseil, l'autre le sénat de la république, avec cette différence cependant qu'à Venise ces assemblées exerçaient le gouvernement et décidaient sur les impôts, sur les lois et sur les affaires politiques, tandis qu'à Brescia elles ne s'élevaient pas au-dessus des affaires de simple administration.

Pour rendre la ressemblance plus parfaite, on régla, trois ou quatre ans après la prise de possession de cette ville, que ceux qui se trouvaient composer le grand-conseil en 1430, auraient seuls le droit d'en faire partie à l'avenir, et le transmettraient à leur postérité.

Ainsi il y eut un patriciat dans cette province comme dans la capitale.

C'était de ces deux conseils que partait la direction de l'administration du pays : c'était par eux que se faisait le choix des juges et des divers agents de l'administration; outre ces deux conseils, il y en avait un troisième pour les affaires contentieuses, composé uniquement de jurisconsultes gradués dans l'université de Padoue.

Enfin quelques-uns des habitants les plus considé-

rables de cette province furent agrégés au corps de la noblesse vénitienne.

Je citerai le nom du seul qui refusa cet honneur, ne voulant rien devoir à ceux qui venaient d'asservir sa patrie. Il se nommait Zambara. Mais ses descendants n'héritèrent pas de sa fierté, car ils achetèrent dans la suite cette noblesse que leur aïeul avait refusée.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SECOND.

LIVRE VI.

LIVRE VII.

LIVRE VIII.

LIVRE IX.

LIVRE X.

LIVRE XI.

LIVRE XII.

LIVRE XIII.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

18-89 TREATED FOR MOLD W/METHANOL-WATER MIX-CONS


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01518 8066

